40e année—No 121—Edition quotidienne
Vendredi, 7 mars 1924
EDITION
DERNIERE HEURE
CONTENANT LES
COTES de la FERMETURE de la BOURSE
ET TOUTES LES DERNIERES NOUVELLES

LA PRESSE

EXTRA

1e SECTION — LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN DE TOUS LES JOURNAUX DU CANADA — 22 PAGES—2 CENTINS

LE BILL DES DENTISTES

LES ACTES DEROGATOIRES A L'HONNEUR PROFESSIONNEL

L'AFFAIRE DELORME

ON REPLACE LES BALLES DANS LA MACHOIRE DE RAOUL DELORME

Le macabre exhibit circule entre les mains des jurés.—Le nombre de balles tirées sur la victime.—Long examen des piqués trouvés dans la maison et sur le cadavre.

DES PIECES IDENTIQUES

A la séance de cet après-midi, Me Calder a fait ajuster quelques balles produites au procès Delorme, dans l'os de la mâchoire inférieure de Raoul Delorme, et l'exhibit a ensuite été passé parmi les jurés afin de constater comment les projectiles s'ajustent dans la perforation. Le Dr Wilfrid Derome, qui témoignera probablement jusqu'à demain midi, a ensuite parlé de l'effet des blessures produites par les balles et a ensuite comparé les piqués trouvés sur la tête de la victime et dans la maison de Delorme. "Ce sont, dit-il, des pièces identiques en tous points". Le juge a demandé aux jurés d'examiner longuement ces piqués, afin de satisfaire leur conscience.

DESSIN DE LA TETE

La séance s'ouvre à 2 heures 10. Me Calder demande au Dr Derome s'il voudra produire, demain, un dessin de la tête de la victime, avec l'indication des perforations des balles, au crayon rouge. Puis il fait expliquer au docteur l'effet des balles à la mâchoire et dans la gorge.

L'effet d'une balle à l'endroit où la mâchoire a été frappée, dit le docteur, est celui qu'on appelle "knock-out" en terme de boxe, l'insensibilisation, ou tout au moins un assez fort étourdissement. Cela ne retarde pas la mort, si elle doit survenir. Quant à la blessure sur la glande thyroïde, un peu au-dessus de la pomme d'Adam, elle aussi peut produire l'insensibilisation, à cause des nerfs importants qui y passent.

UNE SEULE BALLE

Me Calder:—Il y avait deux perforations de balles à la gorge. Le docteur MacTaggart, dont on lira tout à l'heure la déposition, prétend qu'il y passa une seule balle. A quelle conclusion en êtes-vous venu à ce sujet?—Je diffère sur ce point de mon collègue MacTaggart. Les deux orifices sont un peu au-dessus de la pomme d'Adam, à un pouce de distance environ. Le Dr MacTaggart pensait qu'il y avait une seule balle parce qu'on pouvait toucher les deux tissus avec une sonde. Je crois que, comme les deux coups ont été tirés de près et que le gaz des explosions était poussé avec une très grande pression, que les gaz ont soulevé les tissus et les ont décollés. Cela donne lieu de croire qu'il y eut une seule balle tirée, à prime abord, mais je ne crois pas.

LE NOMBRE DES BALLES

—Pouvez-vous dire s'il y a eu 6 balles tirées? —Je ne saurais affirmer positivement. Je suis cependant plus positif que la première fois, parce qu'on a retrouvé une autre balle lors de l'exhumation du cadavre. Mais je ne crois pas que cela peut expliquer nettement que les 8 orifices ont été faits par 6 balles.

Me Calder fait alors placer quelques-unes des balles produites dans la mâchoire que l'on passe ensuite au jury. Les balles sont de calibre 25, dit le docteur, reconnues communément comme de calibre 22. A cause de la rotation de la balle, elle produit, dit-il, un orifice un peu plus grand que celui de son diamètre. Le docteur ne peut affirmer positivement que l'orifice de la mâchoire a été fait par une balle de calibre 25.

Le juge: La meilleure preuve, c'est que les balles trouvées dans le cadavre sont de calibre 25.

Me Calder dit qu'il posait la question par anticipation du retour de la suggestion faite par la défense au dernier procès: que les balles qu'on n'a pas retrouvées seraient de calibre différent.

TISSUS DES PIQUES

Le témoin décrit la position des bras de la victime, lorsqu'il la vit à la morgue, puis commence sa comparaison des piqués. Il donne le détail de deux piqués trouvés dans la maison de Delorme et d'un troisième trouvé sur le cadavre.

Les trois piqués, dit le docteur, sont de même couleur, ont les mêmes rayures longitudinales, les doublures étant faites de fil noir d'un côté et de fil blanc de l'autre.

La première enveloppe dans les trois, a 50 brins au pouce carré sur la chaîne et 46 sur la trame. Elle est cousue à la machine.

La deuxième enveloppe, de coton blanc, est cousue à la main, ayant 52 brins à la chaîne et 50 à la trame.

La doublure intérieure est en flanelle "du pays", ayant 22 brins à la trame et 20 à la chaîne.

Le juge:—Je veux que les jurés examinent longuement et minutieusement les exhibits, afin de satisfaire pleinement leur conscience. seront appelés à répondre sur ce sujet, qui est l'un des points capitaux de la cause.

—A certains moments, docteur, vous êtes allé au 190, rue Saint-Hubert, avec les détectives, pour faire des constatations et analyser des pièces. Quand y êtes-vous allé la première fois? —Le dimanche, 22 janvier 1922, à 3 heures de l'après-midi. Je ne suis pas sûr de l'heure.

LE SIEGE DE L'AUTO

—Enumérez, par ordre, les pièces que vous avez cru devoir y prendre. —J'ai d'abord fait transporter à mon laboratoire le siège bourré de l'automobile.

—Qu'est-ce qui vous a donné l'idée de le prendre? — J'ai cru y voir des traces de sang.

—Ces traces, dès votre première inspection vous ont paru être causées par du sang?—Oui. L'analyse m'a ensuite révélé que c'était du sang humain.

Les jurés examinent attentivement les diverses taches. Le Dr Derome leur en indique trois; une très grande, dont il a pris une bonne partie pour en faire l'analyse; une seconde qu'il a laissée de côté et une troisième, dont il a analysé en certaine partie. Il montre ensuite une tache causée par du savon.

La cause se continue.

SEANCE DU MATIN

L'un des témoignages écoutés le plus attentivement est celui d'Ernest Leclair, ancien chauffeur des fournaises de Delorme, qui a été commencé ce matin, à la Cour du banc du roi. Revenu du pénitencier de Windsor, Vermont, Leclair est apparu en cour revêtu d'un uniforme de la milice canadienne, escorté par des agents de la Sûreté. Son témoignage a été assez lent, car il disait se rappeler fort peu les événements de l'époque du meurtre.

La séance a été ouverte à 10 heures 8, par une question finale au détective Lajoie. Dans l'assistance, on remarquait encore le juré d'acquittement du premier procès, M. Wilfrid David, qui est venu à presque toutes les séances. Après le témoignage de Leclair, on n'entendra, en fin de semaine, que ceux de l'ancien chef Lepage et du Dr Wilfrid Derome.

DATE DE L'EXPERIENCE

Dès l'ouverture, Me Calder demande qu'on aille chercher le témoin Leclair, au bureau de la Sûreté. J'aurais, dit-il, une dernière question à poser au détective Lajoie.

—M. Lajoie, M. le juge vous a demandé de répéter, hier, la date à laquelle vous aviez fait vos expériences de tir dans la maison de Delorme, au No 190, rue Saint-Hubert. Pouvez-vous nous la dire? —Le 2 février dernier, à 4 heures de l'après-midi.

Me Germain: Puisque nous sommes sur les dates, quand avez-vous

A suivre sur la page 21

VITESSE VERTIGINEUSE, RUE SAINTE-CATHERINE

Un nommé P. Massé a comparu, cet avant-midi, devant le juge Monet, sous l'accusation d'avoir conduit son auto à 45 milles à l'heure, à 3 heures 40, la nuit dernière, rue Sainte-Catherine. L'inculpé, qui a été arrêté par le constable McEnroe, de l'escouade des motocyclettes, sous la direction du lieutenant Bilodeau, a protesté de son innocence. Il aura son procès le 10 du courant. Il a été laissé en liberté sur parole.

VICTOIRE DIFFICILE POUR M. POINCARE

Paris, 7. — Le Sénat a voté, hier, le projet de loi concernant la réforme électorale et les voix se sont ainsi partagées: 141 contre 1. Les sénateurs radicaux et socialistes dont le nombre est de plus de 140 se sont abstenus de voter. M. Poincaré avait posé la question de confiance, mais les abstentions qui sont toujours considérées comme hostiles au gouvernement étaient plus nombreuses que les voix favorables au projet de loi. Le 21 février, dans un vote d'essai sur la même question, M. Poincaré avait vu le Sénat se diviser ainsi en sa faveur: 150 contre 134.

UNE STERILE OFFENSIVE CONTRE LES STUPEFIANTS

(Service exclusif de la "Presse")

Paris, 7. — La surface des terres du Yunnan cultivées en pavots a été, en 1923, à peu près dix fois plus considérable qu'en 1922, nonobstant l'impôt de 4 dollars par mou (1 mou: 36 acres) prélevé par le gouvernement.

La récolte s'est élevée à environ 20 millions d'onces (622,060 kilos). Sur ce total, 10 millions sont acquis pour la consommation locale, le reste est exporté par Sui-Fou et Lioa-tong. Le prix maximum est de 0.80 dollar du Yunnan l'once (1 dollar du Yunnan, 0.75 piastre indochinoise). La piraterie rend difficile l'exportation".

La culture du pavot continue donc en Chine avec l'assentiment des autorités locales, et, dans ces conditions, les efforts faits à Genève ou ailleurs seront parfaitement vains.

LUTTE CONTRE LA FRANCE

(Service exclusif de la "Presse")

Paris, 7. — Dans les milieux politiques français on attribue à divers motifs la baisse du franc, mais on est de plus en plus persuadé que la coalition des banquiers de la Cité poursuit à Londres et sur les importants marchés du monde, une véritable attaque contre notre devise nationale. On se rend compte également que, pressée par l'Allemagne, l'Angleterre joue maintenant un double jeu et que les banquiers reçoivent le mot d'ordre des partisans de Lloyd George: lutte contre la France d'abord et lutte contre le Cabinet travailliste ensuite.

Au Palais Bourbon la situation est considérée comme très sérieuse et on demande que des mesures énergiques soient prises sans aucun retard.

M. Jammy Schmidt, député de l'Oise, nous disait à ce sujet:

—"Au cours actuel de la livre, nous devons aujourd'hui à l'Angleterre une cinquantaine de milliards de francs que nous avons gagés sur des Bons du Trésor. Or, ceux-ci vont arriver à terme et on peut se demander si l'Angleterre acceptera le renouvellement de ces Bons".

Dernières Nouvelles Financières

LES "STEAMSHIPS" SE REVEILLENT A LA BOURSE LOCALE

Les titres en vedette, cet après-midi, à Wall Street, furent Manati Sugar (record de hausse 1924), Jewel Tea, Loss-Wiles Biscuit, Stewart Warner Speedometer, Philadelphia Coal and Iron (tous à cours de hausse), Pacific Coast Pfd et Packard Motors (très faibles). Les baissiers ont rencontré une vive résistance. Le franc était encore très faible à environ 3¾ sous.

Sur la place montréalaise, Steel of Canada et Brazilian Traction sont favorablement influencée par leurs derniers rapports financiers. Les Steamships font leur apparition sur la liste des ventes; le stock ordinaire est en hausse de deux points; le privilégié, de trois, à 13½ et 45½ respectivement. Les directeurs de la Canada Steamship Lines se réunissent, tard, cet après-midi, pour prendre connaissance du rapport annuel, que l'on prévoit très satisfaisant.

Steel of Canada—225 de 80¼ à 80½, 188 de 80¼ à 80¾ à 80½.
National Breweries—115 à 52, 100 à 52⅛.
Abitibi P. & P.—75 à 66½.
Sherwin Williams—5 à 106½.
Ottawa Power—5 à 85.
Bell Telephone—25 à 132, 7 à 131½.
Brazilian Traction—80 à 52⅛, 225 à 52¾.
Brit. Emp. Steel—60 à 5, 15 à 5⅛, 5 à 5.
B. E. Steel 2nd Prf.—265 à 14.
Brompton P. & P.—25 à 46½.
Canada Cement—15 à 85½.
Detroit United—5 à 65.
Cons. Smelting—135 de 36½ à 36¾ à 36½, 100 à 36¾.
National Breweries pfd.—30 à 95.
Canada Steamship—5 à 13¼.
Canada Steamship Pref.—40 de 45½, 140 de 44⅞ à 45.
Laurentide Co.—10 à 91⅞.
Montreal Power.—20 à 156.
Price Bros.—30 à 44.
Provincial Paper Mills.—35 à 95.
Spanish River.—100 à 108.
Spanish River Pfd.—75 à 113.
Canada Car.—40 à 47½.
Canada Car Pfd.—85 à 96.
Hillcrest Collieries.—25 à 68.
St. Maurice Paper.—25 à 103.
Bell Rights.—181 de 5 à 5½ à 5.
B. C. Fish and Packing.—10 à 15.
Can. Ind. Alcohol.—30 à 27½.
Com. Steel Pfd.—10 à 71.

Allis-Chalm.	45⅝	46	45½	46
Ame B. Sugar	42	42⅛	42	42⅛
Ame Car	117¼			
Ame Loco.	75¼			
Ame Smelters	60⅝	60⅝	60½	60½
Ame Sum.	21½	21½	20⅝	20⅝
Ame Wool	75⅝	76	75⅝	75⅝
Anaconda	34⅜	34½	34¼	34⅜
Bald. Loco.	124	124½	123	124½
B. S.	57¼	57¼	56⅞	57¼
Cal. Pets	24⅝	25	24⅝	25
Can. Pac.	144½	144½	144	144
Cen. Leather	12½	12½	11½	12⅜
S. C. L.	62	63½	62⅝	62½
S. N. J.	38⅜	38½	38¼	38⅜
Corn Products	176¾	177	173⅝	177
Cuban Cane	15⅝	16¼	15⅝	16¼
Erié	25	25⅛	25	25⅛
Gen. Electric	210	214	210	212⅝
Gulf Steel	82	82⅞	82	82½
Insp. Copper	24¼	24⅞	24¼	24⅞
Int. Mar. Com.	5⅜	5⅞	5⅜	5⅞
Int. Mar. Pfd.	30⅝	30⅞	30½	30½
Int. Nickel	13⅜	13⅝	13	13
Kenn. Copper	35⅞	36⅛	35⅞	36
P. P. A.	49⅜	49⅝	49¼	49⅜
P. S. G.	63¾	64⅞	63⅝	64⅞
L. V.	69¼	69¼	69¼	69¼
P. P. B.	47	47	46⅛	46⅜
M. P.	12⅛			
New Haven	20	20	19⅝	19⅞
N. Y. Central	101⅜	101¾	101⅜	101⅜
Nevada	13¼			
North. Pac.	52	52⅛	51⅞	51⅞
Pennsylvania	43⅜	43⅝	43½	43½
C. O. T.	50⅜			
Reading	55½	55⅝	55⅜	55⅝
R. Iron & Steel	57			
Rock Island	23½	23½	23½	23⅝
South. Pac.	87½	87½	86⅝	87
Studebaker	102⅝	102⅝	101¾	102
Texas Oil	42¼	42¼	42	42⅛
T. E.	65	65⅞	65	65⅝
United Fruit	191			
Union Pacific	129			
U. S. Ind. Alcohol	77⅜	77⅜	76⅝	
U. S. Rubber	34¼	34⅝	34¼	34⅜
U. S. Steel	104	104	103½	103⅝
U. T.	67	67¼	66½	66½
Coden	35⅜			
Willys Overland	12⅝	12⅝	12¼	12½

LA DETTE DU CANADA ACCUSE UNE DIMINUTION

Ottawa, 7. — D'après le rapport mensuel émis cet après-midi par le ministère des Finances, la dette nette du Canada a diminué au cours du mois de février. Les revenus ordinaires ont augmenté et les dépenses ordinaires ont baissé. La dette nationale, au 29 février, s'élevait à $2,410,162,174, soit une diminution de $1,226,429.

Les chiffres publiés aujourd'hui sont ceux de onze mois de l'année fiscale, et indiquent une diminution de la dette de $15,681,611 en comparaison des onze mois de l'exercice 1922-23. Le total des revenus ordinaires pour les onze mois se terminant le 29 février est de $363,964,298 contre $354,876,569, soit une augmentation de $9,087,729; les dépenses ordinaires se sont élevées à $280,237,469, contre $285,115,070, soit une diminution de $4, 877,601 en comparaison de la période de onze mois de l'exercice 1922-23.

Ces chiffres ne représentent cependant que les revenus et les dépenses portés aux livres du ministère des Finances à la date du 29 février; dans les rapports mensuels, les dépenses sont au moins un mois en retard.

ACCISE ET DOUANE

L'augmentation des revenus ordinaires provient surtout des douanes et de l'accise. Les douanes ont rapporté, pendant la période de onze mois, $110,620,052, contre $107,092,894. Les encaissements des taxes d'accise ont monté de $93,907,538 à $113,468,627. Les droits d'accise ont fourni $35,216,944, en comparaison de $33,096,915 pendant les onze mois de l'exercice de 1922-23.

IMPOT SUR LE REVENU

Les encaissements de la taxe sur le revenu se sont élevés à $52,768,987 en comparaison de $58,086,036, soit une diminution de $5,316,021.

Il y a aussi eu une baisse sur les encaissements de la taxe d'affaires, de $11,898,976 l'année dernière à $4,460,704 cette année.

L'IINTERET SUR LA DETTE

L'item le plus considérable des dépenses ordinaires est l'intérêt sur la dette publique, $124,802,421, contre $127,428,868 l'an dernier. Le paiement des pensions s'est élevé à $27,869,057. Le rétablissement civil des soldats a rendu $8,430,977 contre $10,812,949 pour la même période de l'an dernier.

Les dépenses de guerre portées au capital ont tombé de $1,620,137 en 1922-23 à $291,338 pendant les onze mois du présent exercice.

Le parlement définit lui-même ces manquements, à la suite d'un compromis entre les promoteurs du projet de loi et les partisans de l'annonce.

EN TROISIEME LECTURE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 7. — Comme nous l'avons dit, le bill des dentistes a subi sa troisième lecture, ce midi, devant le Conseil législatif avec des amendements forts importants.

La grande bataille s'était faite sur la publicité que certains dentistes veulent faire. Les promoteurs du bill demandaient le pouvoir de réglementer les cas de dérogation à l'honneur professionnel, et les partisans de l'annonce craignaient que le bureau des gouverneurs du collège des dentistes ne la prohibât tout à fait.

On en est arrivé à un compromis. Le Parlement lui-même définit quels sont les actes dérogatoires à l'honneur professionnel.

5082A—Sont déclarés actes dérogatoires à l'honneur professionnel.

(A) L'acceptation d'argent ou de tout autre avantage ou promesse d'argent ou d'avantages quelconques par un membre du bureau des gouverneurs, pour contribuer ou avoir contribué à faire adopter un procédé ou une décision quelconque par le bureau des gouverneurs du collège des dentistes.

(B) Le fait de dévoiler un secret professionnel.

(C) Le partage, entre dentistes et des étrangers à l'art dentaire, des bénéficiaires résultant de la pratique de cet art.

(D) Le fait de s'associer ou d'avoir des consultations avec des charlatans.

(E) L'abus habituel des boissons alcooliques ou des préparations narcotiques.

(F) Le fait de publier des annonces en y mentionnant les prix pour services professionnels de tout genre, ainsi que de publier des cas de guérison ou de traitement; de distribuer des circulaires énonçant des choses défendues par la présente section; de s'annoncer par enseigne ailleurs qu'au bureau de dentiste; d'appeler l'attention du public dans le but de l'induire en erreur sur un genre particulier d'ouvrage; de réclamer par toute annonce la supériorité sur ses confrères; d'annoncer des opérations gratuites; de solliciter sa clientèle de maison en maison; d'annoncer des remèdes secrets et des panacées;

(G) Le fait, pour un dentiste pratiquant, de permettre à qui que ce soit qui n'est pas licencié, d'exercer la profession dentaire, soit sous son propre nom ou sous son patronage, ou à quelque titre que ce soit dans son bureau; de permettre à un étudiant ou à un licencié condamné à ne pas pratiquer pour violation de la loi ou des règlements, d'exercer sa profession soit directement ou indirectement ou de placer son nom ou son enseigne comme associé de tel dentiste pratiquant ou attaché à son bureau.

(H) Le fait pour un dentiste pratiquant de faire des arrangements avec un candidat rejeté à l'examen final qui permettent à ce dernier d'exercer illégalement la profession dentaire ou d'éluder la loi concernant telle profession dans cette province.

(I) Le fait pour un dentiste pratiquant de permettre à un licencié auquel l'exercice de sa profession a été dans le temps interdit de continuer à pratiquer sous son propre nom ou sous son patronage ou dans son bureau à quelque titre que ce soit ou de faire des arrangements avec tel licencié qui permettent à ce dernier de pratiquer illégalement comme dentiste ou d'éluder la loi concernant la profession dentaire dans cette province.

(J) Le fait pour un dentiste d'annoncer ou de faire annoncer par l'intermédiaire d'une maison de commerce, d'annoncer sous un nom anonyme ou une raison sociale soit par enseigne ou par imprimé dans les journaux ou revues ou autrement les choses déclarées dérogatoires à l'honneur professionnel par la présente section.

PLUSIEURS CANDIDATS AU SIEGE DU SENATEUR RATZ

(Du correspondant de la "Presse")

Ottawa, 7. — Les candidatures à la succession du sénateur Ratz, de Middlesex, décédé récemment, se font nombreuses. Cette division est considérée comme appartenant de droit aux Allemands et cette considération entrera dans le choix du titulaire. On mentionne le nom de M. W.-F. Euler, député de Waterloo, mais le gouvernement ne sera guère tenté d'exposer ce comté protectionniste à une élection au moment où il annonce des réductions de tarif. Il est encore question de M. C.-S. Hyman, de London, qui fut candidat à un siège du sénat lorsque fut nommé sir Allan Aylesworth. Enfin on mentionne M. Robert Hall, ancien député libéral de Peterboro.

UN PERIL NATIONAL

UN EXODE DESASTREUX DANS LES PROVINCES MARITIMES



M. A.-J. DOUCET, le nouveau député de Kent, qui signale une émigration alarmante dans les provinces maritimes.

Des paroisses ont émigré dans la proportion de cinquante pour cent.

LE DEPUTE DOUCET

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 7. — M. A.-J. Doucet, le nouveau député de Kent, N.-B., a déclaré au représentant de la "Presse" que l'émigration des Canadiens vers les Etats-Unis menace sérieusement le progrès des provinces maritimes. "Je puis affirmer, dit-il, que dans la section du pays où je demeure, un tiers de la population a émigré depuis cinq ans. Je connais des paroisses où les curés ont relevé une émigration de 50 pour cent. La situation ainsi créée est terrible. Les provinces maritimes marchent vers un désastre".

M. Doucet attribue cette situation à ce qu'il appelle la crise des chemins de fer. "Nous sommes très éloignés des centres de consommation, dit-il. Il nous faut transporter nos produits sur des distances considérables et parfois traverser des régions presque inhabitées, comme la Vallée de la Matapédia, pour parvenir aux marchés du centre du pays. Or, les taux de transport sont tellement élevés qu'ils empêchent très souvent les fermiers d'expédier leurs produits, qui seraient à un prix prohibitif rendus aux marchés".

Le député de Kent ajoute: "Je suis cultivateur moi-même, mais je ne crois pas en la nécessité du libre-échange. Au contraire, je crois que les fermiers n'ont qu'à bénéficier des progrès de l'industrie des villes, puisque ce progrès leur crée alors des acheteurs".

LE PROCHAIN CONSISTOIRE

Rome, 7.—Le consistoire secret au cours duquel les archevêques Hayes, de New-York, et Mundelein, de Chicago, seront élevés au cardinalat sera tenu le 24 mars. Cette nouvelle a été annoncée, hier, au Vatican.

AU TRIBUNAL SPECIAL

M. le juge Enright présidait, ce matin, le tribunal spécial qui entend les causes de la Commission des liqueurs. Il y avait 28 causes sur le rôle.

D.-E. Dupuis, domicilié rue S.-Denis, à Saint-Lambert a été condamné à un mois de prison, les frais ou trois autres mois, pour avoir vendu des liqueurs alcooliques sans permis.

LE PROGRES A TOKIO

Tokio, 7. — Des téléphones automatiques seront bientôt installés, à Tokio.

UNE NOMINATION A FAIRE

SIR WILLIAM STAVERT SE RETIRE

Sa démission est définitivement acceptée par le gouvernement de la province.

QUI LUI SUCCEDERA ?

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 7. — Sir William Stavert, membre de la commission des liqueurs de Québec, a enfin donné définitivement sa démission, qui a été acceptée par le gouvernement.

En décembre dernier, la démission de sir William Stavert avait été annoncée par certains journaux, alors que ce dernier avait qu'obtenu un congé pour aller faire un voyage en Angleterre.

Cette fois, la démission de sir William Stavert a bel et bien été envoyée au gouvernement et elle a été acceptée. Son successeur n'a pas encore été nommé.

Sir William Stavert, K.B.E., est né à Summerside, Ile du Prince-Edouard, le 9 avril 1861 et est le fils de Robert McCall Stavert. Il fit ses études au Grammar School de Summerside. Il est un de nos banquiers les mieux avertis, et au cours de sa longue carrière il a participé aux transactions bancaires les plus importantes. Il fut l'un des liquidateurs de la banque Picton; ce fut lui qui établit les succursales de la banque de la Nouvelle-Ecosse à Kingston, dans la Jamaïque, à S.-Jean, Terre-Neuve, et à Boston. En 1901 il fut nommé gérant général de la Banque du Nouveau-Brunswick. Il fut le curateur puis le liquidateur de la banque de Yarmouth. En 1905 il fut nommé surintendant général des succursales de la banque de Montréal dans les provinces maritimes et à Terre-Neuve. Il fut aussi le curateur de la banque d'Ontario lorsque celle-ci suspendit ses paiements, et en 1908 il fut nommé fidéicommissaire du groupe de banques qui assistèrent la banque Sovereign. Il devint alors aussi président de la Alaska Northern Railway. En 1908 il fut également nommé curateur de la banque de S.-Hyacinthe. En 1912 il fut nommé président de la Spanish River Pulp and Paper Mills et de la Lake Superior Paper Coy. Il démissionna en 1915 pour s'occuper d'oeuvres de guerre, entre autres de celle qui s'intéressait au sort des soldats canadiens prisonniers en Allemagne et des soldats en congé à Londres. Il fit partie du bureau d'information britannique dès qu'il fut organisé. En mars 1921 il fut nommé membre de la commission des liqueurs de la province de Québec. Il fut nommé Chevalier de l'Ordre de l'Empire Britannique en récompense des services rendus pendant la guerre.

L'ADOPTION DES ENFANTS

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 7. — Le bill Taschereau concernant l'adoption des enfants a été approuvé à midi, par le comité des bills de l'assemblée législative, présidé par le premier ministre lui-même. Le bill a été adopté avec quelques modifications de peu d'importance. Tous les membres ont été d'accord à concéder qu'une loi d'adoption est devenue nécessaire dans notre province. Nous avons déjà publié le sommaire de ce projet de loi.

Deux nouvelles mesures ministérielles viennent d'être annoncées officiellement. L'hon. M. David présentera un projet de loi relatif au dépôt des sommes d'argent destinées aux fonds d'amortissement des corporations municipales et scolaires.

L'hon. M. Nicol présentera un bill concernant certaines obligations ou rentes inscrites du gouvernement de la province.

LA CAUSE ROSETTI-FARELLI

J. Rosetti et G.-A. Farelli accusés d'avoir commis un vol à main armée au club d'échecs et de dames Mont-Royal, ont subi leur enquête préliminaire, cet avant-midi, devant le juge Monet qui a fixé l'examen volontaire des inculpés au 11 du courant. Rosetti a aussi subi son enquête sous l'accusation d'avoir pris part au vol à main armée à la succursale de la banque Hochelaga, à Bordeaux. Examen volontaire le 11.

Le juge a refusé de réduire le cautionnement de $20,000 demandé dans le cas de Farelli.

BOUSSOLE SOLAIRE

Christiania, Norvège, 7. — Un instrument que l'on appelle "boussole solaire" a été fabriqué pour le capitaine Roald Amundsen qui s'en servira dans sa course aérienne au-dessus du pôle. La boussole ordinaire ne donne pas satisfaction dans les régions polaires.



SIR WILLIAM STAVERT, membre de la commission des liqueurs de la province de Québec, dont la démission vient d'être acceptée par le gouvernement.

AU CONSEIL LEGISLATIF

(Du correspondant de la "Presse")

Québec, 7.—Le Conseil législatif a siégé, à midi, et a adopté en troisième lecture le bill des dentistes, qui avait occupé le comité de législation de cette chambre pendant presque toute la journée d'hier. Le principal amendement adopté à ce bill est celui concernant l'annonce. Les dentistes auront le droit d'annoncer, mais sans mentionner les prix de leurs services. Ils ne pourront aussi annoncer que sous leur propre nom, et non plus sous le nom d'une raison sociale.

Plusieurs bills venant de l'Assemblée législative ont été introduits au Conseil, à midi, entre autres le bill Nicol concernant la vérification des finances des municipalités, le bill Thurber concernant la vente du Terminal, et le bill concernant le paiement du coût de construction du pont de la rivière Montmorency.

Le bill de l'Exposition Internationale de Montréal a été remis à mardi prochain, pour sa troisième lecture. Le Conseil s'est ajourné à mardi.

LE PRESIDENT CORDEAU NE VEUT RIEN REVELER

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 7. — Le président Cordeau, de la Commission des liqueurs, a continué à rendre témoignage, ce matin, devant le comité des comptes publics. Il a persisté à refuser de répondre aux questions de l'opposition sur les noms des fournisseurs et les prix coûtants des liqueurs. Il prétend que s'il révélait au public les prix de faveur cela ferait perdre à la province au moins $200,000 par année.

En réponse à M. Patenaude, M. Cordeau a soutenu qu'il serait contraire à l'intérêt public de divulguer ces faits au public.

L'enquête est terminée et le comité fera rapport à la Chambre cet après-midi. On peut s'attendre à un débat sur ce sujet.

INDEX DES NOUVELLES DANS LA PRESSE D'AUJOURD'HUI

PAGE 2
Au fil de l'heure.
La vie sociale.
PAGE 3
L'auteur des vols sacrilèges a été arrêté à Shawinigan.
PAGE 4
La vie au foyer.
PAGE 5
Le coin des enfants.
PAGE 6
Articles éditoriaux.
PAGE 8
La session fédérale.
PAGE 10
Une cause qu'établira une jurisprudence.
PAGE 11
Au jour le jour.
Sur la scène de l'actualité.
Une famille entière à deux doigts de la mort.
Quatre pompiers sont asphyxiés au cours d'un violent incendie.
L'assassinat de Blaquière.
Résolution pour diminuer l'indemnité parlementaire.
PAGE 14
Le jeu de dames.
La protection des pauvres.
Transactions immobilières.
Embargo qui affecte nos exportateurs.
PAGE 15
La session provinciale.
PAGE 16
Nouvelles de sport.
PAGE 17
Le Radio.
Nouvelles ouvrières.
PAGES 18 ET 19
Nouvelles de finance.
PAGE 20
Les débats au Sénat.
Le feuilleton.
PAGE 22
Il y aura 30 ans demain.

AU FIL DE L'HEURE

CHAUSSURES

Le goût du luxe envahit toutes les classes de la société. Tout le monde en veut et, grâce au développement de l'industrie, chacun, de nos jours, en a plus ou moins. Cependant ce luxe, aujourd'hui si répandu, semble bien avoir perdu en qualité ce qu'il a gagné en quantité. En effet, la somptuosité des palais que bâtissent nos plus richissimes contemporains, la richesse des toilettes et des bijoux dont se parent leurs femmes, la valeur des collections qu'ils amassent, la splendeur des fêtes qu'ils donnent ne sont rien auprès du faste que savaient déployer dans leur habitation, leur costume et leur genre de vie les princes et les grands seigneurs de l'Antiquité et dont la tradition s'est maintenue très vivace en Orient tandis qu'elle s'affaiblissait de plus en plus, au cours des âges ,chez les peuples occidentaux.

A la vue d'un soulier de bal moderne au talon recouvert de perles et de diamants, les plus indulgents lèveront les bras au ciel, tandis que les pessimistes prédiront la ruine prochaine d'une société qui ne craint pas de se livrer à de telles extravagances. Cette coûteuse fantaisie, chef-d'oeuvre d'un bottier du XXe siècle, aurait cependant fait pâtre figure auprès des souliers que l'on fabriquait à Byzance au temps de Justinien et qui étaient ornementés d'une double rangée de pierres précieuses et de perles, de bordures d'or et de pierreries, incrustés de médaillons finement ciselés et pourvus de bandelettes de soie artistement brodées. Jamais le luxe de la chaussure ne fut poussé si loin. Pourtant, la "sandale tyrrhénienne", toute de pourpre et d'or, tissée de soie, était d'une grande richesse, et les mules, recouvertes de pierreries, que portaient les aristocrates à Rome, étaient de vrais bijoux: l'empereur Héliogabale les rendit plus luxueuses encore en les faisant orner de précieux camées.

Avec l'Antiquité, l'âge d'or de la chaussure est fini. Les seigneurs francs portent encore des chaussures dorées; la pointe recourbée des souliers à la poulaine, qui eurent une si longue vogue au Moyen-âge, est retenue au genou par des chaînettes d'or parfois ornées de pierreries d'un grand prix; les boucles de souliers, sous Louis XVI, sont délicatement travaillées; le second Empire voit des bottines en cuir de Russie, mais ce n'est plus le luxe d'autrefois et il semble bien que la chaussure s'est acheminée, au cours des siècles, vers une simplicité de plus en plus grande et qu'elle est presque devenue, de nos jours, ce qu'elle doit être: simple et pratique; presque simple, car il reste les fantaisies bizarres et coûteuses comme celle des talons de pierreries que l'on essaie de temps en temps de lancer; et presque pratique car il ne faut pas oublier l'entêtement des femmes à porter des talons démesurément hauts malgré les sages avertissements des médecins qui y voient un réel danger pour la santé. On put croire un instant, l'été dernier, qu'ils n'avaient pas parlé dans le désert lorsqu'on vit les pieds féminins chaussés de sandales, mais ce n'était qu'un caprice de la mode qui voulait que, cette année-là, tout fût à l'égyptienne; et cela ne dura pas parce que les pieds paraissaient moins petits et moins délicats, et parce que les élégantes y perdaient quelques bons pouces de leur taille qu'elles se hâtèrent de récupérer en revenant aux talons délaissés, dès que fut passée la saison des villégiatures.

On a vu déjà beaucoup de fantaisie et beaucoup de femmes s'y soumettre; cependant on se demande combien adopteront la nouvelle mode, récemment créée en Angleterre, qui veut qu'on se chausse différemment aux deux pieds.... On a porté des chaussures de toutes les couleurs mais, jusqu'ici, on avait eu le bon sens de les faire marcher de pair.

Les Conférences

Demain, 1 h. p.m., club de Réforme. Conférencier: M. G.-W. Kyte, M.P.

Demain, 2 h. 30 p.m., Université de Montréal. Société canadienne d'histoire naturelle. Conférencier: le Rév. Frère Joseph Ouellet, c.s.v.: "La chasse aux insectes". Le public est admis.

Demain 9 hrs 15 a.m.: Maison-mère des Dames de la Congrégation, et à 2 hrs 15 p.m., université de Montréal: Conférencier, M. l'abbé J.-O. Maurice. "Pédagogie."

Lundi, 10 mars, 1 h., Hôtel Windsor. Canadian Club. Conférencier, sir Henry Thornton: "Notre réseau ferroviaire national—revue des opérations de l'année dernière".

Mardi, 11 mars, 176 Mansfield. Société littéraire St. James. Conférencier, le professeur Ira-A. Mackay: "Quelques réflexions sur l'éducation par l'Etat".

Jeudi, 20 mars, salle Saint-Sulpice, au profit des Gouttes de lait paroissiales. Conférencier, M. Edouard Montpetit: Le capital humain".

Les Cours

Cours de langues étrangères de l'abbé Henri Jasmin, à l'Université de Montréal, samedi.

Allemand: 1. "Ein schwert hing ueber dem Haupte des Damokles"; 2. "Vor einigen Jahren haben die Englaender die Insel Helgoland an Deutschland abgetreten"; 3. "Eine Sache den Argenblick anfangen, und nicht eine Minute, viel weniger ein Stelder oder einen Tag aufschieben, ist ein Mittel, die Zeit zu strecken". (Lichtenberg).

ECOLE DES HAUTES ETUDES

Ce soir, 7 à 8 h. — Correspondance Commerciale Anglaise et Française; 8 à 9 h.—Langue Italienne: 8 à 10h.—Comptabilité: 9 à 10.—Droit Commercial.

CONVOCATIONS

Ce soir, 8 hrs 15, Château Ramezay: Association des Antiquaires et Namismates.

Mardi, 11 mars, 8 h. 15, Ritz-Carlton. Association des auteurs canadiens (section de Montréal).

SUCCES COMME INFIRMIERE

Mlle Constance Brewster, de Brantford, Ont., a remporté le prix Alexina Dussault, au montant de $50, décerné par l'Aluminae Association de l'hôpital Royal Victoria, à la garde-malade qui a eu le plus de succès dans l'examen final pour l'obtention du diplôme. Cinquante-huit gardes-malades ont gradué. Elles ont reçu leurs parchemins hier après-midi à l'hôpital Victoria.

LA VIE SOCIALE

—Mme Thibaudeau Rinfret recevra dimanche soir, en l'honneur de Mmes C.-R. Paquin et René Chaloult, de Québec.

—Sir William Stavert s'embarquera, le 12 de mars, à bord de l'Olympic, pour revenir au Canada.

—Mlle Elaine Casgrain et son invitée, Mme Waldinger, de Boston, sont revenues d'Ottawa, où elles ont fait un séjour d'une semaine.

—M. et Mme L.-J. Rivet, actuellement à Rome, s'embarqueront le 24 de mai, à bord de l'Empress of Scotland, pour venir au Canada.

—M. le Dr Eugène Saint-Jacques est revenu d'un voyage à Baltimore, Philadelphie et New-York.

—Mlle Gertrude Clergue est attendue de Havana, Cuba, la semaine prochaine.

—On annonce les fiançailles de Mlle Gabrielle Fournier, fille de M. et Mme J.-E. Fournier, avec M. B. Ethier, fils de M. et Mme B. Ethier, avenue Souvenir.

—Mme Daniel Longpré a reçu à déjeuner, aujourd'hui, en l'honneur de Mme C.-R. Paquin, de Mme René Chaloult et de Mlle Laure Painchaud, de Québec.

—Mme Julien Therrien, boulevard Gouin, a reçu dimanche, en l'honneur de ses filles, Mlles Antoinette, Reine et Simone Therrien.

QUEBEC

—Mme Docile Brousseau a reçu à déjeuner lundi, en l'honneur de Mme Neuville Belleau. Les invitées étaient: Mmes L.-Alexandre Taschereau, W.-Gérard Power, C.-R. Devlin, Edmond Taschereau, Auguste Tessier, Georges Parent, E.-G. Meredith, F.-D. Lafferty, Ernest Labrèque, Harry Thomson.

—Mme J.-Arthur Bergeron a reçu à une partie de bridge et au thé, au Château Frontenac, mardi. Mmes René Dupont, Aurèle Leclerc, J.-S. Royer et F.-J. Pelletier ont servi le thé, aidées de Mlles Renée, Yolande et Madeleine Dupont, Germaine et Marguerite Royer.

—Mlle Georgine Rivard est revenue d'Ottawa, où elle était l'invitée de l'hon. M. et Mme Ernest Lapointe.

—Mme Hughes Fortier est retournée à Sainte-Marie de Beauce, après avoir fait un séjour de quelques semaines à Québec.

—M. le Dr et Mme Alphonse Dion ont reçu à une partie de mah-jongg, lundi soir.

OTTAWA

—L'hon. M. et Mme Charles Stewart, l'hon. M. et Mme Hugh Guthrie, le lieutenant-colonel, l'hon. M. Georges Bradbury, Mlle Bradbury, le major-général, l'hon. M. A. Macdonnell, l'hon. M. et Mme Arthur Hardy, M. Georges Gonthier, M. et Mme J.-B. Hunter, M. et Mme Charles Camsell, M. et Mme G.-J. Desbarats, le lieutenant-colonel N.-G. Larochelle, Mlle Larochelle, Mme Donald Macdonald, M. R.-W. Dalton, le colonel et Mme Logie Armstrong, Mme Lorne McDougall, M. et Mme F.-H. Chrysler, le lieutenant-colonel E.-E. Clarke, le Dr et Mme George-S. MacCarthy, Mlle Nanno Hughes, le lieutenant-colonel et Mme R.-F. Parkinson, Mme Ter-Assatouroff, M. F.-C. Pereira, M. W.-H. Walker, Mlle Walker, le brigadier-général et Mme Charles Winter, le lieutenant-colonel John Thompson ont eu l'honneur de dîner avec Leurs Excellences le gouverneur-général et lady Byng de Vimy, à Rideau-Hall, hier. L'hon. sir George et lady Foster, le major-général, l'hon. M. et Mme W. Griesbach, M. et Mme A.-E. Blount, Mlle Gonthier, lady Schreiber, le major-général et Mme J.-H. Elmsley, M. et Mme F.-W. Carling, le Dr et Mme J.-L. Chabot, Mme F.-C. Pereira, M. et Mme W.-M. Southam, M. et Mme C. Berkeley Powell, M. et Mme J.-S. Ewart qui avaient aussi été invités n'ont pu accepter l'invitation de Leurs Excellences.

—Mlle Annette Saint-Denis a reçu à une partie de bridge et au thé, mercredi, en l'honneur de Mlles Jeanne Caron et Marguerite Delâge, de Québec.

—Mme C.-P. Plaxton a reçu à une partie de bridge, mardi, en l'honneur de Mme Martial Côté, de Québec.

—Mlle Marie Dupré, de Paris, était à Ottawa, lundi, l'invitée de sa soeur, Mme R.-E. Valin.

—Mlle Lily McGee partira pour l'Angleterre, le 14 de mars, à bord du Montclare, et sera, pendant son séjour à Londres, l'invitée de Mme Thornton. Mlle McGee se rendra aussi en Irlande, où elle sera l'hôte de M. et Mme Maurice Goor, autrefois d'Ottawa.

—Plusieurs centaines de personnes ont assisté, mardi, à la partie de bridge et de mah-jongg, organisée par les membres du chapitre Madeleine de Verchères, de l'ordre des Filles de l'Empire, au bénéfice de l'oeuvre éducatrice des orphelins de la guerre, à laquelle Leurs Excellences lord et lady Byng de Vimy avaient accordé leur patronage.

UNE MORT TRAGIQUE

(Du correspondant de la PRESSE)

Alexandria, Ont., 7.—M. Moïse Proulx, âgé de 59 ans, propriétaire d'une scierie, près de la gare d'Alexandria, a été frappé, hier après-midi, dans cette sciérie, par une lourde pièce qui se détacha d'une machine, et qui lui fractura le crâne. La mort fut instantanée.

VACCIN PEU EFFICACE

Londres, 7. — La "Westminster Gazette" annonce que le vaccin antituberculeux découvert par le professeur George Dreyer, de l'université d'Oxford, n'a pas donné satisfaction. On essaiera de le rendre efficace.

NOUVELLE CONFERENCE

Bucarest, 7. — La conférence russo-roumaine sera ouverte à Vienne, le 24 mars.

LA BIERE DANS L'OUEST

Edmonton, Alberta, 7. — La Législature a adopté un amendement qui défend aux hôteliers de vendre de la bière après 7 heures, le samedi soir. Les autres jours, la bière pourra être vendue depuis 7 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir.

FUIR LES AMIS D'OCCASION

UN VOYAGEUR DE DULUTH FAIT LA RENCONTRE D'UN FAUX AMI QUI LE VOLE

Il était sorti pour faire une promenade, après souper, et il revient peu après avec une somme de $177 de moins dans ses goussets.

UN VOL A MAIN ARMEE

Quand ce ne sont pas les escarpes, les assommeurs et autres bandits de même acabit, ce sont les amis d'occasion qui guettent les paisibles passants, dans les rues, pour les dépouiller.

M. Joseph Demers, demeurant à Duluth, Minn., en promenade chez son frère, M. Napoléon Demers, 2563, Notre-Dame-Ouest, a fait la pénible expérience de ce que nous énonçons plus haut.

M. Demers sortait de bonne heure, hier soir, pour faire une promenade à pied dans les environs. Il marchait depuis déjà quelques minutes, lorsqu'il fut tout à coup approché par un individu qui, sous prétexte de lui demander une information, fit connaissance avec le Franco-américain.

Les deux hommes déambulèrent ensemble et à un moment donné l'individu, dit-on, offrit une consommation au voyageur qui, ne se doutant de rien, le suivit dans un endroit quelconque où on lui versa un verre de bière.

M. Demers n'avait pas plutôt ingurgité le liquide, qu'il perdait complètement la notion des choses. Quand il reprit l'usage de ses sens, quelques minutes plus tard, il constata que son nouvel ami était disparu ainsi qu'une somme de $177, qu'il avait en porte-monnaie. Une plainte a été aussitôt déposée à la police et à la Sûreté.

AUTRE AFFAIRE

M. Odilon Génard, domicilié 17½, Place Chaboillez, a rapporté à la police, hier soir, qu'il s'était fait voler $157, par des bandits armés de revolvers.

Génard déclare que le vol a eu lieu vers 7 heures. Il passait dans la rue Sainte-Elisabeth lorsque deux individus l'approchèrent, un d'eux se plaçant à sa droite et l'autre à sa gauche. En même temps, l'un des escarpes lui appliqua le canon d'un revolver sur la tempe, pendant que l'autre vidait les goussets de la victime. La Sûreté est à la recherche des voleurs.

COLERE DES MUSULMANS

Londres, 7. — Le correspondant du "Daily Telegraph", à Calcutta, annonce que les membres des associations islamiques de l'Inde se réunissent à la hâte pour s'occuper de la décision du gouvernement turc d'abolir le califat, à Constantinople. Les membres qui se sont déjà rassemblés ont protesté avec indignation contre ce qu'ils considèrent comme un outrage à leur religion. Ils ont déclaré que l'Islam était menacé d'une grave crise qui ne peut être résolue que par un plébiscite de tout le monde musulman. Le correspondant du "Daily Telegraph" prête au ministre Ghuznavi, du Bengale, les paroles suivantes: "La Turquie a blessé le sentiment musulman et a violé la tradition islamique. Elle a donc perdu la sympathie du monde mahométan". Ghuznavi demande au roi Hussein ,du Hedjas, de maintenir le califat."

LES TRIBUNAUX CIVILS

Me A.-W. Atwater, procureur-conseil de la ville de Montréal, vient d'envoyer aux autorités municipales un câblogramme à l'effet que la ville a gagné une cause importante devant le Conseil privé. L'appel avait été logé par la Montreal Light, Heat and Power Cons., et se rapportait à l'obligation pour toutes les corporations d'utilités publiques de Montréal de contribuer au coût entier de l'entretien et de l'administration du système de conduits souterrains que la ville a fait construire pour l'enfouissement des fils.

En vertu d'une loi provinciale, la ville avait fait construire des conduits considérables en prévision des besoins futurs. La Montreal Light, Heat, tout comme d'autres compagnies d'ailleurs, prétendit que la ville ne pouvait lui réclamer que pour la partie des conduits qu'elle utilisait et que la ville ne pouvait la forcer à contribuer au coût de construction, d'entretien et d'administration des conduits inutilisés et construits en prévision de compagnies nouvelles et concurrentes qui pourraient s'établir plus tard à Montréal. La difficulté avait d'abord été soumise à la Commission électrique de Montréal, puis à la Commission des Utilités publiques et finalement à la Cour d'appel. Le 26 février 1917, ce dernier tribunal se prononça en faveur de la ville. C'est cette dernière décision que le Conseil privé vient de confirmer.

POUR TRAVAUX FAITS

L'hon. juge Surveyer a condamné la Canadian Highway Engineering Ltd à payer la somme de $1,299 à Dame M. Croiseau et autres comme balance due pour travaux faits et matériaux fournis en rapport avec la construction d'un chemin et de ponceaux pour la municipalité de Saint-Thomas de Joliette.

La compagnie avait un contrat avec la municipalité pour la construction d'un chemin. Le 2 juin 1922, les demandeurs furent engagés par elle pour faire l'ouvrage en question à raison de $14.40 par verge carrée pour du béton de première classe et $12.80 pour du béton de deuxième classe. La compagnie admit que l'ouvrage fait par les demandeurs valait $11,172.50, mais elle niait être obligée de payer une somme additionnelle de plus de $3,000 pour acier, ciment et pierre.

Le juge a décidé que les demandeurs n'avaient pas droit à toute cette somme, mais cependant à $1,299. La compagnie avait plaidé que l'action était prématurée, mais cette défense fut rejetée.

DE CONSENTEMENT

Dame Emma Levasseur avait pris une action en dommages au montant de $2,000 contre le Montreal General Hospital. Elle alléguait que les médecins de cette institution avaient, sans son autorisation, procédé à l'autopsie de son mari mort, le 29 août 1921, à la suite d'une fièvre typhoïde. La demanderesse se disait blessée dans son honneur et elle tenait l'hôpital responsable.

L'institution plaida que si elle avait procédé à l'autopsie, c'est qu'elle avait été dûment autorisée par la demanderesse à agir ainsi et qu'il ne pouvait être question que d'intérêt scientifique. Avant l'enquête, la demanderesse a retiré son action qui a été renvoyée sans frais.

L'ARBRE A LAIT

Au Brésil se trouve un arbre remarquable appelé "la vache du pauvre".

Quand on pratique une entaille dans l'écorce, il en sort un liquide qui ressemble beaucoup au lait.

La chose est heureuse vraiment pour les natifs du Brésil, car le pâturage est pauvre et la glace, presque inconnue.

Il y règne une grande pénurie de ce bon lait frais et pur que l'on sert au CHILDS.

Comme breuvage ou comme ingrédient dans les aliments, le lait équilibre le régime.

Childs

144 Rue Peel
238 Rue McGill
298 Ouest Rue Ste-Catherine

M. S.-J. HUNGERFORD EST DE RETOUR A MONTREAL

M. S.-J. Hungerford, vice-président du chemin de fer National Canadien, est de retour à Montréal, après avoir voyagé aux Etats-Unis durant ses vacances. C'était la première fois que M. Hungerford prenait un congé depuis la réorganisation du chemin de fer National Canadien, à laquelle il eut une large part.

PONT-DE-MASKINONGE

Mme Trempe, de Saint-Paulin, passe quelques jours chez sa fille, Mme Denis Bareil.

—M. Gervais, de Saint-Viateur, est venu ici en visite chez son beau-frère, le Dr J.-M. Sylvestre.

—Le Dr et Mme L.-T. Caron sont allés ces jours derniers, à Nicolet, assister à la prise d'habit de leur fille, chez les Soeurs de l'Assomption.

—L'hon. Antonin Galipeault est venu ici chez sa soeur, Mlle Hébé Galipeault.

—M. Marineau, de Québec, était de passage ici ces jours derniers.

VOUS N'AVEZ POINT A FAIRE LE CAFE
G. Washington
IL EST FAIT
FAITES-LE DISSOUDRE SIMPLEMENT ET BUVEZ-LE
QUELLE COMMODITE! ET IL EST SI BON!

HARMONIE QUI REGNE PARMI NOS ECHEVINS

L'échevin H. LeRoy Shaw traite de la question de races, au Lions' Club.

LA MINORITE

L'échevin H. LeRoy Shaw, représentant du quartier Saint-Georges, a parlé d'affaires municipales, devant les membres du Lions' Club, à un lunch qui eut lieu, hier. Entre autres choses, il a dit que contrairement à une impression qui semble faire son chemin de l'autre côté, l'élément canadien-français et l'élément anglais s'entendent très bien à l'hôtel de ville. L'échevin Shaw est échevin depuis six mois. Il a déclaré qu'il n'était pas à sa connaissance que la faible minorité formée d'échevins de langue anglaise n'ait pas eu justice. Il a dit qu'il comptait beaucoup d'amis parmi les échevins de langue française. Pour marquer cet esprit de justice, l'échevin Shaw fait remarquer que les questions touchant les commissions scolaires protestantes étaient toujours soumises à la volonté du groupe anglais, qui décidait de ces questions avec l'appui des échevins de langue française. Il cite que le comité exécutif est formé d'un échevin de langue anglaise et de quatre de langue française, ce qui est une juste proportion.

Le major Shaw a demandé à ses électeurs de prendre une part plus active dans les affaires municipales. Il a rappelé que maintenant des fonds d'amortissement étaient créés avec chaque emprunt. L'échevin Shaw favoriserait un système de trois échevins par district et formant un conseil de neuf membres en tout.

M. William Parker a parlé de la nouvelle disant que des bureaux des chemins de fer nationaux pourraient être transportés à Toronto. MM. W.-R. Christie et le président Fyfe ont été nommés par la suite pour avoir l'appui des autres clubs afin qu'une protestation soit envoyée au gouvernement fédéral contre ce changement, s'il en était question.

CADEAU D'UNE CARTE AU NATIONAL CANADIEN

Les Canadiens qui prétendent qu'aucun pays sur le continent n'offre plus d'attraits et d'avantages aux touristes que le Canada, l'été, n'ont pas tort apparemment. L'un de ces touristes qui a voyagé l'été dernier sur le réseau du Chemin de fer National du Canada a été si enchanté de son voyage qu'il a tenu à en exprimer sa reconnaissance en faisant cadeau à la compagnie, représentée en l'occasion par M. C.-K. Howard, agent général du tourisme au chemin de fer National du Canada, d'une superbe carte topographique du parc National Jasper. Cette carte est maintenant exposée dans la salle des directeurs du réseau, rue McGill.

M. Alvah Davison, le généreux touriste, habite New-York. Il faisait partie, l'été dernier, de l'excursion organisée par le "Brooklyn Eagle", et qui traversa tout le Canada sur le réseau National pour aller assister à l'ouverture du parc Mont-McKinley, en Alaska, cérémonie qui fut présidée par feu le président Harding.

Il est à noter que le convoi sur lequel ces Américains ont voyagé, en Canada, avait à son bord un appareil de radio, le premier à être installé sur un train canadien, et que c'est à la suite du succès obtenu par cette expérience que le réseau a décidé d'installer un radio sur tous ses trains transcontinentaux.

LA CANDIDATURE DE M. J.-V. DESAULNIERS

M. J.-V. Désaulniers, qui se porte candidat dans le quartier Mont-Royal en opposition à l'échevin J.-B. Rochon, a tenu une assemblée hier soir, à la Côte des Neiges. La réunion fut présidée par MM. J.-A. Bonneville et James McKenna. Parmi les orateurs, à part du candidat, on remarqua MM. W.-D. Lighthall et Maréchal Nantel. M. Bonneville a rappelé que M. Désaulniers était membre de la commission scolaire, trésorier de la Chambre de Commerce, membre du Board of Trade et de la ligue d'embellissement, et que, par conséquent, il était parfaitement qualifié pour être échevin. M. Maréchal a dit que M. Désaulniers était un homme d'affaires et qu'il saurait prendre les intérêts du quartier. Le candidat veut une amélioration dans le service des tramways; aussi dans le service de l'aqueduc.

M. Désaulniers fait remarquer qu'un contrat permet à la ville d'obliger la compagnie Montreal Water and Power à installer de nouvelles bornes-fontaines, afin qu'en cas d'incendies on puisse s'en servir. Il a ajouté que le bas du quartier n'a pas d'égouts, tandis que dans le haut du quartier une mauvaise installation avait nécessité des doubles travaux pour la chose. Le candidat voudrait un service amélioré de tramways, rue Guy, et entre Mont-Royal et Snowdon, à certaines heures. M. Désaulniers assure à son auditoire qu'il emploiera toute son énergie pour défendre les intérêts du quartier.

M. McKenna, un autre orateur, a fortement appuyé la candidature de M. Désaulniers. Il prie le candidat de mettre sur son programme les trois articles suivants: un meilleur service de tramways, des pavages, et la livraison des colis d'express dans le quartier.

Tous les orateurs ont déclaré qu'ils avaient confiance que le candidat remporterait la victoire aux prochaines élections d'avril.

Chaque fois que vous employez du lait songez au lait BORDEN, et si c'est la sorte que vous employez, il va sans dire que vous obtenez satisfaction.

BORDEN'S
Farm Products Co. Ltd.
York 5853



Bagues en platine à diamant depuis $50.

Etoiles Magiques

LE diamant ne donne aucune lumière, disait sir Richard Bragg, lors d'une conférence à Londres.

Mais vous ne le croiriez pas si vous voyiez les bagues de fiançailles en platine, à diamant de Mappin & Webb.

La pierre d'un blanc pur, brille et resplendit comme des étoiles dans un ciel tropical après le coucher de la lune.

Mappin & Webb
CANADA LIMITED
353, rue Ste-Catherine Ouest.
Joailliers Orfèvres Bijoutiers
(Etablie en 1810)

Offre Anticipée du Printemps

Robes en Crêpe de Laine

Elles sont confectionnées en modèles de lignes droites — y compris la nouvelle création à ligne de ceinture basse. Garnies de draperie de côté plissée, soutaches et même tissu. Quelques-unes ont la jupe plissée et un nombre de petits plissés verticaux sur l'entière longueur. Encolures circulaires et carrées. Manches pleines, au coude et courtes.



Couleurs: tomate, or, mandarine, Copen, sable, marine, perle, gris, Punjab, cigarette, rose, jade, hélio, mocha. Grandeurs, 16 à 42.

Prix: $19.50—$22.50—$25.00

Les Nouveaux Costumes Tailleurs "Garçonnier" $35.

La vogue de ce printemps en costumes tailleurs a produit un très merveilleux résultat dans le nouveau **Tailleur Garçonnier.** Ils sont confectionnés en cordés croisés, worsteds, Poirets français, avec des lignes masculines. A simple et double parements. Poches rapportées et taillées à même le tissu. Epaules bien faites et ajustées — longs revers échancrés. Longueur de hanche. Les jupes entièrement doublées en soie ont des effets tubulaires enveloppant avec poches aux hanches. Grandeurs 16 à 40.

La Mode du Printemps Prédit

La Popularité des Manteaux aux Lignes Masculines

Nous venons de recevoir un assortiment complet de manteaux de printemps pour dames — et là encore on remarque la mode tailleur masculine.

C'est une mode qui signifie satisfaction — car elle est authentiquement nouvelle, jeune, gracieuse et commode.

Ce stock comprend des manteaux d'une coupe parfaite en tweeds importés et de très jolis manteaux en tweed Nuba de nuances mélangées, et un lot comprenant des envers quadrillés en mélange de bruyère pure laine, aussi en camélias à envers quadrillés en drap pâle pure laine à envers quadrillés. Tous ces manteaux sont des modèles sport et d'utilité.

Tailles pour petites femmes et femmes de forte taille, 16 à 42. Prix $11.95 et plus.

Ouvert de 8.30 a.m. à 6 p.m. Samedi jusqu'à 10 p.m.

The J. F. NICHOL Company
LIMITED
415 RUE STE-CATHERINE EST Téléphone: Est 1871

APPRENEZ L'ANGLAIS

L'étude de la langue anglaise est assurément celle qui, de nos jours, s'impose de la façon la plus vive à toute personne mêlée d'une manière quelconque aux affaires industrielles, commerciales ou publiques.

Il est vrai que beaucoup de gens ont besoin de savoir cette langue étrangère, mais tous n'ont pas assez de loisirs ou de fortune pour se soumettre aux heures régulières et aux exigences d'un professeur; notre méthode élimine toutes ces difficultés et notre mode d'enseignement permet d'apprendre cette langue quand on le veut et à très peu de frais.

AUTRES MATIERES ENSEIGNEES

Droit civil et commercial
Correspondance commerciale
Style épistolaire
Nombreux modèles de lettres
Comptabilité
Placements de capitaux
Opérations de bourse
Spéculations
Finance en général
Opérations de banques
L'éducation du vendeur
Crédits et Perceptions
Economie commerciale
L'Art de la parole
Dictionnaire synonymique.

LE COURS COMPLET traitant de tous ces sujets est contenu dans une série de 10 volumes bien reliés et 53 leçons écrites.

GRATUITEMENT : A la suite de certaines conventions avec les auteurs par lesquelles nous n'avons aucun droit d'auteur à payer pour un temps limité, les 500 premiers souscripteurs au cours complet auront droit à un bon de $55.50 qui sera accepté en paiement partiel du cours.

Le prix régulier étant de $75.00 (des milliers ayant été vendus à ce prix) les 500 premiers souscripteurs auront droit au cours complet, traitant de tous les sujets ci-haut énumérés, en 10 volumes bien reliés et 53 leçons écrites pour la modique somme de $19.50.

ECRIVEZ IMMEDIATEMENT pour notre prospectus gratuit ou pour plus de détails.

La plus vieille école par correspondance française au Canada.

L'ECOLE D'ENSEIGNEMENT PRATIQUE
Immeuble Banque d'Epargne
502 Ste-Catherine Est, Montréal

Veuillez m'adresser gratuitement votre prospectus.
Nom . . . . . .
Age . . . . . .
Adresse . . . . . .

LA publicité dans un grand journal populaire tel que la "Presse" est le complément nécessaire de toute entreprise industrielle ou commerciale : c'est le pouvoir moteur qui met tout en branle et mène au succès.

LA PRESSE
LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN DE TOUS LES JOURNAUX DU CANADA

TEMPS PROBABLE : — BEAU ET PLUS FROID.
Aujourd'hui maximum . . . 42. Soleil : lever 6 h. 31; coucher 5 h. 54.
Aujourd'hui minimum . . . 34. Lune : lever 7 h. 40; coucher 8 h. 06.
Détails de la température page 21. Vendredi, 7 mars 1924.

UNE PRECIEUSE CAPTURE

L'AUTEUR DES VOLS SACRILEGES A ETE ARRETE A SHAWINIGAN

C'est un Roumain que trois agents ont surpris la nuit dernière, dans l'église Saint-Marc, en frais de commettre un nouveau cambriolage.

REVOLVER AU POING

(Du correspondant de la PRESSE)

Shawinigan Falls, 7. — La nuit dernière, les constables Beaulieu, Guillemette et Vézina, ont arrêté ici, dans l'église Sainte-Marc, un Roumain, disant se nommer Basil Katchuk que l'on croit être l'auteur des nombreux vols commis dernièrement dans les temples religieux.

Depuis ces vols, la police de Shawinigan exerçait de nuit une surveillance fort active près des églises de la ville.

La nuit dernière, le constable Beaulieu trouva une barre de fer en face de l'église Saint-Marc. Ses soupçons furent aussitôt éveillés. Il alla essayer d'ouvrir la porte. Elle résistait, mais d'une manière qui fit supposer au constable qu'elle avait été forcée et qu'elle était maintenant retenue à l'intérieur.

Mais d'abord il crut bon de prévenir deux autres agents, qui surgirent. Tous trois se sont rendus chez le sacristain à qui ils ont demandé la clef d'une autre porte de l'église.

Ils ont ainsi pénétré dans le temple. En faisant de la lumière ils se sont trouvés face à face avec un bandit, révolver au poing. Il les menaçait. Les agents se mirent en sûreté en se cachant dans les bancs, puis à eux trois purent surprendre le malfaiteur et lui mettre la main collet.

Ils l'ont amené au poste. Sur lui ils ont trouvé toutes sortes d'instruments de cambrioleurs et un trousseau de clefs. Ce matin, des constables sont allés visiter la chambre habitée à Shawinigan par le cambrioleur et y ont trouvé une partie de l'ostensoir volé ici l'autre jour dans l'église Saint-Pierre. L'autre partie a été retracée chez un bijoutier de Grand'Mère.



L'EGLISE SAINT-MARC, A SHAWINIGAN, où un Roumain a été arrêté la nuit dernière. On le tient pour l'auteur des vols sacrilèges commis en ces derniers temps.

ATTENTAT COMMIS PAR UNE FEMME

MOMENTS DRAMATIQUES DANS UN CINEMA

Une Italienne, brandissant un poignard, se précipite vers un compatriote et le blesse à la gorge avec son arme. — Emoi des spectateurs.

L'ASSAILLANTE EN COUR

Ce fut un spectacle réellement dramatique,et même angoissant,que celui auquel assistèrent, hier soir, les personnes qui étaient présentes au cinéma Perron, rue Hadley, quartier Emard.

UN DRAME RAPIDE

Les spectateurs suivaient avec intérêt la scène projetée sur l'écran, sans se douter qu'un drame se préparait tout près d'eux. Vers 8 heures, une femme entrait dans la salle et s'avançait presque inaperçue vers un spectateur assis au dernier rang, puis sortant tout à coup un poignard, elle l'éleva rapidement pour l'abattre ensuite dans la gorge de ce spectateur. Heureusement, la barre métallique qui se trouve en arrière de la rangée de fauteuils empêcha l'assaillante de faire descendre son bras aussi bas qu'elle le voulait, évidemment. Le poignard n'en fit pas moins à la gorge du spectateur une entaille d'environ un pouce de profondeur.

MOMENTS D'ANXIETE

La victime nommée Augusto Cichini, tenta aussitôt de saisir le bras de son assaillante, une compatriote italienne, nommée Coletta Baroni. Les exclamations de Cichini et le bruit de la lutte avaient attiré l'attention de tous les spectateurs et avaient excité la plus vive émotion dans la salle. La lutte ne fut pas longue, mais les spectateurs en suivirent les rapides péripéties avec la plus grande anxiété. Plusieurs tentèrent de se porter entre l'homme et la femme, mais cela paraissait dangereux, et, d'ailleurs, tout se termina si promptement. En essayant de paralyser les efforts de la femme qui l'attaquait et de l'empêcher de le frapper de nouveau, Bichini saisit le poignard par la lame et se fit ainsi des entailles profondes aux mains.

LAME RECEMMENT AIGUISEE

Un détail, que l'on découvrit plus tard, fut que le poignard, paraît-il, avait été récemment aiguisé. Il a une lame longue de 6 pouces.

Le constable spécial du cinéma fut aussi blessé à la jambe en essayant de désarmer la femme Baroni. Pendant ce temps, un autre employé était sorti sur la rue afin de faire entrer un constable de la ville. Il appela le constable Gee, qui était en faction. Celui-ci répondit promptement aux appels et arrêta Coletta Baroni.

L'ARRESTATION

Conduite au poste, Coletta Baroni a déclaré être âgée de 30 ans et demeurer au No 232 rue Hurteau. La victime, Augusto Cichini, a 25 ans et demeure au No 167 rue Jolicoeur. Coletta Baroni a comparu ce matin en Cour pour répondre à une accusation de tentative de meurtre. Cichini dont les blessures ne sont pas graves, a pu venir déposer devant le tribunal.

LA COMPARUTION

Coletta Baroni a comparu, cet avant-midi, devant le juge Monet, sous une accusation de tentative de meurtre sur la personne d'Auguste Cichini et aussi, sous celle d'avoir eu en sa possession un couteau-poignard.

La prévenue qui est défendue par Me Bruchési, a protesté de son innocence.

Me Dagenais est l'avocat de la poursuite et il ne s'est pas opposé à une demande de caution faite par Me Bruchési au nom de sa cliente. Le juge Monet a exigé $1,500 de garantie, en attendant l'enquête préliminaire fixée au 14 du courant.

C'est le constable spécial Alfred Renaud, à l'emploi de la salle Perron, qui a été le premier à accourir au secours de Cichini. Il a saisi l'inculpée par les bras au moment où le blessé lui maintenait la main droite dans laquelle elle brandissait encore son arme, dit-on.

L'agent conduisit la jeune femme jusque dans le vestibule où elle plaça vivement son poignard dans son corsage. Le constable Gee arriva alors et c'est tout ce que ce policier put faire avec l'aide de cinq ou six autres personnes pour enlever l'arme de l'accusée qui se défendit à coups de pied et de poing. Pendant quelques moments la scène fut mouvementée. On nous dit qu'il existait certaines difficultés entre Cichini et Coletta Baroni. Elle aurait même fait arrêter Cichini, il y a une quinzaine de jours et l'affaire serait encore pendante devant les tribunaux.

Cichini a été alors remis en liberté sous garantie, et il prétend que depuis lors, la jeune femme le suit quelquefois, a-t-il cru s'apercevoir.

Hier soir, à peu près 20 minutes après qu'il fut entré dans la salle Perron, elle survint tout à coup et, d'après la plainte, elle l'aurait frappé d'un coup de poignard.

L'enquête qui aura lieu le 14, dira la nature des faits dans cette affaire sensationnelle.



LA SALLE PERRON, rue Hadley, à Ville-Emard, où un Italien a été assailli par une femme armée d'un poignard.—(Cliché du photographe de la "Presse")

CINQ PREVENUS SONT TROUVES EN POSSESSION DE REVOLVERS

Deux d'entre eux nient leur culpabilité à l'accusation d'avoir eu des drogues, et devront fournir un cautionnement de $10,000 ou un dépôt en argent de $5,000.

SENTENCES FIXEES AU 14

Les constables Vannini, Bourassa, Grignon, Pelletier et Valois, de l'escouade des moeurs, sous la direction du lieutenant Grégoire ont arrêté hier soir deux hommes de couleur, George Brentley et Jack Dooma, sous l'accusation d'avoir eu des narcotiques en leur possession et de porter des armes sans permis.

Les agents de police ont opéré cette arrestation au No 52 rue Bonaventure. Ils ont dû enfoncer la porte pour pénétrer à l'intérieur de la maison. En effectuant leurs recherches, ils ont découvert deux gros revolvers, calibre 48 sous une taie d'oreiller, et un troisième de même calibre, sous un évier.

Jack Dooma a été trouvé en possession de onze prises de ce qu'on croit être de la cocaïne. Dans la maison, il y avait un certain nombre de bouteilles vides qui avaient contenu des stupéfiants.

Brentley et Dooma, traduits devant le recorder Geoffrion, ont plaidé non coupables à l'accusation d'avoir eu des drogues en leur possession. Leur cause a été remise au 14 du courant. Chacun d'entre eux devra, pour obtenir sa liberté provisoire, fournir un cautionnement de $10,000 ou un dépôt en argent de $5,000.

Dans la même maison, les policiers ont trouvé un homme de couleur et une femme qui a été arrêtée pour vagabondage. Cette dernière, du nom de Carmen Larose a plaidé non coupable. Sa cause a été remise au 14, pour procès.

Pendant que les constables Vannini, Bourassa et Valois opéraient cette besogne, rue Bonaventure, les agents Charland et Bergeron arrêtaient Thomas Tracey, sous l'accusation de flâner la nuit. Ils ont saisi sur lui deux revolvers. Le prévenu a plaidé non coupable à l'accusation. Il sera mis en liberté provisoire moyennant un cautionnement de $600 ou un dépôt en argent de $300.

A L'ORATOIRE SAINT-JOSEPH

Ce soir, à l'heure sainte qui a lieu à l'Oratoire Saint-Joseph, le programme du chant sera exécuté par la chorale Saint-Jacques. L'orgue sera touché par l'organiste de cette paroisse. La cérémonie commencera à 8 heures.

LA PRESIDENCE DE LA FRANCE

LES ACROBATIES DE LA POLITIQUE

Un président pris hors du parlement aurait des tracas sans nombre, et ses jours seraient loin d'être heureux. — Nouvelles opinions.

UNE FEMME EST PROPOSEE

(Service exclusif de la "Presse")

Paris, 7.—La "Presse Associée" poursuit son enquête sur cette question: "Le président de la République Française doit-il être pris hors du parlement?"

Voici à ce sujet l'opinion de M. André Lebey, ancien député de Seine-et-Oise : "Oui, en principe, on peut prendre le président de la République en dehors du parlement; il n'est pas indispensable qu'il soit député ou sénateur. Mais à cette heure, je croirais dangereux d'agir de la sorte et, à tout moment, il me semblerait préférable qu'il ait passé par les Assemblées législatives. Il risquera de gouverner mal s'il ne connaît pas à fond les milieux parlementaires; ses meilleures intentions pourront se retourner contre ce qu'il en attendra lui-même. La République a commencé vraiment avec Jules Grévy, non avec MacMahon. En résumé, il ne m'apparaît donc pas nécessaire qu'au jour où il est choisi, le président de la République soit un sénateur, ou un député, mais je crois indispensable qu'il ait passé par l'une ou l'autre des deux assemblées afin même que le rôle qu'il aura à jouer puisse fournir le maximum d'indications sur un sens politique. J'ajoute qu'étant donné certaines campagnes de journaux, un président de la République, choisi tout à fait étranger au parlement, aura l'air d'avoir été préféré contre lui et le régime parlementaire même."

OPINION D'ARTISTE

Voici l'opinion de M. Léandre, artiste-peintre: "Il n'y a pas qu'au parlement, je le suppose, que se trouvent les hommes de valeur, aussi me suis-je toujours demandé pourquoi les savants et les écrivains, voire même les artistes, ne seraient également capables de représenter leur pays officiellement. Mais un savant, par exemple, étranger aux jeux et aux acrobaties de la politique, habitué à travailler dans le silence et le recueillement, consentira-t-il à sacrifier sa précieuse indépendance pour passer son temps à recevoir, à visiter, à prononcer des discours, à décerner des récompenses et des éloges?... J'en doute fort. Et que dira-t-on dans le monde élégant, dans la petite et haute aristocratie, et dans celle des nouveaux riches... que pensera-t-on d'un représentant, d'un président de République qui manquera d'élégance, qui portera un tube démodé, qui n'aura pas cet air "distingué" qui fait souvent oublier les qualités intellectuelles?... Malheur à celui qui ne sera pas distingué dans ses manières, qui ne saura pas sourire en prononçant des paroles fondantes et sucrées,... on ne lui pardonnera jamais. Mais j'y songe... Après tout, pourquoi ne mettrait-on pas à la présidence une femme "distinguée"? Croyez-vous que Mme X... —j'allais la nommer!..—au port si majestueux et qui porte si bien la toilette..., ne personnifierait pas mieux la République..., Marianne elle-même."

LE GRAND JURY ACQUITTE, CE MATIN, Mme J.-B. ROBILLARD

Il rend un verdict d'accusation non fondée.

MERE DE FAMILLE

(Spécial à la PRESSE)

Hull, 7.—Mme Jean-Baptiste Robillard, qui était accusée d'avoir tué Albert Turcotte, ne subira pas de procès aux assises. Ce matin, le grand jury a, en effet, rendu un verdict d'accusation non fondée dans cette cause, acquittant ainsi cette malheureuse mère de famille qu'un malheureux concours de circonstances avaient mise dans une position si pénible.



Mme J.-B. ROBILLARD, de Saint-Sixte, que le grand jury a acquittée d'une accusation de meurtre.—(Cliché A.-T. Tardif, Ottawa).

DESASTRE POUR LES ESPAGNOLS

Londres, 7. — De nouveaux rapports de Tanger annoncent que les Espagnols ont essuyé un désastre dans leur campagne contre les rebelles du Maroc. Le correspondant du "Daily Mail" dit que les rebelles opérant entre Tizziazza et Melilla, la base espagnole, ont abattu quatre aéroplanes. Les rebelles sont commandés par Kaïd Ali Benamor qui était aux Etats-Unis, il y a un an.

Les aviateurs rebelles ont allumé l'incendie dans la gare de Melilla.

NOS LIEUX D'AMUSEMENTS CE SOIR

ORPHEUM.— Maurice de Feraudy et sa troupe.
CANADIEN-FRANCAIS. — "Tut-Tut, Revue Fantaisiste."
CHANTECLERC.—"La Dame de chez Maxim."
CAPITOL—Vues animées.
IMPERIAL—Vaudeville et vues.
LOEW'S—Vaudeville et vues.
PALACE—Vues animées.
GAYETY—Burlesque.
REGENT—Vues animées.
BELMONT—Vues animées.
PAPINEAU—Vues animées.
PLAZA—Vues animées.
MOULIN-ROUGE—Vues animées.
CORONA—Vues animées.
LAURIER-MAISONNEUVE—Vues animées.
ELECTRA—Vues animées.
PASSE-TEMPS—Vues animées.
MONT-ROYAL—Vues animées.
CRYSTAL PALACE—Vues animées.
ARCADE—Vaudeville et vues.
ALEXANDRA—Vues animées.
MIDWAY.—Vues animées.
(Pour détails voir page 151

A SE PROCURER DEMAIN

LA REVUE ILLUSTREE DE LA "PRESSE" DE SAMEDI

ALBUM ET MAGAZINE DE LUXE

Si l'on veut se faire une idée de l'intérêt qu'offrira la "Revue illustrée" de la "Presse" de demain, on n'a qu'à prendre connaissance du court sommaire suivant :

D'abord, en première page: la plus belle fille de Porto-Rico; des Canadiens au pied des Pyramides et en face du Sphynx, en Egypte; la ville de Montréal, en hiver, vue du sommet du Mont Royal.

En double page: une jolie fille de Floride prenant un traitement au "lait" de noix de coco ; un riche attelage de cultivateur ; photographie inédite faisant voir, à vol d'oiseau, la grande ville de New-York et ses faubourgs ; le premier ministre d'Angleterre et Mlle MacDonald, sa fille ; la reine des sports d'hiver pour 1924, à Montréal ; une femme de lettres canadienne-française ; quelques vues de l'Ecole de médecine vétérinaire de Montréal.

Parmi les autres photographies, mentionnons: une vue du Jourdain, à l'endroit où la tradition rapporte que Jésus a été baptisé par saint Jean-Baptiste ; les membres de l'A.C.J.C. de Gravelbourg, Saskatchewan ; de jolis bébés ; une scène typique du sport de la raquette ; Souvenir d'imposantes noces d'or à Saint-Eugène de Prescott, Ont.; le surintendant du service municipal des Achats et Ventes ; deux tableaux remarquables qui iront à l'exposition de Wembley, Angleterre ; dans nos cercles sociaux ; deux aveugles sourds et muets ; un aigle royal ; une belle famille canadienne-française ; la maison qu'habitait Napoléon Ier à Ajaccio, Corse ; une mascotte ; le prédicateur du Carême de 1924 à Notre-Dame ; quelques personnages de Terrebonne ; les officiers du syndicat catholique et national des peintres, etc.

A lire, dans le Magazine, les articles suivants, entre autres: Des parasites féroces qui tuent leur hôte ; Le lait artificiel ; Les Juifs dans le monde ; Les allumettes ; Préparation anti-buée ; Le Caoutchouc ; Le Canot de l'Empereur Napoléon III, etc.

A lire aussi, nos rubriques toujours attendues avec impatience : La Vie au Foyer ; Le Coin de Polichinelle ; Les Choses gaies ; Ladébauche.

Enfin, pour nos jolies lectrices une belle page sur les dernières modes et autres belles photographies de modes, et l'on pourra voir le grand intérêt que suscitera la "Revue Illustrée" de la "Presse" de demain, sans compter les très intéressants articles illustrés qui seront publiés dans les pages ordinaires de la "Presse".

* * *

La "Presse" continuera, demain, la publication des MEMOIRES de Louis-Joseph Papineau, sur les troubles de 1837-38 ; mais en même temps—et afin de mieux renseigner ses lecteurs—elle publiera le RECIT de la bataille de Saint-Eustache, tel que nous le trouvons dans les pages qu'a écrites l'honorable sénateur L.-O. David, dans son ouvrage sur les Patriotes de 1837-38. Et ainsi, nos lecteurs auront sous les yeux, pour ainsi dire, les différents aspects d'un des plus sanglants épisodes de l'insurrection.

LES CANDIDATS A L'ECHEVINAGE

Les candidats à l'échevinage dans les différents quartiers de la métropole, à l'heure actuelle, sont les suivants, d'après la liste du greffier:

Ville-Marie, l'ex-échevin Emery Larivière; Sainte-Anne, l'échevin Thomas O'Connell; Saint-Jacques, M. J.-M. Duguay; Bourget, l'échevin Ernest Langlois; Sainte-Marie, l'échevin H.-A. Quintal et M. Oscar Gignac; Saint-Gabriel, M. A. Lamarre et M. F. Hogan; Saint - André, l'échevin J.-J. Creelman; Saint-Louis, M.-J. Schubert; Saint-Eusèbe, l'échevin J.-W. Riel et M. Alfred Mathieu; Hochelaga, l'échevin A.-A. DesRoches et M. Raoul Portugais; Saint-Paul, M. Albert Aubertin; Saint-Henri, l'échevin Bédard; Mont-Royal, l'échevin J.-B. Rochon et M. J.-V. Desaulniers; Saint-Jean-Baptiste, l'échevin Georges Vandelac; Delorimier, l'échevin J.-E. Sansregret et M. Albert Carle; Saint-Jean, l'échevin A. Mongeon et MM. J. Proulx et G. Gagné; Saint-Edouard, l'échevin Victor Carmel et MM. L. Favreau et J.-M. Dubreuil; Rosemont, l'échevin J.-N. Drummond.

Ces candidats ont obtenu des listes électorales chez le greffier.

LE SCANDALE DU PETROLE

Washington, 7. — Le procureur général Daugherty ne fera aucune déclaration, aujourd'hui. Il est arrivé de Floride et il s'est rendu tout de suite au milieu de ses collègues qui siégeaient. Il a dit que les journaux avaient annoncé qu'il était bien malade, mais, que depuis cinq ans, il ne s'était jamais aussi bien porté".

Ira-E. Bennett, l'auteur du fameux message dans lequel il semblait avoir désigné le président Coolidge par le mot "principal", a été interrogé par la commission sénatoriale qui fait une enquête sur le scandale du pétrole.

MUEZZIN POUR PARIS

(Service exclusif de la "Presse")

Paris, 7.—Les journaux du Maroc ayant annoncé que les travaux de la mosquée qu'on édifie à Paris avançaient rapidement, le maréchal Lyautey a reçu 417 demandes pour le poste de muphti. Ces demandes arrivent trop tard, non seulement le grand muphti est depuis longtemps désigné, mais même le taleb qui doit l'accompagner et le muezzin qui tous les jours appellera du haut du minaret les fidèles du Coran à la prière.

EN COUR DU CORONER

Le cadavre de Maggie Hayes, la femme qui a trouvé une mort horrible hier sur la voie ferrée, à Lakeside, a été identifié par sa soeur, qui a déclaré que Maggie était employée, comme servante chez M. S.-D. Boak, au No 570, rue Clairmont, Westmount. Le coroner McMahon a rendu, ce matin, un verdict de mort accidentelle.

Un verdict de mort naturelle a été rendu, par le coroner, dans le cas de Jesse Burgess, 48 ans, domicilié au No 2236, Châteaubriand, qui est mort soudainement, mercredi, après avoir pris son dîner.

LES ECOLES DE METIERS

(Du correspondant de la "Presse")

Ottawa, 7. — Pour obvier à la disparition d'un sytème efficace d'apprentissage, le Dr J.-H. Putnam, inspecteur des écoles publiques, recommande dans un rapport spécial l'établissement d'écoles des métiers.

SUR LA COLLINE PARLEMENTAIRE

UN SCANDALE QUE VEUT EXPLOITER L'OPPOSITION

Le rapport de la police de Londres sur les fraudes de l'agent d'immigration Mitchell a été reçu, hier, par le gouvernement.

NOUVELLES ET RUMEURS

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 7 — Le discours de M. Herbert Marler a éclairci la situation en ce qui touche l'attitude de l'aile protectionniste du parti ministériel. Néanmoins on croit que M. Raymond, député de Brantford, se prononcera contre le passage du discours du trône promettant une réduction de tarif sur les instruments aratoires, car l'on sait que M. Raymond défend en Chambre les intérêts des fabricants de ces produits. Certains croient qu'il présentera même un amendement à l'adresse en réponse au discours du trône, mais sans en faire une question de non-confiance et avec l'assurance que cet amendement sera défait par le vote coalisé des libéraux et des progressistes.

L'AFFAIRE MITCHELL

Hier après-midi, pendant que M. Marler prononçait son grand discours sur l'adresse en réponse au discours du trône, l'hon. M.Sinclair, ministre sans porte-feuille, recevait le rapport de l'enquête faite par la Cour de police de Londres, sur les vertes de terrain effectuées par Fraser Mitchell, l'ancien agent d'immigration de l'île du Prince-Edouard, à Londres. Plusieurs ministres quittèrent alors la Chambre pour aller étudier ce document, qui trouve Mitchell coupable de fraude.

L'on sait que cet homme avait été nommé agent d'immigration et qu'il recevait son salaire du gouvernement fédéral, par suite de la recommandation donnée pr l'hon. M. Sinclair.

Les conservateurs ont l'intention de soulever un débat sur cette question, dans l'espoir que le ministre donnera sa démission. Mais M. Sinclair a déclaré qu'il est innocent de toute complicité dans cette affaire. Il avait simplement donné une lettre de recommandation à Mitchell.

NOMINATIONS A FAIRE

Des rumeurs circulent dans les cercles politiques à l'effet que M. J.-A.-C. Ethier, député des Deux-Montagnes, serait nommé commissaire des chemins de fer pour succéder à l'hon. Bruno Nantel, lorsque le terme d'office de ce dernier prendra fin, l'automne prochain. On mentionne aussi pour ce poste le nom de l'honorable Caron, ministre de l'Agriculture de la province de Québec, qui donnerait son portefeuille à M. Georges Bouchard, député fédéral de Kamouraska. On dit aussi que M. W.-D. Euler, député libéral de Waterloo, serait nommé sénateur. Le premier ministre a refusé de faire une déclaration à ce sujet.

A suivre sur la page 21

Et Grand'mère s'en servait avec succès



POUDRE A PÂTE COOK'S FRIEND
Exigez-la!
"FAIT TOUJOURS LEVER LA PÂTE"

Le Salon de la Mode



Monsieur va Sortir

Son chapeau, ses gants, sa canne indiquent que c'est un homme élégant, comme le sont d'ailleurs tous ceux qui se fient à la juste renommée des

CHAPEAUX MASSE
255
Ste-Catherine Est
A l'Ouest de St-Denis

LA VIE AU FOYER

ROBES DE L'ETE PROCHAIN



DEUX MODELES ORIGINAUX. — On remarquera que les voiles fleuris sur fond de couleur douce, rose, bleu, beige, etc., seront en vogue pour l'été.

LE CONSEIL QUOTIDIEN

A ceux qui ont mal à la tête.— Un bon remède que ne vous indiquera aucun pharmacien: il consiste simplement à marcher à reculons pendant quelque temps. Une promenade de dix minutes suffit en général. Il faut faire cette promenade dans une pièce spacieuse et bien aérée. Ayez soin de plus, de marcher très lentement, en posant d'abord à terre la pointe du pied, puis le talon. Et si par hasard, votre démarche n'est pas d'une grâce idéale, il paraît que vous l'acquerrez par surcroît.

PROPOS D'HYGIENE

Comment faut-il respirer?

Si vous voulez vous exempter de rhumes opiniâtres, de laryngites intenses, ne respirez pas par la bouche, mais plutôt par le nez. La respiration buccale ne sert qu'à encrasser les poumons de toutes ces poussières qui s'agitent dans l'air atmosphérique; elle n'est nécessaire que dans certaines circonstances. Lorsque l'air pénètre par le nez, il se débarrasse de toutes ces poussières et arrive aux poumons pour ainsi dire purifié. Donc, en tout temps, et surtout par les froides températures, ne respirez que par le nez; si vous prenez cette bonne habitude, vous vous sauverez de bien des rhumes et de nombreuses maladies.

LE MENU DU JOUR

Tôt-fait—Prenez le poids de trois oeufs en sucre; le poids de deux oeufs de farine; le poids d'un oeuf de beurre, le zeste d'un citron, quelques amandes mondées, que vous pilez avec le sucre; tournez les trois jaunes d'oeufs avec le sucre; ajoutez peu à peu, en travaillant toujours cette pâte, la farine, puis le beurre, puis les trois blancs d'oeufs, battus en neige; cuisez au four.

LES BRODERIES

Il est une chose pour laquelle tous les couturiers semblent s'être entendus: c'est la broderie. Jamais, au grand jamais, nous n'en avions tant vu. La broderie apporte cette note de richesse désirée par toute élégante; il en est qui sont de véritables oeuvres d'art. Les tons sur tons se font beaucoup, les teintes douces et mélangées également; les broderies délicates en fil de métal sont on ne peut plus en vogue, mais tout cela est, en général, d'un travail précieux, d'une recherche de haute distinction, d'un bon goût absolu. Les broderies d'or semblent vouloir, cette année, garder les préférences; mais le plus souvent, c'est un or vieilli qui apporte ses chauds reflets sur une robe, un costume ou un manteau.

Agir sans principe, c'est consulter sa montre après avoir placé l'aiguille au hasard.—Mme Roland.

LES FUNERAILLES DU CHANOINE BELLEMARE

(Du correspondant de la PRESSE)

Nicolet, 7.—Les funérailles du chanoine Elzéar Bellemare, ont été des plus imposantes.

Le corps est resté exposé en chapelle ardente, en sa demeure, rue Plessis, du 29 février au 3 mars, puis transporté à la cathédrale lundi après-midi accompagné d'un nombreux cortège. Mardi matin, à 10 hrs un service solennel fut célébré par le frère du défunt, M. l'abbé Adélard Bellemare, curé de Batiscan, et l'absoute fut donnée par Sa Grandeur Mgr Brunault, évêque de Nicolet.

L'oraison funèbre fut prononcée par le chanoine Edmond Grenier, curé de Saint-Germain de Grantham.

Les porteurs étaient MM. Omer Camirand, J. Arthur Houle, Onil Houle, Henri Houle, Geo. Laflamme et J.-Arthur Martin.

Toutes les communautés religieuses, le séminaire, les soeurs de l'Assomption, du Précieux-Sang, de l'Hôtel-Dieu, les frères des écoles Chrétiennes, étaient largement représentées.

On remarquait au trône: Mgr J.-S.-H. Brunault, évêque de Nicolet, assisté de M. le chanoine Jos. Bourgeois, supérieur du séminaire de Nicolet, et de M. l'abbé J.-A. Lesieur, curé de Sainte-Geneviève de Batiscan; au tour du catafalque, M. le chanoine Denoncourt, curé de Saint-Philippe des Trois-Rivières, le R. P. Albert Bellemare, S.J., de Montréal M. l'abbé Ph. Bourassa, curé de Saint-David, et M. l'abbé P.-A. Gouin, curé de La Baie du Febvre; dans le choeur, Mgr J.-E. Bourret, P.A., V.G., Mgr Paquin, de l'évêché des Trois-Rivières, Mgr Z. Lahaye, P.D., V.G., les RR. PP. Edouard Prouix, S.J., de Montréal, Robert, O.M.I., supérieur, et Lennieux, O.M.I., du Cap de la Madeleine, les abbés Jos. Gélinas, du séminaire des Trois-Rivières, Baril, de La Pointe-du-Lac, Désilets, vicaire à Batiscan, les chanoines Ed. Grenier, S.-E. Brunault, E.-A. Saint-Germain, S. Poirier, L. Hamel, Ant. Camirand, et Geo. Courchesne du chapitre de l'église cathédrale de Nicolet, les abbés M. Roy, A. Longval, A. Manseau, A. Désilets, E. Gravel, R. Joyal, Ed. Chatillon, R. Généreux, M. Manseau, E. Mondou, N. Pepin, C. Arseneau, V. Lemire, E. Prouix, E. Guillemette, Al. Clair, H. Belcourt, Al. Pelletin, C. Masse, R. Faucher, G. Dubé, L. Tourigny, A. Lemaire, L. Morin, E. Dusseault, R. Frigault, Eug. Autote, D. Lavallée, C. Masson, G. Roux, H. Thibault, Ern. Leclerc, J.-E. Bonin, L.-P. Binette, Ed. Labonté, Alp. Roux, A. Girard, C.-E. Brassard, E. Lauzière, Ant. Morin, Alp. Taillon, R. Charland, L. Dubuc, Aug. Beauchesne, tous du diocèse de Nicolet.

Dans le cortège funèbre de la demeure du défunt à la cathédrale, on remarquait MM. les marguilliers d'honneur à la cathédrale, MM. Ern. Rousseau, J.-W. Denis, Théophile Roy et Walter Proulx, le maire Caron et les échevins de la ville, N. Côté, H.-N. Biron, J.-W. Denis, Onil Houle, Jos. Allard et Phi. René, le maire Manseau et les conseillers de la paroisse, MM. Albert Manseau, Denis Proulx, Donat Proulx, Henri Pelletin, Samuel Cartier et Willie Trudel ainsi que MM. W. Camirand, avocat, C.R., L.-H. Comeau, avocat, Honoré Grenier, avocat, J.-O. Courchesne, notaire, H.-R. Dufresne, notaire, J.-C.-H. Laflamme, notaire, S. Hamel, C.R., M. Beaubien, Léger Crochetière, Johnny O'Shaughnessey, Edgar O'Shaughnessey, J.-B. Rousseau, G. Beauchemin, Ovide Proulx, Henri Houde, Emery Houde, Dr W. Smith, Dr H.-P. Smith, Dr D. Ritchot, Dr Ed. Lahaye, Dr Bruno Lahaye, Lorenzo, Saint-Pierre, Rodrigue Camirand, Jos. Boisclair, Jacques Courteau, A.-O. Simonneau, L.-L. Roy, Edouard Beauchemin, Herménégilde Rousseau, Henri Rousseau, Bruno Tibrien, J.-E. René, Moise Lambert, Jos. Lampron, Albert Bergeron, L.-N.-D. Houde, Nap. Saint-Jean, J.-E. Belcourt, inspecteur d'écoles, Louis Hamel, Donat Hamel, L.-H. Hamel, H. Massicotte, Nap. Trudel, Arthur Therrien, Nap. Therrien, Alcide Boucher, Pierre Roy, Omer Saint-Cyr, Arthur Brassard, Adélard Roy, J.-B. Desfossés, J.-A. Sévigny, Elie Lemire, Fortunat Proulx, Henri Lacroix, Henri Belcourt, etc.

A une heure le corps a été transporté à La Baie du Febvre où un service fut chanté mercredi, à 9 hrs 30 et où l'inhumation a été faite.

Les marguilliers, le maire et les conseillers de La Baie du Febvre, ainsi qu'un grand nombre de citoyens sont venus au devant du corps de leur ancien curé.

M. l'abbé Adélard Bellemare, curé de Batiscan et frère du défunt est arrivé à Nicolet le jour du décès. Sa paroisse s'est fait représentée aux funérailles par M. Hector Marchand, délégué par le conseil municipal, et M. Chs. Gouin, délégué par les marguilliers de la paroisse de Batiscan.

Au nombre des parents présents, on remarquait M. et Mme Dumonthier de Saint-Barthélemy, M. Ad. Morin et son fils Joseph, de Saint-Justin, M. Lafrenière, de Saint-Justin, Mme G. Bellemare, Dr Maxime Bellemare et plusieurs autres parents d'Yamachiche. M. Agapit Bellemare était représenté par son fils, aussi d'Yamachiche.

Washington, 7.—Le commandant des forces navales américaines, dans les eaux du Honduras, a reçu l'ordre d'observer la neutralité la plus stricte.



Pourquoi?

les manufacturiers de biscuits Marven possèdent-ils leur ferme en propre?

Parce que

les vaches et les poules qui sont à soi ne peuvent nous tromper et qu'il n'y a que la crème, le beurre et les oeufs les plus frais qui puissent donner aux Marven les résultats qu'ils obtiennent avec leur marque White Lily (Lis Blanc).

Demandez-les à votre épicier.

MARVEN'S

Tél. Main 7208

9 Place Youville

ASPIRATIONS DE L'OUEST

Régina, Sask., 7.—A la suite d'un appel du premier ministre Dunning demandant un front uni sur la question du tarif bas, en un temps où il espère que la session actuelle du parlement fédéral reconnaîtra les justes aspirations de l'électorat grandissant de l'ouest, la résolution relative au tarif bas a été adoptée, hier, par l'assemblée législative de la Saskatchewan.

M. LUDGER GRAVEL EST CONVALESCENT

M. Ludger Gravel, membre de la commission scolaire et négociant bien connu de cette ville, que la maladie retient chez lui depuis quelques jours, est maintenant en bonne voie de guérison.

LES ANCIENS INSTITUTEURS

Montréal, 6 mars 1924.

A. M. l'éditeur de la "Presse",

Les anciens instituteurs actuellement pensionnaires du Fonds de Pension de Retraite dont la pension n'est encore que de $300.00 sont priés, par le soussigné, de vouloir bien lui envoyer leurs noms, mentionnant le nombre d'années consacrées à l'enseignement, et cela, en vue de prier la commission administrative du Fonds de Retraite de bien vouloir faire à leur égard ce qu'elle a bien voulu faire pour pour les anciennes institutrices pensionnaires, c'est-à-dire améliorer leur situation, laquelle cadre mal avec les salaires accordés aujourd'hui aux fonctionnaires de l'enseignement primaire.

Vous remerciant d'avance,

Je me souscris votre très obligé,

J.-T. DORAIS,

ancien instituteur et pensionnaire,

No 398, 7ème avenue, Rosemont,

Montréal.

AVIS DES POSTES

En vertu d'un nouveau règlement, les Etats-Unis exigeront qu'une déclaration de douane accompagne tout colis de marchandise expédié comme colis postal aux Etats-Unis, après le 1er avril prochain et qu'en outre, une facture ou une déclaration de valeur commerciale soit incluse dans les livres expédiés au tarif des imprimés, de même que dans les colis de marchandise scellés, expédiés au tarif des lettres.

Le public est prié de prendre note de cet avis, et de voir à s'y conformer dans les expéditions de colis ou de livres, aux Etats-Unis, à commencer du 1er avril prochain.

ECHOS DE JOLIETTE

(Du correspondant de la PRESSE)

Joliette, 7. — Les travaux de construction de l'usine de la Joliette Steel Products Ltd., avancent rapidement. Le nouvel édifice est beaucoup plus grand que le précédent et est à l'épreuve complète du feu. On emploiera dans cette industrie beaucoup plus d'ouvriers qu'auparavant. Wm. Cox demeurera surintendant de l'usine.

—On dit que les autorités du Canadien National ont décidé d'agrandir considérablement les usines du C.N.R. à Joliette. Des centaines d'ouvriers y gagnent actuellement leur subsistance.

—La hausse récente de la température a eu pour effet de donner de l'ouvrage à un très grand nombre de journaliers, car nos autorités municipales ont, depuis quelques jours, commencé à faire transporter la neige, et faire creuser dans les rues principales des canaux, près des trottoirs, pour l'écoulement des eaux.

—Le terme de la cour supérieure du mois de mars est commencé depuis le trois. C'est l'honorable juge Arthur Trahan, de Nicolet, qui le préside.

—MM. Pierre Ledieu et Jean Charbonneau, avocats, de Montréal, étaient de passage à Joliette, mardi, pour les causes dans lesquelles ils sont conseils et qui s'instruisent actuellement ici en Cour supérieure.

—M. Lionel Forest, qui est à l'hôpital Saint-Eusèbe depuis quelques semaines, se rétablit promptement.

—Le comité exécutif du dispensaire pour les enfants et pour la prévention de la tuberculose tient régulièrement des séances très importantes et tout porte à croire que sous peu, ce beau projet sera un fait accompli.

—Un cas qui intéresse tout particulièrement Joliette vient d'être réglé par la corporation du village de Saint-Paul. Les limites de Joliette, au sud-ouest, finissent avec la traversée de la ligne du Canadien National, sur la rue Manseau. L'autre partie de cette rue, au sud de la voie ferrée, se trouve dans les limites de la municipalité du village de S.-Paul. Jusqu'ici, le trafic avait toujours passé par là, bien que cette continuation de la rue Manseau n'était qu'un chemin de tolérance. Il existait cependant depuis un temps immémorial. Le village de S.-Paul vient de décider de verbaliser cette route. L'importance de cette décision est grande. Car, pour la route Joliette-l'Assomption, il fallait ou passer par ce chemin de tolérance ou ouvrir la partie sud de la rue Notre-Dame. La rue Manseau est plus centrale et plus large. Conséquemment, à la suite de cette dernière décision, le gravelage partira de la voie ferrée du C.N.R. sur la rue Manseau, se continuera jusqu'à l'intersection du Rang St-Pierre, pour rejoindre presque immédiatement le chemin de ligne dit "Banal" et de là se rendra aux limites de la paroisse de Crabtree Mills, puis à St-Jacques. Toutes les municipalités sont anxieuses de commencer les travaux de gravelage dès la fonte des neiges.

—L'auditeur des livres de la ville, M. J.-A. Gagnon, de Montréal, soumettra son rapport sous peu. Cette audition établira exactement la position des finances de la ville, et le rapport est attendu anxieusement.

—On dit que la Banque Provinciale achètera sous peu l'immeuble actuellement occupé par la Banque Nationale, pour y ouvrir une succursale. Il y a à Joliette quatre succursales de banques, savoir: La Banque d'Hochelaga, la Banque Nationale, la Banque Royale et la Banque du Commerce.

Si l'eau froide ne leur fait pas de tort, ainsi en sera-t-il de

"TOTO"

Le savon pour la soie et la laine

3 paquets. 25c. chez votre épicier.

MAISONS D'EDUCATION

L'Anglais Enseigné par la Poste

25c LA LEÇON

Toute dernière méthode. Résultats surprenants en quelques semaines. Je garantis par écrit faire lire, écrire et parler mon élève en anglais dans l'espace de 40 leçons. Etabli il y a 12 ans. Ecrire pour détails,

MLLE BLANCHE FISHER,

1284 Ave. Lexington, New-York. Dép. 60. 332-nA

Lisez

L'ETIQUETTE

Des FEVES qui ne sont pas cuites au four ne portent pas l'étiquette "baked beans." Les Fèves Heinz Cuites au Four portent l'étiquette "HEINZ BAKED BEANS." *Elles sont cuites au four.* C'est pourquoi elles ont une saveur si merveilleusement agréable. C'est le secret de leur enveloppe intacte, de leur centre farineux, de leur facilité de digestion et de leurs qualités nutritives reconstituantes.

Il y a quatre sortes de FEVES HEINZ CUITES AU FOUR

Les *Fèves Cuites au Four* avec Lard et Sauce aux Tomates; les *Fèves Cuites au Four* sans Sauce aux Tomates, avec Lard (genre Boston); les *Fèves Cuites au Four* avec Sauce aux Tomates sans viande (végétariennes); les *Fèves "Kidney" Cuites au Four.*

FEVES HEINZ CUITES AU FOUR

Une des 57 *variétés*

Les fèves Heintz cuites au four sont préparées dans notre fabrique canadienne.



PEPTONINE

La Nourriture Idéale Pour Les Bébés

EN VENTE PARTOUT



Quaker Oats

En cartons scellés seulement

Prenez l'habitude du Quaker Oats. Cela signifie un déjeuner délicieux, pris de bon gré, et non un repas lourd. Vous vous porterez bien si vous avez du Quaker Oats tous les matins. Faites-en l'essai demain.

Nous donnons des bains-marie Quaker en aluminium contre les coupons de Quaker Oats. Un coupon dans chaque carton.

179

NE COÛTE QU'UN CENT PAR REPAS

D'Autres Meubles Nouveaux chez Woodhouse

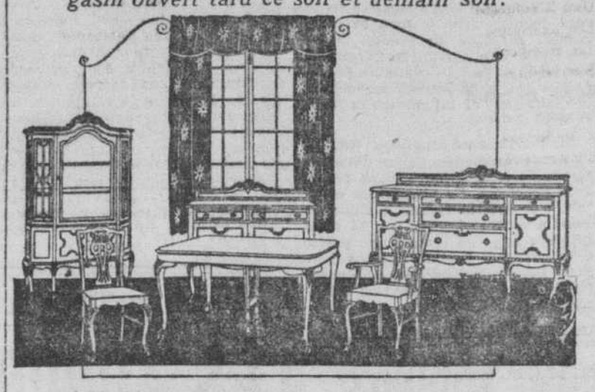
Notre magasin regorge de splendides valeurs — de nouveaux mobiliers arrivent tous les jours — à pleins wagons. Jamais dans l'histoire du commerce des meubles plus beau choix n'a été offert à Montréal! Et jamais non plus on n'a vu de valeurs aussi extraordinaires.

Notre Club des Amis du Foyer offre de Grands Avantages

12 à 18 mois pour payer

Aux prix du Comptant—sans frais supplémentaires

Venez de bonne heure, voyez tous les mobiliers à nos divers rayons, et vous trouverez exactement les mobiliers, tapis et autres effets de ménage qu'il vous faut. Nos vendeurs sont des experts et ils se feront un plaisir de tout vous montrer et de vous aider à faire un choix judicieux. Magasin ouvert tard ce soir et demain soir.



Mobiliers de Salle à Manger

Parmi le magnifique assortiment de mobiliers de salle à manger, voyez le mobilier de 10 morceaux, style Sheraton, en acajou massif, à $588, avec son buffet de 72" à 8 pieds—le mobilier Tudor de 10 morceaux en chêne massif incrusté, à $593—le superbe mobilier Renaissance Italienne de 10 morceaux à $1900—et autres récemment arrivées.

$24.90 placent dans votre maison un beau mobilier Reine Anne de 9 morceaux en noyer—buffet de 60", miroir, tiroir doublé en flanelle, 4 tiroirs, 2 placards. Chaises avec sièges amovibles recouverts de cuir espagnol bleu foncé. Poignées en métal argenté. Motifs perlés. Table carrée à rallonge. Cabinet à porcelaine à double porte. Grande valeur à **$249**

$24.60 placent dans votre maison un mobilier Georgien de 9 morceaux. Buffet de 66", avec tiroir à 4 compartiments et 2 autres tiroirs, 2 placards. Fini noyer antique. Motifs incrustés. Poignées en bois. Table nouveau genre. Chaises avec sièges mobiles recouverts de cuir poli à la main. Proportions généreuses. Prix inapprochable de Woodhouse **$246**

$18.75 placent dans votre maison un mobilier Reine Anne de 9 morceaux. Riche fini noyer foncé. Table rectangulaire à rallonge, 5 pattes, coins ronds. Buffet avec grand tiroir, 2 placards, miroir biseauté anglais et 3 petits tiroirs. Chaises avec sièges amovibles recouverts de cuir espagnol bleu. Une merveilleuse valeur à **$187.50**

Mobiliers Chesterfield de trois Morceaux

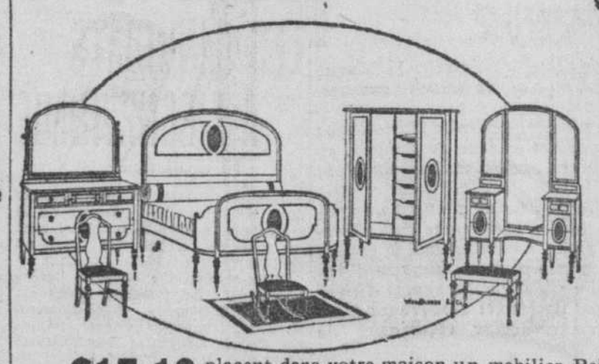
Les offres de Woodhouse en fait de Chesterfields font le sujet de conversation en ville. Nous avons le plus bel assortiment de mobiliers Chesterfield qui soit, et nos prix sont étonnamment bas. Tous les coussins sont à ressort Marshall et bourrés épais. Voyez le mobilier en mohair Kidney d'une jolie nuance de brun avec coussins ouvragés et deux consins de côté supplémentaires (frangés). Bras roulés. $648.

Il y a un superbe mobilier anglais à dossiers bas, en mohair brun, avec fauteuil bergère — $500.

$37.57 placent dans votre maison un gros et luxueux mobilier en velours de soie français bleu et fauve. Glands, bras roulés. Le plus chic modèle. Prix de Woodhouse **$375.75**

$25.00 placent dans votre maison un gros mobilier en tapisserie, bras roulés, bleu sur fond noir, avec touches de rose et vert dans le dessin de feuillage. Notre prix extraordinaire— **$250.00**





Mobiliers de Chambre à Coucher

$31.60 placent dans votre maison un mobilier de 6 morceaux fini ivoire deux tons. Lit à pied arqué, Semi-Vanity à deux tiroirs, chifforobe à 2 tiroirs et 2 compartiments. Très beau et seulement **$316**

$15.10 placent dans votre maison un mobilier Reine Anne de 5 morceaux — Semi-Vanity, lit à pied arqué, chifforobe. Richement fini en noyer. Belles proportions et modèle qui plait à tout le monde—cependant, rien que **$151**

Carrosses de Bébés

Procurez-vous le carrosse du bébé immédiatement et faites-le profiter du beau soleil et de l'air vivifiant du printemps. Nous avons un superbe assortiment de carrosses et "strollers" en osier, munis de tous les perfectionnements qui en font des véhicules parfaits "Stroler" en osier — blanc ou gris français **$17.50**

STROLLER EN OSIER — avec capote en osier— **$29.00**

STROLLER EN OSIER blanc ou gris français, avec capote en osier à bord roulé **$35.00**

CARROSSE ANGLAIS en osier bleu, avec capote en osier et coupe-vend— *VENEZ LES VOIR.* **$40.50**

Moyennant un acompte nous emmagasinerons et assurerons gratuitement tout ce que vous achèterez maintenant.

Woodhouse & Co.

Heures: 8.30 a.m. à 7 p. m.—Ouvert tard le vendredi et le samedi.

Attention Spéciale aux Commandes postales.

—les grands magasins de meubles anglais.

Vingt magasins en Grande-Bretagne.

Tél.: Plateau 6113-4-5

79-83 rue Ste-Catherine Ouest Montréal

Emballage et Transport Gratis.

Bureau principal: 29 CURTAIN ROAD LONDRES, E. C. 2 — ANGLETERRE

Emplettes Gardées et Assurées gratis jusqu'au besoin.

Londres Newcastle Edimbourg Glasgow Liverpool

Le Coin des Enfants

La Fauvette



Dès que l'aurore
Paraît et dore
Les bois, les champs,
Elle s'éveille
Charmant l'oreille
Par ses doux chants.
Vive et gentille,
Elle sautille
Sur ces buissons,
Montrant sans cesse
Son allégresse
Par ses chansons.
Dans la campagne
Elle accompagne
Les travailleurs;
Son babillage
Semble un présage
De jours meilleurs.
Chère fauvette,
Longtemps répète
Tes gais concerts.
Ton chant console
Quand il s'envole
Au sein des airs.

AUGUSTE ECK.

LA LEÇON D'HISTOIRE

La justice à la fin du 17e siècle.

Dans un mémoire écrit en 1689 sur l'administration de la justice au Canada, on lit qu'il n'y a que les ordonnances enregistrées au Conseil Supérieur qui soient suivies. (Archives du Canada. Cor. gén. vol. 10, pp. 593,594).

Le 10 mai 1691, M. de Champigny écrit au ministre:

"La justice se rend avec toute l'équité possible, tant pour le civil que pour le criminel, sans longueur, n'y procédures que le moins qu'on peut et bien souvent le Conseil tient l'après midy ou des jours extraordinaires pour sortir les parties." (Id, vol II, p. 465).—D. Girouard.

SOLUTIONS

Homonymes: Bouchon.
Poésie énigmatique: Moyen.
Logogriphe: Ambre, Sambre.

ON SE SERVAIT DE CES CAVES COMME LOGIS

Un cas déplorable que signale l'échevin Léon Trépanier, rue Saint-André.

LA LOI PROVINCIALE

L'échevin Léon Trépanier, apprenant que deux familles habitaient des caves, rue Saint-André, dans le quartier Lafontaine, a aussitôt averti le service de Santé, qui, après enquête a envoyé un avis au propriétaire de la maison d'avoir à se conformer à la loi provinciale qui vient d'être mise en vigueur. Cette loi prohibe l'utilisation de caves comme logements. L'échevin Trépanier, en faisant une enquête sur les lieux, a pu constater que les deux caves converties en logements étaient loin d'être habitables: point de lumière, ni de ventilation, un système défectueux de plomberie. En plus, les deux endroits étaient infestés de rats et le printemps, les deux caves sont exposées aux inondations. Les petites fenêtres qui donnent sur la rue sont bloquées par la neige. Dans l'une des caves demeure une famille composée du père, de la mère et de quatre enfants; dans l'autre habite une famille composée du père, de la mère et de trois enfants, et en plus, une femme âgée. L'échevin Trépanier rapporte que durant la mauvaise saison, les enfants sont portés à tousser. On lui a rapporté qu'un des enfants a été mordu par un rat. Devant ces faits, le représentant du quartier Lafontaine a tout de suite communiqué avec M. J.-E. Carmel, surintendant du service municipal des bâtiments, et avec M. Aimé Cousineau, ingénieur sanitaire de la ville, afin de faire cesser ce déplorable état de choses. L'échevin Trépanier, au cours de la visite qu'il fit des lieux, avait appris également que les deux familles avaient à payer chacune un loyer de $15 par mois. En plus, il fut informé que, l'an dernier, à une certaine période de l'année, l'une des caves fut inondée au point que l'on put voir flotter des meubles. Durant cette nuit-là, la famille avait quand même habité le logis.

Les deux officiers de la ville informèrent l'échevin Trépanier qu'une nouvelle loi provinciale interdisait l'habitation des caves. La loi se lit comme suit: "Les caves ne pourront pas servir à l'habitation de jour ou de nuit. Elles seront toujours ventillées par des soupiraux, ou autrement, à la satisfaction de l'autorité sanitaire municipale. Tout sous-sol dont la moitié, ou plus de la moitié de la hauteur sous plafond, et en contrebas du sol qui entoure la bâtisse, sera considéré comme une cave".

L'ingénieur sanitaire, après enquête, a averti le propriétaire d'avoir à se conformer à la loi. L'échevin Trépanier est d'avis que cette nouvelle loi devrait être appliquée dans toute sa rigueur, faisant remarquer que ce sera faire disparaître des foyers de tuberculose, en mettant fin aux abus comme celui qu'il vient de signaler.

UNE JOUTE ORATOIRE SUR LA SOCIETE DES NATIONS

Les représentants de l'université Queen's ont remporté la victoire dans une joute oratoire qu'ils ont soutenue, hier soir, au collège Loyola, contre les représentants de cette institution. MM. C.-R. Smith et R.-O. McFarlane, de l'université Queen's, défendaient la Société des nations, tandis que MM. D.-A. McDonald et J.-A. Maloney étaient à l'attaque. La décision des juges, MM. H.-H. Black et G.-F. Wright et le rév. James Smyth a été bien accueillie de l'assistance et les perdants ont été les premiers à féliciter les vainqueurs.

CANDIDATS A L'ECHEVINAGE

Dans le quartier Notre-Dame de Grâce, on parle d'une nouvelle candidature à l'échevinage; celle de M. Gustave Francq. Une délégation s'est présentée chez M. Francq pour lui demander de faire la lutte, dans cette division.

Dans le quartier Crémazie, M. Jos. Miller a accepté de se porter candidat, après qu'un groupe de citoyens lui eut offert la candidature, à une assemblée tenue, hier soir.

L'ECOLE EN ALASKA

Fairbanks, Alaska, 7.—Le collège d'agriculture et l'école des mines de l'Alaska comptent 69 étudiants.

LA SOCIETE GENERALE DES ELEVEURS DE LA PROVINCE DE QUEBEC

(Spécial à la PRESSE)

Québec, 7. — L'assemblée annuelle des membres de la Société générale des éleveurs de la province de Québec aura lieu, à l'hôtel de ville de Québec, le jeudi, 20 mars prochain, à 2 heures de l'après-midi. Les membres sont priés de donner leur nom, en arrivant, au secrétaire, qui leur remettra un insigne. Tous ceux qui assisteront à cette assemblée sont cordialement invités au banquet qui sera donné jeudi soir à 7 heures, aux frais de la Société; leur insigne servira de billet d'admission. A ce banquet, des discours seront prononcés par les invités et les officiers.

Les assemblées annuelles des sociétés des Eleveurs de chevaux, de bétail canadien, de moutons et de porcs auront lieu à l'Hôtel de ville de Québec, aux dates suivantes:

Mercredi, le 19 mars. — A 9 heures a.m., assemblée des éleveurs de chevaux canadiens. A 1.30 heure a.m., assemblée des éleveurs de bétail canadien.

Jeudi, le 20 mars. — A 9 heures a.m., assemblée des éleveurs de porcs, à 11 heures a.m., assemblée des éleveurs de moutons, à 2 heures p.m., assemblée de la Société Générale des éleveurs; à 7 heures p.m., banquet, discours.

AVIS DE MOTIONS

M. Gustave Langelier, régisseur de la Station expérimentale de Cap Rouge, donne avis qu'il fera la proposition suivante: "Qu'à partir du 1er janvier 1925, aucun animal ne pourra être enregistré avant l'âge d'un an, après avoir subi avec succès deux inspections par un homme compétent nommé à cette fin par le comité exécutif de l'Association des Eleveurs de bétail canadien, et qu'un numéro tatoué à l'oreille de chaque animal par le susdit inspecteur devra également apparaître sur le certificat d'enregistrement."

M. Ludger Blouin donne aussi avis qu'il proposera la résolution suivante: "Que l'échelle de pointage actuelle soit revisée, et qu'un type modèle de taureau et de vache de la race canadienne soit adopté."

LE "COIN DE LA MORT"

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 7. — Dans la paroisse de Deschambault, comté de Portneuf, sur la route Montréal-Québec, il existe un endroit fort dangereux, au fond d'un ravin, où se sont produits plusieurs accidents d'automobiles qui ont causé la mort de plusieurs personnes. Il y a là une courbe dangereuse, avec un pont très étroit sur un petit ruisseau, et on appelle cela le "Coin de la Mort". L'hon. M. Perron a décidé de faire disparaître ce coin de la mort. La courbe sera modifiée pour être rendue moins dangereuse et le pont sera élargi. Les travaux commenceront aussitôt après la fonte des neiges.

AFIN DE MAINTENIR LES APPOINTEMENTS DES INSTITUTEURS

A une réunion du bureau des directeurs du district Est de la commission des écoles catholiques, tenue hier, à l'école Baril, on a adopté à l'unanimité une résolution, proposé par le Dr B. Bonnier et appuyée par M. Edgar Richard, à l'effet de maintenir la présente échelle des salaires payés aux instituteurs des écoles catholiques de Montréal, de rendre possible la gratuité des livres et de pourvoir efficacement aux demandes d'écoles de la part de la population de Montréal, tout en se contentant de la somme limité de $2,000,000 pour la construction de nouvelles écoles et sans augmenter la taxe scolaire. Une copie de cette résolution sera remise à chaque membre de la Commission des écoles catholiques et au secrétaire provincial.

Cette résolution demande que les inscriptions d'élèves dans chaque classe soient de 40, ce qui garantirait une fréquentation moyenne de 35; on calcule que la commission épargnerait ainsi $489,000 par année, parce que le nombre des classes se trouverait réduit de 288, et qu'elle éviterait une dépense de $2,000,000 dans la construction de nouvelles écoles.

LA SUISSE PROSPERE

Berne, 7.—Pour la première fois depuis la guerre, en 1923 les chemins de fer nationaux de Suisse ont donné des recettes plus grandes que les dépenses, soit un excédent de 2,300,000 francs.

2 DANS 1
Cirage à Chaussure
La Boîte Economique

50c
Résistance à l'Usure
Même si vous vous servez de votre brosse trois fois par jour, la Brosse à Dents Minty durera plus longtemps que deux brosses ordinaires. Les soies en sont toujours souples. C'est là la "résistance à l'usure."
La "Masterpiece" de Minty est plus petite que la "Penetrator." Présentées en étuis-carton hygiéniques.
Exigez la "Minty"
Brosses à dents
FABRICATION FRANÇAISE
Minty

Nouveau rayon des articles de voyage Balcon
The John Murphy Company Limited
Rayon des commandes téléphoniques. Uptown 6010



Le Costume de Printemps
Le tailleur "Boyish"—le costume ample—le costume tailleur long.
32.50
Vive le costume cette saison—dit la mode. En voici trois jolis modèles. Leur confection est parfaite. Les tissus sont: tricotines fines, croisés Poiret, worsteds à rayures crayon. Couleurs: *sable, blaireau, marine* et *noir*. Tailles pour jeunes filles, 16 à 20. Tailles pour dames, 36 à 42.

Jupes de Flanelle
A jolis carreaux et plissées
6.50
Carreaux ombrés exceptionnellement jolis, combinant à ravir les nuances les plus en vogue et les plus belles combinaisons de couleurs. Nouveaux effets plissés. Toutes les tailles.
Murphy—Troisième étage.

Samedi—Importante Vente de
Robes de Soie
Robes faites pour vendre à 35.00, 39.50, 45.00 et 50.00 . . . . 29.75



UN achat spécial qui nous permet d'offrir des valeurs vraiment épatantes. Une profusion de splendides robes — robes qui attireront l'attention aux thés les plus chics ou aux parties de Mah-Jongg. Elles possèdent toutes les élégances distinctives du printemps — la broderie chenille, les rangs plats et les panneaux plissés, les fleurs faites à la main, les trou-trou orientaux, les manches serrés — Et les tissus sont de toute beauté: crêpe georgette, satin Canton, Crêpe Canton, Crêpe satin — dans de jolies couleurs telles que: *beige, bleu poudre, cacao, gris, brun, marine* et *noir*. Tailles: 16, 18 et 20. — 36 à 42.
Murphy—Troisième étage.

SPECIAL!
Nouvelles Guimpes en Tulle — chacune
1.48
Quatre jolis modèles pour le costume de printemps
Les costumes tailleur se soumettent gracieusement à l'influence des jabots en dentelle, des collets en tulle. Voici quatre modèles nouveaux faits du plus beau tulle—attachés à une guimpe en tulle sans manches — remplissant la double fonction de blouse et d'article de cou avec un costume. Gracieuses cascades de tulle, jabots plissés et petits volants de côté plissés. Garnies de belles dentelles filet, valenciennes et guipure.
Commandes par téléphone acceptées. Uptown 6010.
Murphy—Rez-de-chaussée.

Crêpe Canton de Soie de 40 pouces. La verge 3.95
C'est notre plus beau crêpe Canton français tout soie importé. Toutes les nouvelles nuances pour robes de printemps.

Paon	*Orange brûlée*
Canari	*Noir*
Nil	*Bleu ciel*
Castor	*Henné*
Phoque	*Marine*
Chêne	*Louis Philippe*
Sable	*Fauve*
Rosée de miel	*Bois de santal*
American Beauty	*Zinc*
Turquoise	*Argent*
Tangerine	*Champagne*
Flamand	*Cacao*

Nouvel Alpaga de Soie Noir. La verge 2.95
Reconnu par la mode comme un des tissus favoris pour robes, etc. Noir jais parfait et beau fini lustré.
Murphy—Deuxième étage.

Camisoles en Soie Jersey de 2.98 pour 2.25
Belles camisoles en soie Jersey tricotée dans le populaire modèle opéra avec bandes d'épaules en ruban de fantaisie, rose pâle et blanches, tailles 36 à 42.
Commandes téléphoniques exécutées.
Murphy—Cinquième étage.



Nouveaux Manteaux
Pour Fillettes de 6 à 14 ans
La beauté de ces nouveaux manteaux ravira les petites filles; ce sont des reproductions en miniature des dernières tendances de la mode. Ils possèdent tous la finesse du tissu et la perfection du fini qu'exigent les mères. Manteaux en drap Polo, homespun, camelure, dans le modèle droit sans ceinture et godé dans le dos, garni de piqûres, boutons et appliqués tailleur. Couleurs unies et carreaux superposés . . . . . 11.95 à 14.95
Murphy—Cinquième étage.

500 Paires de Gants pour Dames et Messieurs — La paire. 95
Un autre groupe de gants de belle qualité ayant été soigneusement réparés. Il y en a en suède, cape, mocha, chevreau français et chamois. Achetez-en plusieurs paires à ce très bas prix. Bonne variété de couleurs et de pointures au choix.

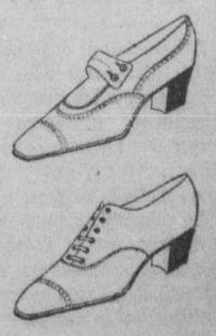
Bas en Fil de Soie "Murpheco Special"
Faits spécialement pour nous sur commande. Soie très épaisse, 14 brins, haut mercerisé fin; semelles, talons et bouts doubles. *Noir, blanc, chair, fauve, beige, loutre, châtain, brun foncé, pigeon, rosée, colombe.* Toutes les pointures de 8½ à 10. La paire 2.00

Bas Golf pour Garçonnets
Bas golf anglais tout laine, réellement de toilette. Revers de fantaisie, talons et bouts bien renforcés. *Gris, vert, brun, fauve.* Toutes les pointures de 8 à 10. La paire 2.25

Gants de Soie pour Dames
Kayser "Deux Etoiles", soie épaisse, deux boutons-pression. Toutes les nouvelles nuances pour le printemps: *fauve, castor, argent, gris, brun, blanc* et *noir*. La paire 1.50
Pointures: 5½ à 7½
Murphy—Rez-de-chaussée.

720 paires de Ciseaux valant de 1.00 à 2.00 pour .49
Ciseaux en acier de bonne qualité, tous parfaits et garantis. Pour broderie genre bec de cygne, 3½ pouces; broderie unie, 3½ et 4½ pouces; broderie poignée de fantaisie, 3½ et 4½ pouces. Ciseaux de poche, 4 et 5 pouces. Ciseaux de ménage, 4½ à 7 pouces. Ciseaux de modiste, 6, 6½ et 7 pouces. Ciseaux à bandages chirurgicaux (lames détachables), 4½, 5 et 5½ pouces. Ciseaux à boutonnières, etc.
Murphy—Rez-de-chaussée.

Le "Countess Special"--- 5.00
Une autre consignation vient d'arriver!
La popularité de ce soulier a été extraordinaire. Samedi dernier bon nombre de clientes qui sont venues tard ont été désappointées. Nous en avons reçu une autre consignation qui vous assure un choix complet de toutes les pointures de 2½ à 8. Largeurs A, B, C et D dans chaque catégorie. Huit modèles différents, à la dernière mode et faits des matériaux en vogue. Trépointe Goodyear, doublure en chevreau. Fabrication solide et honnête d'une des meilleures maisons canadiennes. **Toutes les pointures et largeurs dans toutes les séries.**
Murphy—Rez-de-chaussée.



FAITE AU CANADA
Les Galettes de Levain Royal parviennent au consommateur enveloppées de papier huilé imperméable à l'air, chaque gallette étant enveloppée à la machine—*et non à la main* de sorte que, même après que le paquet a été ouvert, les galettes sont protégées de la poussière et autre contamination nuisible.
ROYAL YEAST CAKES
RICHES EN VITAMINES

Nemo
Notes Editoriales sur les Corsets Nemo
VOUS VA COMME UN GANT
Quand un corset vous fait bien, vous n'avez pas conscience de le porter.
Il ne serre ni ne s'affaisse et ne fait sentir sa présence que par une sensation de confort, par le soutien qu'il procure et le secours qu'il apporte à l'hygiène du corps.
Les bandes de tissu semi-élastique Lastikops insérées dans le modèle Nemo No 1514 illustré ci-contre assurent un support et une aisance de mouvements parfaits. Tailles moyennes jusqu'aux corpulentes. Buste bas. Des baleines diagonales empêchent l'affaissement. Fait en coutil. Tailles 24 à 36.—7.50.
CIRCLET
MORE THAN A BRASSIERE
PRICED $1.00 to $2.00
Good Stores Everywhere
KOPS BROS. LTD. TORONTO ONT. CAN.

ALLEZ-VOUS A OTTAWA?

Si vous voulez avoir le choix dans l'heure des départs et des arrivées, dans les deux directions, de trains confortables, et commencer et terminer votre voyage à des gares bien situées et commodes faites le voyage par la ligne courte de la Compagnie du Pacafique Canadien. Les trains quittent la gare Windsor à 8.15 a.m. sauf le dimanche, à 9.20 a.m. tous les jours, 4.00 p.m. sauf le dimanche, 6.35 p.m. le dimanche seulement, 8.15 et 10.15 p.m. tous les jours. Les billets sont également bons pour la ligne du Nord passant à Lachute, deux trains tous les jours dans les deux directions entre la gare Place Viger et la gare Union à Ottawa. Même excellent service dans l'autre direction. (r)

LA PRESSE

EDITION QUOTIDIENNE est imprimée et publiée au No 61 rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de "LA PRESSE" Limitée.
ARTHUR BERTHIAUME, Président et Gérant Général.

Toute correspondance doit être adressée comme suit : LA PRESSE MONTREAL, P. Q.

LA PRESSE, telle qu'établie par l'honorable TREFFLE BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques ; indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, 7 MARS 1924

BRAVO, M. MARLER !

Le député de Saint-Laurent-Saint-Georges, M. Herbert Marler, a présenté hier, aux Communes, des vues et des opinions qui, en dehors de leur valeur intrinsèque, ont ce mérite indiscutable de représenter les sentiments et convictions de l'immense majorité de la population de Montréal.

En apportant dans le débat l'expression de ces vues, Monsieur Herbert Marler a rempli un rôle nécessaire et qui, nous voulons l'espérer, ne saurait manquer d'avoir son influence dans l'orientation de la politique que le cabinet entend suivre.

De qui donc se doit-on d'écouter et de mettre à profit les conseils, sinon de ses amis, de ceux surtout qui, comme M. Marler, savent avec la plus entière sincérité et en toute sympathie défendre leurs convictions par une argumentation solide, appuyée sur le bon sens et l'expérience, et inspirée par l'unique souci de servir l'intérêt national, en défendant les intérêts de ses constituants ?

Le député de Saint-Laurent-Saint-Georges a de façon péremptoire démontré le danger trop évident que risquerait de créer pour le Canada une revision du tarif, entreprise au mépris de certains facteurs essentiels constituant pour l'industrie canadienne les garanties indispensables de sa prospérité.

Qu'on le déplore ou non, c'est un fait indéniable et contre lequel il serait vain de vouloir s'insurger : une bonne moitié de notre population dépend de la production industrielle, qui lui fournit ses moyens d'existence.

Par la force des choses, une large proportion du surplus de population que nous fournit notre vigoureuse natalité ne peut trouver où s'employer que dans les champs de l'activité urbaine, et ceci implique un développement constant de notre production industrielle, faute de quoi nous voyons aujourd'hui se produire ce regrettable exode des nôtres allant chercher de l'autre côté de la frontière les occasions qui leur font défaut ici de s'employer fructueusement.

Mais, pour que puisse être assuré ce développement de la production domestique, il faut de première nécessité offrir à nos industries cette protection qui est la garantie première de sa sécurité.

Toute perturbation hasardeuse qui met en péril cette sécurité et livre à la concurrence étrangère le marché domestique est une aventure fâcheuse dont il faut se garder avec soin, car s'il faut des années d'efforts pour mettre sur pied une industrie profitable et lui assurer un marché rémunérateur, il suffit d'une décision malvenue et imprudente pour en compromettre, parfois à tout jamais, l'existence.

C'est donc un avis sage, un vrai conseil d'ami, tout autant qu'un cri de patriote bien inspiré, que M. Herbert Marler a fait entendre hier, avec tant d'àpropos et avec une telle autorité.

Le gouvernement ne saurait s'y tromper: le député de Saint-Laurent-Saint-Georges s'est fait l'écho de la population de Montréal, qui lui est reconnaissante d'avoir si effectivement présenté sa cause. Il est difficile de croire qu'il n'en tienne pas compte dans les décisions à intervenir.

Sur bien d'autres points, ce discours pondéré, qui a, de l'aveu des correspondants de toutes nuances, capté et retenu l'attention de la Chambre, a traduit les sentiments de notre peuple.

Les critiques qu'il a adressées à notre système d'impôts sur le revenu, qui semble vouloir décourager l'esprit d'économie pourtant si nécessaire des classes laborieuses, et, d'autre part, paralyse l'initiative non moins urgente des capitalistes, sont justes, et le cabinet se doit d'en prendre note, de faire en sorte de remédier à de telles erreurs.

Quoi qu'il en soit, M. Herbert Marler a fait en cette occasion, et de façon excellente, tout son devoir de représentant de Montréal et de libéral patriote. Il a mis ses chefs en garde contre les conséquences d'erreurs possibles.

Au gouvernement, dûment averti maintenant, de savoir en profiter.

LES TAUX D'ASSURANCE

L'Association des assureurs aurait décidé, paraît-il, d'augmenter les taux d'assurance contre le feu dans les campagnes qui ne sont pas suffisamment protégées contre les dangers d'incendies. La majoration serait même de 25 centins par $100, soit 13.5 pour cent sur l'ancienne échelle de primes.

La raison de semblable démarche, à ce que l'on déclare, est la fréquence et le caractère sérieux des incendies qui ont éclaté dans nombre de villages, l'an dernier, et qui ont fait subir de lourdes pertes aux assureurs. De même que les taux ont été augmentés dans le cas des églises, à la suite des dernières catastrophes, ainsi juge-t-on à propos de hausser les taux pour ce qui a trait aux maisons d'habitation dans les districts ruraux non pourvus des moyens de combattre les incendies.

Sans doute, l'Association des assureurs ne se contentera pas de décréter ainsi la majoration des primes. Elle donnera les raisons et les chiffres qui motivent sa décision. En effet, une augmentation générale de 25 centins par $100 paraît plutôt élevée. On ne doit pas se baser uniquement sur les conditions de l'année dernière, parce que ces conditions ont été extraordinaires. Il est plus juste et plus rationnel de prendre la moyenne de plusieurs années.

D'autre part, les municipalités doivent comprendre qu'elles ont la stricte obligation de se protéger suffisamment contre le feu, si elles veulent pouvoir exiger des termes avantageux des compagnies d'assurance. Celles-ci s'efforcent d'abaisser autant que possible leurs taux de manière à activer le recrutement de leur clientèle, mais, en face de la négligence et de l'indifférence de certains conseils, leur intérêt leur commande de demander des primes plus fortes.

Pourquoi s'obstiner à ne pas acheter les appareils voulus pour lutter efficacement contre les incendies ? Que sont quelques centaines ou même quelques milliers de dollars dépensés pour se procurer ces appareils, comparés aux montants considérables que des conflagrations comme celles que nous avons eu à déplorer l'été dernier, par exemple, font subir aux citoyens d'une municipalité rurale ?

Il est excellent d'économiser, mais sachons distinguer la véritable économie de la fausse épargne. Certains villages — encore trop nombreux — hésitent à s'en rendre compte et demeurent exposés à de lourdes pertes.

IL FAUT TROUVER UN MOYEN

"De plus en plus fort" semble être la devise adoptée par les bandits qui ont choisi la métropole comme théâtre de leurs opérations. Voici maintenant que les attentats se commettent en plein jour ou à des heures auxquelles les citoyens se croyaient jusqu'ici moins exposés. Bien plus, les cambrioleurs percent les murs des établissements qu'ils veulent piller. Souvent, ils ligotent et blessent les personnes qui pourraient leur nuire ou donner l'alarme. Vont-ils donc devenir les maîtres de la métropole ?

Nos autorités municipales ne sauraient rester inactives devant une semblable provocation. Elles se doivent à elles-mêmes et au public, dont elles ont mission de protéger la personne et les biens, de tenter les plus grands efforts pour mettre un terme à cette épidémie de brigandage. On ne saurait se le dissimuler, un grand nombre de jeunes gens sont encouragés au crime par le spectacle de l'immunité dont jouissent les bandits. "Puisque c'est si facile, sont-ils amenés à dire, lançons-nous dans la mêlée. Il y a profit et peu de risques". Pareille situation ne peut durer longtemps sans que la vie devienne intenable à Montréal.

Organisons-nous contre la menace. La métropole compte à son service d'excellents policiers qui ne demandent pas mieux que de travailler de toutes leurs forces à purger la métropole des bandits qui l'infestent. Seulement, il est nécessaire de mettre sur pied un système qui permettra à chaque détective et à chaque constable de donner la pleine mesure de sa compétence et de son dévouement. C'est l'esprit de coopération, de solidarité qui paraît manquer le plus. Lorsque l'on aura réussi à insuffler cet esprit à notre corps de police, les criminels auront tôt fait de vider les lieux. Ils se sentiront trop mal à l'aise à Montréal pour continuer d'y séjourner.

Les administrateurs de Montréal ont le devoir d'organiser un service de police capable de protéger convenablement les citoyens. Espérons qu'ils sauront se montrer à la hauteur de leur tâche !

REFORMES OPPORTUNES

Les autorités des chemins de fer du gouvernement canadien viennent de donner des ordres pour que les conditions du trafic des automobiles et des voitures sur le pont Victoria soient améliorées. Le public voyageur de la métropole, des municipalités environnantes, et les milliers de touristes qui viennent à Montréal chaque année ne pourront qu'applaudir à ces mesures destinées à faire disparaître les sérieux ennuis dont ils avaient à se plaindre surtout depuis deux ans.

Déjà, certains travaux ont été exécutés aux abords du pont Victoria, à la Pointe Saint-Charles, qui ont aidé à décongestionner et à activer la circulation à cet endroit. Les ouvrages projetés serviront à élargir la voie à l'autre extrémité du pont, permettant aux automobiles et aux voitures de se placer sur deux lignes de front, de manière que les personnes qui auront déjà acheté leurs billets de passage pourront continuer leur chemin immédiatement sans être retardées par celles qui auront besoin de se procurer lesdits billets.

De plus, on pourra se procurer des billets à différents endroits de Montréal, lesquels endroits seront indiqués sur des affiches placées le long du pont. Les voyageurs pourront aussi acheter leurs billets à un bout du pont et les remettre au percepteur à l'autre bout. Tous ces changements sont de nature à faciliter considérablement le trafic sur le pont Victoria, et on doit féliciter la direction des chemins de fer nationaux d'en avoir pris l'initiative.

L'ancien système était une source continuelle d'ennuis. Nombre de touristes qui rapportaient par ailleurs une excellente impression de leur visite dans la métropole ne pouvaient s'empêcher de protester hautement contre une pratique qui leur faisait perdre parfois des heures entières à attendre leur tour de pouvoir sortir du pont. Grâce aux réformes qui viennent d'être édictées, ces ennuis disparaîtront et les employés eux-mêmes pourront remplir leur besogne dans des conditions plus satisfaisantes.

Espérons que bientôt le pont Victoria deviendra un pont libre comme la plupart des ponts de la province. C'est le but vers lequel on doit tendre dans l'intérêt de la communauté.

A QUOI ABOUTIT LA PROHIBITION

Le dernier né aux Etats-Unis, dans la tribu des journaux, au dire du "Morning Telegraph", de New-York, est le "Bootleggers' News", qui offre à ses lecteurs la liste des prix des liqueurs et alcools formant la cargaison des entrepôts de contrebande à flots et à l'ancre au delà des douze milles au large des côtes américaines.

Comme devise, cette publication affiche, en-dessous d'un écusson, remarquablement parlant au point de vue des intérêts qu'il représente, — bouteille, verre, tire-bouchon, etc., — les paroles légendaires de Patrick Henry : "Give me liberty or give me death".

Si on en juge par les rapports des hôpitaux américains, concernant les victimes de certains "bootleggers", l'exacte traduction de cette devise semble bien être : "Donnez-moi la liberté de vous empoisonner".

Comme on peut bien le penser, cette feuille est clandestine, ce qui ne l'empêche pas de circuler, paraît-il, très efficacement dans la clientèle des "bootleggers".

On peut se la procurer, là-bas, aussi facilement que l'alcool de contrebande ; il suffit pour cela de posséder les relations requises, et on sait qu'aujourd'hui quiconque se pique d'être du monde possède son "bootlegger" attitré.

En fait, il n'est pas de métier qui pose mieux son homme et qui soit plus profitable, aux Etats-Unis, que celui de contrebandier en spiritueux.

L'apparition de cette nouvelle feuille est mieux qu'un symptôme, c'est une affirmation, comme une consécration du nouvel état de choses créé par la loi Volstead, chez nos voisins.

Si les contrebandiers ne tiennent pas encore boutique ouverte, s'ils ne paient pas patente à l'Etat, ils n'en sont pas moins parvenus à former une corporation puissante, protégée par d'innombrables complicités et bien résolue à tout mettre en œuvre pour que se continue un régime aussi profitable !

Les plus puissants soutiens de la prohibition sont aujourd'hui ces "bootleggers", car, pour eux, c'est la poule aux œufs d'or.

CHRONIQUE D'OTTAWA

Le discours de M. Marler

(Service spécial à la "Presse")

Ottawa, 7. — Des scènes fort animées, parfois orageuses, marquèrent la reprise du débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône. Les interruptions pleuvaient, les applaudissements éclataient presque à chaque phrase, les rires et les cris coupaient la voix de M. Herbert Marler, qui occupa toute la séance de l'après-midi. M. Meighen conduisait seul le combat, du côté conservateur, probablement parce que le député de Saint-Laurent l'attaquait personnellement, à propos de discours antérieurs. Mais la droite n'était pas aussi indifférente au sort de son bon chevalier. MM. George Graham, Jacques Bureau et Pierre Casgrain entrèrent dans la lutte pour porter de bons coups.

Aussi bien, ce discours était attendu depuis mardi avec une vive curiosité. M. Marler a presque figure de chef de parti en Chambre, et il fallait entendre ses déclarations pour connaître l'attitude de toutes les factions à l'égard de la politique du gouvernement. On considère ici M. Marler comme le représentant le plus autorisé de l'aile protectionniste du parti ministériel, qui se éclame encore de MM. Raymond, Euler et Malcolm. Quand il ajourna le débat, la veille de ce congé du mercredi des Cendres, qui inquiéta si fort le sénateur Bradbury, les cercles politiques furent soulevés et les prédictions les plus fantaisistes sur le discours en perspective animèrent une actualité sommeillante. Nombreux étaient les prophètes annonçant que le député de Saint-Laurent combattrait le cabinet avec la dernière énergie.

La réalité fut à la hauteur des espérances. Non pas que M. Marler ait répondu à l'attente secrète de ceux qui prévoyaient une défection retentissante, dans le genre de celle de M. MacMaster. Mais son discours fut plein de substance, d'idées et vues originales : il fut vraiment digne d'un chef.

Le député de Saint-Laurent est un orateur intéressant. Sa phrase, soignée, élégante dans sa froideur, recouvre toujours une pensée, pas toujours originale, mais nourrie de la meilleure documentation et très près des réalités courantes. Débité sur un ton uniforme, mais net et clair, point désagréable, en somme, le discours captive l'attention.

Le style, c'est l'homme. Cela est vrai surtout de M. Marler. Très bien de sa personne, grand, mince, mis avec recherche, d'un costume où le col droit et haut et la cravate nouée en boucle fixent tout de suite le regard, il a l'aspect austère d'un pasteur protestant. Au reste, "gentleman" jusque dans le bout des ongles, il est le type de l'homme d'affaires, du grand notaire ou de l'avocat dont la clientèle se recrute parmi les compagnies puissantes.

Au moral, M. Marler est ce que son physique promet.

Aussi ne doit-on pas attendre de lui des harangues académiques. Hier, son discours fut tout à fait dans la ligne de son caractère.

Il réservait cependant une surprise. On le savait orateur, mais on pensait qu'il manquait de souplesse. Or, il se révéla habile "debater". Dans ses passes d'armes avec M. Meighen, il eut rarement le dessous. A vrai dire, de deux adversaires qui s'affrontent, celui qui est debout a la tâche plus facile et peut démolir aisément les arguments de son interlocuteur. Encore faut-il qu'il ait de la souplesse et un esprit prompt à la riposte. Ces qualités ne manquent pas à M. Marler.

Le fond même du discours mérite que l'on s'y arrête. L'orateur s'attacha à décrire la crise économique que nous traversons, ses causes et les remèdes qu'elle réclame.

A ses yeux, et personne ne songera à le contredire, l'émigration des nôtres constitue notre problème le plus pressant. La réduction des taxes et l'accroissement de l'immigration lui paraissent être la solution rêvée. Il aurait pu ajouter, comme le fit M. Ouimet dans la soirée, que les berceaux peuvent fournir un bon palliatif.

Le fardeau des taxes, cause de l'exode, est dû à l'administration conservatrice, prétend-il, et cette partie de son discours suscita un beau tapage.

Mais le passage le plus important touchait au tarif. Contrairement à l'attente générale, M. Marler fut modéré. Sans approuver les projets du cabinet King, mais sans les condamner non plus, il suggéra la formation d'une commission d'enquête qui étudiera le cas de chaque industrie en vue d'éviter qu'une réduction de droits sur un point ne fasse de tort par ailleurs. Cette proposition est éminemment opportune, puisqu'elle permettrait de résoudre d'une manière satisfaisante la question si complexe de la politique tarifaire.

L'ensemble du discours est une bonne contribution à l'étude des problèmes qui se posent à l'attention de nos législateurs et il fait honneur à son auteur.

Pierre

—Ce ne sont pas les victoires des hommes de guerre, ni les succès des diplomates, ni même les conceptions des hommes d'Etat, qui conservent aux nations la prospérité et la grandeur, c'est la puissance de leurs vertus familiales. (LE PLAY).

BILLET EXTERIEUR

Les élections en Italie

Paris, février 1924.

La campagne électorale est ouverte en Italie ; elle offre cette particularité, c'est que le résultat en est connu d'avance, tout au moins pour ce qui est de la constitution de la majorité. Quand M. Mussolini a dissout la Chambre existante, il a précisé les conditions dans lesquelles la nouvelle serait élue. Les deux tiers des sièges sont réservés aux candidats de la liste officielle, et c'est à l'établissement de cette liste qu'il est procédé en ce moment. Il n'est pas sans intérêt d'indiquer la méthode employée pour cette opération importante.

Dans chaque province, une commission de cinq membres consulte les préfets et les personnalités du parti fasciste afin de dresser la liste. Elle a pour cela pleins pouvoirs, les candidatures sont inutiles, la commission ayant pour mandat de recruter les personnalités les plus désirables par leur autorité personnelle ou leur compétence technique, afin de constituer l'élite que le Duce veut appeler au Parlement. D'ailleurs, quand les listes seront ainsi établies, elles seront soumises en dernier ressort à un examen minutieux exercé par M. Mussolini lui-même ; il les modifiera à sa guise, rayant ou ajoutant pour réaliser la majorité telle qu'il la conçoit. Ce travail devra être terminé au plus tard le 26 février, puisque les listes doivent être présentées aux Cours d'Appel quarante jours avant les élections, fixées elles-mêmes au 6 avril.

Simple simulacre d'élection, dira-t-on ; il existe pourtant dans l'esprit de M. Mussolini une intention bien précise, il ne veut pas seulement réunir une majorité qui serve d'appui à sa politique, il veut rompre les anciennes disciplines politiques et briser le cadre des anciens partis. Il estime que les partis formés sur des préoccupations d'avant-guerre n'ont plus de rôle utile à jouer ; la période politique pendant laquelle ils ont assumé une fonction est périmée ; ils ne savent pas s'adapter aux conditions nouvelles créées par le renouvellement de la politique italienne et le réveil de la conscience nationale. Aussi, le Duce s'efforcera-t-il de leur enlever leurs chefs en les inscrivant dans sa majorité et en leur assurant une existence politique en dehors de leurs troupes. Certains résistent ; ils voudraient conserver le prestige des chefs et se résolvent difficilement à ne plus compter que pour des unités dans une majorité soumise à une discipline commune. Mais la volonté de M. Mussolini est inflexible, il se moque de ceux qui hésitent, pris entre le désir de maintenir les cadres de leur parti et la crainte d'être repoussés dans l'opposition ; la presse fasciste fait sur les indécis des gorges chaudes et s'amuse de leurs manœuvres et de leurs contorsions.

Briser les vieux partis est une idée juste. Nous n'aimons pas en France le pouvoir personnel, et la dictature de M. Mussolini froisse nos convictions parlementaires. Mais il y aurait mauvaise foi, on plus encore, enfantillage à ne pas reconnaître ce qui est, et l'on ne peut nier que, dans le cas de M. Mussolini, l'action énergique d'un homme a bien servi les intérêts de son pays. Qu'adviendra-t-il plus tard de cette expérience que l'Italie s'est redressée sous cette discipline ? M. Paul Boncourt, dans le discours éloquent prononcé ces jours derniers à la Chambre, a fait allusion à ceux qu'il a appelés des Césars de Carnaval. Si le mot s'applique au chef du gouvernement italien, il est injuste, car depuis un an, des résultats ont été obtenus, tant du point de vue économique que du point de vue social.

Ne fermons pas les yeux, l'Italie poursuit de grands desseins dans le bassin oriental de la Méditerranée. Le traité qu'elle vient de conclure avec le royaume des Serbes, Croates et Slovènes est un acte important, mais n'est pas un acte isolé. Les accords avec l'Albanie font partie du même programme, ainsi que la reprise des relations diplomatiques avec la Russie. Quelques semaines avant que fût signé ce dernier accord, M. Mussolini obtenait du gouvernement des Soviets une concession de vingt-cinq mille hectares carrés de terrains pétrolifères en Géorgie. Pareille concession avait été obtenue de la Géorgie libre ; main enant que la Géorgie envahie par les troupes rouges est sous le joug des Soviets, ce sont ceux-ci qui la confirment. Nos sentiments amicaux pour l'Italie ne sont point troublés par l'expansion de son influence, mais nous ne devons ni abaisser son effort, ni l'ignorer.

Georges REYNALD, sénateur.

Du "CHRONICLE", de Québec :

Le premier ministre Veniot regrette que le Canada en général s'intéresse si peu aux Provinces Maritimes, et, de son côté, l'Ouest fait entendre la même plainte contre l'Est. Ce mécontentement général fait aspirer au jour où, oubliant tous les intérêts de clocher, les différentes provinces travailleront sans arrière-pensée à l'avancement et aux progrès du Dominion.

LETTRE DE QUEBEC

LA SESSION TOUCHE A SA FIN

(Service spécial à la "Presse")

Québec, 7. — Pour quiconque est un peu au courant des affaires parlementaires, il est évident que la fin de la session n'est pas loin. Dans les deux Chambres, on travaille avec un entrain endiablé, tant dans les comités qu'en Chambre même, et l'on a taillé hier beaucoup de besogne.

Tout ce qui doit être fait d'ici à la fin de la session apparaît sur le feuilleton de l'ordre du jour et l'on ne peut attendre d'autres projets de loi du gouvernement, encore moins de l'Opposition, qui n'en présente jamais pour la bonne raison qu'elle ne pourrait jamais les faire adopter. Il se pourrait bien que l'Opposition nous arriverait avec quelque motion nouvelle susceptible de provoquer quelque débat, mais telle ne paraît pas être son intention.

Des deux côtés, on semble disposé à en finir le plus tôt possible. Le gouvernement l'est depuis longtemps et il n'attendait que le bon plaisir de ces Messieurs de l'Opposition. Or voici que les oppositionnistes ont eu un caucus pour discuter cette question de la fin de la session, et leur sentiment sur ce sujet se trouve être exactement celui des ministériels. Ils veulent en finir eux aussi. On peut donc compter que la session finira à la fin de la semaine prochaine, tout probablement samedi.

Les ministériels se réjouissent fort depuis quelques jours d'avoir vu se détacher du bloc oppositionniste quelques membres qui ont voté avec le gouvernement sur des mesures ministérielles ou sur des mesures d'intérêt privé que favorisait le gouvernement. Cinq députés oppositionnistes se sont ainsi rangés du côté ministériel depuis quelques jours. Ce sont MM. Gault, Smart, Plante, Tétreau et Houde.

Le bloc oppositionniste ne paraît pas trop chagriné de cette apparente défection. C'est qu'il ne se compose pas d'éléments absolument homogènes, et il s'en glorifie. On y rencontre des conservateurs orthodoxes, qui le sont pour la politique fédérale comme pour la politique provinciale, des conservateurs simplement provinciaux, comme le chef de l'Opposition lui-même, des libéraux indépendants, des nationalistes et enfin des indépendants qui ne veulent se réclamer d'aucun parti. Il ne faut donc pas s'étonner de voir quelques députés oppositionnistes se séparer parfois de l'Opposition pour voter avec le gouvernement sur certaines questions. On doit au contraire y voir, de la part de l'Opposition, un souci de prouver son hostilité contre l'esprit de parti qu'elle n'a cessé de dénoncer depuis qu'elle n'est plus au pouvoir.

Les mesures présentées par le trésorier de la province pour imposer une taxe sur la gazoline et pour modifier le système de taxation des véhicules-automobiles ont pris la plus grande partie du temps de nos députés hier.

Rappelons que, jusqu'ici, le taux des licences d'automobiles a été basé sur le nombre des chevaux-vapeur. Cette taxe n'est pas imposée par le gouvernement pour le plaisir de la chose, mais pour contribuer un peu au coût de la confection et de la réparation des routes. Or le système actuel ne frappait que les automobiles de notre province. Et pourtant il est connu que nos routes ne sont pas brisées seulement par les automobiles de notre province, mais au moins autant par les automobiles de l'étranger.

Pour faire contribuer les étrangers au coût de la confection et de l'entretien de nos chemins, il a décidé de faire payer tous les automobiles selon l'usure qu'ils causent aux routes. Pour cela, il fallait imposer une taxe sur la gazoline, taxe payable aussi bien par les étrangers que par les nôtres. Et pour compenser, en faveur des nôtres, cette taxe nouvelle, il a voulu réduire la licence des automobiles en modifiant le système actuel et en taxant les automobiles non plus sur le nombre des chevaux-moteurs, mais sur leur poids.

En somme, le gouvernement n'y perdra pas. Si l'on en croit même les calculs de l'Opposition, ce remaniement de taxes va faire entrer dans le trésor provincial des revenus plus considérables que dans le passé. Si ce sont les étrangers qui fournissent ce surplus, il n'y a pas de mal à cela.

* * *

La Législature en a enfin fini avec le bill des dentistes, qui l'occupe depuis plusieurs semaines. Les dentistes sont des gens bien sympathiques, mais leur corporation a fait de bien nombreux voyages devant la Législature depuis quelques années, et ses bills ont toujours donné lieu à des batailles homériques. Ceci n'a pas empêché un nombre incalculable d'aspirants à la pratique de l'art dentaire de venir présenter des bills devant la Législature pour faire régulariser leur position. Il paraît que le dernier bill qui vient d'être passé va être le dernier et qu'il aura pour résultat d'empêcher tous les petits bills privés d'aspirants dentistes. Personne ne regrettera la chose.

Cette année, le gros de la bataille s'est encore fait sur la publicité que se permettent certains dentistes. Il paraît définitivement entendu que les dentistes auront encore le droit d'annoncer l'excellence de leurs méthodes, mais ne pourront le faire que sous leurs propres noms, et de plus ne pourront annoncer les prix de leurs services. Il paraît qu'il y va de l'honneur professionnel de ces messieurs.

Cyrano

WHITE HORSE
Scotch Whisky
Un Scotch pur, authentique, garanti de qualité d'avant-guerre.
Un Scotch excellent, de qualité exceptionnelle, qui a conquis uniquement au mérite sa popularité mondiale.
WHITE HORSE DISTILLERS LIMITED
Londres Glasgow Ile d'Islay

COKE
Pour 2,000 LBS Livré $11.50 Pour 2,000 LBS Livré
ATTENTION
Si une économie de 40% dans le coût du chauffage de votre maison peut vous intéresser
Servez-vous du Coke Domestique
"POWERCO"
Le combustible qui entretient le confort tout l'hiver dans des milliers de foyers montréalais.
Donnez votre commande à votre marchand de Charbon, ou téléphonez à Clairval 0397
MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER, Consolidated

L'AFFAIRE DELORME

Suite de la page 21

LES DEUX PIQUES

—Après avoir rabattu, qu'avez-vous constaté?—J'ai vu que la tête était enveloppée dans deux piqués. Le premier, immédiatement sur la tête, était retenu au moyen d'une corde posée au niveau des yeux. Pas très serrée.

Me Calder demande au grand-connétable Achille Cinq-Mars de produire les piqués T 13 et T 14. Le témoin les identifie. Me Calder continue son interrogatoire.

—Comment était placé l'autre piqué?

—Seulement placé sur la tête.

—Le sang avait-il traversé de l'un à l'autre?

—Je ne le crois pas. Les taches que l'on remarque ont pu être faites par suite des manipulations. Les découpures que vous voyez ont été faites par moi, pour servir à mes analyses.

LE MANNEQUIN

On produit ici le mannequin et, à la demande de Me Calder, le témoin va montrer comment les pans du paletot étaient retenus sur la tête de la victime. Puis Me Calder lui demanda d'indiquer toutes les constatations qu'il a faites sur le paletot, le veston, le gilet, la chemise et les sous-vêtements.

Le Dr Derome indique des taches de sang sur le revers, le volet droit en dedans du paletot jusqu'en bas de la taille, sur la manche droite, en arrière de l'épaule droite, mais il montre qu'il n'y a pas eu de traînée de sang, du haut jusqu'aux pans. Les pans avaient été tachés par le fait qu'ils avaient été relevés au-dessus de la tête.

UN TROU DE BALLE

Me Calder: Y avait-il un trou fait par le passage d'une balle, dans le paletot?—Non. Je vois ici une éraflure, qui n'existait pas. Elle n'est que superficielle et est probablement due à l'usure et aux manipulations.

Le juge Martineau descend à ce moment du banc et va examiner lui-même l'éraflure et le trou que la balle a faite, dans le veston.

Le témoin indique ensuite toutes les taches de sang trouvées dans le veston et remarque que l'intérieur d'une poche se trouvait sortie du veston. Il fait remarquer que le sang s'est répandu par traînée de gouttelettes. Il n'y avait pas de sang du côté gauche du veston ni en arrière.

Me Calder. — Vous avez laissé, docteur, lors du dernier procès, un manche de plume dans cet orifice. Que vouliez-vous indiquer?

—Le trajet parcouru par la balle. Voici l'entrée et la sortie.

POINT TRES IMPORTANT

L'hon. juge Martineau s'adresse alors aux jurés et leur recommande de bien examiner les habits et surtout le trou fait par le trajet de la balle, car il est d'avis que c'est là un des points les plus importants du procès.

A la demande de Me Calder,, le Dr Derome dit qu'il n'y a que deux explications à donner du fait que la balle a perforé le veston sans toucher au paletot, c'est que le paletot n'était pas sur le corps quand la balle fut tirée, ou bien elle était poussée avec si peu de force qu'elle est tombée entre le paletot et le veston. La balle en question n'a fait qu'une blessure superficielle au cou de la victime.

Le témoin commence l'examen du gilet et montre les traînées de sang à partir de l'épaule droite, en arrière et en avant jusqu'en bas. Ce sont des gouttes qui ont glissé.

Jusqu'à la clôture de la séance, à 12 heures 15, la Cour a continué l'audition du témoignage du Dr Wilfrid Derome, médecin-légiste de la Cour du coroner. Le témoin a parlé des constations qu'il a faites sur le cadavre de Raoul Delorme, à la morgue.

A un moment donné Me Calder attire l'attention de la cour sur la différence entre les termes français et canadiens, et il croit qu'il vaudrait mieux se servir des mots canadiens, afin qu'il n'y ait pas de méprise possible. L'hon. juge Martineau et les avocats de la défense sont du même avis et le veston sera appelé gilet, le gilet, la veste; le faux-col, collet; et ainsi de suite.

Par Me R.-L. Calder:

—Alors, sur la veste, disons-nous, que remarquez-vous de particulier?—Sur le côté gauche, quelques taches de sang tandis que sur le côté droit, des marques plus prononcées.

—Peut-on dire que sur le côté gauche, ce ne sont que des gouttelettes tandis que ce sont des coulisses, sur la droite?—Oui, c'est exactement cela.

—Quand vous avez vu le cadavre, la veste était-elle boutonnée d'un bout à l'autre?—Oui, parfaitement.

—Voulez-vous maintenant mettre la montre et la chaîne comme elles étaient à ce moment?—Le Dr installe ces articles et dit: Autant que je puis me rappeler c'est dans cette position.

LE BOUT DE CHAINE

—La chaîne ou, plutôt, le bout de chaîne restait pendant?—Oui.

—L'anneau était-il à la boutonnière?—Je le crois.

—Que remarquez-vous sur le collet, après avoir enlevé la veste?—C'est un collet en celluloïde; il y a des marques de sang tout le tour.

—Y a-t-il autre chose?—Oui, on remarque un trou de balle.

—C'est par là qu'une des balles serait entrée?—C'est bien ce que je dis.

—Et sur la cravate?—Il y a du sang, mais je ne remarque rien de particulier.

—Passons maintenant à la chemise. Qu'y voit-on?—L'épaule et le côté droit sont imbibés de sang. Il y a également du sang à l'une des manches.

—Et les bretelles?—Elles étaient évidemment en place, car les taches de sang correspondent à celles de la chemise.

—Qu'y a-t-il de particulier sur le pantalon? —Je remarque quelques taches de sang, ici et là.

—Et sur le corps de laine? —Des taches de sang correspondent exactement à celles de la chemise, rien de particulier.

L'interrogatoire du médecin légiste se continue.

—Dans la condition où se trouvait le cadavre de Raoul Delorme?—Il aurait certainement fallu beaucoup plus de temps.

—Pourquoi? — D'abord, le cadavre était complètement vêtu et tous les intestins et organes s'y trouvaient. Le corps était en outre sur la terre, or, dans cette position, la congélation s'effectue moins vite.

—Sur quoi vous basez-vous pour affirmer cela?—Des expériences ont établi que des corps du volume de celui d'un homme, après avoir été complètement vidés et nettoyés, prennent 24 heures, à 10 degrés Fahrenheit, pour se congeler en masse.

Par Me Alban Germain:

—Et dans ce cas, tout le sang a été enlevé? — Oui, certes, tandis que dans le cas présent, le sang n'était pas entièrement coulé.

Par Me. R.-L. Calder:

—Vous avez fait l'autopsie en compagnie du Dr MacTaggart?—Oui, conjointement.

ON SE LAVE LES MAINS

L'interrogatoire fut suspendu pendant quelques instants et le Dr Dérome, Me Calder, Me Germain et Me Gendron, qui tour à tour ont dû toucher les vêtements maculés de sang de la victime, vont se laver les mains.

TRAJETS DES BALLES

Me Calder s'adresse au Dr Derome et l'interroge sur les balles et leur trajet.

Le docteur Derome, dit qu'il se trouvait, sur le cadavre, un autre orifice, à l'angle de la mâchoire. La balle entrée par cet orifice est allée se loger dans la pointe de la mâchoire.

Le docteur Derome ajoute croire que la balle qui a pénétré à la "pomme d'Adam" est celle qui correspond au trou dans le revers de l'habit.

—La première balle aurait été crachée?—Oui.

—Une autre se serait logée dans la mâchoire? — C'est ce que je crois.

Ici le témoin exhibe la mâchoire aux jurés et indique le trou causé par le projectile. Les jurés l'examinent attentivement.

—De toutes ces balles, laquelle a pu déterminer la mort?

—Aucune d'elles seule n'explique la mort. C'est l'ensemble des blessures, y compris l'hémorragie, l'action traumatique, l'ébranlement nerveux qui ont amené la mort de la victime. Les balles ont passé dans des régions nerveuses excessivement importantes.

—Une blessure intéressant le système nerveux a-t-elle pour effet de donner la mort?—Oui, elle peut avoir cet effet.

—Quel serait l'effet d'une blessure atteignant le système nerveux?—Le coeur peut arrêter instantanément. La poussée sanguine peut se continuer quelques instants encore et amener l'hémorragie.

—Est-ce que l'effet cauterisant peut arrêter l'hémorragie? — Oui, les tissus étant élastiques, ils s'étirent, mais une fois par exemple la balle logée dans la chair, ils se resserrent.

—Cette contraction serait-elle augmentée par l'ébranlement nerveux? — Oui, l'ébranlement nerveux resserre les tissus davantage.

DANS L'ESTOMAC

—Avez-vous trouvé du sang dans l'estomac de Raoul?—Oui.

—Y avez-vous trouvé des aliments?—A peine.

—Avez-vous constaté des odeurs d'alcool?—Non.

—Est-ce que les odeurs d'alcool peuvent être constatés longtemps après la mort d'une personne? — Oui, plusieurs heures après.

Le docteur dit que Raoul était parfaitement sain. Il paraissait avoir 5 pieds, 4 pouces et pouvait peser en moyenne 150 livres.

Puis la Cour, sur une proposition de Me Calder, s'ajourne à 2 heures cet après-midi.

HIER APRES-MIDI

—Qu'avez-vous fait le 10 janvier? — J'en étais tout à l'heure rendu au 9 janvier. C'est le soir du 9 janvier que je suis allé chez la famille Delorme avec une casquette.

—Avez-vous montré cette casquette à l'accusé et à ses soeurs?—Oui.

—Qu'ont-ils dit?—Ils ont dit que c'était là la casquete de Raoul. Cependant Florence a différé des autres, à cause de la couleur et de la doublure de la casquette.

—Quand avez-vous appris qu'une casquette avait été trouvée à la côte Saint-Michel? — C'est le détective Pigeon qui me l'a dit et qui m'a pris pour me conduire à la côte Saint-Michel.

—Vous êtes allé sur la route ce soir-là? — Oui, avec le chef Turgeon et le détective Pigeon.

—Aviez-vous dépassé le bout du chemin en béton quand on vous a indiqué la place où on croyait avoir vu du sang?—C'était plus loin que l'endroit où l'on avait trouvé la casquette.

—Avez-vous trouvé quelque chose?—Nous avons cherché, mais nous avons dû remettre nos recherches au lendemain. Le lendemain, nous sommes allés cheb le chef Turgeon, puis ensemble nous nous sommes rendus sur les lieux.

—Vous avez vu une tache? — Oui, une tache ronde avec un trou au milieu.

A suivre sur la page 9

NOUVEAUX OFFICIERS DU ROYAL AUTO CLUB

La vingtième assemblée annuelle du Royal Automobile Club of Canada a eu lieu hier, dans les salles du club, Nouvel Immeuble Birks, au carré Phillips. M. Théodore Morgan a été élu président du club, pour le prochain terme. Les autres officiers élus sont les suivants: le colonel Paul-R. Hanson, vice-président, et George-A. McNamee, secrétaire-trésorier. Les nouveaux directeurs sont MM. D.-E. Galloway, P.-E. Joubert, H.-G. Birks, C.-M. Black et J.-F. Boulais. Les autres directeurs dont le terme n'est pas encore fini sont MM. Donat Raymond, H.-H. Vaughan, le colonel Paul-R. Hanson, Kenneth-T. Dawes, J.-J. Meagher, J.-A. Duchastel de Montrouge, J.-B. Baillargeon, H.-W. Pillow, J.-R. Douglas et Théo.-G. Morgan.

Le président sortant de charge, M. J.-A. Duchastel de Montrouge, a présenté un rapport détaillé sur les opérations de l'année qui vient de s'écouler.

LE PORT DE QUEBEC

(Du correspondant de la "Presse")

Québec, 7. — On annonce, aujourd'hui, de source certaine, que quarante-trois des plus gros océaniques qui font le service de l'Atlantique, auront leur terminus au port de Québec, durant la prochaine saison de navigation.

Ceci veut dire pour notre port, un tonnage additionnel de 400,000 et 39 départs de plus que l'an dernier.

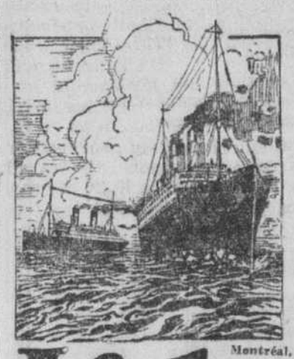
Mêlé de feuilles de choix, la fine fleur des Jardins à Thé du monde, à Ceylan

LE THÉ LIPTON

Bande rouge 38c. ½ livre 75c. 1 livre

Thomas-J. Lipton, Planteur de Thé, Ceylan

Les Jolis Jumeaux



Les magnifiques Carmania et Caronia, désignés comme "Les jolis Jumeaux de la flotte Cunard", sont maintenant affectés au service Québec-Belfast-Liverpool.

Ces navires mus à l'huile, d'une seule classe de cabines, les plus gros de leur type sur le Saint-Laurent, permettent au voyageur de jouir au plus haut degré de tous les plaisirs d'un confort luxueux à prix modiques.

Le voyage de Québec, en descendant le majestueux Saint-Laurent jusqu'au golfe, est tout rempli d'intérêt historique et de beauté scénique.

Voyez l'agent de la ligne Cunard dans votre ville pour détails quant aux dates de départs, taux, etc., ou écrivez à

The Robt. Reford Co., Limited
24 Agents Généraux
Montréal, Toronto, Québec, St-Jean, N.-B., Halifax

Ligne Cunard SERVICE CANADIEN

Des milliers d'écoliers ont besoin de ce rare don de la Nature qui vient des mers norvégiennes:

L'EMULSION SCOTT

source de force

Scott & Bowne, Toronto, Ont. 23-50



La Marque du Bon Pain

LE PAIN CANADA est le meilleur pain pour tous, en tout temps — le meilleur en valeur nutritive. "La qualité s'y trouve avant que le nom y soit apposé." Et cette qualité ne varie jamais — elle est toujours la meilleure. Essayez-le

PAIN BUTTER NUT

"Riche comme du beurre — doux comme de l'amande."

Chez les épiciers, des livreurs de la Canada Bread ou en téléphonant : St-Louis 108 ou Westmount 1332.

CANADA BREAD COMPANY LIMITED

VICTOR LOFTUS, gérant pour Montréal.

Henry Morgan & Co. Limited

Spécial au Rayon de la

PAPETERIE

Un assortiment de papeterie en boîtes de fantaisie — les boîtes sont légèrement salies. *Valant jusqu'à 4.50.* A écouler à .50 la boîte.

Livres de "At Home", listes de visites, listes de buanderie et livres d'engagements, avec couverture en cuir. *Valant jusqu'à 2.00.* A écouler à .25.

Cartes de visite à bord noir, 3 formats, pour dames, demoiselles et messieurs—bordures larges, moyennes et étroites. 50 cartes dans une boîte pour .10 la boîte. *Valant jusqu'à .75 la boîte.*

Enveloppes de cartes de visite de deuil. *Rég. .35 le paquet,* pour .10.

—*Rez-de-chaussée.*

Spécial au Rayon des

ARTICLES DE TOILETTE

Savon de bain français Roger & Gallet, gros morceaux ronds, savon dur qui fait beaucoup de mousse et est délicieusement parfumé à la violette, au bois de santal. *Prix régulier .35 le morceau.* Vendredi et samedi, 6 morceaux pour 1.25.

Savon Cuticura, 3 morceaux dans une boîte. *Prix régulier .25 le morceau.* Vendredi et samedi, la boîte, .55.

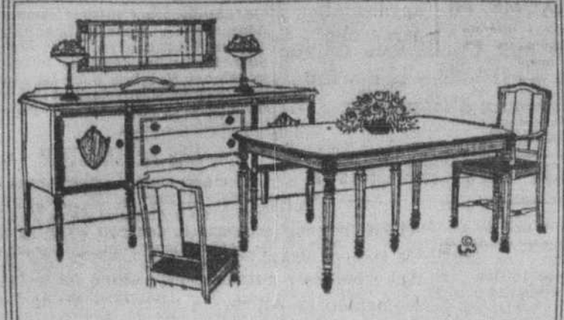
Petrolatum liquide en bouteilles de 16 onces, la meilleure qualité. A écouler à .85.

Poudre Mary Garden pour la figure, couleurs : chair, blanc et brunette. *Rég. 1.25 la boîte.* A écouler à .75.

Compacts Houbigant dans boîtes de métal, toutes nuances. A écouler à 1.50.

Poudre Coty pour la figure — Paris, Chypre et muguet. *Prix régulier 1.00.* A écouler à .75.

—*Rez-de-chaussée.*



MOBILIERS DE SALLE A MANGER

d'une Fabrication Impeccable

A PRIX REDUITS

Mobilier de salle à manger de 10 morceaux, style Jacobin, en noyer.

Ce mobilier comprend: buffet de 60", table oblongue à rallonge, avec dessus de 56 x 45", table à desservir, cabinet à porcelaine, 5 chaises et 1 fauteuil avec sièges en cuir et dossiers en canne.

Prix régulier 625.00.

Prix de Vente 395.00

Mobilier de salle à manger de 10 morceaux en chêne, fini anglais antique.

Ce mobilier comprend: buffet de 66", cabinet à porcelaine, table à desservir, table oblongue à rallonge, 5 chaises et 1 fauteuil avec sièges recouverts du meilleur cuir.

Prix régulier 520.00.

Prix de Vente 310.00

Mobilier de salle à manger de 10 morceaux en noyer à effet de deux tons.

Ce mobilier comprend: buffet de 66", table oblongue à rallonge avec dessus de 60 x 45", cabinet à porcelaine, table à desservir, 5 chaises et 1 fauteuil avec sièges recouverts de vrai cuir.

Prix régulier 450.00.

Prix de Vente 317.50

—*Troisième étage.*

MOUCHOIRS de Toile Brodés 3 pour .25

Rég. .20 et .25 chacun.

Un assortiment spécial de 1,000 mouchoirs que nous vendrons à 3 pour .25.

Chaque mouchoir est en toile irlandaise, avec ourlet de ¼ de pouce et jolie broderie.

Les femmes les plus difficiles les trouveront de leur goût—et le prix les engagera à en acheter non seulement une série mais des douzaines de séries.

Prix réguliers .20 et .25 chacun.

Spécial 3 pour .25

—*Rez-de-chaussée.*

SOULIERS de Printemps pour Dames Spécial — 5.00

Prix rég. 8.00 à 10.00

Ces souliers font voir ce qu'il y a de plus nouveau en fait de modèles, cuirs et combinaisons de cuirs.

Il y en a 700 paires en tout, dans 12 des modèles les plus populaires de la saison.

Pointures 2½ à 7. Largeurs B. C. et D.

Spécial, la paire 5.00

—*Deuxième étage.*

DELICIEUX BONBONS

Pour la Fin de Semaine

AMANDES JORDON

Amandes Jordon délicieusement recouvertes de sucre.

Rég. .75,

Pour .50 la livre

GELEES AUX FRUITS

Délicieuses gelées aromatisées au fruits.

Rég. .50.

Spécial .35

—*Rez-de-chaussée.*

CARTES A JOUER

DANS DES ETUIS EN CUIR

SPECIAL — .85

Un autre assortiment de ces populaires paquets de cartes vient d'arriver.

Non seulement elles sont très en demande pour usage personnel, mais aussi elles font des prix très acceptables et appropriés pour bridge, euchre et Mah-Jong.

Toutes les cartes sont à tranche dorée et mises dans des étuis de cuir artistiques et durables.

Prix régulier 1.50.

Spécial — .85

—*Rez-de-chaussée.*

JOLIE VOILETTE FRANÇAISE

SPECIAL — .35 la verge

La jolie voilette ajoute le cachet final à un élégant costume. Elle complète merveilleusement le petit chapeau ajusté, à la mode ce printemps.

700 verges de la plus nouvelle voilette viennent d'arriver de France; les mailles et les couleurs sont exceptionnellement jolies.

Prix réguliers .65 à .95 la verge.

Spécial .35 la verge

—*Rez-de-chaussée.*

Nous annonçons l'Arrivée de notre Nouveau

Papier-Tenture pour le Printemps

Papier-tenture pour chambre à coucher, effets de perse et de fleurs. Prix, .30 à 2.00 le rouleau simple.

Papier-tenture pour passage, salle à manger et vivoir, effets de tapisserie et de verdure les plus nouveaux. Prix, .50 à 3.00 le rouleau simple.

Papier-tenture pour salon, dessin en soie. Prix, 1.00 à 4.50 le rouleau simple.

Papier verni, approprié pour chambre de bain, cuisine. Prix, .45 à 3.00 le rouleau simple.

—*Troisième étage.*

Les Bas à la Dernière Mode sont Rabattus du Haut

Nous venons de recevoir d'Angleterre des bas tout laine rabattus du haut.

Ce sont les plus en vogue pour les sports, et les élégantes qui se livrent au sport les demandent partout.

Nous en avons un assortiment considérable, avec haut à côtes larges et à côtes étroites.

Les couleurs sont : fauve et blanc, gris pâle, médium et foncé ; aussi mélanges fantaisie de fauve et brun.

Très désirables pour golf, automobilisme ou cyclisme, car ils peuvent être portés dans le genre golf ou étirés dans toute leur longueur. Pointures 8½ à 10.

La Paire 1.25 et 1.50

—*Rez-de-chaussée.*

Les Nouveaux Costumes

de Printemps pour Dames

Une Collection Considérable est Offerte à votre Choix et les Modèles Suivants sont des Exemples Typiques

Costume de lignes longues pour personne de forte taille, fait de piquette mocha avec plis appliqués; manteau à lignes continues. Costume d'une confection parfaite.

Prix — 150.00

Costume "Boyish" en charmeen mocha, d'une expression superbement jeune; devant croisé, boutons en avant, magnifiquement fini.

Prix — 125.00

Costume juvénile d'un modèle très intéressant, en charmeen tol tactan, présentant le plus beau plissé fin espacé, collet échancré dans le genre masculin. Attache avec des boutons français de fantaisie.

Prix — 125.00

Nous venons de recevoir un groupe spécial de costumes tailleur en mélanges chevreau bleu poudre, tweeds donegal, tricotine et croisé Poiret; lignes longues ou genre "Boyish" plus court—marine, noir ou combinaisons de couleurs fantaisie.

Prix — 49.50

—*Deuxième étage.*

ROBES D'INTERIEUR POUR DAMES Spécial — 2.85

Ci-devant 3.95 à 4.95

On ne peut jamais avoir un trop grand nombre de robes d'intérieur, surtout durant la saison affairée du printemps.

Cet assortiment de robes d'intérieur en guingan offre une variété considérable à un prix exceptionnellement bas si on considère la qualité.

Tous les modèles sont jolis et durables, faits spécialement pour assurer l'aisance et le confort durant l'exécution des travaux domestiques. Toutes ces robes sont dans les combinaisons de couleurs les plus populaires, résistant au soleil et à l'eau. Tailles 36 à 51.

Spécial — 2.85

—*Deuxième galerie.*

Les Nouveaux Costumes de Printemps pour Fillettes

Avec les premières effluves du printemps naît le désir d'avoir un véritable costume de printemps, et ces NOUVEAUX costumes dessinés par Paris ont un charme tout à fait merveilleux.

Il y a des costumes dans le nouveau modèle "Boyish" et des costumes plus de toilette —en tissus nouveaux de bonne qualité tels que : gabardines, croisé et tricotine—unis ou avec garnitures formant contraste. Tailles 14 à 19 ans.

Prix 43.50 à 70.00

—*Rayon des vêtements d'enfants — Deuxième étage.*

LA SESSION FEDERALE

UNE COMMISSION D'ENQUETE POUR RAJUSTER LE TARIF

M. Herbert Marler la propose aux Communes en vue d'accorder tous les intérêts. — Il blâme la marine et les chemins de fer nationaux d'augmenter la dette publique.

L'HON. M. MEIGHEN INTERROMPT

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 7. — Par un discours qui dura près de trois heures, M. Herbert Marler, député de la division Saint-Laurent-Saint-Georges, Montréal, a repris hier le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône. M. J.-R. Ouimet, député de Soulanges, prononça aussi un discours en français. Il faisait son début en chambre.

Le discours de M. Marler fut très animé. Coupé d'interruptions, d'applaudissements et de rires, il nécessita souvent l'intervention de l'Orateur. C'est avec M. Meighen que M. Marler eut toutes ces escarmouches, auxquelles prirent part les honorables Jacques Bureau et George Graham et M. Pierre Casgrain.

Les remarques du député de Saint-Laurent portèrent tout d'abord sur l'émigration des nôtres aux Etats-Unis, qui se produisait, dit-il, sous l'administration conservatrice aussi bien que sous celle du cabinet King. "Nous perdons, dit-il, notre meilleure population pour en recevoir une autre qui ne la vaut pas."

La cause de cet exode, déclare l'orateur, c'est que nous ne pouvons offrir suffisamment d'emplois aux ouvriers. "Nous n'avons pas développé ce pays industriellement et commercialement comme nous aurions dû le faire. Cette situation se reflète sur les fermiers."

Sur la question des taxes, M. Marler déclara que l'augmentation actuelle est due aux conservateurs, qui refusèrent de payer leur part de la dette de guerre.

Le passage le plus important du discours touchait le tarif. Le député de Saint-Laurent s'attaqua à la préférence britannique, en vertu de laquelle, dit-il, les importations anglaises en notre pays augmentent, mais non nos exportations.

Le tarif, à son avis, devrait être établi de telle sorte qu'il bénéficie à l'ensemble du pays et non à une classe en particulier. Il est d'avis qu'il ne faut pas risquer de nuire à une industrie en en favorisant une autre ni à une classe de la population au détriment des autres. C'est pourquoi il suggère la formation d'une commission d'enquête qui étudierait cette question complexe en vue de suggérer les réformes qui seraient les plus efficaces. Cette suggestion du député de Saint-Laurent a été favorablement commentée après la séance.

M. Marler pense que notre système d'impôts doit être revisé, surtout en ce qui concerne la taxe des ventes. Enfin, M. Marler cita des chiffres pour prouver que les chemins de fer et la marine marchande sont cause de l'augmentation de notre dette. Alors, dit-il, que le surplus de nos recettes sur nos dépenses ordinaires ou naissant de nos obligations de guerre, s'élève à 68 millions, les chemins de fer et la marine engloutissent chaque année 90 millions, laissant un déficit de 22 millions.

UNE REPLIQUE

Au début de la séance, l'hon. E.-M. MacDonald répond aux accusations que M. Woodsworth, député travailliste, avait portées contre lui dans son discours de mardi dernier. M. Woodsworth avait prétendu que le ministre de la Défense était avocat de la British Empire Steel Corporation, ce qui l'aurait incité à traiter durement les ouvriers du Cap-Breton, lors de la dernière grève. "Je ne suis pas l'avocat des compagnies minières ni d'aucune compagnie, pas plus que de personne", dit-il.

M. Herbert Marler, député de la division Saint-Laurent-Saint-Georges de Montréal, reprend ensuite le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône.

L'AVIS DE M. MARLER

M. Marler n'est pas de l'avis de ceux qui prétendent que le débat sur l'adresse est inutile et enfantin. Il déclare que ce débat permet de connaître l'opinion des diverses sections de la Chambre et qu'il est du devoir de chacun de présenter ses vues au gouvernement.

L'orateur déclare ensuite qu'il est faux d'accuser les citoyens de son comté d'étroitesse d'esprit. Ce dont ils ont besoin, dit-il, c'est le respect des droits des deux langues officielles, le libre exercice de leur religion et le maintien des relations qui nous unissent à la couronne britannique.

L'EMIGRATION CANADIENNE

M. Marler déplore l'exode des Canadiens vers les Etats-Unis. C'est, à son avis, l'un des plus grands problèmes que le Canada ait à résoudre. Cette émigration est à déplorer depuis dix ans et autant sous l'ancien gouvernement que sous l'administration actuelle. Il accuse le chef de l'Opposition d'avoir cité, à ce propos, des chiffres qui ne donnent pas une idée exacte de la situation. Il prouve, avec des chiffres à l'appui, que l'émigration fut sensiblement la même pendant les deux années de l'administration libérale que pendant les deux dernières de celle de M. Meighen. Une vive altercation s'engage à ce sujet entre MM. Marler et Meighen. Celui-ci crie: "Ça n'a pas le sens commun". M. Marler réplique: "Peut-être; mais je prends mes statistiques dans le même livre que mon très honorable ami, et je le défie de prouver que les miennes sont fausses".

L'orateur déclare que, au cours des dix dernières années, l'émigration aux Etats-Unis dépassa de beaucoup l'immigration qui dériva. Il est douteux que ces Canadiens reviennent. Il y a actuellement 1,200,000 Canadiens aux Etats-Unis dont 307,000 Canadiens-français. Sur ce nombre 250,000 sont employés dans les filatures du Massachusetts, dont 26,000 Canadiens-français.

CREONS DU TRAVAIL

M. Marler se demande quelle est la raison de cet état de choses. "C'est que, dit-il, nous ne pouvons donner assez de travail rémunérateur à nos citoyens. Nous devons développer ce pays, industriellement et commercialement. Nous devons fabriquer beaucoup plus dans nos villes pour donner aux fermiers des produits moins coûteux et fournir plus de trafic à nos chemins de fer. Nous devons établir un marché local pour les produits canadiens aussi bien que trouver un marché extérieur, qui compensera pour les importations que nous devons faire."

A ce moment, le discours est interrompu par des applaudissements venant des sièges conservateurs. L'orateur lance: "Je ne vois pas pourquoi les applaudissements ne viennent que de l'autre côté et pas du tout de ce côté-ci." Cette remarque est accueillie par le rire de toute la Chambre.

M. Marler est d'avis que l'émigration des nôtres est due au ralentissement du progrès de notre industrie et il voit la cause de ce ralentissement dans les impôts trop élevés. La guerre, dit-il, amena une augmentation formidable des taxes. Elle vit un changement notable dans notre système d'impôts, qui, d'indirects qu'ils étaient, devinrent surtout directs. Il n'est pas étonnant, dès lors, affirme-t-il, que les Canadiens soient attirés vers un pays où les taxes sont moins élevées.

L'orateur s'élève contre les requêtes venant de diverses sources et tentant de forcer le gouvernement à dépenser des sommes importantes, qui empêchent la réduction des impôts. Il cite les dépenses faites par le cabinet Meighen pour les routes, les logements ouvriers et les subsides aux provinces pour l'éducation agricole, etc.

UNE ALTERCATION

Une autre altercation s'élève entre M. Marler et M. Meighen à propos d'un discours de ce dernier, prononcé à Montréal et où le chef de l'opposition comparait les dépenses des derniers mois de son administration avec celles des premiers mois de l'administration King. M. Marler cite les paroles la phrase où M. Meighen attribuait les dépenses de son administration à la guerre et au chômage.

M. Meighen interrompt: "Et aux chemins de fer que vous avez construits".

A quoi l'hon. George Graham réplique: "Et que vous avez achetés"

Des phrases assez vives s'échangent encore à propos de la Marine marchande.

M. Marler prouve que M. Meighen, dans son discours, avait fait une évaluation trop généreuse des économies réalisées sous son administration. L'orateur estime que les dépenses ordinaires augmentèrent de 50 millions, pendant la dernière année de l'administration conservatrice.

Une nouvelle discussion s'élève entre MM. Marler et Meighen sur ce qui doit être considéré comme dépenses de guerre.

LE FAIX DE LA GUERRE

M. Marler accuse l'ancien gouvernement de n'avoir pas payé sa part de la dette de guerre, en vue d'éviter la responsabilité de l'augmentation des impôts. "Une élection s'en venait", dit-il. M. Meighen n'a donc pas le droit d'accuser le gouvernement actuel d'avoir augmenté les impôts, puisqu'il savait parfaitement que cette augmentation était inévitable. M. Marler déclare que le gouvernement King dut payer beaucoup de la dette de guerre, capital ou intérêts; car, déclare-t-il, M. Meighen avait laissé au moins 128 millions d'intérêts non-payés et qu'il aurait pu rencontrer facilement. M. Meighen, dit-il, se prévalut du privilège que lui accordait la loi des mesures de guerre et qui lui permettait de ne pas payer immédiatement la dette. C'est pourquoi il n'imposa pas de grosses taxes.

A ce moment encore, le discours est coupé de protestations de la part du chef de l'opposition.

"L'organisme de l'immigration, poursuit M. Marler, fut mort, gelé et silencieux, pendant la guerre."

M. Meighen se lève et, produisant un document, commence à lire des statistiques sur l'immigration du temps de la guerre.

INTERRUPTIONS

L'hon. Jacques Bureau lance: "M. l'Orateur, je me lève sur un point d'ordre. C'est le 75e discours que fait le chef de l'Opposition au cours de ce débat."

Des rires s'élèvent et M. Marler déclare qu'il n'a pas d'objections à ce M. Meighen lance des interruptions.

M. Meighen dit alors que, pendant les premières années de la guerre, alors que les Etats-Unis ne participaient pas encore au conflit, la balance de l'immigration était défavorable au Canada; mais que, lorsque les Américains déclarèrent la guerre à l'Allemagne, on remarqua une balance favorable au Canada.

Il commence à citer des chiffres, mais M. Pierre Casgrain, député de Charlevoix, s'y objecte prétextant que les règles de la Chambre ne permettent pas à M. Meighen de faire un discours. L'hon. Rodolphe Lemieux répond que les interruptions sont permises aussi longtemps que le député qui a la parole ne s'y oppose pas. L'hon. Jacques Bureau crie: "On ne sait pas qui a la parole, du chef de l'Opposition ou du député de Saint-Laurent."

M. Marler reprend la parole et dit que la politique d'immigration de M. Meighen pendant la guerre équivalait à mettre à la frontière une affiche conçue en ces termes: "Personne ne peut demander l'admission".

UN GOUFFRE

A l'aide de chiffres savemment préparés, M. Marler prouva ensuite que nos profits sont engloutis par notre marine marchande et nos chemins de fer nationaux. Les revenus de nos taxes de guerre sont de $207,000,000, tandis que nos obligations de guerre s'élèvent à $165,000,000, laissant un surplus de $42,000,000. Pendant la même période, les revenus ordinaires sont de $195,000,000, tandis que nos dépenses ordinaires sont de $169,000,000, créant un surplus de $26,000,000. Mais les intérêts de nos chemins de fer et de notre marine sont de $90,000,000, ce qui englobe tous nos profits et $22,000,000 de plus. Cette année notre réseau national nous coûtera environ $50,000,000.

L'on entretient des espoirs illusoires au sujet de notre réseau d'Etat et tandis que nous avions l'an dernier un surplus de $4,000,000, l'on exigeait du trésor public $84,000,000. La véritable manière de jauger a valeur de nos lignes est de déterminer ce qu'elles coûtent au gouvernement et la balance est défavorable au peuple.

Qu'ils soient entre les mains des individus ou du public, nos chemins de fer possèdent toujours la même base de solution du problème: Il leur faut plus de trafic de l'est à l'ouest et plus de production dans toutes les parties du pays. Le remède ne réside pas dans la dépense de grosses sommes pour aller chercher des immigrants, mais à empêcher les nôtres de nous quitter.

LES TARIFS DE GUERRE

Nous avons fait de multiples achats de vivres aux Etats-Unis qui nous ont récompensés en adoptant le bill Fordney-McCumber et en nous coupant plusieurs débouchés commerciaux.

La première impression que l'on avait en donnant une préférence toujours plus large aux produits britanniques est que notre pays en recueillerait quelque avantage. Mais la mesure a tourné contre nous et les marchandises anglaises envahissent nos marchés, tandis que les produits canadiens ne se vendent pas en Grande-Bretagne.

Le tarif Laurier-Fielding possède toutes les garanties que peuvent exiger les différentes partie de la population. Cette loi empêchait les manufacturiers d'accumuler de gros profits sous le manteau du tarif. Elle enlevait aux ouvriers sans compétence l'occasion d'abuser de leur situation, pour permettre aux bons artisans de vivre dans la prospérité. Elle aidait surtout le public à goûter les privilèges d'une législation saine élaborée dans l'intérêt général.

Il est d'avis que nous devons continuer à aider à la Grande-Bretagne, mais il serait dangereux de le faire au détriment de notre pays. Une méthode plus simple de percevoir les taxes serait un excellent moyen d'alléger le fardeau du contribuable et celui du gouvernement.

DERNIERS DISCOURS

M. J.-A. McKelvie, député conservateur de Yale, approuve les vues émises par M. Herbert Marler, durant la seconde partie de son discours. Il regrette cependant que notre premier ministre ait montré si peu de zèle à seconder les propositions de l'Angleterre pour l'unification commerciale des possessions anglaises. Tandis que des premiers ministres de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie et de l'Afrique-Sud approuvaient les visées d'expansion économique britannique, le premier ministre du Canada s'est montré réticent.

Il fait l'éloge du ministre des douanes pour l'intelligence qu'il a déployée dans l'application de la loi qui régit la production des fruits, et il demande que le gouvernement approuve au plus tôt la construction d'un embranchement du Canadien National entre Kamloops et Kelowna.

M. Stork, député libéral de Skeena, félicite le gouvernement de son heureuse initiative de faire protéger nos forêts par les aviateurs et il insiste sur l'importance de la pêche au flétan sur la côte de la Colombie Anglaise

M. J.-B. Ouimet, député libéral de Soulanges, parle ensuite en français et fait une revue de la randonnée de l'hon. Arthur Meighen dans la province de Québec. Le peuple ne jugera pas les conservateurs d'après les rapports de quelques journaux de parti, mais d'après les actes des partisans de la conscription alors qu'ils étaient au pouvoir.

Les ministériels forment une minorité numérique au parlement et l'opposition aurait pu les renverser assez facilement. L'hon. M. King est cependant toujours au pouvoir, ce qui témoigne en faveur de l'habilité de son administration.

M. Donald Sutherland, député conservateur d'Oxford-Sud, ajourne le débat à 10 heures 45.

Le Nouveau
Columbia
Richesse de ton - dessins artistiques

QUE vous accordiez la préférence au gracieux modèle Console ou au magnifique style Cabinet, vous êtes assuré dans les deux cas d'une reproduction riche et parfaite si votre choix est fait parmi les nouveaux modèles Columbia.

Tous les phonographes Columbia sont munis du nouveau reproducteur international, du bras de résonnance de forme droite qui a la propriété de reproduire le son d'une manière toute naturelle. Le moteur Columbia est silencieux, et les lignes et fini de ses modèles en font des objets d'art qui caractérisent tout spécialement le "Nouveau Columbia."

En plus de ces différents points remarquables, ils sont absolument à la portée de toutes les bourses.

Tout marchand Columbia se fera un plaisir de vous donner une démonstration sur les 10 nouveaux traits exclusifs des phonographes Columbia.



Style 520 $150

Columbia



Autres modèles jusqu'à $270

Style 420 $125

COLUMBIA PHONOGRAPH COMPANY
246, rue Craig Ouest MONTREAL, QUE. Tel. Main 8597 249F



Moins de Perte de Temps—
et du linge plus propre, plus frais

IL n'y a personne qui consente volontiers à consacrer plus de temps qu'il ne faut à laver du linge; c'est pourquoi la ménagère avisée se sert de Savon Sunlight. Il possède un don à lui, une manière efficace et douce à la fois de nettoyer, qu'aucun savon ordinaire n'égale. C'est le mélange des

Plus Fines Huiles Végétales

dans le Savon Sunlight qui lui donne cette faculté de faire un riche savonnage même avec l'eau dure, et lui communique cette puissance détersive, sans être injurieuse aux mains ou au lingé.

C'est un plaisir que de laver au Sunlight—le plus pur savon de buanderie au Canada.

LEVER BROTHERS LIMITED
TORONTO S215F



Pour favoriser leur croissance!



Bien avisée est la mère qui sait répondre aux goûts de ses enfants de façon à ce que l'heure des repas représente un plaisir plutôt qu'une menace.

Les tartes, pâtisseries et gâteaux préparés avec la Farine Brodie, favorisent la croissance des enfants et leur donnent un regain d'énergie, parce que la

Farine Préparée XXX BRODIE

contient tous les éléments requis pour la préparation de pâtisseries saines, légères et faciles à digérer.

Vendue partout en paquets de 3 et de 6 livres.

Ecrivez pour demander notre livret de recettes GRATUIT.

BRODIE & HARVIE LIMITEE
MONTREAL

FARINE Préparée XXX BRODIE
Facilite la Pâtisserie 105

Nous avons le répertoire complet de disques

COLUMBIA

A notre Rayon des Phonographes Dupuis Frères LIMITEE LE MAGASIN DU PEUPLE

DISQUES COLUMBIA || GRAFONOLAS COLUMBIA

V. Sgroi
MUSICAL STORE

Nous avons tous les disques Columbia en magasin—
Nous avons tous les modèles Columbia en magasin—
Facilités de paiement.
1085, rue St-Jacques
"Le foyer de la musique"
Uptown 3905

MODELES:
PORTATIFS
DE TABLE
CABINET
et de
PERIODE

GRANDE VARIETE DE PRIX ET CONDITIONS POUR CONVENIR A TOUT LE MONDE.

GRAPHONOLAS
COLUMBIA
Le plaisir d'acheter se trouve dans l'étendue du choix — et nous l'avons.
CHEZ
LINDSAY
C.W. LINDSAY LIMITEE
Le centre musical de Montréal
394 rue Ste-Catherine Est, Montréal

Conservez l'intérêt que vous portez à votre
GRAPHONOLA
en ayant toujours des disques nouveaux.

MOUNT-ROYAL DEPARTMENTAL STORE
LIMITED
Angle St-Laurent et Mont-Royal
Sous la direction POYANER

FAITES VOS ACHATS PAR TELEPHONE—NOTRE NUMERO EST
BELAIR 6000

RAYON DE LA SOIE

Nous ne sommes en mesure à l'ouverture de la saison de vous offrir ces séries spéciales à des prix très spéciaux qu'à cause de la sagesse de la direction POYANER. A vous d'en juger en notant bien les prix que nous demandons.

Vela Vela et crêpe Springtime, magnifiques tissus de nature similaire. Valant jusqu'à $3.99 la verge, réduits à. $1.89
Tricolette, jolies nuances pour sous-vêtements, un tissu qui se lave et dure bien. Prix ordinaire $1.98 pour. 98c
Taffetas Chiffon, très belle variété de nuances, venant d'arriver de Suisse. Valeurs jusqu'à $3.25 pour. $1.59
Soie duchesse dans toutes les nuances en vogue. Prix ordinaire $2.49 pour. $1.49
Croisé Poiret, tissu dernier cri pour les costumes et les robes de printemps, 56 pouces de large, dans toutes les nuances telles que: marine, sable et noir. Prix ordinaire $3.25 pour. $1.98
Tissus rayés et quadrillés dernier c.i. pour manteaux, 54 et 56 pouces de large, garantis pure laine. En vente partout à $3.25, réduits à. . . . $1.98

COTONS WABASSO A DRAPS

Bon et très fort, blanchi pour draps, 2 verges de large. Prix ordinaire 60c la verge, pour 49c
Coton non blanchi, qualité très épaisse, bons pour draps ou oreillers, 40 pouces de large. Prix ordinaire 33c, réduit à la verge. . . . 25c
Draps ourlés en très bon coton blanchi, 2½ verges de large par 2½ verges de long. Prix ordinaire, $2.25 chacun, pour, chacun . $1.59
Guingan écossais Anderson, entièrement garanti, couleurs indélébiles, 32 pouces de large. Prix ordinaire 35c, réduit à, la verge. 25c

Rayon de la Lingerie pour Dames

Jupons Princess en satinette de couleur. Tailles 36 à 44. Rég. $2.25. En vente à $1.49
Bouffants en coton tricoté pour dames. Rég. $1.00. En vente à 50c
Kimonos en crêpe de coton pour dames, modèles japonais, dans les nuances suivantes: mauve, corail et bleu. Rég. $3.50. En vente à $2.49
ATTENTION SPECIALE ET IMMEDIATE DONNEE AUX COMMANDES POSTALES.

ARTICLES POUR HOMMES

Sous-Vêtements Ouatés pour Hommes, 79c.
Le reste de nos sous-vêtements ouatés, tous de premier ordre, marque "Penman's". Tailles 32 à 46. Rég. $1.00. Réduits à 79c
Combinaisons Ouatées pour Hommes, $1.49
Des "Penman's" garantis de première qualité et d'ajustement parfait. Tailles de 32 à 44. Ce qui reste à liquider à $1.49
Nouvelles Cravates Tricotées, 25c
Un splendide assortiment de couleurs et dessins pour hommes et garçonnets. Valeurs jusqu'à 75c. A écouler à 25c

Magasin du Sous-sol
ARTICLES DE MENAGE

200 paires de rideaux en marquisettee finis d'entre-deux. Valant $3.50 pour. $1.98
Velours à draperie dans toutes les nuances et mercerisé, 50 pouces de large. Valant $3.50 pour. $2.29
Tissu Terry sans envers pour draperies, couleurs indélébiles, 36 pouces de large. Valant $2.00 pour. $1.39
100 coupons de linoléums de liège de la meilleure qualité, longueurs de coupons de 9 à 19 verges. Valant $1.00 pour. 62c
Carpettes Wilton dans tous les nouveaux dessins et de texture épaisse.

Dimensions 6.9 x 9 valant $45.00 pour	Dimensions 9 x 9 valant $60.00 pour	Dimensions 9 x 10.6 valant $70.00 pour
$32.85	$42.85	$52.85

Dimensions 9 x 12. Valant $80.00, pour. $50.85

MOUNT-ROYAL DEPARTMENTAL STORE
LIMITED
Angle St-Laurent et Mont-Royal
Sous la direction POYANER

L'AFFAIRE DELORME

Suite de la page 8

PREMIERES FOUILLES

—Qu'avez-vous fait sur les lieux?

—Nous avons pris des échantillons de la neige.

—Comment avez-vous transporté ces échantillons?

—Nous avions apporté des vaisseaux et nous les avons déposés dedans.

—Est-ce que le chef ne vous a pas dit: "Ce n'est pas çà le sang?

—Non, il ne me l'a pas dit.

—Ces marques de sang et la casquette, trouvées dans Saint-Michel ne vous ont-elles pas porté à faire des recherches dans cette section?

—Oui, certainement et j'y ai travaillé longtemps.

—Pendant ce temps, avez-vous continué vos recherches à la demeure d'Adélard Delorme?

—Je n'ai fait aucune fouille à 190, rue Saint-Hubert, le 9 janvier.

—Quelle est la découverte qui vous intéressait le plus?

—Ce qui m'occupait le plus, dans mes recherches, c'était une petite plume de volaille trouvée sur le piqué qui enveloppait la tête de la victime.

—Avez-vous trouvé quelque pièce à conviction, à Saint-Michel, à part le sang et la casquette?

—Non, absolument rien.

—Quand avez-vous commencé vos fouilles à la demeure d'Adélard Delorme, rue Saint-Hubert?

—Ce n'est que le 21 janvier que j'ai fait des perquisitions à 190, rue Saint-Hubert.

OBJETS SAISIS

—Vous avez saisi plusieurs objets, à cette date?

—Oui, plusieurs.

—Reconnaissez-vous ce couvre-pieds?

—Oui, nous l'avons trouvé sur une valise, dans le garage Delorme, le 6 février.

—Et celui-ci?

—Nous l'avons pris à la même place que le premier, le même jour.

—Vous vous êtes aussi saisi d'un coussin sur lequel on voit une scène de chasse?

—Oui.

—Où l'aviez-vous trouvé?

—Dans la voiture d'Adélard Delorme.

—Pourquoi l'avez-vous gardé?

—Parce que l'on y voyait des taches que nous voulions faire analyser.

AUTRES OBJETS TACHES

—Qu'avez-vous fait de ce coussin?—Je l'ai apporté et, le 22, je l'ai remis au Dr Dérome, dans son laboratoire.

—Vous avez également emporté un autre coussin, pour quelle raison?—Il était également taché et nous ne savions pas ce que c'était.

—Où aviez-vous pris ce second coussin?—Egalement dans l'auto de l'accusé.

—Vous êtes-vous emparé d'autres articles?—Oui le coussin arrière de l'auto d'Adélard Delorme.

—Pourquoi avez-vous pris ce coussin?—Il y avait certaines substances dessus et le Dr Dérome m'a dit qu'il valait mieux l'apporter, pour s'assurer de la nature de ces taches.

—Quand avez-vous apporté ce coussin de l'auto?—Le 22 janvier.

—Reconnaissez-vous ces chaines d'auto?—Je n'ai aucune marque spéciale pour les reconnaître. Je me souviens avoir dit au détective Viens de les mettre de côté, le jour où nous avons saisi l'automobile d'Adélard Delorme.

LES CORDELETTES

—Voici quelques cordelettes, pouvez-vous me dire d'où elles proviennent?—J'ai trouvé une de ces cordelettes en face du numéro 194, rue Saint-Hubert; une seconde a été ramassée un peu plus loin, entre les numéros 192 et 194.

—D'où vient cette troisième—Celle-là, qui est sale, a été ramassée sur la buche servant à fendre le bois, dans la cave d'Adélard Delorme.

—Lorsque vous êtes allé dans la cave, avant, vous n'aviez pas remarqué cette cordelette, à cet endroit?—Non, je ne l'avais pas vue.

—Regardez le contenu de cette boîte et dites-moi d'où cela vient?—C'est une plume que j'ai trouvée dans la voiture de l'accusé.

—En quel endroit?—Sur le siège de l'auto, à l'arrière.

—Voulez-vous préciser? — Sur l'appui-dos, entre la bourrure et le cadre.

—Vous a-t-on remis une autre cordelette?—Oui, avec le linge de la victime, on m'a dit qu'elle lait les mains de Raoul Delorme.

Questionné par Me L. Gendron:

—C'est le chef Lepage qui vous a appris la mort de Raoul Delorme?—Il m'en a parlé en arrivant au bureau mais j'avais appris la nouvelle par les bulletins des journaux.

—Etes-vous allé chez le coroner, le 9?—Non.

—Etes-vous allé à l'endroit où le cadavre fut trouvé?—Non.

—Par qui avez-vous été renseigné sur ces points?—Par mes compagnons, les détectives Pigeon et Desgroseillers.

CES DETAILS

—Est-ce que le chef Lepage ne vous a pas également donné des détails?—Il a pu me parler de l'affaire, mais pas des grands détails.

—Vous connaissiez la famille Delorme?—Non.

—Vous ne connaissiez aucun des membres de la famille Delorme avant le meurtre?—Je vous ai dit que non. Je ne savais même pas qu'elle existait.

—Vous saviez qu'il y avait un prêtre dans la famille?—Je vous dis que je ne savais pas qu'une famille de ce nom existait. Ce sont les détectives Pigeon et Desgroseillers qui m'ont dit que Raoul Delorme avait été tué, que le cadavre avait été trouvé à Snowdon et qu'un frère de la victime était prêtre.

—Vous n'étiez jamais allé à 190 Saint-Hubert avant le meurtre?—Je vous dis que je ne connaissais pas l'existence de cette famille.

—Vos compagnons vous ont-ils dit autre chose?—Oui, qu'un piqué entourait la tête du cadavre et que les deux mains étaient liées.

BALLES DANS LA TETE

—On vous a également dit qu'on l'avait tué avec un revolver?—On m'a dit qu'il avait reçu des balles dans la tête.

—Vous avez questionné Adélard Delorme?—Oui, je lui ai demandé s'il était possesseur d'un revolver.

—C'est l'accusé qui vous a fait voir son revolver?—Il m'a indiqué l'endroit où il se trouvait, dans sa voiture.

—Etes-vous monté sur l'auto, pour prendre le revolver?—Non, cela n'était pas nécessaire. Du plancher du garage, je pouvais atteindre le sac dans lequel l'arme se trouvait.

—Vous jurez avoir fait voir à vos compagnons qu'il y avait beaucoup d'huile sur l'arme?—Certainement je le jure.

—Vous ne vous êtes pas sali les doigts en le prenant? — Non, du moins je ne l'ai pas remarqué.

DANS LA MAISON

—Vous n'avez pas déchargé l'arme avant de le mettre dans votre poche?—Non.

—C'est au bureau que vous en avez fait l'examen plus complet?—Oui.

—Devant le chef Lepage?—Non, il était absent.

—Etes-vous reparti de suite après la visite du garage?—Non, nous avons visité la cave.

—Y avez-vous remarqué quelque chose de particulier?—Non.

—Ensuite?—Nous avons visité la chambre de Raoul Delorme.

—Y avez-vous fait des constatations?—Non, rien de particulier ne m'a frappé.

—Y avez-vous fait des recherches?—Non, pas à ce moment-là.

—Si je saisis bien, les deux autres détectives étaient avec vous?—Oui, nous ne nous sommes pas quittés un instant.

—C'est en bas que vous avez demandé si Raoul avait des claques?—Non, c'est dans la chambre de Raoul.

—Qu'est-ce qui vous portait à poser une telle question?—Parce que le cadavre n'en avait pas, quand on l'a découvert.

—Que vous a-t-on répondu?—On m'a dit que oui et qu'elles étaient à l'étage inférieur.

LES CLAQUES

—On me les a fait voir, dans la boîte du porte-chapeaux. Il y en avait deux paires, des neuves et des vieilles.

—Les soeurs de l'accusé étaient là pendant cette visite?—Je crois que oui mais elles ne nous suivaient pas. Je crois cependant avoir vu Mlle Rosa au haut de l'escalier.

—Avez-vous remarqué des claques dans le bureau d'Adélard Delorme?—Non, mais j'ai vu des pardessus.

—Combien de temps a duré cette visite dont vous parlez?— Nous sommes repartis vers 1 h. 30 et nous étions arrivés vers 10 h. 30.

—Où êtes-vous allé en sortant de la maison d'Adélard Delorme?—Je suis allé voir le chef Lepage puis, je me suis rendu au bureau.

—Y êtes-vous retourné le même soir?—Je crois y être allé vers 5 heures.

A SAINT-MICHEL

—Vous êtes allé à la Côte Saint-Michel, le matin du 10?—Oui.

—Qui avez-vous vu là, le 9 et le 10?—Le 9, je n'ai vu que le chef Turgeon. Ce doit être le 10 que j'ai vu MM. Gravel et autres, ainsi que les propriétaires de clubs.

—Est-il vrai que certains vous ont dit avoir vu Raoul Delorme, le soir du crime?—Non.

—Est-ce qu'un M. Roy et un M. Globensky ne vous ont pas dit l'avoir vu, ce soir-là?—Je jure que ni l'un ni l'autre ne l'ont reconnu quand ils ont vu la photographie de Raoul que j'avais sur moi.

—Vous saviez à ce moment, que l'on avait trouvé une mare de sang et la casquette?—Oui.

—Vous saviez également que l'on avait entendu des coups de feu à cet endroit?—Non, je ne pourrais dire si, à ce moment, on m'avait appris la chose.

—On vous avait parlé du passage de gros automobiles, ce soir-là?—Oui, et je m'en suis fait donner toutes les descriptions possibles.

—N'avez-vous pas appris qu'on avait trouvé des taches de sang à Saint-Michel, autres que celles indiquées par le chef Turgeon? — Non, jamais.

La Cour s'ajourne à quatre heures. A la reprise de la séance, le détective Lajoie revient continuer son témoignage. Me Gendron le questionne.

A SAINT-MICHEL

A votre retour de Saint-Michel, le 10, vous aviez des détails concernant la casquette trouvée, la machine aperçue et les taches de sang?—Oui.

—Le 11, avez-vous continué votre enquête à Saint-Michel?—Le témoin garde un long silence, puis répond: "Je ne puis le dire".

—Dans la semaine du 10, êtes-vous retourné à Saint-Michel?—Non, j'étais absent de la ville; j'étais en voyage à Hull.

—En résumé, le 10, vous êtes allé à Saint-Michel, le 11, vous n'êtes pas certain, et le 12 et le 13 vous étiez à Hull?—Oui.

—Le 13 n'êtes-vous pas allé au No 190 Saint-Hubert?—Oui.

—Le 14, connaissiez-vous les incidents de Saint-Michel?—Oui.

—Saviez-vous que la casquette de la victime avait été trouvée là?—Oui.

CHEZ LE CORONER

—Vous souvenez-vous avoir vu, le 14 janvier, le coroner McMahon?—Oui.

—Vers quelle heure?—Vers 6 heures du soir, j'avais alors demandé au coroner s'il n'y avait pas possibilité de mettre l'accusé sous arrestation.

—Le 10, vous vous êtes rendu à Snowdon?—Oui, avec Pigeon et Desgroseillers.

—Vous avez interrogé les gens des environs?—Cette tâche avait déjà été entreprise par mes confrères avant moi.

LE CADAVRE

—Quand avez-vous vu le cadavre à la morgue?—Après l'exhumation.

—Sur quel ordre le cadavre avait-il été exhumé?—Sur un ordre du coroner ou du procureur.

—N'est-ce pas M. Prince qui a donné cet ordre?—Je l'ignore.

—Vous avez examiné le cadavre?—Oui.

—N'avez-vous pas rencontré par la suite un M. Barry?—Non. — Un M. Nolet?—Non.—Un M. Auger?—Non.—Un nommé Girard?—Oui, le 21 février 1924, c'est la première fois que je l'ai vu.

LES PISTES

—Avez-vous vérifié vos pistes?—Oui.

—Quelles sont les autres pistes que vous avez vérifiées vous-même au sujet du meurtre?—Ce sont des lettres anonymes.

—Quand êtes-vous retourné à Saint-Michel?—Je ne me rappelle plus la date.

—Qui avez-vous rencontré à cet endroit?—J'y ai rencontré un M. Roy et un M. Rubensky.

—Ont-ils dit avoir reconnu Raoul Delorme?—Ils ont dit qu'ils avaient monté cette farce pour amuser les journalistes.

—Vous êtes retourné à Saint-Michel par la suite?—Je ne puis le dire.

COUPS DE REVOLVER

—Vous avez entendu dire qu'on avait entendu des coups de revolver à Saint-Michel?—Oui, par des témoins qui ont déposé ici.

—Quand avez-vous vu les personnes qui prétendaient avoir entendu des coups de revolver à Saint-Michel?—Dans la semaine du 9 au 18.

RECHERCHE DE DORION

—M. McMahon ne vous avait-il pas chargé de retracer un nommé Dorion qui aurait vu Raoul le soir du crime au Princess?—Oui, mais on m'a dit que Dorion avait quitté la ville.

—Avez-vous eu alors l'adresse de Dorion?—Je ne me souviens pas.

—Avez-vous fait des recherches sur le boulevard Pie IX?—Oui, le 7 janvier 1922.

—Y êtes-vous retourné par la suite?—Non.

LES EXHIBITS

—Avez-vous touché aux exhibits que vous aviez en votre possession?—Non.

—Qu'est-il advenu de la paire de gants de fourrure trouvée dans le paletot de Raoul?

A cette question Me Calder s'objecte ,alléguant que ce fait n'a pas été amené en Cour et qu'il n'est considéré que comme une hypothèse. "Il faut, a-t-il dit, se baser sur un fait et non sur une hypothèse".

Me Gendron, donnant une autre tournure à sa question: N'avez-vous pas déclaré à M. Arcand, journaliste, avoir trouvé une paire de gants de fourrure sur le cadavre de la victime?—Jamais.—Vous jurez cela?—Je le jure.

ERREUR OU FAUSSETE?

Le témoin manifestant une certaine indignation, demande alors à Me Gendron: "Avez-vous lu cela dans mon livre? C'est une erreur".

—Erreur ou fausseté? demande Me Gendron.

—C'est une erreur, il n'y a pas de fausseté dans mon livre.

SUR UNE BUCHE

Me Gendron continuant l'interrogatoire: le 15 janvier, êtes-vous allé au No 190 Saint-Hubert?—Non.

—Le 16?—Non, répond le témoin, après un long silence.

—Quand avez-vous trouvé des cordes sur une buche dans le garage?—Le 22 janvier.

—Vous êtes positif?—Absolument.

—Mais dans votre déposition, faite en Cour du coroner, vous avez déclaré que c'était le 20.

Me Gendron lit cette déposition et demande au témoin si elle est exacte. 'Sauf erreur de date, dit le détective Lajoie, cette déposition est exacte.

OBJETS RETOURNES

—Vous avez retourné certains objets chez l'accusé?—Oui, une soutane, des dessus d'oreiller et divers autres articles.

—N'est-il pas vrai que ces objets ont été retournés tachés d'huile ou de graisse?—Peut-être.

—Quand preniez-vous possession des exhibits?—Au fur et à mesure qu'on en trouvait.

UNE DEMANDE DE LA DEFENSE

Me Germain a fait remarquer qu'il aurait d'autres questions à poser au témoin, mais que pour le moment, il n'était pas en mesure de le faire. Il a demandé à la Cour le droit de pouvoir réentendre Lajoie, après avoir entendu d'autres témoins. Au soutien de cette demande, il a allégué que,lors du dernir procès, on avait sectionné les témoignages des détectives.

Me Calder s'objecte à cette demande et le juge est d'avis qu'on doit en finir tout d'abord avec un témoin.

Sur ce, Me Germain fait remarquer que sa demande n'est inspirée que par la pensée de hâter les procédures. Le juge y fait droit et demande au détective Lajoie de venir continuer son témoignage ce matin.

UNE DISCUSSION

Le détective Desgroseilliers est ensuite appelé et commence à témoigner pour la Couronne, mais Me Calder le remet peu après à la défense, disant que le témoin allait déclarer tout ce que la Cour a déjà entendu de la bouche des détectives Pigeon et Lajoie.

La défense commence à contre-interroger, mais une discussion s'élève alors et ne se termine qu'à la séance levée, c'est-à-dire un peu après 5 heures.

Elle fut soulevée par Me Calder, au sujet d'une déclaration que l'avocat de la défense, Me Germain, voulait ou semblait vouloir faire faire au témoin, le détective Desgroseillers, en ce qui concernait les personnes que les détectives virent après le meurtre en poursuivant leur enquête sur le crime.

D'après Me Calder, la défense se servait des témoins de la Couronne non pas pour les interroger sur ce qu'ils avaient fait, mais pour connaître les pistes qu'ils avaient suivies et abandonnées, ces pistes ne donnant pas les renseignements nécessaires pouvant aider à découvrir le meurtrier de Raoul Delorme.

A cela, le procureur de l'accusé répliqua que telle n'était pas l'intention de la défense, et que si de telles intentions étaient attribuées à la défense ,cela devenait une véritable insinuation de la part de la Couronne.

Me Calder reprit la parole une autre fois pour déclarer que tous les renseignements obtenus par les détectives avaient été vérifés et étudiés à fond, et que s'ils n'avaient pas amené de témoins pour la Couronne dans le présent procès, c'est qu'ils n'étaient d'aucune valeur.

"Les détectives ont travaillé d'après les ordres du coroner d'abord, puis devant cette Cour sous ma direction", termina Me Calder.

La défense souhaiterait que toutes les causes fussent dirigées comme cela", répliqua Me Germain, sur un ton acerbe.

La discussion prit fin ici. Me Germain faisant remarquer lui-même que l'horloge marquait cinq heures. Il demande l'ajournement.

L'acidité stomacale est dangereuse

Vous qui souffrez d'indigestion et de dérangement stomacal, DECOUPEZ CECI!

"Les dérangements stomacaux, la dyspepsie, l'indigestion, l'acidité, les gaz, la cardialgie, la fermentation des aliments, etc., sont dus neuf fois sur dix à des estomacs acides chroniques", dit une autorité bien connue.

L'acide chlorhydrique brûlant se développe dans l'estomac d'une manière alarmante. L'acide irrite et enflamme les délicates parois de l'estomac et conduit souvent à la gastrite accompagnée de dangereux ulcères d'estomac. Ne dosez pas un estomac acide avec des pepsines ou des digestifs artificiels qui n'apportent qu'un soulagement temporaire à la douleur en envoyant la nourriture acide et en fermentation de l'estomac dans les intestins.

Au contraire, neutralisez ou adoucissez votre estomac acide après les repas avec un peu d'eau chaude et de Bisurated Magnesia et non seulement la douleur disparaîtra, mais vos aliments se digéreront naturellement. Il n'existe rien de meilleur que la Bisurated Magnesia pour adoucir ou remettre un estomac acide. Il absorbe les dangereux excès d'acide tout comme le ferait une éponge ou un papier buvard et fait que votre estomac fonctionne bien et se sent bien dans quelques minutes. La Bisurated Magnesia est en vente chez tout bon pharmacien soit en poudre ou sous forme de tablettes. Elle est sûre, recommandable, facile et agréable à prendre. Ce n'est pas un laxatif, et elle n'est pas coûteuse.

International Druggists and Chemists Laboratories, Inc., London, Ont.

98 FEMMES SUR CHAQUE 100 EN ONT BENEFICIE

Une déclaration absolument digne de foi—d'une grande importance pour toutes les femmes.

Résultats remarquables démontrés, à la suite d'une campagne très étendue faite parmi toutes les femmes qui ont acheté le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. 50,000 femmes répondent.

A chaque bouteille de notre remède, nous avons joint pendant quelque temps une petite circulaire portant cette question: "Avez-vous retiré quelque bénéfice du Composé Végétal de Lydia-E. Pinkham?"

Jusqu'à date, plus de 50,000 femmes ont répondu à cette question,dont 98 pour 100 disent OUI. C'est donc à dire que 98 femmes sur chaque 100 qui ont pris de ce remède, pour les maladies pour lesquelles il est recommandé, en ont bénéficié.

Ce témoignage d'efficacité est ce qu'il y a de plus remarquable. Nous hésitons à croire que quelque autre remède puisse atteindre ce résultat.

Songez-y—deux femmes seulement sur 100 n'en ont pas bénéficié — 98 succès sur probablement 100.

Avez-vous déjà entendu parler de quelque chose de semblable? Il nous faut admettre que nous en sommes, nous-mêmes, émerveillés. Naturellement, nous sommes convaincus que notre remède soulage la grande majorité des femmes qui en prennent. Mais ce qui est merveilleux, c'est que deux seulement sur 100 n'en aient pas bénéficié.

C'est toutefois une preuve qu'un remède composé spécialement pour certaines maladies définies — non pas un remède pour tous les maux — un remède préparé au moyen du procédé le plus scientifique; non pas avec des drogues, mais avec un mélange de racines et d'herbages naturels — peut faire et fait, en réalité, plus de bien que les ordonnances préparées hâtivement.

Il faut vous rappeler que voilà 50 ans que nous préparons, améliorons et raffinons ce remède, dans le but de le perfectionner et l'adapter aux besoins de la femme. Alors, nous avons enfin réussi à lui donner l'efficacité requise pour en faire bénéficier 98 femmes sur 100 qui en prennent.

Ce remède est digne de confiance et d'une efficacité reconnue, c'est ce qui en a assuré et maintenu la vente dans presque tous les pays de l'univers — en tête de tous les autres.

Une attestation semblable devrait engager toutes les femmes, qui souffrent de quelque maladie particulière à leur sexe, à essayer le Composé Végétal de Lydia-E. Pinkham, et s'efforcer d'être comptées au nombre des 98. The Lydia E. Pinkham Medicine Co., Cobourg, Ont.

Lydia E. Pinkham Medicine Co., Cobourg, Ont.

LES EXQUISES LIQUEURS FRANÇAISES
CREME DE CACAO
TRIPLE SEC
APRICOT BRANDY
BARDINET
font les délices des Gourmets

Chaussures d'Enfants BUNNY-FOOT

MARQUE DE FABRIQUE ENREGISTREE

Vous pouvez rendre un enfant maussade avec une paire de chaussures mal ajustées et trop serrées. Mais il y a de la gaieté dans chaque paire de "Bunny Foot".

Les enfants qui passent leur temps à courir et à gambader ne pensent jamais à leurs pieds — pourquoi en serait-il autrement? — les heures sombres viennent toujours assez vite.

Les chants et les rires de l'enfance sont un rayon de soleil dans les souvenirs quand les ombres commencent à s'allonger.

Il n'y a pas de chose au monde que vous ne feriez pas pour conserver le sourire dans le regard de votre garçonnet ou fillette.

Les chaussures "Bunny Foot" ajoutent au bonheur de la jeunesse parce qu'elles sont on ne peut plus confortables, outre qu'elles possèdent ces autres qualités appréciables: grâce, résistance et durabilité — exactement ce que vous vous attendez de trouver dans une chaussure appelée "Bunny Foot".

Fabriquées dans tous les modèles et toutes les pointures pour bébés et enfants. Votre marchand de chaussures vous en fournira.



Distributeur en gros:

NATHAN CUMMINGS

310 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

J.-Ernest Vallières, Prés. L.-Emile Vallières, Vice-Prés.
Irénée-A. Valières, Contrôleur.

Vallières Limitée

605, rue Ste-Catherine Est, coin Montcalm

Madame:—

Nous avons le plaisir de vous annoncer la transformation de notre Département de Soies, en un véritable "Magasin de Soies" située au rez-de-chaussée, dans l'Annexe de notre établissement, ainsi que l'agrandissement de nos rayons de marchandises à la verge pour robes, costumes, manteaux et l'installation d'un magnifique département de lingerie de soie, lingerie française et trousseau, au premier étage.

A l'occasion de l'inauguration de ces départements, nous organisons pour Samedi, Lundi, Mardi, les 8-10 et 11 courant une exposition des dernières créations du printemps en fait de soieries et tissus à la verge à laquelle nous vous invitons cordialement.

Pour le bénéfice de celles qui viendront visiter notre

Nouveau Rayon de Soies

nous offrons durant ces jours D'OUVERTURE les deux lignes suivantes à un prix de véritable occasion.

SOIE — Spécial — SOIE

Une ligne de crêpe de Chine pure soie, 36 pouces de large, dans toutes les nuances à la mode. Valeur de $2.00, pour 1.49

Une ligne de crêpe Canton, 38 pouces de large, garanti pure soie. Valeur de $3.75, au prix spécial de 2.79

Etoffes à Manteaux

Drap velours fini duvetine, 56 pouces de largeur. Drab, castor, brun foncé, gris, taupe et noir. Valeur de 3.50 pour 2.25

Drap Polo carreauté et barré, 56 pouces de largeur. Spécial pour manteaux de printemps. Valeurs de 3.00 à 3.50 pour 2.49

65 Manteaux

Nouveaux tissus à carreaux contrastants, grandeurs 16 à 42 de buste, longueurs 47 à 50 pouces. Valeur de 15.00. Prix d'ouverture 10.95

BAS DE SOIE

25 douzaines de bas en soie de couleurs, polo, sable, gris perle, gris acier, castor, brun et noir, 8½ à 10 pour dames. Valeur très spéciale à 1.49

COLLETS

10 douz. de collets en guipure crème, 5 patrons assortis, pour costumes. Valeur de 1.00. Spécial à . . . 69c

Lingerie Crêponnette et Satinette

Pyjamas, 2 morceaux à 2.75
Robes de nuit 1.69 et 1.95
Pantalons enveloppe . . . . . à 1.19 et 1.49
Pantalons bouffants . . . . .
Jupons Princesse en satinette à rayure . . . 1.95

Rayon des Chaussures, Direction

F. X. LaSalle & Fils

UNE CAUSE QUI ETABLIRA UNE JURISPRUDENCE

Un procès des plus importants vient d'être terminé à Joliette.

EN DELIBERE

(Du correspondant de la PRESSE)

Joliette, 7. — Une cause très intéressante au point de vue du droit vient de se terminer en Cour supérieure à Joliette. Il s'agit d'une cause type, qui établira une jurisprudence et qui intéresse tout le barreau de Joliette de même que les notaires. Plusieurs avocats et notaires s'étaient rendus en cour pour entendre l'argumentation. Il y avait de plus une salle bondée de spectateurs venus de toutes parts. La cause est celle de Dame Herminie Farly vs J.-Arthur Barrette, et de J.-Arthur Barrette, demandeur en garantie, contre François-Ephrem Rouleau, défendeur en garantie. Dame Herminie Farly s'est mariée avec contrat de mariage avec Charles Barrette vers l'année 1880. Dans le contrat de mariage on a stipulé la communauté de biens. En outre il a été stipulé qu'il n'y aurait pas de douaire, mais il y a été ajouté que pour tenir lieu de douaire, Charles Barrette donnerait à son épouse l'usufruit et la jouissance d'un immeuble portant le No 325 du cadastre de la paroisse de Saint-Barthelemi.

Quelques années après le mariage, Charles Barrette a fait du commerce et son épouse, la demanderesse dans l'espèce, en a fait également de son côté, tantôt à Saint-Barthélemi et tantôt à Trois-Rivières.

Il s'agissait, comme nous venons de le dire, de deux commerces séparés et distincts et ceci est d'importance capitale pour la cause.

Pour les besoins de leur commerce, les époux Charles Barrette et Herminie Farly ont fait des emprunts et aux fins de ces emprunts ils ont hypothéqué la propriété No 325. A l'enquête il a été produit divers contrats démontrant que les emprunts ont été faits à la demanderesse et à son époux Charles Barrette. Il a été prouvé à l'enquête que la demanderesse avait eu, personnellement, le bénéfice d'un emprunt de $1,200 pour les fins de son propre commerce à elle-même.

Dans tous les actes d'emprunt, y compris celui de $1,200, la demanderesse Herminie Farly a renoncé à son droit de jouissance et d'usufruit et elle a hypothéqué le dit lot 325 aux fins de garantir les prêteurs de bonne foi.

Vers 1921, la propriété en question, qui avait été ainsi hypothéquée par les époux Barrette, et sur laquelle la demanderesse avait renoncé à son droit d'usufruit, a été vendue au notaire François-Ephrem Rouleau, de S.-Barthélemi. La considération du contrat d'achat a été les hypothèques qui grevaient la propriété, pour un montant considérable, lesquelles hypothèques avaient été consenties par les époux Barrette.

Le notaire François-Ephrem Rouleau, étant devenu propriétaire du lot 325, l'a revendu au notaire J.-Arthur Barrette. Dans l'intervalle, Charles Barrette, époux de la demanderesse, est décédé. En 1922, après cette mort, la demanderesse, prétendant que ces hypothèques et cette renonciation à son usufruit n'étaient pas valides, a pris une action en justice pour recouvrer du tiers-détenteur, J.-Arthur Barrette, N.P., son usufruit et sa jouissance sur le dit lot.

Le dit J.-Arthur Barrette, étant poursuivi par la demanderesse, a appelé en garantie son vendeur, dans l'espèce de notaire François-Ephrem Rouleau. Celui-ci ayant été appelé en garantie, est intervenu dans la cause principale et a contesté la demande principale, en alléguant que la demanderesse avait renoncé à son usufruit et jouissance pour tenir lieu de douaire; il ajoute en plus que la demanderesse ayant fait le commerce, avait besoin d'argent et qu'à cette fin elle a emprunté de l'argent pour payer les dettes de son propre commerce.

Le principal point soulevé ensuite par la demande est que, après le mariage, l'on ne peut faire aux conventions matrimoniales aucun changement en vertu de l'article 1265 du code civil. Le défendeur en garantie, de son côté, rétorque qu'il y a des exceptions à l'article 1265 précité et que dans certains cas une femme commune en biens, surtout si elle est marchande publique, peut renoncer validement à des droits qu'elle peut avoir en vertu de son contrat de mariage.

En réalité, prétend la défense, la demanderesse n'aurait pas fait avec son mari des changements à son contrat de mariage, mais elle aurait en réalité aliéné un droit dont elle pouvait disposer pour les fins de son commerce.

La défense s'appuie également sur les articles 1443, 1444 et 1445 du code civil, qui permettent à une femme mariée de renoncer aux droits qu'elle peut avoir à titre de douaire, purement et simplement. Enfin la défense prétend que la donation qui avait été faite par Charles Barrette à son épouse, par le contrat de mariage, était une donation à cause de mort et, par conséquent, sujette à toute aliénation que pouvait faire le dit Charles Barrette de l'immeuble No 325.

Toutes ces théories légales ont été longuement dissertées devant le tribunal par les quatre avocats au dossier et ont fortement intéressé tout le barreau de Joliette, les nombreux notaires présents et toute l'assistance. Il s'agit de l'une de ces causes très rarement plaidées et il est certain qu'elle créera une jurisprudence depuis longtemps attendue. L'hon. juge Trahan a pris la cause en délibéré.

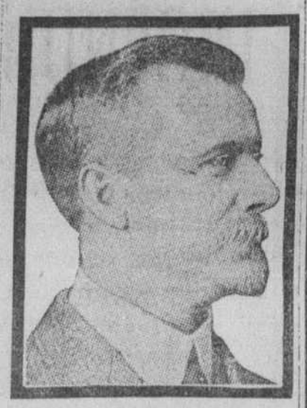
FRACTURE D'UNE COTE

A. Allen, gardien du Congregational College, 58 rue McTavish, s'est brisé une côte et a reçu plusieurs blessures, en tombant du toit de la cuisine, attenant au collège. Il était en train de briser la glace à cet endroit, quand il glissa et tomba sur le sol. Son état n'est pas grave.

LE DECES DE L'INGENIEUR W.-J. FRANCIS

L'un des ingénieurs les plus avantageusement connus de Montréal, M. W. Francis, est décédé, hier soir, à six heures, à sa demeure, au No 444 avenue Prince-Albert, Westmount.

Feu M. Francis était né le 28 janvier 1872 et avait par conséquent 52 ans seulement. C'était une figure marquante dans le monde du génie civil, ayant lui-même présidé à l'édification de plusieurs oeuvres



M. WALTER-JOSEPH FRANCIS, président de l'Institut des ingénieurs, qui est mort hier.

considérables et ayant servi d'expert en maintes causes importantes, dont le premier désastre du pont de Québec, en 1907. En 1910, il a formé à Montréal une société avec M. Frederick-B. Brown et leurs bureaux de la rue Saint-Jacques étaient bien connus. M. Francis est né à Toronto où il a fait toutes ses études, passant par l'école primaire publique, l'Institut collégial de Toronto, l'Université de Toronto qui l'admit ingénieur civil en 1893. Le défunt était président de l'Institut des Ingénieurs de Montréal depuis 1923, ayant succédé à M. Saint-Laurent. Il fut réélu aux dernières élections de l'Institut.

Il s'empoisonnait; ne le savait pas

Un marchand ne sut ce qu'il avait que quand il connut la cause de ses nausées, sa névralgie et sa mauvaise digestion.

Un marchand local fut tout surpris de constater que son état fatigué, nerveux, bilieux était dû au poison provenant de la nourriture qu'il prenait. Au lieu d'être proprement digérés et éliminés ses aliments empoisonnaient tout son organisme, causant les migraines, nausées, l'acidité d'un estomac faible, la mauvaise digestion, le lent travail de ses intestins. Ayant négligé son foie, cet important organe devint une menace à sa santé au lieu d'une aide. Le remède du Dr H. S. Thacher pour le foie et le sang, cependant, opéra une rapide différence dans son apparence, son manger et son sommeil. Ce remarquable remède agit directement sur le foie et tient tout l'organisme en bon état. Il est vendu avec l'entente que vous en serez satisfait; au cas contraire, vous n'aurez rien à payer.

Le sirop du Dr Thacher pour le foie et le sang est vendu et recommandé par

M. Albert, 271 Blvd St-Laurent, coin rue Dorchester; Allard Drug Store, 2600 rue Ste-Catherine, coin Létourneux; Dr J.-H. Bastien, 1661 avenue Church; Donat Bélanger, 1303 rue Ste-Catherine Est; Donat Bélanger, 1364 rue Ste-Catherine Est; E. Bernard, 304 Hibernia; O. Brault, 248 rue St-Antoine; W.-J. Casey, 5628 rue Sherbrooke, coin avenue Harvard; Henri-P. Fabien, 1175 rue Wellington; Fletcher's Drug Store, 631 rue Ste-Catherine Ouest; Alfred-F. Larose, 1112 avenue Mont-Royal Est; 661 Blvd St-Laurent; 96A rue St-Denis; The Dr Leduc Drug Co., Tous les magasins; Macy's, 217 rue St-Jacques; Macy's, 134 rue Peel; Paquin "Wilbrod", 640 avenue Mont-Royal Est; Pharmacie Lachance, 454 rue Ste-Catherine Est, et 20 Ste-Catherine O., coin Clarke; Mount Pleasant Pharmacy, coin avenue Greene et rue Sherbrooke; J.-H. Robert, avenue Mont-Royal et rue St-Denis; Ernest Théorêt, 2011 rue Notre-Dame Ouest; à Saint-Jean, Arm. Bourgeois, 84 rue Richelieu; à Saint-Lambert, Kenneth M. Chalmers, Saint-Lambert, et par les principaux pharmaciens de chaque ville et cité.

SIROP du Dr THACHER pour le FOIE et le SANG
FISK Building, New York City

RETRAITE DES POMPIERS

La retraite pascale des pompiers de Montréal, sous la direction du chef Gauthier, aura lieu dans la chapelle du collège Sainte-Marie, rue Bleury. Ils se partageront en deux groupes. Le premier assistera à un exercice à deux heures de l'après-midi et le second à 8 heures du soir. La retraite sera prêchée par le R. P. Louis Lalande, S.J. Elle commencera lundi, le 10 mars à 2 heures. Tous les pompiers sont invités.

CHIFFRE CONSOLANT

Tunis, 7. — Les écoles publiques de la Régence ont gagné, pendant l'année scolaire 1923, 2967 élèves.

D'autre part, on annonce que les travaux de transformation de l'école primaire supérieure de Sousse en Collège vont être incessamment entrepris.

L'huile de coco est excellente pour laver les cheveux

Si vous voulez conserver vos cheveux en bon état, attention à ce que vous employez pour les laver.

N'employez pas de shampooings préparés ou autres choses qui contiennent trop d'alcali. Ils assèchent le cuir chevelu, rendent les cheveux cassants et sont très préjudiciables. Le Shampooing à l'huile de coco Mulsified qui est pur et entièrement exempt de graisse, est bien meilleur que tout ce que vous pourriez employer comme shampooing, car il ne peut nuire aux cheveux.

Humectez simplement les cheveux avec de l'eau et frictionnez. Deux ou trois cuillerées à thé de Mulsified font une abondante mousse, crémeuse et riche qui nettoiera parfaitement le cuir chevelu et les cheveux. Cette mousse s'enlève facilement au rinçage et fait disparaître toute trace de poussière, saleté, pellicules ou excès d'huile. La chevelure sèche vite et uniformément, et elle devient belle et soyeuse, brillante, souple et facile à peigner.

Le shampooing Mulsified à l'huile de coco Mulsified, se vend dans toutes les pharmacies. Il est peu dispendieux et quelques onces dureront des mois pour tous les membres de la famille. Mais voyez à ce que ce soit du véritable "Mulsified". Gare aux imitations. Il faut que le nom Watkins soit sur la boîte.

THE R. L. WATKINS CO.
NEW-YORK, N. Y.

Si l'eau froide ne leur fait pas de tort, ainsi en sera-t-il de

"TOTO"

Le savon pour la soie et la laine

3 paquets, 25c, chez votre épicier.



Est-ce que votre peau connaît ce délice

Si vous chérissez votre beauté, donnez à votre peau la belle et souple propreté que procure l'emploi du cold cream Parfait de Daggett & Ramsdell.

Cette crème nettoie non seulement la surface, mais aussi les pores, où la poussière et la vieille poudre se cachent. Elle enlève toute particule de matière étrangère sans irritation et adoucit et assouplit la texture de votre peau en fournissant exactement les éléments naturels qu'il lui faut.

Le COLD CREAM PARFAIT
DAGGETT & RAMSDELL
"La sorte qui dure".

Appliquez de ce cold cream blanc et mou sur le visage, le cou et les bras. Laissez-le pénétrer pendant quelques minutes, puis enlevez-le avec un linge doux, et votre peau ressemblera à une fleur. Une seconde couche appliquée en massage contribuera à procurer une plus grande beauté.

Maintenant fabriqué au Canada. En vente partout aux mêmes bas prix. En tubes de 10c, 25c, 50c. En pots de 2 onces 35c, 4 onces 50c, pots d'une demi-livre 85c, une livre $1.50.

GOODWIN

NOUVELLES ROBES DE SOIE POUR DAMES 24.75



La robe que vous désirez ne serait-elle pas parmi celles-ci? Est-ce une robe unie en crêpe de Canton, ou une robe en crêpe Jacquard du modèle enveloppant, ou en crêpe plat ornée de petits volants?
Nous en avons un choix superbe que vous devriez venir voir.

AU DEUXIEME CHEZ GOODWIN.

BONBONS

Sucre à la crème au chocolat ou à l'érable, samedi, la lb. .35
Tire Goodwin aux noix. Samedi, la lb. 35
Nous avons une belle collection de fantaisies pour la Saint-Patrice.

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN.

PARDESSUS POUR HOMMES

Ceux qui aiment s'habiller un peu différemment des autres, trouveront quelque chose à leur goût dans ces pardessus d'une bonne épaisseur pour le commencement du printemps.

COMPLETS POUR HOMMES

Les nouveaux complets pour le printemps sont d'une coupe qu'on dirait légèrement abandonnée, d'une belle élégance.
Le choix de draps et de couleurs est très étendu et, point important, la plupart de ces complets comprennent deux pantalons.
Tailles 34 à 46 dans les complets et pardessus.
25.00 à 45.00



Chemises "Tooke", "Arrow" et "Forsyth" 1.98

En zéphir tissé, percale imprimée, indienne Potter et tissu cordé de fantaisie. Avec devant à plis plats et manchettes doubles. Encolures 14 à 18. Valant jusqu'à 3.50.

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN



VOILETTES .25 la verge

Mailles de fantaisie et pois de chenille en noir, marine, brun et taupe.

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN

Une vente importante de

NOUVEAUX MANTEAUX POUR LE PRINTEMPS . . 19.75

Valant 30.00

Les plus élégants manteaux en souple drap Polo et autres nouvelles étoffes à manteaux. Effets de rayures et carreaux, garnis de cuir, attachant sur le côté avec trois boutons.
Plusieurs modèles en gris, brun, bois et sable. Entièrement ou demi-doublés.
Trois modèles sont illustrés.
Voyez notre étalage ce soir.
Toutes les tailles.

AU DEUXIEME CHEZ GOODWIN

Portez-vous la pointure 4?

SOULIERS pour DAMES 3.95

Echantillons valant de 6.00 à 9.00

Ce sont de très beaux souliers mais nous n'avons que la pointure 4 vu que ce sont des échantillons. Souliers lacés et à lanières, en veau noir ou brun et suède en les nuances nouvelles. Ce sont tous des modèles pour le printemps et qui sont supposés se vendre de 6.00 à 9.00.



AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN

AU MAGASIN DU SOUS-SOL

COMPLETS pour HOMMES

Deux pantalons

19.75



Modèles à 2 et 3 boutons pour hommes et jeunes gens, en gris pâle ou foncé, brun, bleu, lovat et teintes mélangées. Tailles 34 à 42.

Complets pour Hommes 14.98

Modèles pour hommes et jeunes gens, en gris, brun, lovat, rayés et teintes mélangées. Doublures d'alpaga ou de serge de laine. Pantalons unis ou relevés du bas. Tailles 34 à 44.

PANTALONS DESASSORTIS 2.98

En tissu croisé ou drap Peerless gris, brun ou de teintes mélangées. Tailles 30 à 44.

Très spécial pour garçonnets

COMPLETS TOUT LAINE 8.98

Deux culottes



En cheviote tout laine Fox, chacun portant l'étiquette de garantie Fox, et en étoffe du pays.

Modèle ordinaire ou Norfolk avec ceinture en un ou trois morceaux. La culotte bouffante et la culotte Golf sont toutes deux bien doublées. Cheviote bleu marine, étoffe du pays bleue, grise ou lovat. Tailles 7 à 18 ans.

BOTTINES POUR GARÇONNETS 1.98

Chaque paire est garantie être en très bon cuir et étonnamment durable. Noires ou brunes, genre Blucher. Pointures 8 à 5.



NOS MANTEAUX A 11.97 POUR LE PRINTEMPS

Les plus jolis modèles en drap Polo à carreaux, attachant sur le côté, doublés jusqu'au bas de satinette fleurie. Valant 15.00.

Jupes Nouvelles pour le printemps 3.99

Choisissez-en une pour porter avec une blouse ou un chandail. Jupes à plis plats ou couteau, en flanelle de laine et serge à fines rayures. Tailles 25 à 34. Elles valent 5.98.

Chapeaux non garnis 1.69

Modèles pour le printemps, en tagal, tout formés à la main. 10 modèles en noir et couleurs. Rég. 2.95.

Qu'en pensez-vous? Une boîte de cinq livres de chocolat pour 1.49

Chocolats variés à la crème, préparés spécialement pour nous. Samedi, la boîte de 5 livres **1.49**

Lits garnis Simmons 32.98

Lits finis noyer avec panneaux cannés. Sommier Simmons genre cable, et matelas tout en feutre. Le lit complet **32.98**
Nous n'en avons qu'un certain nombre en vente à ce prix. Aussi venez de bonne heure.

1200 CHEMISES POUR HOMMES à 1.69 chacune



Chemises en zéphir anglais, blanc ou crème uni, ou en une dizaine de dessins rayés. Encolures 14 à 17. Elles valent facilement 2.75.

CHANDAILS TOUT LAINE POUR HOMMES, 1.22

Chandails tout laine sans manches, à moins que le coût de fabrication. Achetez-en un ou deux pour la saison prochaine. En brun, chameau, gris et blanc. Toutes les tailles.

4 nouveaux modèles dans nos

MANTEAUX POUR FILLETTES 7.49

Manteaux de drap velours ou Polo, à rayures, carreaux et nouveaux dessins. Modèle ample avec ceinture et poches. Mi-doublés de satinette fleurie. Tailles 6 à 14 ans. Ils valent 10.00. Samedi 7.49.



Beaux Chapeaux de Paille pour Fillettes 1.98

En bleu, brun, sable et noir, avec bord de ton opposé, bande, noeud et pendants de ruban. Ils valent 3.49. Samedi 1.98.

Un Assortiment Incomparable de Complets à 2 Pantalons pour Hommes

Complets en Serge Bleue Anglaise

$22.50

Il s'agit ici de complets faits sur mesures. **Positivement la plus grande valeur jamais offerte pour le prix.**

En vente pour quelques jours seulement

Nous offrons aussi des paletots et complets de printemps faits sur mesures à partir de $14.95, et des pantalons de toutes tailles à partir de $2.00 à $4.50.

VENEZ — VOYEZ — COMPAREZ

THE ENGLISH & SCOTCH WOOLLEN CO. LIMITED, en Liquidation

3 MAGASINS

1764 Notre-Dame Ouest — 892 Mont-Royal Est
851 Ste-Catherine Est

40e ANNEE — No 121
MONTREAL, VENDREDI 7 MARS 1924

2e SECTION

LA PRESSE

LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN DE TOUS LES JOURNAUX DU CANADA

PAGE 11

La circulation de LA PRESSE de Samedi le 1er mars 1924 a été de 175,017 exemplaires.

AU JOUR LE JOUR

Le tarif doit être stable.

Et M. Herbert Marler, député de la division Saint-Laurent aux Communes, a raison d'insister auprès du cabinet fédéral pour qu'il s'efforce de stabiliser le tarif.

S'il est vrai qu'une communauté a généralement les gouvernants qu'elle mérite, la population de Montréal ferait bien de s'intéresser davantage aux élections municipales d'avril. Soucions-nous de n'élire que DES HOMMES le 7 du mois prochain.

En diminuant les impôts, à l'instar de la plupart des nations qui ont participé à la grande guerre, le gouvernement du Canada stimulera les initiatives et imprimera un nouvel essor à l'industrie et au commerce du pays.

Les bandits en sont rendus à démolir les murs de brique pour piller plus à leur aise l'intérieur des bâtiments qu'ils convoitent. Et que fait la police pour mettre un frein à leur audace comme à leurs déprédations ?

On affirme que M. Stresemann a répété à plusieurs députés qui se sont concertés avec lui, qu'il était sûr d'amener la France à évacuer la Ruhr de gré ou de force. Ces paroles répétées un peu partout augmentent l'insolence et l'intransigeance allemandes.

—NOS bandits font bonne provision d'armes au cours de la nuit dernière, écrit un confrère, dans un titre de deux colonnes, en caractères gras. Il faut avouer que les voleurs opèrent depuis quelque temps à Montréal avec une désinvolture fascinatrice, mais n'allons pas les ranger parmi les NOTRES et souhaitons que la police finisse par mettre le grappin sur ces redoutables intrus.

S'il est un temps où les contribuables doivent s'intéresser aux choses municipales, c'est bien celui où il s'agit d'élire les personnes qui auront la charge d'administrer la Cité. Que chaque citoyen se prépare donc à exercer du mieux possible son droit de suffrage, c'est-à-dire, dans les intérêts supérieurs de la communauté ! On ne saurait y penser trop tôt.

Les mesures énergiques prises par le directeur du service de la Sûreté de Philadelphie, le général Butler, il y a quelques semaines, ont déjà eu pour résultat de réduire de vingt pour cent la proportion des crimes dans cette ville américaine. Et la réforme se continue, appuyée par l'opinion publique. Ce qui prouve que là où l'on veut fermement se débarrasser des bandits, la chose est tout à fait possible. Que Montréal imite donc Philadelphie.

"Après six ans à l'hôtel de ville", déclare l'échevin Shaw, "je ne puis citer aucun acte injuste ou hostile de la majorité canadienne-française du conseil envers la minorité anglaise". Par contre, le représentant du quartier Saint-Georges signale plusieurs occasions où les nôtres ont fait preuve de libéralité. Nous soumettons cet exemple aux gens des autres provinces qui refusent encore aux minorités canadiennes-françaises établies parmi eux la jouissance de leurs droits.

On affirme qu'une certaine émotion se manifeste dans les milieux politiques les moins sympathiques à l'"ACTION FRANÇAISE" du fait qu'il semble hors de contestation possible que le haut personnel de la police, a une part de responsabilité dans la mort du fils de M. Léon Daudet. On se concerte, de divers côtés, sur les mesures à prendre ; plusieurs ministres — au moins deux — ne cachent pas leur ennui à cet égard. L'affaire semble promettre des développements piquants.

UNE EXPLOSION

UNE FAMILLE ENTIERE A DEUX DOIGTS DE LA MORT

Le feu éclate dans une armoire remplie de dynamite et la maison saute comme la mère en sort avec le dernier de ses huit enfants.

GRAND EMOI A LACADIE

(Du correspondant de la "Presse")

Lacadie, 7.—Mercredi soir, vers 6 heures 15, un incendie s'est déclaré chez M. Joseph Ouimet, du village.

LE SAUVETAGE DES ENFANTS

Mme Joseph Ouimet s'apercevant que le feu était pris dans une armoire où se trouvait de la dynamite, chercha aussitôt à l'éteindre, mais devant un si grand danger d'explosion, elle courut plutôt au secours de ses huit enfants.

A SES RISQUES ET PERILS

Mme Ouimet allant quérir un bébé qui dormait dans une chambre du devant de la maison, dut à deux reprises passer devant l'armoire enflammée.

LA MAISON SAUTE

Soudain une détonation formidable s'est fait entendre et la maison a sauté. Mais alors tout le monde était sorti.

TOUT EN PIECES

La maison a été réduite en pièces, cloisons abattues, lits renversés, plafond effondré, mur troué.

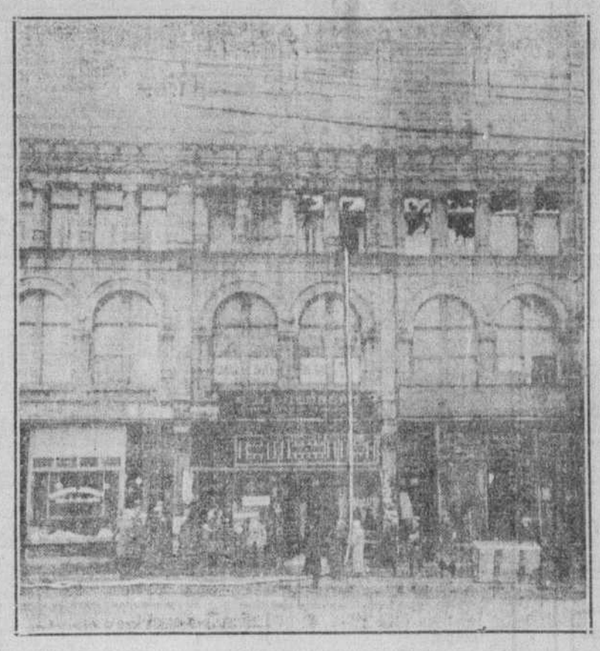
LE FEU EST ETEINT

Le feu qui s'était répandu dans la maison a pu être éteint avec l'aide des personnes du voisinage qui étaient accourues.

CASTASTROPHE EVITEE

Si la catastrophe s'était produite quelques heures plus tard, alors que tout le monde aurait été couché, une famille entière aurait été anéantie.

QUATRE POMPIERS SONT ASPHYXIES AU COURS D'UN VIOLENT INCENDIE



L'immeuble portant les numéros 671 à 679, boulevard Saint-Laurent, occupé par deux manufactures, des magasins et quatre logements, où les pompiers de la division du nord ont combattu un violent incendie, ce matin. Quatre pompiers y ont été à demi asphyxiés — (Cliché du photographe de la "Presse")

Deux manufactures, un magasin et quatre logements affectés, rue Saint-Laurent, et les logis des gardiens du marché Bonsecours endommagés.

UN POMPIER EST BLESSE

Les pompiers de la division du nord, sous les ordres du chef-adjoint Oscar Marin et du chef de district Raoul Gauthier, et ceux de la division du centre, sous la direction du chef de district Wilfrid Sarrazin, un peu après 4 heures, ce matin, ont eu de sérieux incendies à combattre; les premiers dans des manufactures et magasins, de 671 à 679, boulevard Saint-Laurent, et les autres, dans les logements des deux gardiens, à l'étage supérieur du marché Bonsecours.

Dans les deux cas, les flammes avaient fait de grands progrès lorsque les membres de la brigade sont arrivés sur les lieux et les pompiers ont eu, non seulement à combattre les flammes mais aussi à lutter contre le gaz et la fumée.

POMPIERS AFFECTES

Au cours de l'incendie sur le boulevard Saint-Laurent, quatre pompiers ont sérieusement souffert d'asphyxie par le gaz s'échappant d'un gazomètre qui avait éclaté sous l'action de la chaleur intense. Ce sont André Voisard et Willie Beanvais, de la caserne No 11, 640, rue Ontario-Ouest, et Joseph Gauthier et Léo Bégin, de la caserne No 14, 1347, rue Saint-Dominique. Tous quatre perdirent connaissance et, après avoir reçu les premiers soins de quelques-uns de leurs compagnons de travail, ils furent conduits à leurs demeures par les chauffeurs des chefs. A midi, un rapport des quartiers généraux nous apprend que ces quatre membres de la brigade sont maintenant hors de tout danger et que, d'ici à quelques heures, ils pourront reprendre leur besogne hasardeuse.

Au marché Bonsecours, un autre homme, le pompier Joseph Labelle, de la caserne No 20, angle des rues Chenneville et Craig-Ouest, s'est infligé une entorse qui le retiendra quelques jours à sa demeure. Il était à installer des boyeux quand il fit un faux pas et tomba. On dut également le transporter chez lui.

Intenable. Bientôt, deux des hommes durent être sortis par leurs camarades, puis deux autres vinrent s'affaisser sur le trottoir, incapables de continuer leur travail.



Le pompier ANDRE VOISARD, caserne No 11, qui a été affecté par la fumée, au cours de l'incendie de la Canada Clothing.



Le pompier LEO BEGIN, caserne No 14, qui a été affecté par le gaz et la fumée, en combattant un incendie, boulevard Saint-Laurent.



Le pompier JOSEPH GAUTHIER, caserne No 14, qui a été vaincu par l'asphyxie causée par le gaz, ce matin, boulevard Saint-Laurent.



Le pompier JOSEPH LABELLE, de la caserne No 20, qui s'est blessé à un pied, en combattant l'incendie au marché Bonsecours, un peu après 4 heures, ce matin.



Le pompier WILLIE BEAUVAIS, caserne No 11, légèrement affecté par le gaz, ce matin, au cours d'un incendie.

AU MARCHE BONSECOURS

L'alarme, pour l'incendie au marché Bonsecours, a été sonnée à 4 h. 15. A l'arrivée des pompiers, sous les ordres du chef de district Wilfrid Sarrazin, on ne voyait que la fumée de l'extérieur. Les flammes, toutefois, faisaient rage à l'intérieur des logements des deux gardiens, MM. A. Lusignan et J. Denis. Le feu avait pris naissance dans les hangars, sis au centre du marché, au troisième plancher et, avant l'arrivée des membres de la brigade, il avait parcouru entre les murs et les plafonds. La fumée épaisse entrava longtemps le travail des hommes qui durent démolir une partie des murs pour arriver à maîtriser complètement cet incendie.

On dut verser des torrents d'eau qui, en s'écoulant, a causé des dégâts très élevés chez plusieurs bouchers et marchands de fruits et légumes dont les installations sont immédiatement en dessous, rues Saint-Paul et des Commissaires. Ce n'est qu'après deux heures d'une lutte ardue que les pompiers ont pu retourner dans leurs casernes respectives.

UNE DURE LUTTE

Il était 4 h. 41, lorsque les pompiers de la division du nord de la ville ont été appelés au No 675, boulevard Saint-Laurent, occupé par la compagnie Canada Clothing. L'incendie devait avoir couvé longtemps avant d'être découvert car déjà, les flammes envahissaient tous les ateliers et s'étaient répandues aux magasins Boston Jobbing et à quelques logements voisins.

En arrivant sur les lieux, le chef de district Raoul Gauthier fit dresser des échelles contre la façade et installer quatre jets d'eau. Plusieurs hommes des casernes 11 et 14 parvinrent à pénétrer à l'intérieur, au moyen des échelles, mais la fumée était si épaisse et âcre qu'ils ne purent y rester longtemps. Pendant quelques minutes, on dirigea des torrents d'eau vers le brasier, puis, l'on tenta de nouveau de pénétrer à l'intérieur.

Un gazomètre avait éclaté sous l'effet de la chaleur et le gaz, s'échappant d'une conduite de trois-quarts de pouce, rendait la position intenable. Bientôt, deux des hommes durent être sortis par leurs camarades, puis deux autres vinrent s'affaisser sur le trottoir, incapables de continuer leur travail.

A ce moment, le chef-adjoint Oscar Marin, prévenu par le télégraphe, arrivait sur les lieux. Sa voiture et celle du chef de district R. Gauthier transportèrent les malades, tandis que leurs camarades continuaient leur lutte acharnée contre l'élément destructeur. Le signal du retour dans les casernes ne fut donné qu'à 6 h. 5.

A part les établissements déjà mentionnés, le magasin de M. J. Goldberg et quatre logements inoccupés ont été sérieusement endommagés. Chez M. Goldberg, toutefois, les dégâts ne sont dus qu'à l'eau et à la fumée.

AU SENAT FRANÇAIS

Paris, 7. — Le Sénat a adopté le projet de loi approuvant la convention passée avec la Badische Anilin relative à la fabrication de l'ammoniaque synthétique.

FRANCE-POLOGNE

Paris, 7. — Un télégramme de Varsovie annonce l'arrivée du général Duval, venu pour intensifier le trafic aérien entre la France et la Pologne.

L'ASSASSINAT DE BLAQUIERE

LA POLICE ECHAPPE LE FRANCAIS MICHEL

Les agents arrivent en Saskatchewan trop tard pour s'en emparer.—L'individu fuit dans le nord de la province d'Ontario.

BONY ET RICHARD EN COUR

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 7. — Armand Bony et Joseph Richard, arrêtés tous deux, il y a quelque temps, comme témoins dans l'affaire du meurtre de Blaquière, garde-chasse, à Sainte-Florence, comté de Bonaventure, en septembre dernier, comparaîtront demain devant le magistrat Couillard, à Rimouski, pour subir leur enquête préliminaire.

Bony est âgé de 27 ans et Richard de 65 ans. Ils ont été appréhendés, comme l'on sait, par le chef Geo. Rioux, de la Sûreté provinciale, il y a quelques semaines, après une enquête "on discovery". Il ressort des aveux que l'on aurait obtenus d'eux, que le soir du crime, ils se trouvaient avec Moisan, Daigle et Girard, les premiers arrêtés et condamnés déjà à subir leur procès. Ce sont Bony et Richard qui ont dénoncé Emmanuel Michel, Français que les autorités recherchent depuis des mois, mais qui reste toujours introuvable. Michel serait celui qui aurait tiré le coup de feu sur Blaquière, pendant que les autres faisaient la pêche illégalement sur l'un des lacs du club Matamaja, à Sainte-Florence.

Michel était de Montréal, autrefois, mais il avait quitté cette dernière ville pour s'établir sur une terre à Sainte-Florence.

Malgré d'actives recherches, il a été impossible de le retracer, jusqu'à présent. On avait rapporté d'abord qu'il avait passé la frontière, mais on ne paraît pas vouloir accepter cette théorie.

La semaine dernière, la Sûreté était informée qu'un individu dont le signalement correspondait à celui de Michel avait été vu à Regina, Saskatchewan, où, apparemment, il cherchait du travail.

Des agents furent envoyés à ses trousses, mais à peine venaient-ils d'arriver qu'ils étaient informés que l'individu était parti pour le nord de l'Ontario.

Depuis, des recherches ont été faites à différents endroits, principalement à Sudbury, Ont., mais sans succès.

Me Lucien Cannon, C.R., qui agira avec MM. Perreault-Casgrain, comme substituts du procureur général, à l'enquête préliminaire, est attendu d'Ottawa, où il prend part aux débats de la Chambre des Communes.

DIOCESE A DIRIGER

Toronto, 7. — Mgr Thomas O'Donnell quittera Toronto dimanche soir pour aller prendre la direction du diocèse de Victoria, Colombie Britannique.

UNE AMALGAMATION

A cause de l'amalgamation de la "Noiseless Typewriter" avec la "Remington Typewriter Company", c'est cette dernière qui devient la seule distributrice pour le Canada des machines sans bruit.

Pour le moment, c'est l'intention de la compagnie Remington de garder ses bureaux de Montréal et de Québec.

NOUVELLE PATRIE JUIVE

Londres, 7. — Il est annoncé, dans les milieux israélites, qu'il a été décidé d'établir une région autonome pour les Juifs, dans la Crimée septentrionale et les districts adjacents de l'Ukraine. Les villes d'Odessa, de Kherson et de Nikolaiev, dont la majorité des habitants sont israélites feraient partie de la région autonome. L'étendue de la région serait de 14 millions d'acres environ, dont 2,000,000 ne sont pas en culture.

Le projet est approuvé par les chefs rouges Trotzky, Boucharine et Kameneff.

RESOLUTION POUR DIMINUER L'INDEMNITE PARLEMENTAIRE

Un député progressiste propose une réduction de douze pour cent.

LE SOLDAT AGRICULTEUR

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 7.—M. Ward présentera, lundi prochain, une résolution à l'effet que le gouvernement nomme une commission dont les attributions seraient de s'enquérir, si possible, à la session actuelle, du succès ou de l'insuccès des soldats établis sur les terres.

M. Millar, député progressiste de Qu'Appelle, a aussi inscrit au feuilleton une résolution qui se lit ainsi: "Il est résolu que le comité permanent des chemins de fer et des canaux soit prié d'étudier à fond, pour en faire rapport, la question des économies qui pourraient résulter du creusage du Saint-Laurent pour le transport du grain, absolument en dehors de l'économie que pourrait produire le canal Welland". Les considérants soulignent l'importance primordiale du creusage du Saint-Laurent, la propagande active déployée par divers groupes intéressés de l'est du Canada et des Etats-Unis et concluent que les commentaires sur l'économie dans le transport du blé sont sans fondement. Pour le prouver, il propose la résolution précédente.

M. Leader, progressiste, reconnaît l'utilité de pratiquer l'économie et il croit que le parlement devrait donner l'exemple en réduisant de 12 p.c., le salaire des ministres, du chef de l'opposition, des membres du sénat et de la Chambre des Communes. Cette suggestion prend la forme d'une résolution inscrite au feuilleton pour lundi.

Le premier ministre, dans une résolution qui sera bientôt présentée en Chambre, propose de ratifier au nom du Canada la convention conclue entre Sa Majesté et les Etats-Unis, le 23 janvier dernier, pour éviter les difficultés qui pourraient survenir au sujet des lois américaines qui s'appliquent à la contrebande des boissons alcooliques.

LA DETTE RUSSE

Moscou, 7. — Les Etats-Unis doivent demander à la Russie le remboursement de $239,000,000.

UN NOUVEAU CALIFE



LE ROI HUSSEIN, du Hedjaz, qui a été proclamé calife par les musulmans de la Mésopotamie, de la Transjourdamie et du Hedjaz, et qui a accepté cet honneur. Il est compris que les musulmans d'autres pays suivront l'exemple des trois Etats ci-dessus.

LA GUERRE AU CRIME

Vancouver, 7. — Le juge en chef MacDonald et le juge Martin, de la Cour d'appel, sont en faveur de l'emploi de mouchards pour découvrir et supprimer le crime.

UN DEADLOCK COMPLET

Calgary, 7. — Les représentants des mineurs du district 18 compreprenant l'Alberta et la Colombie Britannique sud-orientale, et les propriétaires de mines ne peuvent pas s'entendre sur les conditions du nouveau contrat. Le deadlock est complet.

LES POSTES C.K.A.C. ET C.K.C.H. TRANSMETTRONT LES RESULTATS DE LA PARTIE OTTAWA-CANADIEN

Les amateurs de hockey qui suivent avec intérêt les parties de championnat entre les clubs Canadien et Ottawa apprendront avec plaisir que le service du radio du Chemin de fer national du Canada s'est entendu avec le poste C.K.A.C., (station radiotéléphonique de la "Presse"), pour transmettre demain soir par radiotéléphonie les rapports détaillés de la première partie décisive qui sera jouée demain soir à l'Aréna Mont-Royal. Ces rapports seront aussi transmis du poste du Chemin de fer national du Canada (C.K.C.H.) à Ottawa.

Les résultats de la partie de mardi soir prochain seront aussi annoncés simultanément de ces deux postes.

Un opérateur du télégraphe du Canadien National transmettra de l'Aréna, au fur et à mesure, les progrès de la partie, les noms des joueurs qui compteront des points, etc. Le tout sera annoncé du poste C.K.A.C. de la "Presse" en français et en anglais.

M. W.-H. Swift, ingénieur de radio du Chemin de fer national du Canada et M. J.-N. Cartier, directeur du poste C.K.A.C. (station radiotéléphonique de la "Presse"), dirigeront la transmission des rapports de ces grandes parties de championnat. C'est la première fois qu'une partie de hockey est racontée en détail par radio et les amateurs apprécieront d'autant plus l'initiative prise par la "Presse" et le Chemin de fer national du Canada.

Sur la scène de l'actualité



M. THEO.-G. MORGAN, le nouveau président du Royal Automobile Club, qui remplace M. J.-A. Duchastel, sortant de charge.—(Dessin d'un artiste de la "Presse").

Mgr GAUTHIER A DONNE SON APPROBATION

Il favorise l'organisation des Boy Scouts chez les Canadiens-français.

UNE OEUVRE NATIONALE

Mgr Georges Gauthier, administrateur apostolique du diocèse de Montréal, vient de se déclarer en faveur de l'organisation des Boy-Scouts chez les Canadiens-français. Ces organisations de scouts ou éclaireurs sont approuvées par l'Eglise, comme oeuvre de jeunesse catholiques. Les deux derniers papes surtout ont compris l'utilité du mouvement et l'ont encouragé: Benoit XV, en établissant l'Office international des Scouts catholiques, et Pie XI, par l'audience qu'il donna dans ses jardins du Vatican aux éclaireurs catholiques du monde entier, les passant en revue et les bénissants.

Nos autorités diocésaines ont voulu la formation d'une section catholique des Scouts, pour Montréal. Son premier acte dans ce sens a été la formation d'un conseil catholique d'éclaireurs.

Et voilà que cette approbation générale se spécialise et devient un encouragement à établir des troupes canadiennes-françaises. Voici d'ailleurs les quelques mots que S. G. Mgr Gauthier adresse au premier scoutmestre à Montréal:

"J'encourage de grand coeur, dit-il, M. Roméo Leclerc à poursuivre l'organisation des boy-scouts chez les Canadiens-français. C'est un moyen de faire du bien à notre jeunesse et je me réjouis que les Chevaliers de Colomb y consacrent leurs énergies et leurs ressources."

DES TAUX DE PRIMES SONT AUGMENTES

Augmentation du coût des assurances aux endroits qui ne se protègent pas.

CONTRE LES INCENDIES

Une augmentation de 25 cents pour chaque $100 d'assurance contre le feu dans les demeures est imposée dans les endroits de la province de Québec où il n'y a pas de protection suffisante contre les incendies, et, à plus forte raison encore, dans les endroits où il n'y a pas de protection du tout. C'est ce qu'a déclaré, ce matin, à l'un de nos représentants, M. Leonard Howgate, secrétaire de la Canadian Fire Underwriters Association. Cette augmentation de 25 cents par $100 a été décidée par les assureurs pour une période de trois années.

M. Howgate a ajouté que les taux des assurances dans Montréal, et autres endroits importants de la province où l'on a su prendre des mesures convenables de protection contre les incendies, ne sont pas augmentés. Ces taux demeurent ce qu'ils étaient auparavant.

Cette décision est mise en force par toutes les compagnies d'assurance. L'on remarquera que ce sont les endroits qui ne veulent pas se protéger eux-mêmes qui paieront des augmentations pour les assurances.

Le secrétaire de la Canadian Fire Underwriters Association a ajouté qu'un comité d'assureurs s'occupe, en ce moment, de la question des classes d'assurances qui ne sont pas profitables, mais que ce comité n'a pas encore pris de décision.

MORT D'UN POETE

Boston, Mass., 17. — Le poète canadien Edward William Thomson est mort hier. Il était né à Toronto en 1849.

TARIF
des annonces classées de
LA PRESSE
(En vigueur le 1er avril 1923)

EMPLOI DEMANDE — 2 centins par mot avec minimum de 10 mots par insertion.

TOUTES AUTRES ANNONCES CLASSEES TROIS CENTINS — Par mot avec un minimum de 10 mots par insertion.

EN-TETE NOIR. Une ligne en caractère noir de 24 lettres à la ligne 50 centins par insertion en plus de l'annonce suivant le tarif.

Les abréviations, signe de piastre ($) comptent pour un mot et les mots composés, pour autant de mots.

Notre tarif de trois centins par mot est en vigueur pourvu que l'argent accompagne la demande, mais si nous sommes forcés de charger dans nos livres, aux clients ayant un compte ouvert, le tarif est de quatre centins par mot.

Toute annonce est sujette à l'approbation du bureau chef.

Nous avons plus de 900 succursales distribuées dans Montréal, la banlieue et dans les divers endroits de la Province où vous pouvez confier vos petites annonces; nos représentants se chargeront de nous faire parvenir vos commandes aux mêmes taux que ceux du bureau chef.

AVIS

Nous ne pouvons garantir l'insertion le jour même des annonces classées reçues après 10.30 hrs a.m. Pour notre édition du samedi, ces annonces devront être reçues la veille avant 6.30 hrs p.m.; cependant, les annonces de décès seront acceptées jusqu'à midi les jours ordinaires, mais jusqu'à 7.30 hrs a.m. seulement le samedi.

LA PRESSE.

DEMANDES

EMPLOIS DEMANDES, HOMMES

ADRESSEZ-VOUS à J.-C. St-Amand, imiteur, tapisseur, blanchisseur, demande ouvrage heure ou contrat, prix modéré. 346 St-Dominique, Est. 3553w. 120-2

AVEZ - VOUS blanchissage, tapissage, peinture, prix modéré; ouvrage garanti, heure ou contrat. Gauthier, Carmel 3143W. 120-2

BLANCHISSEUR, tapisseur désire ouvrage. Belair 5067J.

BLANCHISSAGE, tapissage, peinture à prix modéré. Cal. 4577W. 130-3

BLANCHISSEUR, tapisseur, peintre, heure ou contrat. Barrette, Calumet 2162F. 117-5

BLANCHISSEUR, tapisseur, imiteur, peintre, heure ou contrat. Lord, Est 3540. 117-5

BOULANGER parisien demande position, boulangerie, hôtel ou restaurant. Consent à aller en dehors de Montréal. Casier No 276 la Presse. 120-2

CHAUFFEUR-mécanicien demande emploi sur truck ou char privé, parlant les deux langues. Tél. Calumet 2133M.

CHAUFFEUR mécanicien désire emploi sur truck, 11 ans d'expérience, réparations par lui, instruction anglais et français. S'ad. 2166 Adam. 120-3

CHAUFFEUR mécanicien d'expérience demande emploi sur char privé ou camion. 599 Lasalle, près Ontario. 120-2

COUTURIER coupeur d'expérience désirerait prendre charge d'une boutique de tailleur, 155 McGill. Main 5309. 121-2

HOMME de 30 ans, marié, demande position comme secrétain à la ville ou campagne. Pourra fournir références. S'ad. par lettre, Casier 1804, La Presse. 120-2

HOMME travaillant le bois, réparages, demande emploi dans communauté ou ailleurs. Ecrire J. Catudal, St-Vincent de Paul.

HOMME fiable avec grande expérience dans la chaussure, qualifié pour prendre charge d'un magasin ou comme commis, parlant les 2 langues. Ecrire Casier 381, La Presse. 121-3

HOMME fiable, 4me classe, demande emploi comme chauffeur bouilloire avec références, 378 St-Clément, Vianville. 120-3

JEUNE homme de trente-cinq ans possédant une expérience de quinze ans dans la quincaillerie et peinture, parlant les deux langues aimerait à voyager pour une maison sérieuse, références fournies sur demande. Casier 320 la Presse. 118-5

MECANICIENS demande position, réparage de batteries, etc. Plateau 1923. 120-6

PEINTRE, blanchisseur, tapisseur, imiteur, heure ou contrat. Est 0693m. 120-3

EMPLOIS DEMANDES, FEMMES

CLAVIGRAPHIE à domicile. S'ad, entre 6 et 7 hrs p.m. à Plateau 4761. Mlle Claire Lapointe. 121-3

FILLE de campagne demande ouvrage. S'ad. 2932 Clarke.

GARDE-MALADE, prendra cas immédiatement. S'ad. West. 3919. 119-2

LAVAGES familles, 1.00 la boîte 25 lbs, séchés, 1.25; linge uni repassé, 1.75. Allons à Verdun! Dominion Laundry. St-Louis 6302. 109-v,s,l

LAVAGES de maison privée seront faits à 418 Champlain, première porte à gauche.

LAVAGES et repassages demandés, ouvrage garanti. Ecrire Casier 394 la "Presse". 121-2

MENAGERE ayant fillette 2 ans, désire tenir maison veuf ou monsieur seul, pas d'objection au dehors de la ville, salaire très léger. Ecrire ou venir D. C. 66 rue Ontario ouest.

PERSONNE demande place comme ménagère, fournira bonnes références, écrire casier 468, la "Presse".

VOUS trouverez une bonne femme de journée, à 149 Dorchester Est. Tél. Est 4790.

ELEVES DEMANDES

A BAS les mauvaises sténographies! Sténographie Perrault-Duployé bilingue, 3 mois. Approuvé par Conseil Instruction Publique, Commission Scolaire. Auteur enseigne par correspondance et sur place. Hauts salaires. Institut Sténographique Perrault, 3 ouest, avenue des Pins, Montréal. Plateau 2866. 322-306

A L'ECOLE de Mlle Robichaud, 511 St-Hubert, anglais, sténographie, prix réduits maintenant. Profitez-en. Est 7288w. 120-3

ANGLAIS par la conversation. J'ai à mon crédit plus de 3,000 élèves entièrement satisfaits. Succès assuré. 5.00 par mois. Prof. Tardif, 400A St-Denis. 237-306

ANGLAIS, sténographie, comptabilité, mathématiques, etc., aussi cours spécial télégraphie, jour et soir. Collège Commercial Elie, 1 Carré St-Louis. Est 3539 ou 295 Ste-Catherine Ouest. Plateau 1514. 228-306

ANGLAIS, français, arithmétique, leçons privées. Succès. 18 Rigaud. Est 6927w. 113-10

NOUVELLE méthode. Anglais par correspondance, 20c la leçon, succès garanti en 2 mois. Ecrire pour détails à S. A. F. Fortier, Saint-Ubald, Portneuf, Québec. 64-306

MUSIQUE POPULAIRE ET RAG-TIME

enseignée sur piano dans trois à six mois. Succès garanti ou argent remis. Chansons populaires enseignées immédiatement. Pas de gammes ni exercices. Brochurette envoyée gratis. Venez pour démonstration. Ecole Américaine de Musique Populaire, 134 rue Stanley, Uptown 2250. 255-306F

AGENTS DEMANDES

AGENTS demandés pour vendre appareils brûlant de l'huile pouvant servir à diverses fins: industrie, chauffage, force motrice. Une investigation complète est offerte à la personne pouvant s'occuper de l'installation. S'ad. à Watson Advertising Service, 9 Richmond St. East, Toronto. 121-2

AGENTS dans chaque ville peuvent faire de gros profits avec article nouveau. Venez ou écrivez. Coronation Building, 306 Montréal. 120-3

POUR vendre provisions et épiceries aux maisons de pensions et restaurants. Westmount 4353.

UNE puissante compagnie d'assurance de vie, désire les services de bons agents, hommes sérieux trouveront l'aide nécessaire et un contrat des plus avantageux, un avenir brillant est assuré. Ecrire Casier 108 Station B, Montréal. F. X. Leblanc, assistant-gérant. 118-5

ASSOCIES DEMANDES

JE PRENDRAIS une part dans une taverne, pouvant fournir expérience et références avec 3,000 dollars. Pour détails écrire casier 405 la Presse. 121-2

ASSOCIE avec $250 système unique et payant, gros bénéfice. Maurice Bellerose, 142 St-Denis. 121-2

VOTRE associé est un actif important pour vous. Etes-vous complètement protégé sous ce rapport? Si c'est là votre problème, nous pouvons vous aider à le résoudre. Casier 360 la Presse. 116-6

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

APPRENEZ à faire 10.00 par jour à l'école International des briquetteurs. Théorie et pratique, facile, position assurée. 367 St-Denis. 121-6

BARBIER demandé pour samedi, 597 Mont-Royal Est.

BARBIER de première classe, parlant anglais, français. 2167 Masson. Rosemont. 121-3

BARBIER demandé. S'ad. 1497 Notre-Dame O.

2 BARBIERS vendredi soir et samedi, bons gages. 1154 Mt-Royal.

BARBIER demandé pour vendredi et samedi. S'ad. D. Mathieu, 1466 Ontario Est près Frontenac.

BARBIER de première classe, place permanente. 675 Ontario E.

BARBIER demandé pour vendredi soir et samedi. 591 Centre.

BARBIER demandé, place permanente, inutile de se présenter sinon compétent. Références exigées. 25 piastres par semaine 50 pour après 40 piastres d'ouvrage. J. N. Berthiaume, Boîte 61, Cochrane, Ont.

BON barbier permanent. S'ad. 1228 Mont-Royal.

BON barbier place permanente pour campagne. S'ad. 292 Papineau.

BON barbier demandé pour samedi, 1052 Mt-Royal.

3 BONS bouchers demandés immédiatement. S'ad. 2381 Ontario Est.

BON commis d'expérience dans la fermonnerie. S'ad. George Vinette, 2500 St-Hubert.

BOUCHER demandé, vendredi et samedi. 1214 Ste-Catherine est.

BOUCHER demandé parlant anglais et français. S'ad. 19 Prince Arthur Ouest. 121-2

BOUCHER avec grande expérience, bon salaire. S'ad. 2692 Christophe-Colomb. 120-3

CHARRETIER driver demandé avec bonnes références. S'ad. 19 Prince Arthur Ouest.

CHAUFFEUR d'expérience demandé, parlant les deux langues, pour livraison sur truck Ford. S'adresser avec références Talbot Market. 115 ave du Parc.

CHAUFFEUR de chaudières, sobre, stable. Devra avoir certificat. Emploi continu. Troy Laundry Co., ave Troy, Verdun. 121-2

CIREUR de chaussures demandé, place de première classe. S'ad. à J. N. Berthiaume. Boîte 61 Cochrane, Ont.

COMMIS-PHARMACIEN demandé immédiatement avec expérience, bon salaire pour homme compétent, place permanente. Pharmacie Leduc, coin Parc et St-Viateur. 121-2

COMMIS pharmacien, 1 ou 2 ans d'expérience, devra parler français et anglais. Pharm. Guérin, 2602 St-Laurent.

COMMIS avec expérience dans la mercerie pour hommes, dames et enfants. Références requises. York 2271. 120-2

COMMIS épicier expérimenté parlant les deux langues demandé. Bon salaire. West. 3792w.

COMMIS d'épicerie de bonne apparence, possédant bonnes références et longue expérience qui cherches position d'avenir. Préférence donnée à ceux qui travaillent actuellement. Mentionner âge, salaire, marié ou non, positions actuelles et passées, autrement on ne considérera pas la demande, répondre en anglais, case 321 La Presse. 4,7

COMPTABLE d'expérience sachant bien correspondance française et anglaise et clavigraphie, références. S'ad. Pharm. Ethier, 1958 St-Jacques. West. 3361. 121-2

COMPTABLE et sténographe—comptabilité et travail de bureau en général. Dire expérience et salaire attendu. Boîte 358 La Presse. 121-2

CONTREMAITRES, comptables, commis, etc., désirant augmenter leurs revenus par un travail facile durant leurs loisirs. Ecrivez casier 372 La Presse, Montréal. 7,10,11

COUPEUR d'expérience demandé pour robes de ginghan. S'ad. M. R. Allard, Cole Whitaker, 292 Ste-Catherine O.

ETUDIANT en pharamcie avec brevets pas d'expérience. Ecrire casier 354 La Presse.

FAISEURS de poches demandés dans les cotts, ouvrage permanent. 394 Notre-Dame Ouest, 3ième étage.

FORGERON ferreur de préférence, un qui est général. S'ad. à Baillargeon Express.

GARCON pour apprendre commerce de presseur, 1278 St-Laurent, dernier plancher.

GARCON de cuisine demandé, Asadémie Roussin, Pointe-aux-Trembles

GARCON demandé pour messages. Pharmacie Leduc, Parc et St-Viateur.

QUATRE hommes inexpérimentés demandés pour apprendre à conduire camions et taxis. Bon salaire. S'ad. Hemphill, 143 rue St-Laurent, Montréal. 119-4

20 HOMMES DEMANDES

désirant travailler durant peu de temps sous les ordres d'un expert mécanicien afin de se qualifier pour travailler dans les garages et ateliers de réparations et chauffeurs ingénieurs. Gros salaire. Position assurée. Diplômes accordés. Satisfaction garantie. Cours de jour ou de soir. Brochurette descriptive gratuite. S'ad. Hemphill's Auto-Tractor and Electrical School, 143 rue St-Laurent, Montréal. Succursales au Canada et aux Etats-Unis. 119-4 F

HOMME demandé avec connaissance dans les réparages de pianos automatiques. Willis Co. Ltd, 580 Ste-Catherine Ouest. 121-2

100 HOMMES demandés. Faites-vous raser, 5c; les cheveux 10c. Hemphill Barber College, 143 St-Laurent. 119-4

HUIT hommes intelligents pour apprendre le métier de barbier chez Hemphill. La seule école dans la province de Québec qui détient une charte du gouvernement. Soyez payé tout en apprenant. Gros salaire. Outils gratuits. Diplôme accordé. N'allez pas apprendre ailleurs, écrivez ou venez chercher la brochurette gratuite. Hemphill College, 143 St-Laurent, Montréal. 119-4

HOMME capable dans l'assemblage de cabinet de phonographes et réparations de moteurs, général. S'ad. samedi soir, 33 Casgrain. 121-2

HOMME compétent demandé pour engager et diriger des agents d'assurance contre le vol. Les deux langues nécessaires. Mentionner expérience. Ecrire casier 373 La Presse, Montréal. 7,10,11

HOMME demandé comme trésorier pour petite compagnie, salaire 45.00 par semaine, capital requis 250. 141 Ste-Elisabeth.

HOMME sérieux avec petit capital, gros revenu, écrire Casier No 408 La Presse.

HOMMES demandés avec camots automobiles pour travailler tout le temps ou le temps libre; travail tout l'été; peuvent faire de $25 à $75 par semaine. S'adresser le soir, 6 à 9, chambre 21, 182 Ste-Catherine est. 121-2

JEUNE garçon demandé pour apprendre la ferronnerie et faire livraison. S'ad. 446 Notre-Dame O.

JEUNE garçon demandé, 15 à 16 ans, ouvrage général, maison privée, nourri, couché, références exigées. Dr L. Franchère, 1058 St-Denis.

JEUNE homme de bureau, anglais français, application par lettre, Boîte 399, la "Presse". 121-2

JEUNE homme de 17 à 18 ans pour ouvrage de bureau, confiserie Robin Limitée, 206 ave Papineau.

JEUNE homme demandé pour livraison. 878 Notre-Dame Ouest.

JEUNE homme de 24 à 35 ans ayant eu des succès dans la vente mais comprenant qu'il a atteint la limite de l'avancement, voici une proposition qui vous offre des perspectives illimitées. Commission généreuse durant l'apprentissage. Ecrire, donnant détails quant à l'âge, l'instruction, l'état civil, l'occupation actuelle et le salaire. aCse 407 La Presse.

JEUNES hommes, faites 25 à 50 piastres par semaine comme barbier, système moderne, payé en apprenant, position garantie, établie depuis 31 ans. Informations, Collège de Barbier-Moler, 52 St-Laurent, Montréal. 4,7,11,14,18,21,25,28

JEUNE homme demandé. S'ad. 969 Colonial.

LAVEUR d'automobile d'expérience demandé, position permanente pour bon laveur. Clermont Motor. 1160 St-Denis.

LIVREURS POUR BUANDERIE

Hommes actifs, sobres et fiables demandés pour conduire nos camions et autos Ford de livraison. Bonne position et bon salaire à jeunes gens intelligents parlant les deux langues. Troy Laundry Co., Av. Troy, Verdun. 120-3 F

OPERATEURS et mains générales dans les coats demandés. S'adresser à 255 Maisonneuve, 4ème étage, demandez Florido. 120-2

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

OPERATEUR DEMANDE

ON DEMANDE un opérateur ou opératrice d'expérience sur la machine à perforer (Peerless). S'ad. La Duchesse Shoe, 82 Beaudry. 120-3F

OUVRIER à bois demandé pour carrosseries automobiles. Racine, 1590 St-Dominique. Bélair 1708. 121-2

PERSONNES recommandables sans position, consultez gratuitement le Registre St-Antoine, 266 St-Denis.

PHARMACIEN demandé pour prendre gérance d'une pharmacie. Devra avoir de bonnes références et être actif. Belair 0299.

PLATRIERS demandés, 8 bons hommes. S'ad. 1546 Papineau. Belair 6796J.

50 PLATRIERS demandés au Temple du Travail, ouvrage pour trois mois. Heures de bureau, de 4 hres à 6 hres. Alb. Archambault, organisateur.

PLATRIERS demandés. S'adresser au contremaître au nouvel Edifice Caron, rue Bleury, près Ontario. 119-3

PLUSIEURS bons solliciteurs demandés. Salaire payé tous les jours si désiré. S'ad. 239 Fabre. 118-5.

PRESSEUR de couture demandé, avec expérience dans les coats, un bon. S'adresser 37 Ste-Catherine Est.

SETTEUR de lisses d'expérience demandé chez Dupont Frères Ltée, 301 Ave Aird, Maisonneuve.

SOLLICITEURS expérimentés, phonographes et pianos, références. Salaire et commission. Langelier, 268 Est Ste-Catherine. 120-3

SOLLICITEURS demandés, du gros argent à faire pour des travailleurs seulement. Laliberté, 1757 Notre-Dame O.

STENOGRAPHE bureau de bois en gros. Devra être rapide, compétent, avoir expérience d'ouvrage de bureau. Les deux langues. Ecrire en anglais mentionnant âge, expérience et salaire désiré. Casier No 411 La Presse.

"UNDER PRESSER" expérimenté demandé dans les gilets (vestes). J. Weiss, 516 St-Laurent. 120-2

VOYAGEUR. Nous avons une ouverture dans cette province pour un homme, agressif, intelligent, de bonne apparence, entre 26 et 35 ans, parlant les deux langues, possédant bonne instruction. Salaire et dépense. Position permanente. Avancement assuré sur mérite. Se présenter samedi, 8 mars, entre 2.30 et 5 p.m. à chambre 17, No 55, rue St-Pra.-Xavier.

VOYAGEUR pour Montréal et province de Québec, pour la vente du balai Mopp, etc. Royal Broom Co., 221 Boyer.

VOYAGEUR demandé pour la province de Québec, doit avoir bonne relation avec les marchands pour vendre cassquettes et chapeaux de paille d'enfants. S'ad. Paiter Sons, 126 rue Wellington Ouest, Toronto, Ont. 119-3

VOYAGEUR dans un commerce de quincaillerie pour travailler à salaire et commission. Donner l'âge et références. Ecrire la "Presse", casier 374. 120-2

VOYAGEUR de commerce demandé, expérimenté dans la vente des remèdes brevetés pour Montréal (ligne supplémentaire). 542 Sherbrooke Est. 119-5

FEMMES, FILLES DEMANDEES

APPRENEZ à perler au crochet, cours garanti 6 leçons 25c Dorion. 121-2

APPRENEZ à perler, cours gratuits, crochets fournis. 183 Valois. 121-2

APPRENEZ à perler au crochet. Cours gratuit, crochet fourni. 1276A Des Erables. Belair 4227W. 118-4

ATTENTION, maison St-Joseph reçoit jeunes gens en pension, 109 Lagauchetière ouest. 121-10

ATTENTION! Voulez-vous faire 20.00 à 25.00? apprenez à perler, cours gratuit, crochet fourni, 330 Joliette, Cairval 5940W. 118-6

BONNE finisseuse pour robes. L'Originale, 257 Sherbrooke Ouest.

BRODEUSES demandées, s'ad. Mlle Lacroix, Canadian Waists, 425 Carré Phillips, 4me étage.

CAISSIERE, parlant les deux langues connaissant la tenue des livres et la dactylographie demandée. S'ad. donnant références à case 377 la "Presse". 121-2

CHAUSSURES. On demande des skiverS d'empeignes. Tétreault Shoe Manufacturing Co. Ltd.

COIFFEUSE d'expérience demandée. S'ad. au Salon Roger, Westmount 8083J le soir. 119-4

COIFFEUSES EXPERIENCE

demandées à L'Aiglon Ltée. Inutile de se présenter sans expérience et références. 120-3 F

COUTURIERES à la machine expérimentées demandées dans les robes. 2653 Saint-Hubert.

COUTURIERES à la machine expérimentées dans les robes de soie. A. Lazare, chambre 48, 4e étage, édifice Philips Place. 121-2

COUTURIERES à la machine expérimentées demandées dans les costumes et manteaux d'excellente qualité pour dames. Gould Samuel Co., 321 Bleury.

COUTURIERES à la machine demandées pour robes. Emploi constant. A & B Dress Co., 193 Ste-Catherine O. 121-2

COUTURIERE pour habits d'hommes demandée immédiatement. 391 St-Christophe. Est 345.

COUTURIERE demandée ayant de l'expérience sur vêtement de dessus. Position permanente garantie à la personne voulue. S'ad. chambre 306, 45 rue St-Alexandre.

COUTURIERES à la machine expérimentées demandées pour manteaux d'enfants, 1993 Clarke. 119-4

COUTURIERE à la machine demandée dans les robes et les jupes. 189 St-Laurent, dernier étage. 120-2

COUTURIERES à la machine et drapeuses demandées. Madewell Dress Co., 321 Bleury. 120-3

COUTURIERES à la machine dans les chapeaux de dames. Emploi constant et bon salaire. S'ad. immédiatement Caplan & Carin, 4 ruelle Dollard. 4,5,7,8

FAISEUSES de gilets (vests) à la machine demandées. S'ad. à University Clothes Ltd. Immeuble Place Phillips, 2ième étage, chambre 21. 121-2

25 FEMMES DEMANDEES

dans manteaux et robes. S'ad. Klever Dress Co., 149 Est, Rue Ste-Catherine. 119-3 F

FILLE demandée, capable de faire des alterations pour les habits d'hommes. 219 St-Laurent.

FILLE expérimentée pour machine dans les robes. 1984 Notre-Dame Est. 121-2

FILLES d'expérience demandées pour machine à boutonnières, ainsi que pour finissage. Art Pleating, 6 Ste-Catherine Est.

FILLE de salle demandée. S'ad. 64 St-Gabriel.

FILLE ayant travaillé chez tailleur demande le pour les modifications aux vêtements pour hommes. Devra comprendre l'anglais. Samuel Hart & Co. Ltd, 6ième étage, immeuble Sommer, 37 rue Mayor.

FILLE demandée pour empaqueter les robes et les blouses. Queen Dress Waist Co. Ltd., immeuble Sommer.

FINISSEUSES expérimentées demandées pour manteaux et costumes. S'ad. à Surkes Swicker, 200 Saint-Laurent, 1er étage. 120-2

FINISSEUSE dans la fourrure, bonne examinatrice demandée. Shapiro Herscovichi, 719 St-Laurent. 130-2

FINISSEUSES expérimentées demandées pour manteaux et costumes de dames. S'ad. à H. Taffert & Son, 425 Place Phillips.

FINISSEUSES expérimentées demandées dans les costumes. Adler Dress, 321 Bleury. 121-2

FINISSEUSES DE COSTUMES

Faufileuses et finisseuses d'expérience dans les costumes pour dames demandées. Bons salaires payés. S'ad. D'Alaird Mfg Co. Ltd, 20 Ouest, Avenue Laurier. 120-6 F

FINISSEUSES expérimentées demandées dans les manteaux et costumes de dames. Safunt Co., of Canada, chambre 93, 425 Phillips Place. 121-2

GAGNEZ $5.00 à $25.00 par semaine grâce à un travail agréable à domicile en faisant des bas avec l'Autotricoteuse rapidement et d'un fonctionnement facile. Expérience pas nécessaire, la distance ne compte pas. Positivement pas de sollicitation. Pour détails, timbre de 3c à Dépt. 66C, Auto Knitter C., Toronto 225-1,M,v,s,n

GARNISSEUSES de chapeaux demandées, 250 Bleury.

GARNISSEUSES et prépareuses demandées dans fabrique de chapeaux pour dames. Travail continu. Lewis Hat Mfg. Co., 285 Notre-Dame ouest. 120-2

INSTITUTRICE diplômée demandée, salaire payé $3? par mois, s'adresser à Emile Bisaillon, s.-c.-très., Lac des Iles, Co. Labelle. 121-2

JEUNES filles, 10 demandées, pouvant opérer la machine à écrire. S'ad. immédiatement. S'ad. immédiatement M. Le Bourret, Cie P. T. Legaré Limitée, 180 Amherst

MODISTE de chapeaux et garnisseuse demandées immédiatement avec expérience, 1206 St-Laurent. 121-2

FEMMES, FILLES DEMANDEES

JEUNE fille d'expérience demandée pour marchandises sèches, devra fournir bonnes références. Ne pas se présenter sans expérience. S'adresser à 1277 Ontario. 121-2

JEUNE fille sténographe demandée, devra écrire parfaitement les deux langues. Ecrire mentionnant âge, expérience et salaire désiré à Boîte 393 la "Presse".

MANICURISTE demandée. S'ad. 29 Notre-Dame O. Main 6117.

MODES. Demandé pour Amos, P. Q., une bonne première modiste ou préparateuse. $15 par semaine et pension. Un passage payé. S'adresser J. M. Orkin Co. Ltd, 214 Notre-Dame Ouest. 120-3

OPERATRICES pour robes demandées, expérimentées seulement. 524 St-Laurent. Fashion Dress. 121-2

OPERATRICES d'expérience demandées sur robes de maison et tabliers. Comfort Kimono, 18A ave des Pins O.

OPERATRICES DEMANDEES

Poseuse de plis pour devant de chemise, assembleuse et réparteuse. S'ad. immédiatement. 1764 ouest, Notre-Dame. F

OPERATRICES DANS ROBES

ayant expérience dans les robes, demandées immédiatement. Riser's Ltd, 339, S.-Urbain. 120-2 F

OPERATRICES d'expérience demandées pour robes. S'ad. Cohen's Ltée, 569 Ste-Catherine Est. Demandez M. Juteau, 2ième plancher. 120-2

OURLEUSE expérimentée et couturières à la machine demandées pour toutes parties de chemises fines. Trio Shirt Mfg Co., 89 est, rue Marie-Anne. 121-2

PERLEUSES, étampeuses demandées. Nous enseignons. 299a Drolet. Belair 8988J. 117-6

PERLEUSES d'expérience demandées, meilleur salaire payé. S'ad. 180 Beaubien, 2ième.

PERLEUSES au crochet demandées, expérience nécessaire. Bon salaire. Emploi permanent. S. & D. Dress Co., 142 Peel. 120-2

50 PERSONNES demandées pour apprendre à perler au cruchet, ouvrage donné. 7 St-Philippe. 116-7

PERSONNES recommandables sans position, consultez gratuitement le Registre St-Antoine, 266 St-Denis.

POSEUSES de boutons et finisseuses de jupes demandées dans les costumes de dames. Gould Samuel Co., 321 Bleury.

PREMIERE préparateuse demandée dans les chapeaux. S'adresser 157 Ste-Catherine est. Salon Delphine. 121-2

PREPAREUSES très habiles demandées immédiatement. J. A. McCaughan Son, 390 Papineau. 121-2

25 PREPAREUSES pour chapeaux de dames, bon salaire et ouvrage à l'année. Hat Frames Ltd, 14 rue Ste-Hélène. 119-3

PREPAREUSE de chapeaux avec expérience demandée, 1554 Papineau. 121-2

PRESSEUSES EXPERIMENTEES

de robes en guingan et en voile. Emploi continu et bon salaire. S'ad. M. Barry., The Hampton Manufacturing Co. Limited, rues Colonial, Elmire et Cadieux. 117-6 F

SOLLICITEUSES de porte en porte demandée pour introduire une préparation capillaire supérieure, bonne commission. Les postulantes doivent parler anglais. S'adresser à 30, Saint-François-Xavier, chambre 13.

VENDEUSE de pâtisserie et de bonbons demandée; doit parler anglais et être expérimentée, bon salaire et repas. Venus Sweets, 446, Sainte-Catherine O. 121-2

VENDEUSE de nouveauté demandée, doit parler français et anglais, expérimentée seulement. W. Gélinas, 253 Boul. Monk. 121-2.

VENDEUSE de chapeaux, parlant les deux langues demandés; bon salaire, position permanente; vendeuse pour le vendredi et le samedi aussi demandée. Se présenter immédatement. Vanty Hat Shop, 909 St-aLurent.

VENDEUSES demandées parlant français et anglais, avec expérience pour le rayon de la confection pour dames, aussi quelques connaissances dans le rayon de la mode. S'ad. Joseph Corbeil, 2570 St-Hubert.

DEUX vendeuses demandées pour marchands de fleurs en détail, emploi permanent. Doivent parler les deux langues. Ecrire donnant références à case 377 la "Presse". 121-2

SERVICE DOMESTIQUE

BONNE et servante demandée dans une maison où les enfants ont de 7 à 10 ans. Devra être expérimentée, avoir des références de ville et parler les deux langues. S'ad. 4848, Av. Westmount. Tél. Westmount 439.

BONNE femme demandée assez âgée pour travaux légers du ménage, couchera chez elle, références exigées. S'ad. 212 Visitation, Mme Z. Aumont. 120-2

COUPLE demandé, personnes de talent pour administrer un hôtel de campagne près Montréal, doivent avoir de cinq cents à mille piastres. Ecrire casier 404 la Presse. 121-3

CUISINIERE générale demandée, références exigées. S'ad. à 4655 ave Argyle, Téléphone Westmount 5385. 121-3

CUISINIERE (cook) demandée pour travailler dans un lunch-room. Expérience et sachant parler anglais. S'adresser 242 LeMoyne.

DAME de confiance seule ou avec grande fille pour prendre charge d'une maison; références requises. S'ad. 3271 St-Hubert. Cal. 2133w, de 6 à 7 p.m. 121-2

FEMME demandée pour salle à manger, à 355 Hôtel de Ville.

FEMME générale pour cuisine, de 11 hrs a.m. à 7 p.m., devra coucher chez elle. 537 St-Hubert.

FEMME ou fille demandée pour prendre soin de la maison et d'un enfant. 102 Ste-Elisabeth, 2ième étage. 120-2

FEMMES pour travailler à la cuisine, $7.00 par semaine, pas d'ouvrage le dimanche, à 100 Notre-Dame Est.

FILLE pour ouvrage de maison demandée, s'adresser 240 Hogan. Clairval 3861w.

FILLE pour ouvrage général dans famille privée. 241 Hogan.

FILLE ou femme demandée pour laver la vaisselle. 2504 St-Laurent.

FEMME, fille demandée pour petite famille, 3 enfants, aider au ménage. 88 Decelles, St-Laurent.

FILLE demandée pour aider à la cuisine, une connaissant la cuisine préférée. Le Foyer du Sacré-Cœur, 31 Quesnel. S'ad. le soir.

FILLE demandée pour ouvrage de maison, devra parler un peu anglais. S'ad. 695 St-Urbain. 120-3

FILLE pour ouvrage général de maison, pas lavage ni cuisine, 1649 Mance.

FILLE ou femme pour travail léger, pas lavages, 75 Turgeon. 120-2

JEUNE FILLE demandée comme aide maternelle, légers travaux du ménage, 316 avenue Westminster, Montréal O. 121-2

JEUNE fille demandée pour soins du ménage, famille privée. 2156 Chabot. Calumet 4960J. 121-2

JEUNE fille de 15 à 18 ans, ouvrage léger, bon chez soi. S'ad. 442 Henri-Julien. Appt. 7. 121-2

JEUNE FILLE demandée comme aide maternelle, petite famille. Bon chez-soi. Recommandations exigées. Belair 7777F. 121-2

JEUNE fille pour aider aux travaux du ménage, connaissant la cuisine. Est 1516 31 rue Emery.

JEUNE fille demandée pour le soin du ménage. 412 Galt, Verdun.

JEUNE fille habituée aux enfants. 2254 Clarke. Cal. 4921J.

JEUNE fille demandée comme servante, ouvrage permanent, sans enfant. 1439 St-Denis.

JEUNE fille pour aider dans famille privée. 674 Visitation. 120-2

JEUNE fille demandée pour aider mère avec bébé. Travail léger. Bon chez-soi. S'ad. à 1546 ave Esplanade.

MENAGERE. Femme respectable pour homme seul, pas de téléphone, après 5 heures. L. Perrin, 1518 St-Denis.

SERVANTE. Bonne fille demandée dans petite famille, 2360 Av. du Parc, Appart 6. 121-2

SERVANTE demandée comme aide bon chez soi, bon salaire, références, 223 rue Durocher. 121-2

SERVANTE avec expérience pour les enfants et soins du ménage, salaire 35.00, références exigées. Atlantic 5566.

SERVANTE générale demandée sachant faire la cuisine. S'ad. avec références, No 5, Holton, Westmount.

SERVANTE demandée immé. petite famille, 582 Wellington. 120-2

SERVANTE âgée demandée pour famille avec enfants. 333 Mont-Royal.

SERVANTE demandée, 20 à 35 ans, famille sans enfants, 3 soirs libres. Références. 174 Berri.

2 SERVANTES demandées, une générale, une bonne d'enfant, les 2 sœurs préférées, références 483 Durocher.

SERVANTE générale, bons gages. 246 ave Wilson. Walnut 0696.

SERVANTE demandée pour petite famille. S'ad. 198 boul. St-Joseph O.

SERVICE DOMESTIQUE

SERVANTE demandée pour ouvrage général, famille privée, bon salaire. 2788 Rouen. Les. 1269.

SERVANTE générale, bon salaire, bon chez soi, Mme Turgeon, 1719B Ste-Catherine Est.

SERVANTE demandée pour ouvrage de maison, pas de lavage, devra coucher chez elle. S'ad. 849 St-Denis.

SERVANTE demandée dans petite famille, bon chez-soi. S'ad. 155 Mentana.

SERVANTE générale âgée de 30 à 35 ans. S'ad. 359 Oxford. Walnutt 1355. 121-2

SERVANTE demandée ouvrage général de maison, références exigées, doit parler anglais. 131 Mt-Royal Ouest. 121-2

SERVANTE demandée pour petite famille, pas de lavage ni repassage. S'ad. 1957 St-Denis. 121-2

SERVANTE pour ouvrage général de maison, capable pour la cuisine, bon salaire. 47 Bonsecours. 120-2

SERVANTE demandée dans petite famille. S'ad. 249 Christophe Cal.

SERVANTE âgée demandée pour prendre soin d'une maison de 2 personnes. S'ad. le soir 1985 Bordeaux.

SERVANTE demandée, petite famille, bon chez-soi; bons gages. Adresse: 136 Regent ou Walnut 2556w. 120-2

CHAMBRES DEMANDEES

DAME demande chambre avec enfant 7 ans, prendra soin après classe, centre ville. S'adresser par téléphone Belair 6120J. 121-2

DAME seule désirerait chambre-boudoir dans famille privée dans Vlauville. Ecrire Casier 397, la "Presse". 121-2

JEUNE fille distinguée dans famille privée, privilège de cuisine, meilleures références, centre ou nord de la ville préférable, prix modéré. Chairval 5664w ou écrire A.-F., 266 Chambly.

ON DEMANDE A LOUER

LOGEMENT moderne, 6 ou 7 appartements, entre St-Jérôme et Sherbrooke Chambord et Parthenais, pas de jeunes enfants, possession entre 15 avril et 1er mai. 25.00 à 30.00. Est 2762w.

LOGEMENT dans Outremont, 5 à 6 pièces, chauffé ou non, dans les 30.00 à 35.00. Ecrire F. L., 369 St-Paul Est.

ON DEMANDE A ACHETER

ALLAMBY'S achète aux plus hauts prix ameublement de maison et magasin toutes sortes. Plateau 4472. 117-6

AVEZ-VOUS des meubles de seconde main, pianos cottage, coffres-forts, fixtures à vendre, etc. Adressez-vous à 16 Parc Lafontaine. Est 4656. 119-8

GARAGE démontable et portatif usagé, 74 Sherbrooke ouest. 121-2

J'ACHETERAIS immédiatement un piano Pratte comme bargain, prix et numéro, écrivez casier 2049 bureau de poste. 120-6

ON demande à acheter un brake pour plier la tôle. H. Lefebvre, 512 Mentana.

ON DEMANDE à acheter vieilles briques immédiatement. S'ad. Cal. 4953W.

ON DEMANDE machine à boutonnière Singer, classe 23, en parfait ordre. Tél. Est 5100.

FOURRURES BRUTES

Nous achetons les fourrures brutes. Comme par le passé nous achetons les fourrures brutes aux plus hauts prix du marché, et nous payons les frais de transport. Chs Desjardins & Cie, Limitée, 130, S.-Denis, Montréal, Qué. 118-24 F

ON DEMANDE A ACHETER

Pianos droits et pianos automatiques. Instruments modernes payés comptant. Layton Bros, Limited, 550 ouest, Ste-Catherine, Uptown 7894. 118-7 F

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT à louer, 4652 Sherbrooke Ouest. S'ad. au concierge, téléph. West. 0696. 118-4

APPARTEMENTS, 129 Des Commissaires, Atlantic Building, près Place d'Armes, 15.00 en montant, meublés ou non. S'ad. chambre 17. 121-21

APPARTEMENTS chauffés, 5 pièces, taxes comprises, eau chaude à l'année. S'ad. concierge 177 Berri, Est 9834. 3,7,8

AVE CHAMP DE MARS, 182, appartements meublés ou non, service du concierge, eau chaude à l'année. Le loyer comprend lumière, chauffage et taxes d'eau. T

OBJETS PERDUS

PERDUE une boite adressée à Dominion Textile Co., E. 476664. Téléphoner à Clairval 2191. Récompense. 118-5

UN PORTE-MONNAIE contenant argent de papier, clef, au bureau-chef Banque Provinciale. Prière adresser Atlantic 2669.

OUVRAGE EN BOIS

FABRICATION de garnitures de magasin, ébénisterie nouvelle, réparations, tables de jeu, lits, supports d'habits, blocs à chapeaux. Hayes, 31 Bleury. 118-306

RÉPARATIONS

ADRESSEZ matelas refait 75, plumes lavées, désinfectées, meubles rembourrés, springs réparés, gros détail: Boyer 1421 St-Denis. Bélair 3217F. 91-306

ADRESSEZ Pepin, 314 Panet, réparages, bourrage, polissage, meubles, tordeuse. Est 210 113-306

MATELAS refait, 75 meubles rembourrés, plumes lavées, Watier, 174 De-Laroche, St-Louis 3104. 106-26

MATELAS refaits, ouvrage garanti. Plumes lavées, désinfectées. Matelas lavés. Place d'excellence pour matelas, lit de plumes. Maison bonnête. Fiset, 129 Beaubien. Cal. 2240. 116-26

PEINTRE de maison en général, réparations de meubles de tous genres, spécialité polissage français, satisfaction garantie, Jos. Cusson & Cie, 486 Amherst. Clairval, 3077W, atelier, Est 4333. 118-12

TRANSPORT

NOUS transporterons votre piano 4.00, déménagement 2.50 l'heure. Blanchard Express. 118-15

A VENDRE

ANIMAUX DOMESTIQUES

CHIENNE collie, couleur foncée, perdue mercredi après-midi, près Ontario et Bleury. Quiconque la retiendra sera poursuivi, récompense à qui la retournera au No 437 Bleury, Plateau 3488.

JEUNES chiens policiers belges, gris loup, provenant de pères importés, pedigree. 2629 Ontario Est. 121-4

2 VACHES pour vêler ce printemps bon marché, 40 rue du Collège, Ville Saint-Laurent.

AUTOMOBILES A VENDRE

ACCESSOIRES et assortiment énorme de parties pour toute marque de chars tout en fait d'automobiles. Soudons garantis vos morceaux brisés, faisons peinture, rembourrage, mécanique générale, électricité et batteries, magnetos, démarreurs, générateurs, pneus usagés ou neufs. Echange de chars, gros ou petits; bargains de toutes sortes. Toujours ouvert, bon mécanicien la nuit. Automobile Ltée, 232 Sanguinet, en arrière du théâtre St-Denis. 121-3.

ALLEZ chez Provincial pour votre auto usagé. Vous serez sûr d'avoir entière satisfaction. Venez voir ces chars: Hudson speedster 1922; Cole huit, 7 passagers; Chevrolet spécial, sur régulier, touring, aussi Baby Grand, Ford sedan et camion. Provincial Motor Sales, 2320 Lafontaine, Clairval 0290. 121-5

AUTO Réo, parfait ordre. S'ad. 23 Mt-Royal Est. 121-2

AUTOS usagés avec garantie, tourings, routières, sedans et coachs tous de vrais bargains, 100, et plus, paiements faciles. 658 Dorchester ouest. Upt. 6921. 121-2

AUTOS Fords Sedans, de $325.00 en montant, en bon ordre, garantis et frais peinturés. Voir Lefebvre, 5 Ave. du Parc ou Belair 9024J. 121-2

AUTOS usagés. Profitez de nos occasions et de notre garantie de remboursement. Nous avons la meilleure offre à faire aux acheteurs probables. Vous feriez bien de visiter notre salle de vente et d'examiner notre grand assortiment de machines à bas prix. Nous avons des tourings, des routières, des sedans et des coupés de marques bien connues. Willys-Overland Sales Co. Ltd, ave du Parc et rue Sherbrooke. Plateau 3116. Ouvert le soir.

AUTO Cadillac, 8 cylindres, top neuf, en parfait ordre, vendra pour $500, pour prompt acheteur, besoin d'argent. 1450 St-Denis. Tél. Bélair 4226J. 120-3

AUTO Ford châssis modèle 1917, parfait ordre, vendra 110.00; information Atlantic 3050. 120-3

AUTOMOBILES à vendre, $50.00 cash, balance 52 paiements. Voir Vandandaigne, 1 Parc. Plateau 3127, Haynes. 121-2

AVEZ-VOUS visité notre établissement d'autos usagés, C'est là que vous aurez le meilleur choix et les meilleurs prix. Venez voir ces bargains: Chevrolet 490, Superieur, et Baby Grand, tourisme, aussi Sedan, Essex tourisme et coach Hudson tourisme, McLaughlin coupé, touring et sedan, Studebaker special six sedan, Packard twin-six touring, Ford Sedan, Oakland tourisme démonstrateur. Tous en excellente condition. Nous vendons à crédit. Venez nous voir. Légaré Automobile, 1545 Saint-Laurent. Bélair 2446-9560. 116-7

CAMION Ford d'une tonne, carrosserie à ridelles, en parfaite condition mécanique. Une véritable aubaine. White Co., 3, Av. du Parc. Ouvert le samedi après-midi. 121-2

CAMIONS usagés en bon état et peinturés à neuf, toutes capacités, plusieurs marques. Whitet Co., 3, Av. du Parc. Ouvert samedi après-midi. 121-2

CAMIONS usagés à prix d'occasion. — Bethleem 2 tonnes avec commande à vis sans fin Timken, pneumatiques à l'essieu d'arrière, $275. Packard 2 tonnes avec carrosserie à bascule et levier à main, parfait état, $375.00. Chase, 3 tonnes, carrosserie plate-forme en très bon état, $675. Pierce-Arrow 2 tonnes, carrosserie à ridelles, aubaine à $675. White, 1½ tonne, carrosserie d'express, en parfait état, $875.00. National Steel Car Corp. Ltd, 44 S.-Georges, Lancaster 5221. 119-4

CAMION Ford 1922, comme neuf, 150.00 comptant, balance 25.00 par mois. 11A Drolet. Est 5313W. 120-3

CAMION Ford 1 tonne, comme neuf, garanti pour 30 jrs, à sacrifice. Alex. Coderre, Bélair 3961. 119-4

CARROSSERIE Ford coupé, en bonne condition, $40.00. Est 5606.

CARROSSERIE de Pierce Arrow, modèle 1920. Tél. Clairval 1107. 121-2

CARROSSERIES pour touring, 2 camions Ford de tous genres et tous les prix à partir de 25.00. Clermont Motor, 160 St-Denis. Bélair 3951. 119-4

CHANDLER SEDAN, 7 places, parfait état sur tous rapports, véritable occasion, 70 Sherbrooke. Plateau 2177. 121-2

CHEVROLET Coach 1923, parfait ordre, beaucoup d'extras, bon marché, 540 Amherst. 121-2

COUPE Ford presque neuf, tout équipé, 475.00. Alex. Coderre. Bélair 3954. 119-4

COUPE Ford en parfait ordre, fra's overhaulé et peinturé, bargain, 3525 St-Hubert. Cal. 2641J. 121-2

DIFFERENTIEL Chevrolet à vendre à qui besoin, comprenant essieux, housing et roues, Robin Frères, 791 Gilford. Belair 1609. 121-2

DURANT touring 1923, six cylindres à 5 places; six pneus, housses et plusieurs extras. Une véritable occasion. Ginsberg Motor Company Limited, 309 rue University. 5,7,10,12,14

FORD Sedan 1923 — 3 mois usage, garanti comme neuf, plusieurs extras, 775.00, balance 30.00 par mois, 11A Drolet. Est 5313W. 121-2

FORD touring 1922, en bon ordre, 510 Amherst. 121-2

FORD Sedan, bon ordre $425.00. S'ad. D. Ménard. Belair 3940J. 121-2

FORDS. Nous offrons 50 chars reconstruits, tous modèles au plus bas prix. Venez le soir et votre choix sera retenu pour livraison future avec petit dépôt. Prix de $125 en montant. Termes faciles. Genereux Motor Car Ltd, 268 Ontario Ouest. Plateau 0271. 117-6

FORDS neufs et usagés, aussi camions. M. Brais, Just Motors Ltd., Plateau 2181. 4,6,7,8

GRAY dort coupé 1922, parfaite condition, 2 bumpers, lampes Drum, pneus Cord, sacrifiera $725. 1588 Chateaubriand, près De Fleurimont.

GRAY-DORT 5 passagers 1923, vral bargain, paiements faciles. 2609 St-Denis. Cal. 9201. 121-2

HAYNES Runabout 1000 milles, sacrifice. 1 Parc. Vandandaigne. Pla. 3127. 121-2

HUDSON Coach 1923, presque neuf, Chevrolet sedan et touring 1923 et plusieurs autres. S'ad. 180 Amherst. Est 4510. 120-3

HUDSON coupelet, Studebaker six léger parfait état comme neuf, vendra très bon marché. 70 Sherbrooke ou Plateau 1513, soir Plateau 2177. 121-2

KNIGHT Sedan, 7 passagers, échangera petit char. Vandandaigne, Plateau 3127. 121-2

MARMON touring 1920 à 7 places dans la plus parfaite condition. Ginsberg Motor Company Limited, 309 University. 5,7,10,12,14

McLAUGHLIN 55, 200. McLaughlin Roadster 200. Cole Sedan 1000, bon ordre. Clairval 2030. 118-5

McLAUGHLIN, Mitchell, 1922, échangera petit char. Raoul Milette, 83 Resther. 121-2

AUTOMOBILES A VENDRE

PAIGE sedan à 5 places, a fait moins de 6000 milles; en excellente condition. Ginsberg Motor Company Limited, 309 rue Université. 5,7,10,12,14

PARTIES Ford, chars démolis, aussi bonnes que neuves, moitié prix, moteurs Ford rebâtis. M. St-Amour, 29 Belmoral. Plateau 2660. 121-1,M,v

PARTIES d'autos usagés, plus d'un million de parties en stock; le plus gros assortiment de la province, de 40 à 75 pour cent de rabais, vieux autos achetés. Montreal Automobile Salvage Co., 977 St-Denis. Bélair 5196, Montréal, Québec. 5,5,7

ROADSTER "Buick" D-54 remis à neuf, "shock-absorbers Westinghouse", cinq pneus neufs. J. O. Juneau. Main 6858. 121-3

SEDAN Ford, coupé, touring, camions remis à neuf, à sacrifice; aucune offre refusée. Conditions faciles. Clermont Motor, 1160 St-Denis. Bélair 3951. 119-4

SEDAN Ford, parfait ordre, bons pneus aucun offre raisonnable refusée. 2171 St-Denis. 121-3

SEDAN Ford, camion d'une tonne aussi touring. S'ad. à Miller Motors, 457 Wellington. 119-3

SEDAN Star, 4 portes, usagé, 3,350 milles, comme neuf, sacrifiera 650.00, belle occasion, 1153 Marie-Anne. 119-3

STAR touring 1923, parfaite condition, bargain. 1 Parc, Haynes. Plateau 3127. 121-2

STUDEBAKER Six Special, touring modèle 1922, en excellente condition. Ginsberg Motor Company Limited, 309 Université. 5,7,10,12,14

STUDEBAKER 1917, bon ordre, batterie neuve, 90.00, vendra immédiatement. 1153 Marie-Anne. 119-3

STUDEBAKER runabout 1923, à sacrifice, parfait ordre. Vandandaigne. Plateau 3127. 121-2

TOURING Lexington en parfait état, tous les accessoires. Propriétaire privé. Kramer, Plateau 4328 ce soir. 117-49

TOURING Ford, aussi McLaughlin. S'ad. Miller Motors, 457 Wellington. 121-2

TRUCK Ford à vendre, en très bonne condition, 4 pneus neufs et bonne carrosserie. S'adresser à J. E. Fournier, Limited, 9 rue Notre-Dame O. 120-2

TRUCK Ford avec contrat, rapportant bon salaire. Bélair 1611J. 563 Mentana. 120-3

AUTOS McLAUGHLIN USAGES

Sedan 1922 à 7 places, $1850, remis en bon état partout; coupé 1923 à 4 cylindres, à 3 places, comme neuf, $1,400. McLaughlin Motor Co., 664 ouest, Ste-Catherine. Uptown 7980. 121-2 F

AUTOS USAGES DE GINSBERG

Achetez votre auto d'un vendeur recommandable. Nous sommes fiers de nos autos usagés et de la satisfaction qu'ils donnent aux acheteurs. Les meilleurs autos usagés et le meilleur choix en ville. Venez voir ce que nous avons à vous offrir avant d'acheter. Conditions faciles si désirées. Ginsberg Motor Company Limited, 309 rue University. 119-10 F

AUTOS USAGES

200 autos fermés et ouverts, $50.00 à $2,000.00. Plus grand assortiment à Montréal. Véritables bargains. Canada Motor Car, coins Sherbrooke S.-Laurent. 118-6 F

BONS AUTOS USAGES chez PETTIT

Studebaker, McLaughlin, Velie, Overland, Chevi-Dort, Chevrolet, etc. Le stock le plus complet et les plus bas prix, aux conditions les plus faciles. Ouvert le soir. Pettits Ltd, 1111 ouest, rue Sainte-Catherine. 121-5 F

Carrosserie de Camion à Vendre

Panneaux latéraux en bois, faite par Trudeau, vendra bon marché. Visible chez Montpetit, carrossier, 606 rue Albert. 121-2 F

LIMOUSINES PIERCE-ARROW

pour mariages. Jos. C. Wray & Bros., 290 rue de la Montagne. Uptown 2728-4255. 107-1,M,v F

MARCHANDS DE BOIS

Hurlburt, 2½ tonnes, carrosserie à ridelles de 12 pieds de longueur, en parfaite condition. Une véritable aubaine. Venez nous voir. White Co., 3, Av. du Parc. Ouvert le samedi après-midi. 121-2 F

AUTOMOBILES DEMANDES

RUNABOUT McLaughlin, 1919 ou 1920, 100.00 comptant, balance, termes. West 6085W. 121-2

A VENDRE, DIVERS

A VENDRE steam table, coffee-urn, tables, chaises, sommiers. S'ad. Alberta Hotel, 133 rue Windsor. Tél. Up. 6558.

BEAU choix de romans d'aventures et dramatiques, partout 25 cts pour 15 et 20 cts, relieur-bouquiniste. 509A Lagauchetière Est, près Amherst. 121-2

COFFRES-FORTS, gros coffres-forts à vendre. Calumet 920F. 118-5

DESINFECTION des coquerelles à prix modéré. Pour détail, adressez Radical Desinfecting Co., Cal. 0472w. 121-2

SECHOIR ELECTRIQUE en bon état. Est 0649.

SLEIGH de bébé, robes de bébé, tapis et autres articles. 39 Boul. St-Joseph O.

RECHAUFFEUR D'EAU A GAZ

Complet avec chaudière, usagé mais en bon état. Pour vendre rapidement au comptant, $12.50. 14 rue Clark. F

ARTICLES DE MENAGE

ACHETEZ de notre manufacture vos tapis et prélarts, choix considérable, réduction extraordinaire pour mars. Lalonde et Frères, 1552 Ste-Catherine Est, devant gare Moreau. 120-3

AMEUBLEMENT très riche, salle dîner noyer noir, set chambre noyer, un kyonix, chesterfield velours brun, lampe piano, tapis Axminster, set boudoir, piano, 2550 ave du Parc, près Bernard 117-6

AMEUBLEMENT 7 apparts, faut vendre avec bail si désiré Est 6743F. 3,5,7

AMEUBLEMENT et tapis. Grande vente avec escompte de 33⅓%. Jeunes mariés, ne manquez pas cette vente. Archambault, 949 St-Denis. 117-6

AMEUBLEMENT, 8 à 17 chambres, bien situé, revenus 150 à 375, vendra sans exception. Dan. Brunet, 294 Sainte-Catherine Est. 118-5

AMEUBLEMENT de 4 chambres à coucher et 2 salles à manger. A grande réduction avant notre déménagement. 399 Cartier. 118-5

AMEUBLEMENT 22 apparts à bonnes conditions. 154 St-Laurent. 118-5

AMEUBLEMENT magnifique salle dîner noyer, 2 sets chambre complets, balayeuse électrique, chaise "Pratique" automatique nouveau sur le marché. 228 Plessis. 117-6

AMEUBLEMENT dix-sept appts, continuation du bail, loyer 125.00 par mois chauffé, 707 Ste-Catherine Est. 120-3

AMEUBLEMENT 3 appartements avec continuation du bail. 206 St-Timothée. 121-2

AMEUBLEMENT de 6 chambres, loyer 13, 3 chambres louées, vendra à sacrifice. 235 Lagauchetière Ouest, près Bleury. 121-2

AMEUBLEMENT 11 appartements, avec continuation du bail, loyer $45.00, 390 Cadieux. 121-2

AMEUBLEMENT neuf à vendre avec bail si désiré, cause: départ. 2351 St-Denis. 121-2

AMEUBLEMENT salle à dîner, 9 morceaux, noyer solide, vendra bon marché, 1373 Wellington, 2ième étage.

AMEUBLEMENT 6 pièces à vendre, bail si désiré. 206A Sanguinet.

AMEUBLEMENT de 6 appartements, vendra bon marché, cause maladie. 463 Hôtel-de-Ville. Est 2687M. 121-3

AMEUBLEMENT 16 appts, continuation du bail, bon revenu. 94 St-Denis. 121-2

AMEUBLEMENT 12 chambres près du Grand Tronc, rapporte 25.00 par mois. Chance pour prompt acheteur. 90 Inspecteurs.

AMEUBLEMENT 15 appts, chambres toutes louées, vendra comptant ou une partie. 226 Sherbrooke Est. 121-2

AMEUBLEMENT moderné à vendre, continuation du bail. 126 St-Hubert. 121-2

AMEUBLEMENT à vendre, 15 appts, visible 11 à 1. 409 St-Denis.

AMEUBLEMENT comprenant set de salon, 5 morceaux, harmonium, orgue, carpettes et draperies, 268 Dehnaudière. 121-2

AMEUBLEMENT et tapis à vendre, 33 Ontario Ouest, 10 chambres, 8 de louées, bon revenu, bon marché.

AMEUBLEMENT de restaurant à vendre, 1630 Papineau.

AMEUBLEMENT de 10 appartements à vendre, près des gares, avec bail. S'ad. 69 St-Antoine.

AMEUBLEMENT 9 appartements avec bail. 321 St-Denis. Faut vendre immédiatement.

AMEUBLEMENT 5 appartements complets, cause: départ. 542 Dro'et. 121-2

AMEUBLEMENT 6 appartements, 4 chambres louées, loyer $27. Cause départ. 4 Notre-Dame de Lourdes. Est 2835J. 121-2

ARTICLES DE MENAGE

AMEUBLEMENT, continuation du bail, 75 St-Denis, ménage fait, chauffé.

A QUI la chance? 7 appartements bien meublés avec continuation du bail si désiré; aucune offre refusée. Droit. 11A près Carré St-Louis. 120-2

A SACRIFICE 12 appartements, tous loués, gros revenus, à proximité des stations T. N. O., C. P. R. et N. T., très belle localité. S'adresser A. Izabel, 28 rue Victoria. Uptown 6723w.

A SACRIFICE couchette, voiturette d'enfant, poêle à gaz, combinaison pour charbon, toilette de soirée, habits d'homme, divers articles de ménage, parfaite condition, le soir, 673 Hôtel de Ville. 5,7

BEAU ménage à vendre, 7 pièces, cause départ. 274 Sicard. 121-8

BEAU poêle à gaz émaillé blanc tout neuf et poêle à charbon. 409 Garnier.

BEAUX rugs neufs: vu notre succès en affaires, notre spécialité: tapis, prélarts, meubles, est maintenant dans notre nouveau local 828 St-Denis, coin Duluth. Joseph Lagarde. 120-4

BEL ameublement salle dîner noyer noir, chambre noyer, tapis Axminster, piano droit acajou, lampe piano, bonne occasion. 1217b St-Denis, près Mont-Royal. 121-2

BIEN ATTENTION, faites pas d'erreur, venez nous voir pendant notre vente d'ouverture pour nos tapis, meubles, prélarts, notre nouveau local est maintenant 828 St-Denis, coin Duluth. Les valeurs défient toute compétition; qu'on se le dise. Joseph Lagarde. 120-4

BUREAU émaillé blanc, poêle connection eau chaude, lit, table, chiffonnier, radio 2,00. 1347A Des Erables.

BUREAU, lits, tables, électroliers, etc. S'ad. 138 Montcalm. Est 6491w. 121-3

SOFA Chesterfield, lampe, petit secrétaire, autres meubles. Atlantic 1724. 121-2

CABINET à argenterie chêne fumé, $22.00, aussi grand miroir, $30.00. 50 Labelle, appt 22. 5,7

CHAISES "Pratique" automatiques nouveau genre, peut servir lit, seulement 9.00. Au Bon Mobilier, 228 Plessis. Est 8333. 117-6

CHAISES et 4 tables, cadres, etc. Cal. 3247, 2557 St-Hubert.

CHAISES de salle à dîner et table, moulin à coudre, cabinet de musique, piano automatique, table de cuisine, poêle à gaz, etc., 258 Fabre.

CHANCE extraordinaire de vous meubler 3 ou 4 appartements à un prix ridicule. Antonio Rochon, 452 Parc Lafontaine, entre 7 et 8 heures du soir. 120-3

CHESTERFIELD tapestry et velours, valeur 200.00, pour 100.00. 524 Ontario est, près Amherst. 114-10

CHESTERFIELD tout neuf, couchette double en cuivre, complète, couchette simple, fer, complète. 321 de l'Epée. 120-6

COMMODE, bureau, divanette, sideboard, poêle à charbon, 12; 603 Ontario Est.

COUCHETTE acajou, bureau de monsieur, base prix. 107 St-Hubert.

DEUX sets de salon, gazeliers en verre taillé, écran doré peint à la main, etc. 1305 St-Hubert.

DIVANETTE cuir, secrétaire, bureau et couchette blancs, tapis, rugs, prélarts, tables cartes, sofa, miroirs, gros poêle gaz, 64 Ave Laval. 121-2

FAUT vendre set salle à dîner noyer 9 morceaux 135.00, superbe chesterfield broché 95.00, 2 sets chambres à coucher piano carré 70.00, lampe piano 12.00, poêle à gaz 25.00, fixtures électriques. Bélair 4488J. 121-2

FIXTURES électriques pour 7 appartements, 7.90; dôme avec frange perlée et bols renversés, à vendre, à bon marché, 1056 Ste-Catherine Est. 121-2

FOURNAISE à eau chaude et radiateur à vendre. S'ad. J. E. Gagnon, 232 Plessis. Est 6144.

GARDE-ROBE, heater à gaz, berceau, 395 Plessis. 120-2

LIT bois complet, spring, matelas, très bon marché. 457 Dorchester Est. Tél. Est 2111.

LIT, sommier simple "Simmons", aussi bureau, tout presque neuf. Adresse, 1692 Chateaubriand. Cal. 0562F. 121-2

MACHINE à coudre 15.00. S'ad. 454 Aylwin. 116-6

MACHINE à coudre en bon ordre, 12.00 cause déménagement, 819 Cartier. 120-2

MACHINES Singer, Williams avec garantis, $10.00 à $45.00. 2238 Ontario Est. 117-1,m,v

MENAGE à vendre, 7 appts bien meublés, chance pour prompt acheteur. Venez voir. S'ad. 401 Beaudry, appt. 2. 7,10

MEUBLES et tapis, bas prix. 1901B Chateaubriand.

MEUBLES parfait ordre, divanette, séparément si désiré, vacuum, etc. 750 Cadieux. 121-2

MOBILIER Chesterfield, mobilier de salle à manger en bon état. 1836 Jeanne-Mance.

MOBILIER 5 apparts, ensemble ou séparément. Cause départ. 291 Lévyer. 118-5

MOBILIER de salle à manger, magnifique mobilier de chambre à coucher en noyer, Chesterfield, lit en cuivre, mobilier de boudoir, gramophone, lampe de piano, tapis. Bon marché. Bélair 6183F. 120-3

NOUS vendons, achetons et échangeons les meubles, poêles, etc. 310 Panet. Est 6573J. 3,5,7,8

POELES de cuisine, cabinet à liqueurs, hall-stand, chauffe-bain, bibliothèque, lit cuivre, commode acajou; bon marché. 854 Durocher. Atlantic 4035W.

POELE de cuisine "Happy-Thought", en parfait ordre, presque neuf. S'ad. 823 St-Hubert. 118-5

POELE vendra sacrifice. 618B Alma. 121-2

POELE à vendre. 455 Plessis. 121-2

RICHE ameublement boudoir noyer solide (neuf) 5 morceaux. Sacrifiera 75.00. 614 Parc Lafontaine. 119-3

SET salle dîner chêne foncé, style mission, set chesterfield neuf, bargain, tapis passage, tapis escalier, 5.00. Est 6578J. 818 St-André.

SET de salle à dîner en chêne doré. 371 Lasalle. 121-2

SET chambre en acajou, aussi un bicycle d'enfant 3 roues. Bon marché. S'ad. 1354 Delorimier. Bélair 7151w.

SET de chambre, chaises cuisine et table, prélarts et autres articles de ménage. A sacrifice, cause départ. 388 Garnier. Belair 133F.

SET de salle à dîner, acajou, $150; ainsi que piano, $150. 410A Parc Lafontaine.

SET boudoir chêne fumé, couchette simple, Simmons bon marché. Est 5210M, 246 Montcalm.

SET de salle à dîner, chêne, set de chambre à coucher noyer. 44 Souvenir.

SET de salon à vendre, sleigh avec top, table. 1499 St-Denis.

SOFA-LIT à vendre. S'ad. 1614 Bordeaux.

WALL-CASE en chêne, miroir, cadre en chêne, 6 x 3, safe, bureau et chaise en chêne naturel, table de salle à dîner en chêne, fini-saton, magasin, machine à coudre pour tailleur et une table pour 2 machines, sofa-lit, fixtures électriques de 10 apparts, couchette en cuivre, sommier, matelas, 4 couchettes d'enfants, prélart de 4 apparts, set de living room, Chesterfield, 1719B Ste-Catherine Est.

2 GRANDS tapis axminster, bureau acajou solide avec 4 chaises, 2 poêles, une bibliothèque et rayons. S'ad. 753 St-Denis. Est 6269.

CARPETTES 9 x 6, 5.70

Prélart, 39c. Linoleum 2, 3 et 4 verges largeur. Carpettes de laine, 2.75 et plus. Carpettes linoleum 12 x 12 pieds, 9.50. Thompson, 154 Bleury; 1014 Est, Mont-Royal. F

MEUBLES DE SECONDE MAIN

Sideboards, tables, bureaux, chiffonniers, sofas-lits, porte-chapeaux, divanettes, glacières, carrosses, poêles à gaz, lits-tables, sets de salon, fauteuil rembourré, etc. Très bon marché. E. Germain, Fils, 963 Est, Ste-Catherine. 118-5 F

MEUBLES ET TAPIS

Tapis Axminster, 3 x 3 verges, 33.00. 25 couchettes cuivre, échantillons au prix coûtant. Salle à dîner, 9 morceaux, $90.00. Nous échangeons vos vieux meubles. Moïse Laurin, 815 Est, Mt-Royal. Bélair 581. 118-6F

MEUBLES NON RECLAMES

A l'ancien entrepôt "Rochon Express", 225 Hôtel-de-Ville. Sets chambre, salle à dîner, salon, piano automatique, literie, tables, chaises, glacières, commodes, bibliothèque, miroirs, tapis. Vendus à sacrifice. 121-26 F

MEUBLES: VALEUR SPECIALE

100 sets de boudoirs, 8 morceaux, valant 55.00, pour Mars, 34.00. Réduction sur tous nos meubles variant de 20 à 40%. Au plus grand établissement de meubles de l'Est. National Stove Mfg Co., 1044, Est, Ste-Catherine près DeLorimier. 121-1,M,v F

NOUS ECHANGEONS LES MEUBLES

Nous vous donnerons des meubles de qualité en échange pour vos vieux meubles. E. Germain Fils, 963 Est, Ste-Catherine. Est 2244. 118-5 F

ARTICLES DE MENAGE

TAPIS, chaises, bureau, couchette, sofa-lit, table, garde-robe, fournaise, 710 St-André. Est 6646J.

FOELE RECORD

Toutes les pièces de rechange pour ces poêles, telles que Pen-Esther plain, 8-16 ou 8-18, fournaises à air chaud, tel que Admiral Sunshine Record, O.A.K. Record, Grand Oriol enfin tout ce dont vous avez besoin. Appelez: Est 8203 ou 6204. J. & P. Davignon, 1030 Est, Ontario. F

COMMERCE A VENDRE

A VENDRE: Manufacture de chaussures comprenant: cuir, fournitures diverses, marchandises en fabrication, chaussures, machines et accessoires, formes et patrons, garnitures de bureau. Conditions: comptant ou à termes. Pour informations, s'adresser à Paquet et Bonnier, liquidateurs. (Main 7059). — Chambre 501, Edifice Transportation. 116-6

A VENDRE maison de pension, aussi repas de table, pas de nettoyage à faire, chambres toutes louées, 2006 rue St-Laurent.

A VENDRE un stock complet de ferronnerie, meilleur centre de la province, établi depuis 50 ans. Pour toutes informations s'adresser à M. H. Bernier, Grand Union, Hôtel Victoriaville. 119-3

BARBER shop à vendre à la campagne, cause de maladie. Vendra à terme si désiré. S'adresser 655 Mentana, Appt. 6. 121-2

BEAU restaurant à vendre, place affaires, cause maladie. 208 Maisonneuve. 121-2

BELLE épicerie à vendre, coin Fullum, St-Hubert, il nous faut vendre, cause maladie. 119-4

BOUCHERIE, épicerie, meilleur coin, Verdun, recettes 650.00 par semaine, coin Church-Wellington. York 4367.

BOUTIQUE à bois avec clientèle, faisant 75 à 100 piastres par semaine net, livrera premier mai. Départ, vendrai bon marché. 331 Notre-Dame Ouest. 121-2

CLIENTELE de provisions de détail vendant au comptant seulement, cheval, voiture 1923 neuve, belle occasion pour jeune homme sérieux. Adélard Barrette, 216 Poupart, Clairval 6648w.

CLOS de bois établi depuis 30 ans, cause départ. Clairval 6296J.

COMMERCE de quincaillerie et articles de ménage, moderne, bien situé, occupant coin de rues, loyer raisonnable, bail enregistré. C'est une occasion, possession immédiate. Adresse, Boîte Postale 2835. 121-2

CORDONNERIE avec machines, sacrifice, cause autre occupation. 409 St-Zotique. 2220. St-André. Cal. 0540w. 121-2

EPICERIE licenciée coin, près St-Denis. Belair 8927J ou Belair 1360. 117-6

EPICERIE à vendre, bloc ou inventaire, 427 Duluth. Bélair 7035.

EPICERIE bien aménagée, vendue suivant inventaire, stock, 925; fixtures 250; payable 500 comptant, balance à termes. Cause maladie. Ventes déjà dépassé 400 par semaine. Main 5376, J. U. Brunet, 388 Delanaudière. 118-5

EPICERIE, restaurant, 2897 St-Dominique, 4 appartements en arrière. Cal. 2389J.

EPICERIE 293 rue Charron, Pointe St-Charles. Commerce solide comme une enquête le prouvera. Faut vendre, cause maladie. 121-2

EPICERIE licenciée, beau coin d'affaires, vendra par inventaire. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. Accepterai petite propriété en échange. 1359 St-André. Bélair 0021.

EPICERIE, un coin, vieille place d'affaires. 533 Cartier. Tél. Est 2834. 119-4

EPICERIE, ronde de ville et de campagne Marieville. S'ad. Dussault, Marieville. 121-2

EPICERIE à vendre, beau coin, établi depuis 25 ans, départ pour la campagne, 542 Atwater. Tél. West. 8822.

EPICERIE, boucherie, très prospère, se retire d'affaire. Bélair 3471W. York 4367.

EPICERIE et magasin de fruits, coin établis depuis 12 ans, très bonne valeur de vendre, 169 Roy, coin Henri-Julien. 121-2

EPICERIE, de bonne condition, cause mortalité, 352 Marquette. Bélair 7301. 120-2

ETAL de boucher ou épicerie à vendre, bon marché. 303 Cartier. 121-2

ETAL boucher, 630 Mont-Royal, coin transfer mieux situé, très belles fixtures, réglistre, moulin électrique, cheval, 12 fourures Cole, 7 places, le tout, 1,500. Belair 0853. 121-2

ETAL boucher, épicerie, maladie 500, tout. 1214 Ste-Catherine est.

GARAGE à vendre, bonne localité près Montréal, outillage complet pour réparations, pompe à gazoline, possession immédiate $1500. S'ad. 456 Guy. 118-5

HOTEL de campagne, licence continuée, pour toute information, E. Parent, 310 Garnier, Montréal. 121-2

HOTEL 22 appartements, Saint-Ligori, comté Montcalm, voisin de la gare, un mille du village, installation moderne, seul hôtel pour 3 paroisses, louera si préféré. Ulric Leblanc, 732 Laurier.

IMPRIMERIE. Monsieur de la boîte 143 La Patrie donnez votre nom et adresse à casier 396 La Presse.

J.-T. CORBEIL, manufacturier de sceaux à bonbons et à graisse ayant vendu droit de manufacturer ces vaisseaux vendra bâtisses et terrain: 1 bâtisse 120 x 40; 1 de 80 x 30; 1 de 60 x 24 et autres, office moderne, 3 engins, 3 bouilloires, 1 dynamo 1500 lampes, machines, shafts, poulies, courroles. Chance exceptionnelle pour manufacture autre que seaux. 300 arpents terre bois franc, près C.P.R. side-line privée. J.-T. Corbeil, St-Lin. 116-7

MAGASIN à vendre, cause abandon des affaires, bien situé pour commerce, logement compris, stock et fixtures. Aucune offre refusée. 1273 St-Denis, près Mont-Royal. 120-6

MAGASIN ferronnerie et peinture, stock 7,500. Chance exceptionnelle à prompt acheteur. Cause abandon du commerce au détail. Morency Hardware, 532a Gilford. Bélair 5521. 121-2

MAGASIN à vendre et à louer, place d'affaires, spécial pour pharmacie, 2600 Hav. Rosemont. 118-5

MANUFACTURE de portes et châssis à vendre à L'Annonciation, tout en bonne condition, engin à gazoline, 16 et 10 forces, prendrait propriété en échange. David Rochon, 74 St-Jacques. 121-2

MARCHE beurre, épicerie, bonne place d'affaires avec logement, chance 1114 Rachel Est.

PATISSERIE à vendre, occasion pour prompt acheteur. 225 Amherst. 121-2

REGISTRE De Ventes d'économie achète toutes sortes de commerces, propriétés, terrains, etc. Bélair 2630. 120-3

RESTAURANT à vendre, logement en arrière. S'adresser 1354 Verdun. 120-2

RESTAURANT, épicerie, à vendre, en bloc. S'adresser 752 Lafontaine, Est 8938J. 119-4

RESTAURANT à vendre. 485 Lassalle. Maisonneuve. 121-2

RESTAURANT et ménage à vendre. 77 Dézéré. 121-2

RESTAURANT et épicerie à vendre, d'ici 3 jours à sacrifice. S'ad. 93 Dagenais.

RESTAURANT à vendre, bien situé, logement 5 apparts. 457 Fullum. 121-2

RESTAURANT, 2 chambres, affaires $150, par semaine. 1714 Cadieux, coin L'Assomption. 121-2

RESTAURANT, personne sérieuse voulant faire de l'argent. Ulric Leblanc, 732 Laurier.

RESTAURANT à vendre, logis, remise, étable. 165 St-Germain.

RESTAURANT à vendre, logement en arrière. S'ad. 155 Champlain.

RONDE de lait 55 gallons, cheval, voiture, embouteilleuse, boutelles, bidons, 2617 Chateaubriand. 120-2

SALLE à manger, rue Ste-Catherine près Amherst, 12 app. tous meublés. Vendra bon marché avec glacière et ustensiles. Informations, Bélair 3699J. 120-2

SI VOUS êtes intéressés à acheter un bon restaurant crème à la glace, dans belle localité, seul magasin dans la place, avec équipement de confiserie dans soubassement, prix raisonnable. Hallas, 183 St-Viateur ouest. 121-2

SHOP de réparages de chaussures. S'ad 331 De Fleurimont.

STAND de barbier au complet pour une chaise avec lavabo. 902 Mt-Royal. Bélair 7643. 121-2

UNE occasion, magasin cigares, cigarettes et magazine, excellente affaire, cause départ. Chance exceptionnelle. 1967 Papineau, près Mt-Royal. Belair 0401 121-2

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

A VENDRE 2 juments pour express, 7 ans; attelage, tombereau. S'ad. Hôtel Papineau, chambre 46. 121-2

BELLE jument 1000 lbs, trotte vite, $45. 1065 St-André.

BON cheval, sain des 4 pattes, 9 ans, $40.00. 156 Chambord.

BON CHEVAL 1200, garanti sur toute voiture, 45.00. 241 Delaroche. 121-2

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

BITHEL 773 Saint-Laurent, harnais, sleighs tous genres, valises, couvertes, etc. 116-26

BOGHEI de famille, attelage et chevaux très bon marché, boghei sur caoutchouc, 208 Delorimier. 122-2

BONNE jument brune, 7 ans, $45; belle jument rouge, $55. 460 Plessis. Est 7872F.

BON jeune cheval, sain, sans défaut, garanti. S'ad. 1289 Gait, York 3285W. 120-2

CHEVAL et tombereau à vendre à sacrifice. S'ad. 569 Beaudry.

CHEVAL gris fer pesant 1200 lbs, âgé 7 ans, garanti sain. 604 Dementigny. 121-2

CHEVAL noir, très vite, vendra pour cause plus besoin. harnais. 367 Lagauchetière Est. 121-2

5 CHEVAUX, harnais, lorries, sleigh magnifique, 369 Montcalm. Est 8523. 120-3

CHEVAL, 1450 livres, bon marché, 3 charriots à pain, 2 lorries d'été, plusieurs boghels, plusieurs express, 3 petites, 4 grosses, 6 tombereaux, une charette, 1 sulky, 2 voitures à lait couvertes et une p

PROPRIETES A VENDRE

SANGUINET, 359, près Sherbrooke, vis-à-vis le Mont St-Louis. 3 plain-pieds, 6 pièces chacun. Loués $1200 par année. 3,000 comptant seulement. Vendra 3,000. Aubaine. S'ad. dans le bas. Propriétaire Uptown 4044. 120-4

WAVERLEY près Van Horne, quatre logis 4 chambres, revenu $804.00. Occasion. Campeau Denis, 68 St-Jacques. Main 6467. 121-2

5ème AVENUE, Rosemont, 3 étages, 3 logements, 5 grandes pièces, extension, hangar tôlée, prix $6000, comptant 2000, balance facile. S'adresser à 1864 Dandurand. 121-2

$6500., rapporte 1200. Magasin et logements; garage. 2158 St-Hubert. 119-4

10500. Marquette, Bordeaux. 3 flats 6 et 7 apparts, fournaise, écurie. Bélair 9828. 9919w. 120-2

10,500, 5 logements modernes, un 7 et quatre 4, revenu 1,344 par an. Au propriétaire, 1728 Des Erables. Bélair 2283J. 119-4

12,000. Garnier, Marquette, 5 logements 4 et 7 apparts, fournaise, planchers bois franc, revenus 1506. Bélair 9828, 9919w. 120-2

REVENU 1,800. PRIX 12,900

Construction toute neuve, 6 logements, tous loués. Taxes de trottoirs, égouts et pavages toutes payées. Hypothèque 7,000. Comptant 4,600. Balance facile. Walnut 2918. 121-2 F

PROP. CAMPAGNE A VENDRE

BONNE propriété à vendre à St-Faustin Sta., meublée ou non, conditions faciles. S'adresser à Ete 48, J. A. Roberge, St-Faustin Sta. 116-14

LONGUEUIL, Plusieurs cottages neufs modernes site idéal, aussi maison 2 logis et beaux terrains, sacrifiera avec peu de comptant. C. Cantin. Main 8826.

TERRAINS DEMANDES

J'AI besoin de deux bons terrains, centre ville, pour bâtir appartements, s'adresser par lettre, 374 Parc Lafontaine. 121-2

TERRAINS A VENDRE

ACHETEZ vos terrains aujourd'hui avant l'augmentation du printemps, j'en ai encore quelques-uns situés au Sault-Récollet, près des chars, $75.00 chacun, comptant $7.50, balance $1.32 par mois. Inf. 1168 Rachel Est, Bélair 7798J. 6,7,10

AU SAULT, beaux terrains avec eau, lumière, canaux, deux coins 25 x 91, vendra bon marché à conditions faciles Bélair 3689J. 120-3

BEAUX terrains au Sault-Récollet et Montréal-Nord, près des chars, 60.00 5.00 comptant, balance payable en 3 ans. Informations, 162 rue Brébeuf, Bélair 6306-J. 120-3

DEUX lots à vendre dans la ville de St-Laurent, pour maison d'été dans la banlieue de Montréal. S'adresser 867 Ontario Est, téléphone Est 8122. 121-2

GUYBOURG sur rue Notre-Dame, Clairval 4282w. 121-2

OUTREMONT, terrain, cottage avenue Champagneur, près carré. Très bas prix. Bélair 1486J. 121-2

PONT VIAU, terrain 27 x 100 valant 3500, moitié prix. Accepterai $100 comptant. Clair d'hypothèque, canaux, eau, électricité, considérerait échange. Bélair 3858. 1273 St-Denis. 116-6

RUE DES ERABLES près Masson, un 30 pieds, excellente occasion. Bélair 2285; soir Bélair 2273w.

RUE Mercier, près Sherbrooke 3 grands terrains à vendre grandeur 25 x 105 chacun. S'ad. 1404 Notre-Dame est. 121-2

STE-CATHERINE près Chambly, 2.10 le pied. T. Bergeron. Est 2430. 121-2

VAN HORNE 1.00. De l'Epée .75. Querbes et Bernard à sacrifice pour constructeur. Atlantic 0593. 121-2

2 TERRAINS rue Beaugrand, entre Ste-Catherine et Notre-Dame. 265 Valois. 117-6

2 BEAUX terrains, près des tramways, 75.00 chacun, conditions faciles. Bélair 2104J. 120-3

2 TERRAINS, Bourbonnière près Sherbrooke, 2 rue Laurendeau, près Notre-Dame, sacrifiera ou échangera. 2161 Lafontaine. 121-2

2 TERRAINS, 61ème avenue, Rosemont, près Masson, bon marché. Clairval 1742, 665 Delorimier.

4 BEAUX lots, près des chars, école et de l'église. Vendra à conditions faciles Plat 3242. 120-3

4 TERRAINS à Montréal-Nord à vendre bon marché, à conditions faciles, prêts à bâtir. S'adresser à 465 Montcalm, Est 8457J. 120-6

$30.00. Sault-au-Récollet, 36 pieds de front, près des tramways, église, école, 10.00 comptant, balance 2.00 par mois. S'adresser Bélair 6816F. 120-3

TERRAIN A $40.00

près école, église, tramways, au Sault-au-Récollet, vendra à conditions faciles de paiements, 10% comptant, balance en 5 ans. Notre bureau à Ahuntsic sera ouvert samedi et dimanche. Les prix de nos terrains seront augmentés le premier avril. Profitez-en. Nous vous aiderons à bâtir. Ernest Pitt & Cie, 145 rue S.-Jacques. Main 7371, soir, Bélair 4236J. 121-2 F

TERRES A LOUER

TERRE à louer ou à vendre, échangera pour commerce, maison, sucrerie, eau à chantepleur. 194 Christophe Col. Bélair 4453F. 121-2

TERRE à donner à moitié à une famille de plusieurs personnes capables de travailler; stock; devra fournir des références. Ecrire casier 380 La Presse.

30 ARPTS de terre avec maison, écurie, bon puits, proche de la ville, bonne chance pour commençant qui peut acheter le roulant, je vendrai aussi foin et paille. S'ad. T. Brault, 759 Centre, Montréal.

TERRES A VENDRE

A VENDRE terre 180 arpents, stock machineries accepterait 1re hypothèque propriété, stock d'épicerie ou terrains clairs. S'adresser 92 Dorchester est, le soir seulement.

TERRE à St-Calixte, bien bâtie, cabane à sucre; gros revenu; valeur 2,000. 307 Workman. 120-3

CARTES DE PROFESSION

ARPENTEURS

ARTHUR VINCENT, ingénieur, arpenteur, architecte, 15 St-Laurent, Montréal. Main 1188. 176-208

BREVETS D'INVENTION

PIGEON & LYMBURNER, édifice Power, Craig ouest, Montréal. Main 2025. 78-308

DENTISTES

Dr ACHILLE PORTANT, 944a St-Denis. Extractions sans douleur. Gaz, éther, chloroforme gratis avec dentier. 117-6

MEDECINS

DOCTEUR DEMERS des hôpitaux vénériens, Londres et Paris, spécialités: maladies vénériennes et complications, syphilis, guérison rapide, traitements électriques modernes, accommodations spéciales aux clients de campagne. 1075 Delorimier. Tél. St-Louis 488. 103-26

Dr LAMONTAGNE. Maladies vénériennes, peau, voies urinaires. 234 Saint-Denis, près Ste-Catherine. 119-26

Dr LAPORTE, spécialiste maladies vénériennes, guérison rapide, maladies de la peau, chancres, blennorragie, syphilis, analyse du sang, rayon X, 1ère consultation gratuite. 215 Ste-Catherine, coin Bleury. Plateau 6229. 117-6

Dr OSCAR LERICHE, hôpitaux Londres, Paris. Eczéma, peau, maladies vénériennes. Maladies femmes, jeunes filles, maternité. Appartements pour tous cas privés. 770 St-Denis. Est 5955. 176-26

Dr ALBERIC MARIN, hôpitaux militaires vénériens, France, Angleterre, maladies de peau, voies urinaires, syphilis. Est 6958, 295 St-Denis. 117-26

Dr PREVOST, des hôpitaux de Paris, Londres, New-York, aussi hôpitaux militaires. Spécialiste. Guérison rapide. Maladies sexuelles, peau, maladies vénériennes, voies urinaires. Clinique privée. 460 St-Denis, coin Sherbrooke. Est 7580. 228-306

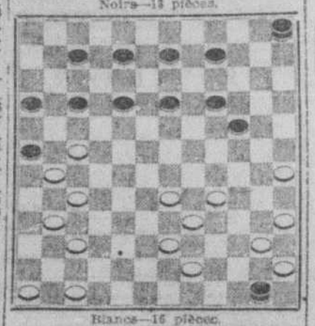
CLINIQUE du Dr Raymond, 926 St-Denis, maladies de la peau, voies urinaires, syphilis, analyse du sang, etc. Consultation gratis pour pauvres. 9-Y.s

Dr TESSIER (Hôpital Privé) peau, syphilis, gonorrhée, chancres, rhumatismes, bright, diabète. Traitements modernes, électricité. 295 Rachel, coin St-Denis. Bélair 3407. 1ère consultation gratuite. 258-306

Melun, 7. — Mme Victoria Vilpelle, la seule personne vivante ayant vu le marquis de Lafayette, vient de célébrer le centième anniversaire de sa naissance

LE JEU DE DAMES

No 8365—PROBLEME CANADIEN
Par M. D. Caouette, Saint-Hyacinthe, dédié à M. L. Saint-Arnaud, champion de la Classe A, de Saint-Hyacinthe.
Noirs—13 pièces.



Blancs—16 pièces.
Les Blancs jouent et gagnent

BELGO CANADIAN PAPER COMPANY LIMITED

Dividende No 3 des Actions Privilégiées

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de 1¾% pour les trois mois finissant le 31 mars 1924, c'est-à-dire au taux de 7% par an sur les actions privilégiées, entièrement libérées, de cette compagnie, a été déclaré et que ce dividende sera payé le 1er avril 1924 aux actionnaires enregistrés le 19 mars 1924.

Par ordre du conseil,
A. DEHAUFFE,
Secrétaire-trésorier.
Montréal, le 6 mars 1924. 121-2

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par J.-M. Pritchard, No 243 Hampton, pour permission d'installer un réservoir à gazoline sur le lot du cadastre No 507, subdivisions Nos 57-58-59-60, du quartier Ste-Anne, rue Bridge, près du pont Victoria.

Toute opposition à cette demande doit être communiqué dans les dix jours, à RENE BAUSET,
Greffier de la Cité.
Montréal, 3 mars 1924.

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par J.-M. Pritchard, No 243 Hampton, pour permission d'installer un réservoir à gazoline sur le lot du cadastre No 1186, du quartier St-Georges, coin nord-est Aylmer et Mayor.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les dix jours, à RENE BAUSET,
Greffier de la Cité.
Montréal, 3 mars 1924.

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL, par Henri Gratton, No 1097, Blvd Crémazie, pour permission d'agrandir une cour à bois, charbon, foin et grain, sur le lot du cadastre No 271, subdivisions Nos P. 587-588-589, du quartier Villeray, rue Routhier, côté Est, au nord de Crémazie.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les dix jours, à RENE BAUSET,
Greffier de la Cité.
Montréal, 4 mars 1924.

AVIS

est par les présentes donné que l'assemblée annuelle de la Peoples Mutual Building Society aura lieu le jeudi, vingt-septième jour de mars courant 1924, à laquelle une résolution sera soumise aux fins de liquider la Société et de nommer des liquidateurs conformément au paragraphe 7143 des Statuts Refondus de la Province de Québec.
Montréal, 6 mars 1924.

R.-B. HUTCHESON,
Sec.-Très.

L'avis ci-dessus ne s'applique pas à la Peoples Mutual Building Society, Classe "B", laquelle n'a aucune relation avec la société ci-dessus nommée, et qui continuera ses opérations comme par le passé.
Montréal, 6 mars 1924.

C.-W. BAKER, C.A.,
Sec.-très.

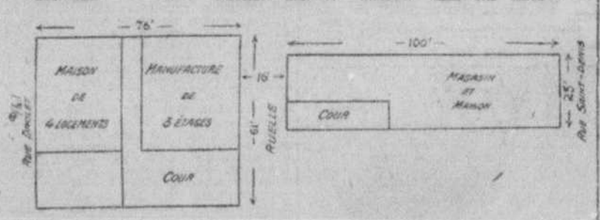
AVIS

est donné qu'à la présente session du Parlement du Canada, l' "Alliance Nationale", une société de secours mutuels constituée en corporation par acte du Parlement du Canada, le 25 juillet 1917, 7-8 Geo. V., ch. 69, demandera qu'une loi spéciale, soit passée amendant sa loi corporative susdite, à l'effet de lui permettre: d'assurer la vie de tout enfant susceptible de devenir membre de la société; de réserver aux succursales le droit de nommer des délégués au Conseil Général; de changer le nom générique sous lequel ces succursales seront connues; de faire disparaître certaines restrictions quant aux avantages pécuniaires à être accordés pour la maladie, les frais funéraires, l'invalidité et le décès de ses sociétaires, ou en vertu de ses contrats de rente viagère; de réduire à trois ans le terme après lequel la société pourra faire des prêts à ses membres sur leurs polices.

Montréal, 4 mars 1924.

GODIN, DUSSAULT & CADOTTE,
Procureurs de la requérante.
35 rue St-Jacques, Montréal.

A VENDRE



MAISON EN PIERRE et brique de trois étages sur la rue Saint-Denis; premier étage convenable pour magasin et bureaux avec soubassement pour marchandises. 11 pièces avec lumières électriques sur les deux étages du haut.

MANUFACTURE EN BRIQUE de trois étages avec élévateur et lumières électriques. Expédition facile, entrée dans la ruelle.

FLATS DE DEUX LOGEMENTS de quatre pièces et deux logements de cinq pièces avec lumières électriques sur la rue Drolet.

TOUS CHAUFFES PAR SYSTEME A L'HUILE.

Cette belle propriété et ce terrain sont à vendre à bon marché.

S'adresser à 966 RUE ST-DENIS, Belair 5502
119-4FF

LA PROTECTION DES PAUVRES

JUSTICE ET BON SENS

EMBARGO QUI AFFECTE NOS EXPORTATEURS

Animaux et ports américains farppés d'interdiction par les autorités fédérales.

Comme conséquence de la fièvre aphteuse qui vient de se déclarer dans le comté d'Alameda, en Californie, le ministre de l'agriculture du Canada a mis l'embargo sur l'importation des bovins et autres animaux provenant des Etats-Unis. Il a en même temps notifié aux exportateurs canadiens de bestiaux de suspendre leur trafic par les ports américains. En d'autres termes, il est interdit, jusqu'à nouvel ordre, d'exporter des bestiaux en Grande-Bretagne par les ports américains, notamment ceux de Portland et de Boston. Seuls les ports canadiens de Saint-Jean, N.-B., et d'Halifax, N.-E., seront ouverts à ce trafic.

Cet embargo imposé aux autorités fédérales canadiennes par le ministre de l'agriculture de la Grande-Bretagne, est sévèrement critiqué par les exportateurs canadiens, qui voient en cela une autre manoeuvre du gouvernement britannique pour faire cesser l'importation des animaux canadiens d'engrais, en vue de protéger les fermiers anglais.

Suivant un avis de M. J.-H. Grisdale, sous-ministre de l'agriculture à Ottawa, l'embargo frappe les bovins, les moutons, les porcs et les chèvres, et est entré en vigueur depuis minuit le 4 mars courant.

Le sous-ministre a de plus donné avis aux exportateurs de bestiaux canadiens que le département fédéral de l'agriculture a interdit l'émission de certificats permettant l'exportation d'animaux canadiens en Grande-Bretagne par les ports américains.

Il résulte de cette nouvelle mesure prohibitive que des frais considérables devront être encourus par les exportateurs qui devront faire venir à Halifax et à Saint-Jean des navires de Boston et de Portland pour expédier leurs animaux en Grande-Bretagne. C'est, dit un exportateur montréalais, une autre difficulté créée par le département de l'agriculture britannique aux fins de décourager les exportateurs canadiens. Reste à savoir quelle attitude prendra ce même département à l'égard de l'Irlande qui exporte en Angleterre dix fois plus de bestiaux que le Canada. Si, ajoute-t-il, la Grande-Bretagne doit avoir une politique différente pour le Canada et l'Irlande, maintenant que les deux pays sont sur un même pied, les conséquences qui en dériveront pour le Canada sont beaucoup plus étendues qu'on ne saurait le conjecturer.

L'ANGLAIS enseigné par GRAMOPHONE



Méthode nouvelle. Succès assuré. Vous apprenez l'anglais comme un air de musique. En 3 mois vous parlerez Tanglais.
Résultat surprenant.
La Cie Canadienne des Cours par correspondance, Limitée, 333-339 Ave Viger, Montréal.
Signez ce coupon
Veuillez m'envoyer disque échantillon et explications sur votre méthode. P

Nom .....
Age .....
Rue .....
Ville .....

The National Breweries, Ltd

Dividende sur les actions de priorité

Un dividende pour le trimestre finissant le 31 mars 1924, de un et trois quarts (1¾%) pour cent (à raison de 7% pour cent par an) sur les actions de priorité de The National Breweries Limited, a été déclaré payable le 1 avril 1924, aux actionnaires enregistrés le 15 mars courant.

Les chèques seront expédiés par la malle par les Agents de Transport de la compagnie, la Royal Trust Company, 105 rue Saint-Jacques, Montréal.

Par ordre de la Direction.
A. D. JOHNSTON, secrétaire-trésorier
Montréal, 5 mars 1924. 120-3

The National Breweries, Ltd

Dividende sur Actions Ordinaires

Un dividende pour le trimestre finissant le 31 mars 1924, de Un Dollar ($1.00) par action ordinaire de The National Breweries, Limited, a été déclaré et sera payable le 1er avril 1924, aux actionnaires enregistrés le 15 mars 1924.

Les chèques seront expédiés par la malle par les Agents de Transport de la compagnie, la Royal Trust Company, 105 rue Saint-Jacques, Montréal.

Par Ordre de la Direction.
A. D. JOHNSTON,
Secrétaire-Trésorier.
Montréal, 5 mars 1924. 120-3

Un tribunal pour les petites réclamations est établi, à San Francisco, et les résultats les plus satisfaisants sont obtenus.

LES PASSIONS HUMAINES

San Francisco, 7. — Le juge A.-T. Barnett déclare que le tribunal pour les petites réclamations est un endroit où l'homme pauvre peut obtenir justice. Ce tribunal a été établi il y a deux ans et demi. La Législature de la Californie voulait fournir aux personnes qui ne connaissent pas les manoeuvres légales l'occasion de se faire rembourser de petites sommes. Il n'est pas nécessaire d'avoir un avocat pour s'adresser à ce tribunal. Les réclamations doivent être de moins de trois cents dollars. Le juge Barnett a dit: "On appelle souvent ce tribunal, le tribunal de Bill et Jim, parce que Bill et Jim se présentent devant lui, expliquent leur cause et obtiennent une solution sans délai, sans forte dépense et sans l'ennui des technicités légales".

Depuis qu'il a été établi, le tribunal a eu à s'occuper de plus de cinq mille causes. Les causes qui n'auraient jamais été soumises aux autres cours, parce que les frais auraient été trop élevés, sont présentées au tribunal pour les petites réclamations. Ce tribunal est devenu si populaire que cinq juges passent trois jours par semaine à rendre des décisions concernant les petites réclamations. Le juge Barnett est le président du tribunal pour les petites réclamations. Il a dit que parfois des incidents méliodramatiques se déroulaient et que toutes les passions vilaines, l'envie, la jalousie et caetera, étaient souvent étalées.

Dans quatre-vingt-dix-neuf cas sur cent, les décisions du tribunal pour les petites réclamations sont acceptées. Le recours à l'appel est donc extrêmement rare; car les décisions sont absolument basées sur la plus stricte justice et sur le bon sens.

ASSOCIATION LIBERALE DE LA DIVISION MERCIER

On a fondé une nouvelle association libérale dans la division Mercier, hier soir. La réunion eut lieu à la salle Girard, 1061, rue Saint-André.

M. Vincent Dupuis, secrétaire du comité temporaire d'organisation, expliqua ce qui avait été fait. Il expliqua également aux personnes présentes le but de la convocation qui leur avait été adressée et il élabora aussi les bases sur lesquelles les membres du comité provisoire entendent former la nouvelle association.

La première question réglée a été celle du titre officiel de la nouvelle association, qui sera "L'Association libérale de la division Mercier". Des discours furent faits par MM. Vincent Dupuis, Léandre Plante, avocat; E. Beauregard, avocat; Achille Latreille, Joseph Proulx, M. Deslauriers, président du club libéral Dorion; M. Francoeur, Wilfrid Pilon, avocat; Antoine Sénécal, avocat.

On procéda ensuite à l'élection des officiers. Furent élus:

Présidents honoraires conjoints, les honorables Mackenzie King et L.-A. Taschereau.

Président actif: M. J.-E. Berthiaume; vice-présidents: MM. Joseph Proulx et A. Gauthier; secrétaire: M. Antoine Sénécal; assistant secrétaire: M. Vincent Dupuis; trésorier: M. A. Blais.

On décide ensuite d'inviter l'hon. P.-J.-Arthur Cardin à venir faire une conférence prochainement.

L'EXPOSITION DES MODES MASCULINES CHEZ FOURNIER CETTE SEMAINE

Fait voir la versatilité du service Semi-ready dans les complets sur commande.

Alpha Fournier, propriétaire du seul magasin Semi-ready sur la rue Sainte-Catherine Est, annonce l'ouverture de son exposition des modes du printemps pour hommes pour samedi matin.

"Je n'ai jamais eu un plus bel exhibit de vêtements importés", dit M. Fournier, "et je vais donner une démonstration du service des ateliers de confection Semi-ready relativement à la production rapide des vêtements faits sur commande aux prix du gros.

"Nous avons pu heureusement faire face à l'augmentation du coût des lainages, grâce au tarif privilégié. Une diminution du tarif a contrebalancé l'augmentation du coût des lainages.

"J'ai des tissus de patrons exclusifs dont je ne confectionnerai qu'un seul complet pour chaque client au prix de $25. C'est là un point très avantageux de notre service ce printemps. C'est une vraie aubaine que de pouvoir se procurer des vêtements de qualité supérieure à un prix aussi raisonnable. J'ai des longueurs de complets parmi lesquelles il y en a de suffisamment grandes pour faire un pantalon supplémentaire au prix de $6.50.

"Cette semaine, j'ai le plaisir d'offrir des valeurs exceptionnelles à $35, des complets en beaux tissus écossais et anglais qui valent $45 et $50, et je me suis procuré des longueurs désassorties, soldes des ventes très actives de l'automne, patrons qui représentent les textures les plus désirables et les étoffes qui se vendent le mieux.

"La bonne qualité revient toujours moins cher en fin de compte; la longue durée des vêtements Semi-ready et la satisfaction qu'ils ne manquent jamais de donner sont choses bien connues. Et nos ateliers de la rue Guy sont les seuls ateliers de confection où les employés sont des Canadiens d'origine, renommés pour leur intelligence supérieure et leur plus grande habileté artistique". (r)

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Ville Pointe aux Trembles
Vacant, lot No 31, 180-177 et autres. La Ville Pointe-aux-Trembles à Ville Pointe-aux-Trembles, $110.26—43455.

Quartier St-Jean
Rue Henri Julien, Nos 3451 et 3453, lot No 2543-1176, Philippe Brisson à Ernest Guernon, $5000—43450.

Quartier St-Michel
Rue Espinasse, Nos 2248 à 2256, lot No 457-3, 11-897 ½ N. O. 125, Isaac Lango à Julius Isaac Cohen, $3000—43410.

Quartier St-Henri
Rue Workman, vacant, lot No 992, terrain 3 x 90, J. L. Alphonse Racine à Feldman, $2220—43454.

Quartier Notre-Dame de Grâce
Avenue Wilson, Nos 634 et 636, lot No 175-862, Fannie S. Wolls Vve S. Bain à Ethel S. Hellaby, $12000—43401.

Avenue Monkland, bâtisses, lot No 271-270, pte N. E. 269-252, terrain 88 x 111, David Bown Hodge à Ernest A. Rassi, $12500—43421.

Quartier Bourget
Rue Bordeaux, Nos 876 et 878, lot No 1224-71, J. Arthur Hamel à David Dupuis, $6000—43439.

Quartier St-Louis
Rue Cadieux, Nos 762, 762A, 762B et 762C, lot No 872, terrain 21 x 70, Fillie Bromstein, épse M. Siminovitch à Bennie Hislop, $11500—43408.

Quartier St-Joseph
Rue Laugauchetière Ouest, bâtisses, lot No 1074A, The Hudson Bay Knitting Co. et autre à Canadian Converter's Co., $74000—43343.

Quartier St-George
Rue Ste-Catherine Ouest, Nos 911 et 913, lot No 1654-74-15, Arthur Stanley Adamson à Barbara Ethel Smith, $14000—43342.

Quartier Montcalm
Rue Chabot, Nos 2257 et 2259, lot No 269-272 et 273, terrain 72.7" et 78.6" x 105, Jos. Alexandre Bruneau à Arthur Hainault, $7500—43340.

Rue Cartier Nos 2222-24-26, lot No 161-1159, terrain 25 x 72, Marie Auger, épse John Marquis à Tancrède Trudeau, $8000—43345.

Avenue Papineau, Nos 2808 et 2810, lot No 1-143 et 144, terrain 20 x 57 chacun, Salemon Wise à Gustave Lalumière, $5000—43389.

Rue Cartier, Nos 2154 et 2162, lot No 161-760, terrain 25 x 71, Henri Archambault à Joseph Riendeau, $9500—43429.

Quartier St-Jean-Baptiste
Rue Christophe-Colomb, Nos 127, 128 et 131, lot No 5-161, Richard Henry Stuart à Regis Dupras, $16,600—43372.

Rue Rachel Est, Nos 61 à 67, rue Coloniale, Nos 567 à 547, lots Nos 149 et 150, terrain 113 x 72, Oswall Lachance à Giovanni Jevlis, $29,000—43398.

Rue Berri, Nos 843 et 845, lots Nos 15-89, 15-104-39, terrain 15-89, 20 x 65, 104-89, 20 x 15, Pierre Mongin à Alphonse L. E. Boyer, $2000—43400.

Quartier St-Gabriel
Rue Mullins, Nos 590 à 594, lots Nos 2673-28 et 29, terrain 52 de largeur, Edwidn Fontaine épse J. O. Boudrias et autre à W. Swiengynski, $4200—43414.

Paroisse Ste-Anne
Lots Nos 195-126 et 127, terrain 126, 53.3" x 96, 127, 22 x 96, Jos. Wm. Hanward à J. Albert Robillard, $1100—43404.

Ville St-Pierre
Avenue Hillcrest, No 69, lot No 131-281, Andrew I. Hunter à Samuel Wan Beny, $6500—43376.

Quartier Mont-Royal
Rue Lacombe, Nos 821 à 831, lots Nos 27-21 et 22, terrain 25 x 100 chacun, Delphis St-Laurent à Alexandre Lafontaine, $17,500—43389.

Quartier St-Paul
Rue Allard, vacant, lot No 3912-748, terrain 26 x 80, H. Napoléon Chevalier à Arthur Chevalier, $450—43245.

Rue Daragon, Nos 357 et 359, lot No 3617-357, J. Alphonse Laberge à Joseph McNicoll, $3500—43256.

Rue Beaulieu, vacant, lots Nos 3822-1 et 2, terrain 30 x 120 chacun, Philias Sauvé à Hector Labonté, $1800—43251.

Rue Church, bâtisses, lots Nos 3007-226 et 226, terrain 26 x 110 chacun, Patrick Fanney à Wm. Fourraulx, $8000—43268.

Rue Hadley, Nos 144, 146, lot No 3830-426, Marie-Emma Beausoleil, Vve J.-T. Pepin à Aglaée Langlois, Vve J.-P. Gadbois, $7,600—43271.

Rue Hadley, Nos 144, 146, lot No 3830-426, Aglaé Langlois, Vve Pierre Gadbois à Joseph-Laurent Laurier, $7,421.—43272.

Quartier DeLorimier
Avenue des Erables, vacant, lot No pt. 12-382, terrain 25 x 100, Arthur Lamontagne à Napoléon Lamontagne, $1,-900—43320.

Rue Chabot, Nos 1272 à 1276, lot No 153-248, terrain 24 x 73, Joseph-Edouard Carrier à Georgianna Brien dit Desroches et autres, $8,200—43277.

Rue Bordeaux, bâtisses, lots Nos 161-1040 et 1041, terrain 25 x 75 chacun, Louis-Joseph Boileau à Héliodore Lapalme, $2,500—43435.

Rue Bordeaux, bâtisses, lots Nos 161-1040 et 1041, terrain 25 x 75 chacun, Héliodore Lapalme à Henri Archambault, $12,800—43436.

Quartier Ahuntsic
"Mount Royal Park" rue St-Germain, lots Nos 242-356A et 356A, terrain 25 x 80 chacun, Union Land Corporation Ltée à Victor-J. Guillon, $562.50—43283.

Rue Saint-Denis, Nos 4090 et 4092, lot No 287-761, terrain 25 x 75, Léopold Rachon à Adjutor Doré, $4,500—43331.

Rue Letellier, vacants, lots Nos 291-129 et 130, Edgar Denis à Holmes Hogues Ltée, $2200—43361.

Boulevard des Ormes, vacant, lot No 224-304, terrain 25 x 94, Adolphe-Lacaron à Adélina Bertrand, Vve E. Lamothe, $420—43367.

$22.50

par mois vous rendra propriétaire de votre chez vous. Cottage bungalow, de 5 chambres, planchers bois dur, bien fini. Lot 50 x 99 à Montréal-Nord, près des tramways, écoles, etc.

POURQUOI

continuer à payer loyer dans les endroits congestionnés de Montréal, quand il vous est possible pour moins que vous payer maintenant comme loyer de devenir propriétaire de votre chez vous et d'élever votre famille dans un endroit salubre. Venez visiter cette propriété. Prenez tramway St-Denis-Ahuntsic. Notre bureau Station Ahuntsic est ouvert tous les samedis et dimanche.

J. A. DAVIS & COMPANY LIMITED
86, rue Notre-Dame Ouest
Main 4260. Le soir, York 3955w.

Si l'eau froide ne leur fait pas de tort, ainsi en sera-t-il de

"TOTO"

Le savon pour la soie et la laine

3 paquets, 25c, chez votre épicier.



Cheveux épais et brillants grâce au Cuticura

Le soir, appliquez de l'onguent Cuticura sur les endroits qui démangent et où il y a des pellicules. Le lendemain matin, donnez-vous un shampooing avec de l'eau chaude et du savon Cuticura. Rincez à l'eau tiède. Conservez votre cuir chevelu propre et sain et vos cheveux seront très abondants.

Savon 25c. Onguent 25c et 50c. Talc 25c. En vente dans tout le Canada. Dépôt canadien: Lymans Limited, 344 rue St-Paul O., Montréal.

Le savon Cuticura dispense du pot à barbe

Raison

#12

Le Dîner du Vendredi

Le dîner du vendredi n'est plus un problème avec le fromage Kraft. Notre livre de recettes gratuit suggère une foule de façons de servir le fromage comme plat de résistance. Nous vous l'enverrons avec plaisir.

Trois sortes: Canadien, pimenté et suisse. Se vend en tranches, à la livre ou en pains.

5 SORTES EN BOITES.

FROMAGE EN PAINS
EN BOITES KRAFT

Kraft-MacLaren Cheese Co., Limited, Montréal

TOUTE FEMME DEVRAIT SAVOIR

que la Zam-Buk renferme sous la forme la plus compacte tous les éléments essentiels d'un parfait remède domestique toujours prêt contre les affections cutanées.

Cette merveilleuse préparation végétale produit un effet très adoucissant dans les cas de coupures, brûlures, échaudures, irritations ou gerçures aux mains. Elle enlève tout danger d'infection, d'empoisonnement ou d'inflammation et cicatrise la blessure ou la plaie la plus mauvaise avec une facilité remarquable.

ZAM-BUK est "une chirurgie dans une boîte de deux pouces" à la fois utile contre les accidents et les affections cutanées.

Demandez

Bengué



pour le mal de dents

Appliquez à l'extérieur de la joue—alors asséchez la gencive et frictionnez un peu à l'intérieur.

BAUME BENGUE

soulage aussi le mal d'oreilles, le mal de tête et la névralgie.

Ayez-en toujours un tube sous la main. Chez tous les pharmaciens.

The Leeming Miles Co. Limited
Agents, Montréal

Assurez-vous d'avoir le Baume Original Francais

Son arome exquis la rend inimitable

LA CIGARETTE BRITISH CONSOLS

PAQUETS DE 20 POUR 25¢



LIMEHOUSE BLUES



"Limehouse Blues" est le nouveau fox-trot qui a ravi les danseurs en quête d'inédit. Etrange, mystérieux, subtil—il suffit de l'entendre une fois, tel que le joue l'Orchestre à danser des "Melody Kings", pour comprendre sa popularité.

L'autre morceau joué par le même orchestre, et qui s'appelle "When It's Night-time in Italy", complète un record hors de l'ordinaire. Demandez, chez n'importe quel dépositaire de "La Voix de son Maître", le

Record "La Voix de son Maître" No 216450

Et voici d'autres grands succès!

Linger Awhile—*Fox Trot*
Paul Whiteman and His Orchestra

Hollywood—*Fox Trot* Joe Raymond and His Orchestra
Record Victor "La Voix de son Maître" No 19211

Dream Daddy—*Fox Trot*

The Only Girl—*Fox Trot*
Jack Chapman and His Drake Hotel Orchestra
Record Victor "La Voix de son Maître" No 19201

Lovey Came Back--*Fox Trot* Garber-Davis Orchestra

When Mother Sings "Sweet and Low"—*Fox Trot*
The Manhattan Merrymakers
Record Victor "La Voix de son Maître" No 19234

Take, Oh Take Those Lips Away—*Fox Trot*
Brooke Johns and His Orchestra

A Love Song The Manhattan Merrymakers
Record Victor "La Voix de son Maître" No 19204

HIS MASTER'S VOICE, LIMITED

10 pcs à Double Côté 75c

Chez tous les dépositaires "La Voix de son Maître"



"La Voix de son Maître"
Victor

LA SESSION PROVINCIALE

LA TAXE DE DEUX CENTS SUR UN GALLON D'ESSENCE

L'opposition soulève un vif débat à ce sujet.—L'hon. M. Nicol définit la portée du nouvel impôt. — Frapper ceux qui usent les chemins.—Et dans les villes ?

LES CONTRATS DE TRAVAIL

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 7. — Le bill imposant une taxe de deux sous par gallon sur l'essence a pris la plus grande partie du temps de nos députés durant les séances d'hier, à l'Assemblée législative.

On s'attendait à une vive discussion sur le bill de Québec, ce qui avait fait remplir les galeries, mais la chose a été remise à aujourd'hui. La Chambre a aussi fait assez de travail sur d'autres sujets de législation.

SYNDICATS PROFESSIONNELS

Un bill fort important pour les ouvriers a été adopté. C'est le bill concernant les syndicats professionnels.

M. Thériault, député de L'Islet, parrain du bill, a expliqué ce dernier qui a été approuvé par le comité de législation avec certains amendements de peu d'importance.

En résumé, ce bill, qui émane de la Fédération des travailleurs catholiques (unions nationales) donne le droit d'association aux ouvriers et surtout le droit, pour l'association, de passer des contrats de travail collectifs. Ce dernier objet est la seule chose nouvelle qu'il y ait dans nos statuts. Contrairement à ce que certains journaux ont prétendu, ce bill n'a aucun caractère confessionnel. Plusieurs représentants des unions internationales assistaient à la discussion qui s'est faite devant le comité de législation et ils ont paru se montrer plutôt favorables à ce bill.

On étudie le bill, clause par clause, en comité plénier, puis la troisième lecture est votée sans amendement.

FINANCES MUNICIPALES

Quand l'hon. M. Nicol a proposé la troisième lecture du bill concernant la vérification des finances des municipalités, M. Langlois a proposé un amendement de référer de nouveau le bill au comité plénier avec instruction de le modifier en sorte que le gouvernement n'intervienne pas dans les affaires municipales.

Sans plus de discussion, on prend le vote et l'amendement Langlois est rejeté par 14 voix contre 51. M. Tétreau, député de Montréal-Dorion, vota avec le gouvernement.

Le Dr Lortie, député de Soulanges, propose un nouvel amendement par lequel le trésorier provincial ne pourrait envoyer ses vérificateurs dans une municipalité sans en avoir été prié par le conseil de cette municipalité ou par une requête signée par au moins 25 contribuables de cette municipalité.

An prend un nouveau vote sur cet amendement qui est rejeté par 14 voix contre 56. M. Tétreau a encore voté avec le gouvernement.

Le bill subit alors sa troisième lecture.

BIENS EN FIDEI-COMMIS

L'hon. M. Taschereau a fait adopter sans discussion un bill modifiant l'article 9810 du code civil. Cet article permet de placer les fonds gardés en fidéi-commis dans les obligations des gouvernements du Canada et de la province et des municipalités. L'amendement permettra de placer ces fonds dans les obligations émises pour la construction ou la reconstruction d'églises, de presbytères ou cimetières.

Le premier ministre considère que ces derniers placements sont de tout repos et valent bien ceux qui sont déjà autorisés pour les fonds placés en fidéi-commis.

L'HOPITAL NOTRE-DAME

On a ensuite étudié en comité plénier le bill amendant la charte de l'hôpital Notre-Dame de Montréal.

L'hon. M. Patenaude remarque une certaine clause qui permettrait à la corporation de l'hôpital de céder et transporter tous ses biens. Il demande si cela ne donnera pas le droit de vendre l'hôpital lui-même.

"Je ne crois pas, dit M. Bercovitch, parrain du bill, que l'on ait l'intention de vendre l'hôpital".

"Je ne le crois pas non plus, répond M. Patenaude, mais le bill le permet".

La clause n'en est pas moins maintenue.

TAXE SUR L'ESSENCE

L'hon. M. Nicol a ensuite soumis au comité plénier de la Chambre son projet de loi concernant l'essence. Il a expliqué que le gouvernement veut taxer l'essence servant aux automobiles. Exception sera faite pour l'essence appliquée à des fins industrielles ou agricoles. La taxe sera de deux sous par gallon. Elle sera perçue par les distributeurs d'essence et les vendeurs pourront percevoir les taxes des acheteurs.

C'est une nouvelle taxe, avoue M. Nicol à l'hon. M. Patenaude, mais son principe est très acceptable. D'un autre côté, par un autre bill, on va modifier le mode de calcul du coût des licences d'automobiles, ce qui aura pour résultat de diminuer le prix des licences.

M. Tétreau ne voit pas qu'il y ait nécessité d'imposer cette nouvelle taxe, vu l'énormité des revenus actuels du gouvernement. Il croit qu'on ne devrait pas exiger plus d'un sou par gallon d'essence.

L'hon. M. Nicol dit que cette taxe rapportera beaucoup moins qu'on ne le croit. On a calculé qu'elle ne rapportera pas plus que $300,000 par année. Il y a environ 60,000 autos dans la province, et on a calculé que chaque auto dépense en moyenne 200 gallons par année à deux sous par gallon, cela ferait $240,000.

En réponse à une autre question de M. Tétreau, il admet qu'aucune autre province ayant des surplus aussi considérables que la nôtre n'impose pareille taxe. Le gouvernement a dépensé des sommes pour la voirie. Les autos causent au moins $2,000,000 de dommages chaque année à nos chemins. La taxe sur la gazoline permettra de faire payer aux automobilistes étrangers, aussi bien qu'aux nôtres, l'usure de nos routes.

DISTINCTION DIFFICILE

M. Sauvé demande comment on va faire la distinction entre l'essence servant aux automobiles et l'essence appliquée à des fins agricoles et industrielles.

L'hon. M. Nicol répond que l'on fournira aux vendeurs certaines formules qui devront être remplies par ceux qui achèteront de l'essence pour fins agricoles et industrielles. A la fin du mois, le vendeur enverra ces formules au département du Trésor qui lui fera remise de la taxe qu'il aura payée au distributeur, quant à l'essence vendue pour fins agricoles et industrielles.

M. Sauvé s'oppose à la politique de taxes suivie par le gouvernement et il blâme le système compliqué qui permettra de faire la distinction entre l'essence pour auto et l'essence pour fins agricoles et industrielles.

M. J.-A. Bray, député de Montréal-Saint-Henri, prévoit aussi des difficultés dans la perception de cette taxe et dans l'exemption en question. Il aimerait à connaître exactement ce que sera le nouveau mode du calcul des licences d'auto avant de se prononcer sur le mérite du projet de loi.

M. Sauvé prévoit le cas où des gens de la campagne signeraient faussement des formules pour s'exempter de payer la taxe.

L'hon. M. Nicol: "Le chef de l'Opposition sait bien que les cultivateurs ne feront pas cela."

M. Sauvé: "Nous ne sommes pas sur un husting. Discutons sérieusement. Je ne dis pas que ce sont les cultivateurs qui vont faire cela. Mais la chose peut arriver. Quand le gouvernement a fait adopter sa loi des liqueurs, il ne voulait pas prévoir qu'il y aurait autant d'infractions que l'Opposition en prévoyait, et cependant il y en a eu encore plus.

ET MONTREAL ?

M. Bray fait remarquer qu'il est injuste que le produit de cette taxe sur l'essence aille entièrement au gouvernement. Les automobiles ne brisent pas seulement les chemins de la campagne, mais aussi les rues de Montréal. On devrait remettre une partie du produit de cette taxe aux municipalités des villes qui paient seules pour l'amélioration de leurs rues. Il croit que cette taxe va rapporter plus que le prévoit le trésorier. Ce dernier avait calculé que les 130,000 autos américains qui viennent dans notre province en moyenne, chaque année, dépensent en moyenne 25 gallons d'essence. M. Bray trouve que ce dernier chiffre est insuffisant. Les automobiles américains dépensent beaucoup plus d'essence que cela et le produit de cette taxe sera d'au moins un demi-million.

UN DEBAT SUR L'IMPOT

M. Pellerin, député de Maisonneuve, a dénoncé cette nouvelle taxe de la part d'un parti qui jadis a tant dénoncé les taxes des conservateurs.

M. Sauvé s'est derechef élevé contre de nouveaux impôts. Il demande au gouvernement de pratiquer plus d'économie dans les dépenses plutôt que d'imposer de nouvelles taxes dans le but de grossir ses surplus. Il voudrait que le gouvernement aidât davantage aux ouvriers et aux cultivateurs.

Le premier ministre a soutenu qu'en somme le gouvernement diminue le chiffre que les automobilistes sont appelés à payer pour l'usage de leurs automobiles. La taxe que nos gens seront appelés à payer pour l'essence sera plus que compensée par la réduction des licences. Une grosse partie de la taxe sur l'essence sera payée par les Américains, et il convient de les faire payer pour l'usure de nos routes. Cités et villes seront libres de taxer les camions automobiles, revenus qui leur resteront. Le premier ministre croit qu'avec le nouveau système, le gouvernement perdra environ $200,000 par année.

Le premier ministre annonce aussi que la licence des épiciers pour la vente de la bière sera diminuée. Il rappelle que l'an dernier le gouvernement a dépensé deux millions et demi pour l'entretien des chemins, somme que devaient payer les municipalités. Le gouvernement a aussi aboli la royauté sur le poisson. Il a fait disparaître la taxe sur l'inspection des beurreries.

M. Duranleau soutient que la politique du parti libéral a toujours été d'augmenter les taxes, depuis le quart de siècle qu'il est au pouvoir. Il prétend que la nouvelle loi, bien que celle des véhicules-moteurs soit changée, donnera à la province à peu près le même revenu.

L'hon. M. Nicol affirme que les changements apportés à la loi des véhicules-moteurs auront pour effet d'enlever $500,000 au trésor.

L'hon. M. Patenaude signale qu'on diminue la taxe sur les voitures de promenade, mais qu'on l'augmente sur les véhicules de commerce. Le peuple paiera moins pour la licence, mais davantage pour l'essence. Le député de Jacques-Cartier conçoit qu'il est juste que les automobilistes paient pour l'entretien des chemins, mais dans une proportion équitable.

M. Duranleau remarque que le gouvernement va faire payer les plaques pour les licences, mais l'hon. M. Nicol réplique que cela était dans l'ancienne loi.

M. Sauvé affirme que c'est à la demande de l'opposition que le gouvernement a aboli certaines taxes. Il fait allusion à la taxe sur les beurreries et fromageries.

L'hon. M. Caron explique que la taxe sur les beurreries et fromageries a été imposée après que le gouvernement se fut chargé de l'inspection des fabriques et qu'il a épargné ainsi aux fabricants une somme de $6,000. Cette taxe a été abolie depuis. Le ministre fait une comparaison entre la taxe per capita dans la province de Québec et celle de l'Ontario. Dans celle-ci elle est de $13, alors que, dans la province de Québec, elle est de $6.72.

La Chambre a adopté en seconde lecture les résolutions relatives à la taxe sur l'essence. Le bill lui-même ne viendra qu'à une séance subséquente.

On a ensuite étudié le budget de l'instruction publique. Quelques item ont été adoptés après peu de discussion.

BILLS ET INTERPELLATIONS

L'hon. M. Mercier.—Résolutions relatives au bill 44 intitulé: "loi accordant certains pouvoirs à la commission des eaux courantes de Québec, relativement à l'emmagasinement des eaux de la rivière Sainte-Anne de la Pérade.

L'hon. M. Nicol.—Résolutions relatives au bill 205 intitulé: "loi instituant en corporation l'Ecole technique de Hull.

M. Bercovitch.—Loi concernant les pouvoirs de certaines compagnies d'émettre des obligations, débentures et autres valeurs.

M. Pellerin. — Le traitement des alcooliques pour lequel le gouvernement a payé $29,500 au Dr J.-M. MacKay, pendant les cinq derniers exercices, est-il donné par la poste ou à domicile? Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas fait traiter toutes les personnes qui ont été condamnées à la prison pour ivrognerie?

M. Houde. — Où est le siège d'affaires de la Mount-Royal News & Advertising Co., à qui le département de la colonisation, des Mines et des Pêcheries a, depuis le 1er juillet 1920, payé $42,224.29 pour publicité?—Quel est le nom et le numéro de la rue où cette compagnie a son siège d'affaires?

M. l'Archevêque. — A quelle date le gouvernement a-t-il donné chacun des contrats d'entreprise concernant la construction de l'annexe du Palais de Justice de Montréal?—Quel est le montant de chaque contrat?

M. Sauvé.—Le gouvernement a-t-il accepté la démission de M. E.-M. Déchêne comme sous-ministre des terres et forêts?—A quelle date?—M. E.-M. Déchêne a-t-il travaillé pour le gouvernement depuis qu'il a donné sa démission?

M. Sauvé. — Quel est le montant total des frais de traduction et d'impression que les promoteurs de bills privés ont payés à l'Assemblée législative pendant les trois derniers exercices?—Quel est le montant total des frais de traduction et d'impression que l'Assemblée législative a remis aux promoteurs de bills privés pendant chacun des trois derniers exercices?—Qui a imprimé les bills privés pendant cette période de temps?

M. Sauvé.—Quel était le 1er juillet 1920 le nombre des employés non permanents dans les services intérieur et extérieur de l'Assemblée législative, du Conseil législatif, de chaque département, ainsi que de tout bureau ou commission relevant du gouvernement de Québec?—Quel était le salaire ou traitement global de ces employés?—Quel était le 1er juillet 1923, le nombre des employés non permanents dans les mêmes services? et quel était le salaire ou traitement global?

CONSEIL LEGISLATIF

Les conseillers législatifs ont fait une grosse journée de travail hier, siégeant presque en permanence, soit dans les comités, soit en Chambre.

A la séance de la Chambre haute, hier après-midi, l'hon. M. Perron a fait adopter en troisième lecture le bill concernant la répression de certains désordres dans les maisons construites sur les frontières de la province de Québec. Il a expliqué

A suivre sur la page 19

Muscles Endoloris



Essayez ce simple traitement

Vous pouvez empêcher vos muscles de raidir et en enlever la douleur avec le Liniment Sloan. Chaque soir appliquez-vous-en un peu — vous n'avez pas besoin de frictionner. Les muscles tendus se relâchent—la douleur cesse. Achetez-en une bouteille chez votre pharmacien aujourd'hui—35c.

LINIMENT SLOAN—Tue la douleur!

Si l'eau froide ne leur fait pas de tort, ainsi en sera-t-il de "TOTO"

Le savon pour la soie et la laine

3 paquets, 25c, chez votre épicier

NR TO-NIGHT

NR CE SOIR

Bien portant demain

NR un laxatif végétal doux pour soulager la constipation et l'excès de bile et conserver le fonctionnement des organes digestifs à l'état sain et normal.

Achetez-en une boîte à 25c — En usage depuis plus de 40 ans



Fragments du vieux bloc

NR JUNIORS—Petites NR

Le tiers de la dose régulière. Faites avec les mêmes ingrédients, pralinées ensuite.

Pour les enfants et les adultes.

PIANOS REMIS A NEUF

L'ATELIER LE MIEUX OUTILLE ET LE PLUS CONSIDERABLE A MONTREAL

MICHAUD & CIE LIMITEE

518 RUE RACHEL EST

Tél. St-Louis 366

PRINCESS DEUX FOIS PAR JOUR

La fleur de la comédie musicale

MISS JULIA SANDERSON

Présentant de charmants numéros de son remarquable répertoire de chansons

M. Herman Hupfield au piano

FRANK CRUMIT

GEO. LEMAIRE ET JOE PHILLIPS

CHAIN & ARCHER

JANE DILLON

HARRY & GRACE ELLSWORTH

HARRY & HARRIET SEEBACK

SELBINI & ALBERT

STRAND

Aujourd'hui et sam. Programme double

HOUSE PETERS dans "HELD TO ANSWER"

HERBERT RAWLINSON dans "JACK O'CLUBS"

COMEDIE BILLY WEST, etc.

WILLIAM ECKSTEIN, au piano

REGENT

Aujourd'hui et samedi

MARY PICKFORD dans "ROSITA"

Exposé français

Buster Keaton dans "The Electric House", Snub Pollard dans "Dig Up", Charles Chase dans "Hard Knocks"

CE SOIR: LES HARMONY GIRLS

PAPINEAU

Aujourd'hui et samedi, Grand programme double

CHARLES JONES dans "CUPID'S FIREMAN"

BUSTER KEATON dans "Hospitalité"

Exposé français

"The Man Pays", fables, etc.

CE SOIR: LES MELODY KINGS

BELMONT

Auj. et sam. Attraction spéciale

MARY PICKFORD dans "ROSITA"

Exposé français

LARRY SEMON dans "LE FER A CHEVAL"

SNUB POLLARD dans "365 JOURS". Gazette.

PLAZA

Auj. et sam. JACKIE COOGAN dans "LONG LIVE THE KING"

Exposé français

ROY STEWART dans "One of the Three"

Comédie MACK SENNETT, "Flip Flap"

Ce soir: NUMERO DE DANSE

IMPERIAL

Grand Cabaret ce Soir

CHANT

DANSE

et COMEDIE

En plus du programme régulier de

Six Bons Numéros de Vaudeville

B. F. Keith

et VIOLA DANA

"IN SEARCH OF A THRILL"

HOTEL PLACE VIGER

DINER-SAUTERIE

Tous les samedis soirs

ORCHESTRE SPECIAL

Un dollar et cinquante centins.

Pour réserver des places, Main 3720

120-2E

The Breakers

ATLANTIC CITY, N.J.

Sur le bord de l'océan. A l'épreuve du feu

Argent canadien accepté au pair

Plans américain et européen

Privilèges du club de golf.

Taux réduits pour l'hiver.

Joel Hillman, président.

TWICE DAILY GAYETY 2:15 AND 8:15 PM

COLUMBIA BURLESQUE

"BATHING BEAUTIES"

avec

JACK HUNT et CLYDE BATES

117-2E

REX

Aujourd'hui et demain

DOUGLAS FAIRBANKS, le jeune dans "Stephen Steps Out"

CLAIRE ADAMS dans "WHERE THE NORTH BEGINS"

CRYSTAL PALACE

Boulevard Saint-Laurent

Aujourd'hui et demain

"EAST SIDE—WEST SIDE"

Kenneth Harlan — Eileen Percy

Comédie, Actualités, etc.

ALEXANDRA

SAINT-DENIS et MONT-ROYAL

Grand programme double : MacMARSH dans PADDY THE NEXT BEST THING. Aussi JACK HOXIE dans THE RED WARNING. Comédie et autres. Admission, matinée : 10c. Soir, 15c et 20c, taxe comprise.

NAPOLEON PALACE LORD NELSON

Aujourd'hui et demain

Le fameux roman de A. S. M. Hutchinson

"IF WINTER COMES"

Une production de Harry Millarde.

Titres en français. Autres vues.

CORONA

1374, rue Notre-Dame ouest

Auj. et sam. MAE MURRAY dans "FASHION ROW"

Exposé français

Pauline Garon, Johnny Walker, Lloyd Hughes—"CHILDREN OF DUST"

14e épisode de "Beast of Paradise"

MOULIN ROUGE

AUJOURD'HUI

MARY PHILBIN—"L'AGE DU DESIR"

Earl Williams et Jane Novak, dans "Jealous Husbands"—les deux exposés en français

Sam. et dim. "TIGER ROSE"—forte distribution.

BUSTER KEATON dans "MALCHANCE". Fables, etc.

Le 5ième EUCHRE-DANSE Annuel

du LOCAL 74

des FORGERONS et AIDES du C.N.R.

aura lieu à la salle Stanley

le VENDREDI 7 MARS 1924

EUCHRE: 8.30 précises DANSE: 9 à 2

PLUS DE 40 PRIX

Billets, 50c Taxe comprise

IL Y AURA

PATINAGE A ROULETTE

au

PATINOIRE FORUM

à partir de samedi, 8 mars à 8 p.m.

Entrée, 10c. Patins, 25c.

NOUS FOURNISSONS LES PATINS

HOTEL Windsor

CARRE DOMINION

Vous êtes invités à assister aux

FOYER MUSICALES

les SAMEDIS de quatre à six p.m. dans la promenoir (concourse)

Artistes de cette semaine

Mme Harold Mills — Soprano

M. Jos. Saucier — Baryton

AINSI QUE

LES MUSICALES DU DIMANCHE SOIR

dans la Chambre Rose de sept à neuf heures.

DANSE DANS LE GRILL

Tous les soirs (sauf le dimanche) de sept à neuf et de dix heures à la fermeture. 120-2 E

THEATRE CANADIEN-FRANÇAIS

CETTE SEMAINE

TUT - TUT REVUE FANTAISISTE

4 actes et 8 tableaux par ALMER 117-3E

Théâtre ST-DENIS

MARDI SOIR, 11 MARS

LA FAMEUSE

JERITZA

le plus grand soprano dramatique du monde

Metropolitan Opera House N.Y.

Billets en vente chez Willis et Archambault. Bons sièges partout.

PRIX : $1.50, $2.00, $2.50, $3.00, $3.50 et $4.00

Direction EVELYN BOYCE, Limited

MIDWAY

— AUJOURD'HUI —

Colleen Moore dans "The Huntress"

Titres en français

Aussi le 1er épisode de "Fighting Blood"

Par C. W. WHITWER

Non pas une série ! mais une histoire complète !

DOMINION

PAPINEAU & MT-ROYAL

Jusqu'à samedi seulement

Sa première grande vue

BABY PEGGY dans "The Darling of New York"

Comédie, gazette, etc.

120-2E

ELECTRA

Commençant aujourd'hui pour 3 jours

HUNTLY GORDON ET MARY ALDEN dans

PLEASURE MAD

en 9 parties — Titres français

Comédie et autres

MT ROYAL

343 avenue Laurier Ouest

Aujourd'hui, dernière fois.

"LUCRETIA LOMBARD"

Une histoire des plus émouvantes

CHARLES CHAPLIN dans "PAY DAY"

Aussi une histoire WITWER SPORT et gazette

CE SOIR, A 8.30

ORCHESTRE DE DANSE ADNEY DU RITZ-CARLTON

ORPHEUM

CETTE SEMAINE

LES ADIEUX DE MAURICE

DE FERAUDY

"Le célèbre comédien français" et sa troupe d'artistes recrutés dans les principaux théâtres de Paris.

Ce soir

M. BROTONNEAU

Samedi Matinée

LES PLAIDEURS

Samedi soir

L'AVARE

Jusqu'à samedi seulement

Puis adieu à Montréal

Under the Red Robe"

La sensation cinématographique de $1,500,000

CAPITOL Aujourd'hui

118-4 E

L'AMOUREUX PARFAIT

Sa première apparition après son triomphe dans "SCARAMOUCHE"

RAMON NAVARRO

dans

"THY NAME IS WOMAN"

A partir de dimanche au

CAPITOL

SOIREE DE BOUFFONNERIE

Grande comédie par toute la troupe, intitulée "TRIED BY JURY"

Prix ordinaires

Aimez-vous les émotions ? Alors voyez

'Thundering Dawn'

avec

J. WARREN KERRIGAN

ANNA Q. NILSSON

Et en plus

6—NUMEROS DE VAUDEVILLE—6

MATINEE des BONBONS DEMAIN

Attraction spéciale pour les enfants. Prix ordinaires.

LOEW'S

His Majesty's

C'est l'année du His Majesty's

HIS MAJESTY'S

LA SEMAINE PROCHAINE. BILLETS EN VENTE

MAT. MERC., JEUDI ET SAMEDI

F. RAY COMSTOCK & MORRIS GEST

ont l'honneur de présenter

Le spectacle dont on parle le plus sur le continent américain

LE TRIOMPHE ARTISTIQUE DE PARIS, LONDRES ET NEW-YORK

CHAUVE-SOURIS de BALIEFF

(Le Théâtre Chauve-Souris de Moscou) venant directement du théâtre Femina, Paris, après un séjour d'un an et 5 mois à New-York

Soirées : orchestre, $3.00, balcon, $2.50, $2.00, $1.50; galerie, $1.00. Matinées : mercredi, jeudi et samedi, orchestre, $2.50, balcon, $2.00, $1.50, galerie, $1.00

117-5E

AUJOURD'HUI et SAMEDI

Deux derniers jours

EDNA PURVIANCE

dans

"A WOMAN OF PARIS"

Ecrite et dirigée par

Charles Chaplin

A L'AFFICHE AU PALACE



Forte distribution comprenant

ENID BENNETT

The Fool's Awakening

Une vue Metro

Une histoire intéressante des coups du destin

A PARTIR DE DIMANCHE

— AU —

PALACE

Passe Temps

Saint-Denis et Sainte-Catherine

AUJOURD'HUI A DIMANCHE

RICHARD BARTHELMESS dans

Twenty-One ("21")

Titres français

COMEDIE ET VUES DE VOYAGES

REX



Reine des Cigarettes

Qualité supérieure

10 POUR 15¢

25 POUR 35¢

Manufacturées par "Imperial Tobacco Company of Canada Limited"

DEUX ARBITRES POUR LA JOUTE DE SAMEDI A L'ARENA---CE SOIR LE COMBAT FIRPO-SPALLA

DEUX HOMMES DE TORONTO ARBITRERONT LA PARTIE

La coupe du Dr Hart sera présentée samedi au joueur le plus utile à son club.

CATTARINICH ARRIVE CE SOIR

La première partie de la série décisive pour le championnat de la ligue professionnelle de hockey sera jouée, samedi soir, à l'Arena. Tous les intéressés et les amateurs de sport souhaitent que nous ayons un peu de froid pour assurer une couche de glace passable. Sur une couche de glace molle et couverte d'eau, la chance compte beaucoup dans le résultat, tandis qu'une bonne couche de glace permet aux deux clubs de lutter à chances égales.

Le Canadien est confiant de pouvoir prendre l'avantage demain soir et de le garder mardi dans la deuxième partie, à Ottawa.

Avec une bonne couche de glace, le Canadien, s'il a justice des arbitres, a certes de très bonnes chances de remporter les honneurs de la série qui commencera demain.

Le président de la ligue a nommé Mike Rodden et le Dr Jerry Laflamme comme arbitres de la partie de samedi. Pour dire la vérité, ces nominations sont loin de nous enchanter. Nous avons déjà dit ce que nous pensions de ces deux hommes, le public les a vus à l'oeuvre et il les a jugés. Ces hommes nous paraissent bien peu compétents pour arbitrer une joute de cette importance. Rodden a été loin de donner justice au Canadien et Laflamme paraît agir d'une façon indifférente.

Il est regrettable que Art Ross n'ait pas été nommé pour juger l'une des parties.

Tous les billets réservés ont été vendus hier en une couple d'heures. Il reste cependant 3,500 admissions qui seront vendues samedi après-midi, à 5 heures.

Samedi soir, Cecil Hart présentera au joueur jugé le plus utile à son club, la coupe offerte par son père, le Dr David A. Hart. Le trophée est accordé d'après le vote de deux journalistes de chacune des quatre villes du circuit. Il y a toute apparence que le trophée ira à un joueur du Canadien ou de l'Ottawa.

Une foule de partisans du Canadien ont téléphoné hier à Léo Dandurand, directeur gérant du Canadien pour retenir des billets pour la partie de mardi à Ottawa. Il y a toute apparence que Léo Dandurand pourra disposer de 700 billets pour la joute finale.

Le train partira mardi après-midi de Montréal, à 4 heures, et reviendra tout probablement ici le lendemain à 8 h. 15.

Jos. Cattarinich, directeur du Canadien qui devait arriver mercredi soir, à Montréal a été retardé à Chicago. Il arrivera ce soir, à 6 heures. Léo Dandurand, son associé, et les joueurs du Canadien iront à sa rencontre à la gare. Cattarinich se trouvera à voir la série finale pour le championnat.

Liste officielle des compteurs de la Ligue Professionnelle de hockey pour la saison qui vient de finir:

	Points	Ass.
Cy Denenny, Ottawa	22	1
W. Boucher, Canadien	16	6
Dye, Toronto	16	2
Burch, Hamilton	16	2
Joliat, Canadien	15	5
G. Boucher, Ottawa	14	5
Adams, Toronto	13	3
Morenz, Canadien	13	3
Noble, Toronto	12	3
R. Green, Hamilton	11	0
Nighbor, Ottawa	10	3
Broadbent, Ottawa	9	4
Prodgers, Hamilton	9	1
Clancy, Ottawa	8	8
Corbeau, Toronto	8	6
S. Cleghorn, Canadien	8	3
S. Green, Hamilton	7	2
Randall, Hamilton	7	1
Roach, Hamilton	5	3
Campbell, Ottawa	5	1
Bouchard, Hamilton	5	0
Stewart, Toronto	4	3
O. Cleghorn, Canadien	3	3
Spring, Hamilton	3	2
Coutu, Canadien	3	1
Hitchman, Ottawa	2	6
Andrews, Toronto	2	1
Jackson, Toronto	2	0
Darragh, Ottawa	2	0
Arbour, Toronto	1	2
Smylie, Ottawa	1	1
Holway, Toronto	1	0
Mantha, Canadien	1	0
Helman, Ottawa	1	0
R. Boucher, Canadien	1	0



JOS. CATTARINICH, directeur du club de hockey Canadien et promoteur de courses de chevaux, qui arrivera ce soir à Montréal et qui conférera, ces jours-ci, avec les différents Jockeys Clubs de Montréal, afin de s'organiser pour la prochaine saison de turf.

CATTARINICH ET LE SPORT DES COURSES

Jos. Cattarinich, directeur du club de hockey Canadien et promoteur de courses de chevaux arrivera ce soir de la Nouvelle-Orléans à Montréal. L'arrivée de Jos. Cattarinich est attendue avec impatience par les clubs de courses de cette ville qui n'ont pas voulu prendre aucun arrangement pour la prochaine saison sans consulter ce sportsman. On peut s'attendre à des nouvelles fort intéressantes d'ici à quelques jours dans le domaine du turf, car les différents Jockey Clubs ont des propositions fort importantes à discuter. Il est tout probable que les clubs adopteront des mesures qui seront tout à l'avantage du sport des courses dans la province, et que la saison de 1924 fournira du sport supérieur à ce que nous avons vu depuis longtemps à Montréal.

LES GREYS VAINQUEURS

Les Greys ont remporté le championnat de la première série de la Ligue Mont-Royal en battant le Saint-François-Xavier par 2 à 1 hier soir à l'Arena Mont-Royal. Les vainqueurs d'hier soir joueront maintenant avec l'Eureka dimanche pour le championnat de la ligue. Lundi soir, les champions de la Ligue Mont-Royal joueront avec le Winona. Composition des équipes:

Greys.		S.-Frs.-Xavier.
Cyr	Buts	Gervais
Lepine	Défense	Villeneuve
Doyle	Défense	Armand
Carbonneau	Avants	A. Mondou
Thompson	Avants	Cormier
Lavallée	Avants	Singher
Masson	Substitut	Labelle
Leduc	Substitut	W. Mondou
Lafrance	Substitut	Duquette
	Substitut	Lapointe

Première Période

Aucun point.

Deuxième Période

1—S.-Frs.-Xavier, A. Mondou, 3.00
2—Greys, Leduc, 11.00

Troisième Période

2—Greys, Lafrance, 9.00

BELLE SAISON DU SAINT-STANISLAS JR.

Le Saint-Stanislas Junior recevait dimanche dernier la visite du club Rex et l'a défait par le score écrasant de 9 à 0. Quoique la glace fût en mauvais état, et que le score soit élevé, la partie fut intéressante et assez rapide. Goulet, gardien des buts du club local, a joué une belle partie. Campeau et Parthenais, joueurs de défense du St-Stanislas Jr. quoique leurs noms ne figurent pas sur la liste des compteurs ont été solides et ont fait de belles montées. La première période s'est terminée sans qu'aucun club eût réussi à scorer, les joueurs locaux se portèrent à l'attaque dès le commencement de la deuxième et Corbeil scora trois points de suite, le premier sur une passe de Campeau et les deux autres sur son propre travail. Dans la troisième période, le jeu devint plus lent. Lépine scora quatre points pour sa part dans cette période et Clermont et Corneiller un chacun.

Voici un résumé de la saison du Saint-Stanislas Junior:

27 janvier, S.-Stanislas Jr., 1; vs C. P. V. Jr., 2.

29 janvier, S.-Stanislas Jr., vs Paramount Jr., mauvaise température.

3 février, S.-Stanislas Jr., 3; vs Royal Nord, 2.

6 février, S.-Stanislas Jr., 1; vs Sainte-Cécile, 0.

10 février, S.-Stanislas Jr., 2; vs Métro, 0.

13 février, S. Stanislas Jr., 1; vs O'Sullivan, 0, deux périodes.

17 février, S.-Stanislas Jr., 2; vs Sainte-Elisabeth, 0.

20 février, S.-Stanislas Jr., vs Paramount Jr., mauvaise température.

24 février, S.-Stanislas Jr., 3; vs Sainte-Cécile, 0, seconde fois.

2 mars, S.-Stanislas Jr., 9; vs Rex, 0.

Sur huit parties jouées, sept gagnées dont six blanchissages et une seule défaite. Le S.-Stanislas Jr. a enregistré 32 points et quatre seulement ont été scorés contre lui. C'est un record.

VOLTIGEUR DE SAINT-HENRI

Le Voltigeur Saint-Henri a remporté le championnat des clubs de 14 à 16 ans, en gagnant 11 victoires. Il n'a subi que trois défaites. Record:

Voltigeur	6	Jeune S.-Edouard 2
"	3	Napoléon 1
"	2	S.-Joseph 1
"	1	Sault-au-Récollet 0
"	13	Jeune Etoile 7
"	8	Montréal-West 2
"	2	Saint-Pierre jr 6
"	6	Saint-Paul 4
"	3	Bien-Etre 0
"	4	Jeune Mozart 3
"	13	All Stars 1
"	2	Colig. Sainte-Elisabeth 3
"	2	Sourds-Muets 3
"	1	Saint-Laurent 3
"	4	Saint-Irénée 4
"	1	Jr Canadien 1
"	6	Victoria Jr 6

JEUNE BLEU BLANC ROUGE

Le Jeune Bleu Blanc Rouge a remporté sa sixième victoire en battant le Jeune Indien par 6 à 0, le Jeune Laval par 4 à 3, le Prince Arthur par défaut, et le DeGaspé par 16 à 4.

QUE FERA SPALLA CONTRE FIRPO?

Buenos Ayres, 7.—Erminio Spalla, champion d'Italie, et Luis Angel Firpo se rencontreront ce soir dans un combat de 15 rondes au parc de foot-ball de la Plata. La rencontre principale commencera tard, mais le résultat sera connu vers minuit.

Hier, les deux hommes se sont déclarés confiants. Spalla espère gagner et dit que cette victoire lui assurera une rencontre avec Dempsey. Firpo se dit certain de battre l'Italien.

L'arbitre sera Jose Oriani, secrétaire de la Commission de Boxe de l'Argentine.

Jimmie McKimmie, gérant d'Archie Skinner, qui est revenu ce matin de Claremont, N.H., où Skinner s'est battu avant hier soir avec Silas Green, dément carrément les télégrammes envoyés de là-bas disant que Green a administré une râclée à l'Ecossais. McKimmie dit que Skinner a eu un avantage marqué sur Green, qu'il l'a fort malmené et qu'à la deuxième ronde, il a failli le mettre hors de combat, la cloche seule sauvant Green.

McKimmie dit que Skinner est prêt à prendre Silas Green et son gérant, le Grec Spiros, tous deux le même soir.

New-York, 7. — Benny Valger a obtenu la décision sur Bud Christiano, de Buffalo à la fin d'un combat de 10 rondes. Babe Herman, de Californie, a également battu Tommy Noble, dans un combat de 10 rondes.

New-York, 7. — Jack Dempsey est sorti de l'hôpital et est retourné à son hôtel où il restera quelques jours sous les soins de son médecin. Il est parfaitement revenu des suites de son opération.

New-York, 7. — Jack Renault se battra ce soir avec Cliff Kramer à Minneapolis. Il ira ensuite à New-York afin de lancer un défi à Firpo.

Oxford, 7—Un jeune lord a fait son apparition dans l'arène. C'est le vicomte Knebworth, fils de Lord Lytton. Il a pris part à un tournoi de boxe récemment et a mis son adversaire, représentant de l'Université de Londres, hors de combat.

New-York, 7 — Joy Joe Lynch, champion bantamweight a commencé à s'entraîner pour son combat du 21 mars avec Abe Goldstein, de New-York, pour le titre de champion, à Madison Square Garden.

Cleveland, 7. — Al Zeimer, bantamweight de Cleveland, et Earl McArthur, de Sioux City, se rencontreront le 17 mars dans un combat de 10 rondes à Omaha.

Ballston Lake, N.-Y., 7. — Mike McTigue s'entraîne ici tranquillement au bord d'un petit lac pour sa prochaine rencontre avec le jeune Stribling, le 31 mars, à Newark. McTigue demeure chez le Rev. Daniel D. Hogan, curé de la paroisse catholique de cette localité, dont il est l'ami. McTigue fait huit milles sur la route chaque jour et fait un peu d'exercices dans un gymnase. McTigue partira pour New-York à la fin de la semaine afin de terminer son entraînement dans la métropole.

Indianapolis, 7. — Eddie O'Dowd qui a obtenu la décision sur Bud Taylor, de Terre Haute, se rencontrera le 24 mars avec Herbie Schaefer, de Chicago, dans un combat de 10 rondes.

LACHINE DEFAIT LES VOLTIGEURS

Le club Lachine a triomphé du Voltigeur par 3 à 1 hier soir à l'Arena dans une partie extrêmement contestée et fort rapide en dépit du mauvais état de la glace. Kent et A. Lépine ont fait des efforts désespérés pour donner la victoire à leur club, et Kent a réussi à compter un point. Le Lachine cependant qui avait pris l'avantage dans la première période et qui l'avait augmenté dans la deuxième est parvenu à tenir tête à ses adversaires et il a remporté les honneurs de la soirée. Mardi, le Lachine se mesurera avec les vainqueurs de la partie de lundi soir entre le Winona et les champions de la Ligue Mont-Royal. Equipes:

Voltigeurs		Lachine
Morin	buts	Marsden
Pearson	défense	Lyall
Leduc	défense	Mill
L. Kent	centres	McQuisten
E. Kent	avants	H. Bell
Lépine	avants	R. Bell
Vien	substituts	F. Clément
Crevier	substituts	D. Clément
L. Lépine	substituts	M. Miller

Arbitre: W. Coutu.

Première période

1—Lachine.....Lyall 16.40

Deuxième période

2—Lachine.....Mill 18.30

Troisième période

3—Voltigeurs....L. Kent 5.00
4—Lachine.....McQuisten 12.10

LIGUE DE QUILLES DU C. N. R.

Résultats des joutes de lundi dans la Ligue du C. N. R., rue Moreau:

TRANSPORT

Desnoyers	80	83	86—	270
Dorais	80	83	71—	234
Valiquet	74	75	79—	228
	253	243	246—	732

ENTREPOTS DU FRET

Gosselin	78	84	89—	251
Lauzon	100	103	91—	294
Dupré	95	81	95—	271
	273	268	275—	816

CONNAISSEMENTS

Beaudet	68	78	94—	240
Muth	97	84	96—	258
Dubé	137	110	100—	347
	302	263	278—	833

SURESTARIE

Lapointe	67	92	57—	216
Lalonde	78	84	96—	258
Singher	109	115	102—	326
	254	291	255—	800

DEPT. DU CREDIT

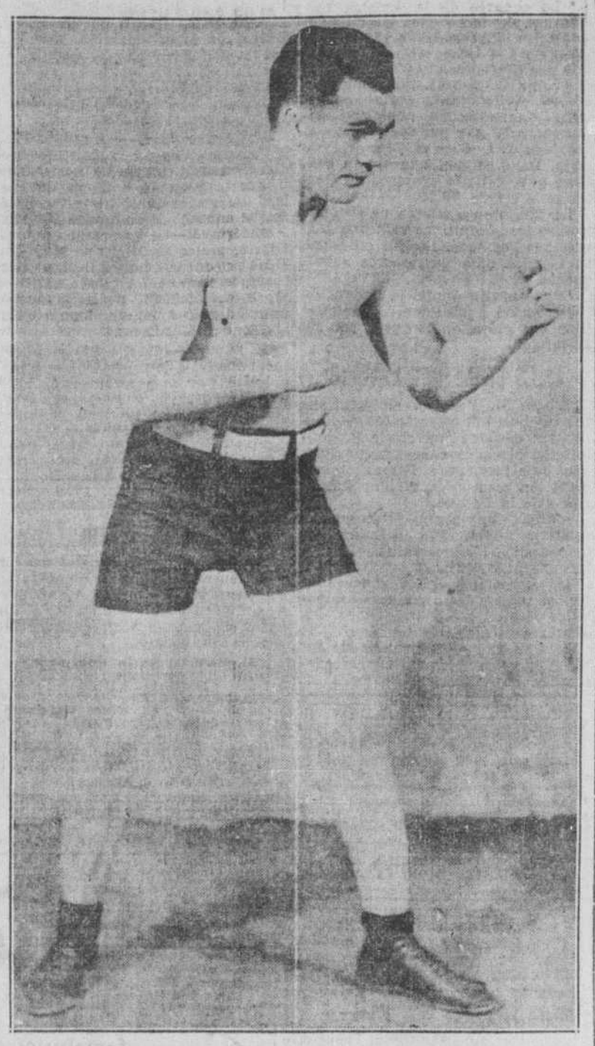
Mercure	72	83	85—	240
Preseau	84	86	79—	249
Coady	78	102	84—	264
	234	270	249—	753

COMPTABILITE

Bélanger	97	79	94—	230
Boisvert	113	93	98—	304
Chapleau	101	97	109—	317
	311	269	271—	851

POSITION DES EQUIPES (2e série)

1—Entrepôts du Fret	3	0
2—Comptabilité	2	1
3—Connaissements	2	1
4—Surestarie	1	2
5—Dépt. du Crédit	1	2
6—Transport	0	3



JACK KID WOLFE, qui se rencontrera mercredi prochain dans un combat de boxe de 10 rondes avec Leo Kid Roy, au Saint-Denis.

LIGUE DU PACIFIQUE

La saison de la Ligue de hockey du Pacifique Canadien se terminera samedi soir au Victoria alors que les trois parties suivantes seront jouées:

Comptabilité vs "Operating."
Trafic vs Chars à dîner.
Terminal vs Dominion Express.

Position des clubs

	G.	Per.	Pr	Co.	Nul
Comptabilité	3	1	11	7	0
"Operating"	3	1	6	4	0
Chars à dîner	2	1	7	5	1
Terminal	2	2	10	8	0
Dom. Express	1	2	7	9	1
Trafic	0	4	6	14	0

LIGUE DE QUILLES WINDSOR

Résultat des parties de quilles jouées dans la Ligue Windsor, formée de jeunes filles:

Twinklers

Mlle E. Dand	66	82	85—	233
Mlle N. Atkins	108	114	86—	308
Mlle S. Atkins	92	110	97—	299
Mlle J. Dand	95	95	84—	274
	361	401	352—	1114

Mlle J. Dand, capitaine.
Imperial Tobacco Bleu

Mlle M. Dubois	80	90	84—	254
Mlle M. McBeans	78	93	82—	253
Mlle J. Gagnon	111	91	89—	291
Mlle M. Wilson	99	97	100—	296
Mlle J. Laporte	108	117	114—	339
	476	488	469—	1433

Mlle Jeanne Laporte, capitaine.
Northern E. Belles

Mlle B. Head	80	85	99—	264
Mlle O. Whitton	101	85	103—	289
Mlle A. Cardinal	115	130	81—	326
Mlle E. Bourner	87	117	94—	298
Mlle K. O'Brien	89	73	99—	261
	472	490	476—	1438

Mlle Kate O'Brien, capitaine.
Imperial Tobacco Blanc

L'Imperial Tobacco a fait défaut.

Mlle K. Barry, capitaine.
Belmont

Mlle G. Gibbs	81	83	125—	289
Mlle L. Connolly	75	92	78—	245
Mlle M. Mulligan	118	84	80—	282
Mlle V. Fields	79	68	82—	229
Mlle A. Norton	89	102	91—	282
	442	429	456—	1327

Mlle A. Norton, capitaine.
Waldorf

Le Waldorf fait défaut.

Banque Royale

Mlle J. Nichol	85	67	89—	241
Mlle D. McIntosh	72	79	92—	243
Mlle M. Greenwood	88	104	101—	293
Mlle A. Gillies	61	61	68—	198
Mlle M. Saunders	88	74	95—	257
	402	385	445—	1232

Mlle M. Saunders, capitaine.
Smiling Through

Mlle E. Boyer	81	82	98—	261
Mlle D. Evans	81	80	104—	265
Mlle G. Thurgood	98	112	99—	309
Mlle A. Malboeuf	90	94	88—	272
Mlle E. Moquin	92	90	105—	287
	442	458	494—	1394

Mlle Elise Moquin, capitaine.
Brunswick Balke Collendar

Mlle G. Thompson	105	97	91—	293
Mlle L. Rateliffe	116	100	110—	326
Mlle E. Harrison	95	105	92—	292
Mlle D. Hutchison	85	98	82—	265
Mlle A. Cassidy	115	112	110—	337
	516	512	485—	1513

Mlle G. Thompson, capitaine.
Windsor

Mlle M. Barrett	98	108	102—	308
Mlle P. Heggison	107	102	84—	293
Mlle A. Farmer	91	147	83—	321
Mlle V. Denis	102	105	101—	308
Mlle P. Scanlan	109	108	123—	338
	507	568	493—	1568

SAINTE-ANNE VS SONS

Le club Sainte-Anne, champion de la Ligue de hockey de la Cité se rencontrera ce soir avec les Sons of Ireland dans la première partie de leur série éliminatoire pour la coupe Allan. La partie de ce soir sera disputée au rond Victoria. Une seconde partie sera jouée à Québec. Le Dr E. O'Leary, d'Ottawa, sera l'arbitre. Composition probable des équipes:

Sons		Sainte-Anne
Turgeon	Buts	Sugden
Lonergan	Défense	Long
Starkins	Défense	McCarthy
McNaughton	Centres	McDonald
Pednault	Ailes	Doyle
Dinan	Ailes	Degray
Laroche	Substituts	Leo. Murray
Gaudreault	Substituts	Taugher
Morrissette	Substitut	

CLUB SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES

Le club S.-François-de-Sales est allé rencontrer le club Dugal au Canadien et l'a défait dans les trois parties.

Scores:

S.-François-de-Sales

Bélanger	126	167	160—	453
Guindon	169	124	121—	414
DeMontigny	114	132	144—	390
Meunier	186	172	123—	491
Charbonneau	190	124	167—	481
	785	719	725—	2229

Club Dugal

Miller	156	142	143—	441
Pitre	163	109	120—	392
Bédard	164	158	144—	466
Martin	165	139	151—	455
Bissonnette	133	166	141—	440
	781	714	699—	2194

Vendredi, 7 courant, le S.-François-de-Sales, jouera aux petites quilles contre le Canadien Ind., sur ses allées, à l'institution des Sourds-Muets, 3600 boul. S.-Laurent. Il lance un défi aux joueurs de petites quilles de la classe "C" à partir du 16 mars.

Pour informations, s'adresser à M. H. Gaudet. Tél. Calumet 0354.

LIGUE NATIONALE DE CRAPAUD.

Le Laurier vient de triompher du Royal dans deux parties, par 7,410 et 14,480 points. Les plus hauts scores sont les suivants: Arm. Pelletier, 11,720; J. Latour, 11,030 et 8,280; R. Pelletier, 10,380; Art. Pelletier, 9,930 et 7,690; A. Grenier, 8,660; Z. Rochon, 8,430; A. Mallette, 9,790 et 7,980; R. Boudrias, 8,490; E. R. Truax, 7,770 et 7,650, J. Laroche, 7,380.

Les prochaines parties seront entre le Can. Car et le Laurier. Le Can. Car a défait le club National par 2,380. Les plus hauts scores sont les suivants: A. Martin, 12,130; B. Jutras, 9,990; A. Lafrance, 9,460; E. Truax, 8,850; W. Laberge, 8,790; P. Truax, 8,390; A. Auger, 8,340; H. Myette, 8,130; T. Faucher, 7,910; W. Pepin, 7,780; L. Jutras, 7,380; A. Martin P., 7,510.

MESSIEURS
Pour demain et samedi seulement
CHAPEAUX
Feutres mous
BORSALINO, STETSON, CHRISTIE, MALLORY, DOBBS et autres marques
POUR 75c CHACUN
Nous les nettoyons et les reblocuons. Nous envoyons chercher et livrons la marchandise
M. DROUIN
Manufacturier
232 Blvd. St-Laurent. Plateau 1561.
120-2C

TROIS COMBATS DE DIX RONDES MERCREDI

Le promoteur Alex Moore a terminé le programme de sa séance de boxe de mercredi soir, au Saint-Denis. Le public verra trois rencontres, savoir:

Danny Coogan vs. Ted Cossette, 10 rondes.
Bert Harris vs. Kid Lewis, de Lachine, 10 rondes.
Jack Kid Wolfe vs. Léo Kid Roy, 10 rondes.

Il est certain que Léo Kid Roy aura dans Jack Wolfe un dur adversaire. Le record de Wolfe est très éloquent et tout fait prévoir que Roy ne sera pas au pique-nique, mercredi. Evidemment, Roy tient à vaincre à tout prix, car il ne voudrait pas être battu par Wolfe alors qu'il doit rencontrer le champion bamtamweight Joe Lynch, le mois prochain. Roy veut continuer sa série de victoires.

AU NATIONAL

Dimanche prochain, l'équipe de ballon au panier du National recevra la visite du club Aris. La partie aura lieu à 4 heures, dans la salle du gymnase. Le public en général est invité à y assister. L'admission est absolument gratuite. Dimanche dernier, l'équipe du National a rencontré le Peerless et l'a défait par 36 à 18, en présence d'une grande foule de spectateurs. Au commencement de la seconde période, les points étaient de 22 à 0 en faveur du National. Les équipiers de la rue Cherrier espèrent bien remporter une autre victoire dimanche prochain, et ils invitent tous leurs supporteurs à aller les encourager. On remarque que depuis quelques mois que le ballon au panier est un sport qui prend de la vogue à la palestre de la rue Cherrier. Les parties qui sont jouées dans la salle du gymnase n'tirent toujours de nombreux amateurs.

LA COURSE A PIEDS

Les coureurs du National sont actuellement à s'entraîner en vue des championnats provinciaux qui seront tenus, le jeudi, 27 mars, à la salle d'exercice de la rue Craig, sous les auspices de l'Université McGill. Celle-ci a obtenu des autorités du sport amateur l'autorisation de tenir ce tournoi. Plusieurs coureurs du National y prendront part, notamment Edouard Fabre, Drolet, Provost et quelques autres, qui s'entraînent actuellement sur la piste du gymnase, rue Cherrier.

LES CHAMPIONNATS DE BOXE

Rappelons aux athlètes qui veulent prendre part au tournoi de boxe organisé par le National pour décider des championnats de la ville de Montréal, que les entrées seront closes avec le dernier courrier du 13 mars. Le tournoi aura lieu le 17 et le 18 mars, mais les athlètes ne devront faire le poids que le premier soir. Tous les boxeurs amateurs peuvent prendre part à ce tournoi sans qu'il soit nécessaire qu'ils fassent partie d'une association ou d'un club. On peut obtenir des formules d'inscription en s'adressant à l'administrateur général du National, M. J.-André Laliberté, à la Palestre. Il n'en coûte absolument rien pour s'inscrire.

Chicago, 7—Frank Kair a brisé le record américain aux quilles alors qu'il a obtenu un score de 732. Kair a joué trois parties de 246, 275 et 211.

New York, 7—Le lanceur Herb Pennock des Yankees s'est enfin décidé à signer. Le club lui offrait $8,000 et Pennock demandait $12,000. L'on a fait des concessions des deux côtés, mais on ne connaît pas le salaire exact que recevra Pennock.

POIDS ET HALTERES AU CLUB MOLIERE

Le concert boucane organisé par les membres du club Molière à leur salle de la rue des Carrières, a remporté un beau succès, et les promoteurs doivent être satisfaits. Plus de cent personnes, membres et amis, y assistaient et tous se sont amusés jusque très tard dans la soirée.

Les adeptes des poids et haltères s'entraînent durement de ce temps-ci dans le but d'organiser une grande soirée à laquelle tous les amateurs de ce beau sport seront conviés pour voir ce que peuvent faire nos jeunes Canadiens qui se donnent la peine de subir un entraînement sérieux. Adélard Gratton qui après avoir aidé pour la troisième saison consécutive à faire remporter le championnat de marche en raquette à son club, s'est remis à de légers exercices tout en donnant ses instructions à ses élèves. Il sera sans doute en grande forme pour la soirée où il donnera un échantillon de son savoir faire.

Parmi les athlètes qui pratiquent ce sport, il y a Adélard Petelle, qui pesant seulement 125 livres, bat facilement toutes les marques établies et publiées dernièrement dans les journaux. Il est prêt à rencontrer tout homme de son poids dans un concours de tours de force. Il se propose de faire prochainement plusieurs records qui étonneront certainement les amateurs qui croient qu'un petit homme n'a pas de force.

Les officiers du club Molière désirent expliquer leur position aux amis de leur organisation, à propos des concours organisés dans la ville et ailleurs. Le Molière, quoiqu'étant le plus vieux club de poids et haltères existant à Montréal, n'a jamais reçu d'invitations de prendre part à ces concours. La salle du club Molière, située rue des Carrières est connue de tous les amateurs de sport de la ville et l'adresse du président est la suivante: D. Dupré, 72 Bienville, Montréal.

La saison de la raquette étant maintenant terminée, tous les membres du club se mettront à l'oeuvre pour tracer un programme pour le printemps et l'été prochains. Le camp sera encore en grande activité cet été et les promoteurs de ce mouvement doivent organiser plusieurs fêtes pour toutes les fins de semaines de la prochaine saison.

Orlando, Floride, 7—Pat Moran, gérant du club Cincinnati, est dangereusement malade dans un hôpital.



CE SOIR 8.15 HOCKEY
COLISEUM
Bell Telephone Vs. Northern Elec.
pour la coupe du Téléphone.
Entrée 40c, rue Guy, près Dorchester

Le Bon Vieux
PEG TOP 5c
Toujours le Meilleur
Jamais égalé depuis 40 ans

Un Evénement Inattendu

Il y a un mois j'étais content. J'avais acheté mes marchandises pour le printemps des meilleurs manufacturiers d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande; j'avais fait confectionner les plus jolis et plus élégants complets jamais vus à Montréal et je présumais faire de très bonnes affaires pour la saison printanière. Je savais pouvoir donner à mes clients la meilleure valeur qu'ils avaient jamais vue. Et alors, juste comme je voyais tout en rose, LA BOMBE ECLATA. Mon propriétaire refusa de renouveler mon bail. Un autre marchand de vêtements s'oppose à ce que j'occupe le même immeuble que lui. Que faire? Je n'aurais jamais cru que mes prix faisaient de moi un DANGEREUX RIVAL à tout autre magasin. Ma seule faute est d'avoir donné une marchandise de trop bonne qualité pour les prix réellement bas que j'en demandais.

HERRING-BONES
Elégants complets en Herringbone bleu et brun en des modèles à deux boutons pour jeunes gens. Les plus nouvelles modes du printemps. Mon prix régulier $32.50
$19.75

SERGES
Complets en très épaisse serge bleue non changeante et grise. Modèles à deux et à trois boutons. Splendide confection. Mon prix régulier $40
$24.75

TWEEDS
Gris et bruns à rayures herringbone. De durée excellente, en des modèles très élégants pour jeunes gens. Mon prix régulier $35
$19.75

Soixante Jours pour Vendre
$80,000 de nouveaux complets et pardessus de printemps.—Nulle part où aller avec mon stock. Il est impossible, dans le peu de temps qu'il me reste, de trouver un magasin convenable. Il me faut vendre ce stock avant le 1er de mai, ou le jeter à la rue. Je peux, dès lors, vendre à des prix qui défient tous ceux des magasins d'en haut ou du rez-de-chaussée. Je peux vous donner deux complets pour le prix d'un seul. Je peux bouleverser tous les prix de la saison parce que je me retire du commerce des vêtements.

DONEGALS ET HOMESPUNS
Modèles golf ou réguliers à deux ou trois boutons. Tissus très élégants et toutes grandeurs pour hommes. Mon prix régulier $25
$17.75

WORSTED ANGLAIS
Rayures crayon ou très fines. Bleus, bruns et gris. Dessins magnifiques. Modèles à deux et à trois boutons. Mon prix régulier $50
$31.75

PARDESSUS DE PRINTEMPS
Draps couverts et gabardines. Modèles à ceinture ou "slip-on". Manches raglan ou unies et doublure de satin. Les dernières nuances. Mon prix régulier
$35 pour . . $19.75
$40 pour . . $22.50
$50 pour . . $29.75

MOQUIN
231 Ste-Catherine Ouest,
EN FACE DE L'ANCIEN EDIFICE ALMY

WILSON'S "Le Cigare National"
BACHELOR
Encore le Meilleur pour le Prix
10c.
ANDREW WILSON & Co Montréal et Toronto.
163—M.V.n.c.

LE SAINT-EUSTACHE JOUERA A L'ARENA AVEC LE VOLTIGEUR

Le Voltigeur qui a remporté le championnat de la Ligue de la Cité et du District jouera dimanche soir avec le Saint-Eustache à l'Arena Mont-Royal. Le Saint-Eustache a établi un brillant record cette saison, battant quelques-uns des plus forts clubs indépendants. Il viendra se mesurer avec les champions de la Ligue de Lucien Riopel. Les amateurs verront là une bonne partie.

SOIREE SOCIALE DU CLUB OKA

Les membres du club Oka invitent tous leurs partisans, à assister en grand nombre au euchre-bal qui aura lieu à la palestre du National, samedi soir, 8 mars.

Une magnifique coupe sera offerte par le club au gagnant du concours de danse qui sera jugé par le public. Les amateurs pourront s'en donner aux sons de la musique de l'orchestre Perras-Lefebvre. De magnifiques cadeaux seront donnés aux gagnants de la partie de cartes. Inf. Albert Fauteux. Plateau 5482.

UNION LOCALE

Ce soir à 8.30, assemblée de l'Union Locale de raquetteurs à la palestre du National. Tous les clubs sont priés d'être représentés. On discutera du banquet que l'union se propose de donner.

SAINTE-MADELEINE VS SAINTE-AGATHE

Le Sainte-Madeleine d'Outremont ira jouer dimanche à Sainte-Agathe. Départ de la gare du Mile End, à 9.15.



HEURES D'EMISSIONS:
430 METRES

Lundi, Mercredi, Vendredi: 1 h. 45 p.m., orchestre de concert de l'hôtel Mont-Royal; 4 h. p.m., températures, bourse; 4 h. 30 p.m., orchestre de danse de l'hôtel Mont-Royal.

Mardi, Jeudi, Samedi (pas d'audition l'après-midi du samedi;) 4 h. p.m., température, bourse; 4 h. 15 p.m., thé musical du studio; 7 h. p.m., contes; 7 h. 30 p.m., concert classique de l'hôtel Mont-Royal; 8 h. 30 p.m., artistes du studio de la "Presse"; 10 h. 30 p.m., orchestre de danse de l'hôtel Mont-Royal.

Dimanche: 4 h. 30 p.m., concert sacré du studio de la "Presse".

TELEPHONES:
Main 5370
—Le soir, le samedi et le dimanche
Main 1405

Concerts par les orchestres de l'hôtel Mont-Royal, demain soir.—Jeudi prochain, émission par le théâtre de la "Chauve-souris."—Concert du C.N.R. et causerie de M. C.-E. Davies.

Comme l'émission de jeudi prochain, au poste C.K.A.C. (station radiotéléphonique de la "Presse"), ne comprendra que le long et intéressant programme du théâtre moscovite de la "Chauve-Souris", l'émission de demain soir ne comprendra que le programme des contes d'enfants, à 7 heures; celui de l'orchestre Battle, de 7 heures 30 à 8 heures 30, et celui de l'orchestre Joseph-C. Smith, de 10 heures 30 à 11 heures 30.

Le théâtre de la "Chauve-souris" célébrera, jeudi soir prochain, le seizième anniversaire de sa fondation, pendant qu'il donnera ses représentations au théâtre His Majesty's. Il célèbrera cet anniversaire en transmettant pour la première fois par radio son programme complet; Balieff lui-même viendra parler au poste de la "Presse". L'émission de jeudi prochain sera l'une des plus importantes dans l'histoire de la radiotéléphonie. Nous en reparlerons plus longuement dans nos prochains numéros.

L'ORCHESTRE BATTLE

A la demande générale des auditeurs, M. Rex Battle, directeur de l'orchestre de concert de l'Hôtel Mont-Royal, donnera les pièces suivantes, à son audition de demain soir:

1—Marche — "Le Prophète", Meyerbeer.
2—Valse triste — Sibelius.
3—Sélection — "Manon Lescaut", Puccini.
4—Deux chants—
a—"I Love Thee", Grieg.
b—"Elégie", Massenet.
5—Solo de violoncelle par M. Napoléon Dansereau: "Arlequin", Popper.
6—Sélection — "The Count of Luxembourg", Lehar.

CONCERT DU C. N. R.

Un très grand succès a couronné l'audition donnée, hier soir, par le Chemin de fer canadien national. Le poste a reçu un grand nombre de félicitations de multiples endroits, à l'adresse des solistes et de l'orchestre "Harmony Girls", et un grand nombre d'auditeurs souhaitent leur prochain retour au poste. M. Claude Melançon, chef de la publicité française au C.N.R., a lu une très intéressante causerie de M. C.-E. Davies, gérant-général intérimaire des téléphones et télégraphes du réseau national.

RAPPORT DE HOCKEY

Grâce à des arrangements spéciaux conclus entre le poste et le département télégraphique du C.N.R., la station de la "Presse" pourra transmettre en détail, samedi et mardi soirs, le rapport complet des joutes de hockey. Les amateurs n'auront donc qu'à se tenir à l'écoute, aux soirs mentionnés, pour avoir ces rapports.

M. C.-E. DAVIES

Nous donnons ci-dessous le texte intégral de l'intéressante causerie de M. C.-E. Davies, lue hier soir au poste par M. Claude Melançon:

Le réseau de télégraphe d'un pays a été justement comparé au système nerveux du corps humain, ce qui nous fait comprendre l'importance de son rôle dans la vie de la nation.

Complément du chemin de fer et ayant grandi avec lui, le télégraphe a beaucoup aidé au progrès de la civilisation en établissant des points de contact avec les coins du monde les plus reculés. En effet, vous trouvez le télégraphe partout: au bout du monde aussi bien que dans les centres les plus populeux et les plus actifs. C'EST UN SERVICE UNIVERSEL.

Les Canadian National Telegraphs, nom sous lequel le Chemin de fer national du Canada opère son réseau télégraphique, comptent 1800 postes en Canada. De plus, ils sont en communication avec 75,000 endroits au Canada, aux Etats-Unis et au Mexique. Leurs dépêches circulent sur plus de 113,000 milles de fils, lesquels sont supportés par près de 23,000 milles de poteaux. Le tout constitue la plus grande compagnie de télégraphes en Canada.

Le développement du télégraphe, tant au point de vue du service que de la mécanique, a été remarquable. Il y a vingt ans la petite phrase d'usage: "Un télégramme pour vous!" inspirait plutôt de l'effroi car l'usage du télégraphe se bornait aux affaires urgentes et aux questions de vie et de mort. Depuis le télégraphe s'est si bien immiscé dans le monde des affaires qu'il en est devenu inséparable. Grâce aux perfectionnements qu'il a subis et à la campagne d'éducation qui a été menée personne ne discute aujourd'hui l'utilité du télégraphe, médium de transactions et économe de temps hors pair.

Le télégraphe joue aussi un rôle précieux dans la société. Il fait part des invitations, annonce les événements tristes ou joyeux, communique les souhaits de fêtes et d'anniversaires, bref, il sert à toutes les fins.

Deux des caractéristiques du télégramme sont la vitesse et l'intérêt presque forcé qu'il suscite; une lettre invite l'attention, un télégramme l'exige. L'homme d'affaires contemporain qui s'applique la devise des Télégraphes du Canadien National: "N'écrivez pas; télégraphiez" devance de beaucoup ses concurrents.

C'est par l'excellence de leur service que les télégraphes ont atteint la position qu'ils occupent aujourd'hui dans le monde des affaires. Ce service est le résultat des efforts combinés des directeurs et des employés de la compagnie. Les Télégraphes du Canadien National emploient 4,231 personnes, toutes anxieuses de donner le meilleur service possible. Que leurs efforts soient couronnés de succès est prouvé à l'évidence par l'augmentation des affaires et l'approbation expresse du public.

A tous ces employés, la direction désire exprimer sa reconnaissance pour la loyauté et l'enthousiasme dont ils font preuve, et ses remerciements pour l'esprit coopératif qu'ils apportent au succès du réseau national. Ils sont directement intéressés dans les affaires de la compagnie; son succès implique



M. C.-E. DAVIES, gérant-général intérimaire des télégraphes du C.N.R., dont la causerie en français sur les télégraphes a été lue, hier soir, au poste C.K.A.C.

leur succès et leur prospérité. Il nous appartient donc à tous de redoubler d'efforts et de travailler énergiquement à répandre l'usage du télégraphe. La meilleure façon d'atteindre ce dernier résultat peut être résumée d'un seul mot: "SERVICE".

Toute organisation comme la nôtre est très souvent jugée par ses représentants qui viennent en contact avec le public et c'est pourquoi ses employés doivent, dans leurs rapports avec les clients, représenter l'idéal de service du Canadien National.

La personnalité et le caractère ne peuvent être jugés d'un coup d'oeil; nos employés sont inévitablement jugés d'après leur apparence et c'est pourquoi ils doivent soigner celle-ci.

—Le ton de la voix, l'expression du visage doivent indiquer l'intérêt et le désir d'être utile et agréable. Une attitude accueillante attire les clients qui ne sont pas lents à reconnaître les employés serviables. Les réponses vagues ou indifférentes aux demandes de renseignements indisposent les clients. Vous devez vous en garder. Quatre-vingt-dix-neuf clients sur cent sont attirés par l'employé qui, au lieu de discuter un point, l'explique amicalement. L'employé disputeur n'a pas de place chez-nous.

Le bon employé s'efforce de plus de convertir en ami le clients prévenu et de gagner à la compagnie un patronage qui autrement pourrait aller ailleurs. Un tel employé prend d'abord les intérêts de sa compagnie et préfère satisfaire un client plutôt que d'avoir le dernier mot avec lui.

Rencontrer un client dans le bureau ou une personne dans le monde est la même chose. Les principes de courtoisie et de sociabilité sont les mêmes dans les deux cas. Mais les relations entre le public et le Canadien National ont un caractère spécial et le succès de ces relations dépend largement de nos employés. Sans doute avons-nous eu, chacun de nous, des relations plus ou moins agréables avec les représentants de compagnies publiques et savons-nous combien le tact et les bonnes manières comptent dans ces relations. Profitons de cette expérience et rappelons-nous que:

Cet effort qui va le plus loin
Pour rendre la vie agréable
Ce qui fait plus et coûte moins,
C'est sans doute un sourir aimable.

Soyez gais: Rien n'éloignera plus vite les clients de la compagnie qu'une humeur bourrue.

Soyez courtois: Eviter d'être grossier n'est pas affisant; il faut faire plus, c'est-à-dire être courtois en tout temps et en toute circonstance. Il faut faire en sorte que les clients du Canadien National sortent de nos bureaux convaincus qu'ils ont bien fait de s'adresser à nous. De la courtoisie pour tous, toujours et dans tous les cas, amènera ce résultat souhaité. La courtoisie consiste à dire des choses aimables d'une façon aimable.

Soyez fiers de votre position. Soyez diligsnt et méticuleux. Considérez chaque dépêche qui vous est remise comme une affaire personnelle. Chaque télégramme est important et une erreur peut avoir des conséquences désastreuses. La rapidité compte avant tout; tout retard réduit l'utilité d'une dépêche.

La correction prévient les retards; elle est une simple affaire d'habitude; l'habitude de bien faire. Cultivez-la et les retards disparaîtront.

Souriez: Je le répète souriez; la voix accompagnée d'un sourire s'insinue et convainc.

Récréez-vous: Les amusements jouent un rôle important dans la vie. Un bon employé est généralement un bon joueur et je tiens à féliciter ici les différentes équipes sportivees des télégraphes du Canadien National. C'est excellent, continuez.

La direction voit commencer l'année avec optimisme. Nous faisons affaires dans un pays aux ressources illimitées; notre organisation est à la hauteur de sa tache; nos employés sont expérimentés et nous pouvons compter sur la coopération des autres services du Chemin de fer national du Canada. Dans ces conditions nous avons lieu de croire que 1924 marquera une époque dans l'histoire de la compagnie.

Répandez notre devise: "N'écrivez pas, télégraphiez". Merci.

LE RADIO

PROGRAMME DU 8 MARS

BROADCAST CENTRAL (W. J. Z. et W. J. Y. réunis)
W. J. Z. 455 mètres et W. J. Y. 400 mètres (R. C. A., Aeolian Hall, N.Y.)
5 h. p.m. à 6 p.m.—7 h. 30 p.m. à 10 h. 30 pm. Le mercredi, 11 h. p.m.

POSTE W. G. Y. (Schenectady, N.Y. General Electric Company)
380 mètres
11 h. 55 a.m.—Midi—12 h. 30 p.m.—1 h. 45 p.m.—2 h. p.m.—6 h. p.m.—6 h. 30 p.m.—7 h. 45 p.m.—9 h. 30 p.m.

POSTE K. D. K. A. (Westinghouse) East Pittsburg, Penn.
326 mètres
9 h. 45 a.m.—12 h. 30 a.m.—12 h. 50 a.m.—2 h. 15 p.m.—6 h. p.m.—6 h. 15 p.m.—6 h. p.m.—6 h. 30 p.m.—6 h. 15 p.m.—7 h. p.m.—8 h. 40 p.m.—9 h. 55 p.m.

POSTE W. E. A. F (American Telephone and Tel. Co., New-York)
492 mètres
11 h. a.m.—4 à 6 p.m.—7 h. p.m.—8 h p.m.—9 h. 45 p.m.—10 h. p.m.—10 h. 40 p.m.

POSTE W. O. C. (Davenport, Iowa)
484 mètres. (Heure centrale)
10 h. a.m.—11 h. a.m.—Midi 1 h. 30 p.m.—3 h. p.m.—5 h. 45 p.m.—6 h. p.m.—6 h. 30 p.m.—7 h. p.m.—9 h. p.m.

POSTE C. F. C. F. (Marconi, Montréal)
440 mètres
De 1 h. à 1 h. 40 p.m. et concerts les lundis, mercredis et vendredis de 7 h. 30 p.m. à 9 p.m.

POSTE W. L. W. (Cincinnati, Ohio)
309 mètres
Heure centrale: 10 h. 30 a.m.—1 h. 30 p.m.—3 h. p.m.—4 h. p.m. Lundis et mercredis de 8 p.m. à 10 h. p.m.; mardis et jeudis de 8 h. p.m. à 12 h. p.m.

POSTE W. O. R. (Newark, N.J.)
405 mètres
2 h. 30 à 4 h. p.m.—5 h. 15 p.m.—6 h. 30 p.m.—7 h. p.m.—8 h. p.m.—9 h. p.m.—10 à 11 h. p.m.

POSTE W. D. T. (New-York)
405 mètres
De midi à 1 h. p.m.—De 7 à 7 h. 55 p.m.

POSTE W. G. I. (Medford Hillside)
360 mètres
Midi—5 h. 30 p.m.—6 h. p.m.—6 h. 45 p.m.—7 h. p.m.—7 h. 30 p.m.—9 h. p.m.

POSTE W. D. A. P. (Chambre de Commerce)
(Chicago)—360 mètres (Heure centrale)
Les mardi, jeudi et samedi 10 h. p.m. —Dimanche, 9 h. 15 p.m.

POSTE W. B. Z. (Westinghouse Electric, Springfield, Mass.)
337 mètres
11 h. 55 a.m.—5 p.m.—6 h. p.m.—6 h. 30 p.m.—7 h. p.m.—7 h. 30 p.m.—8 h. p.m.—9 h. p.m.—9 h. 55 p.m

CARTES AERIENNES

Washington, 7. — Des cartes aériennes du territoire d'Alaska ont été faites par deux aviateurs de marine.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

HORAIRE DU SERVICE SUBURBAIN POUR 1924

LACHINE

De la Côte St-Paul, service de
20 minutes de 6.05 a.m.
De la Place d'Armes (Bureau de poste) service de
20 minutes de 5.20 a.m. à 6.00 a.m.
10 minutes de 6.00 a.m. à 8.20 a.m.
20 minutes de 8.20 a.m. à 4.20 p.m.
10 minutes de 4.20 p.m. à 7.40 p.m.
20 minutes de 7.40 p.m. à 12.00 a.m.
40 minutes de 12.00 a.m. à 12.40 a.m.
Dernier tramway pour Lachine à 12.40 a.m.
De Lachine (Stoney Point) service de
20 minutes de 5.30 a.m. à 5.50 a.m.
10 minutes de 5.50 a.m. à 9.10 a.m.
20 minutes de 9.10 a.m. à 4.10 p.m.
10 minutes de 4.10 p.m. à 8.30 p.m.
20 minutes de 8.30 p.m. à 12.50 a.m.
40 minutes de 12.50 a.m. à 1.30 a.m.
Dernier tramway de Lachine à 1.30 a.m.

BORDEAUX — MONTREAL-NORD

De Bordeaux, service de
10 minutes de 5.50 a.m. à 9.00 a.m.
20 minutes de 9.00 a.m. à 9.20 a.m.
15 minutes de 9.20 a.m. à 4.50 p.m.
10 minutes de 4.50 p.m. à 8.00 p.m.
20 minutes de 8.00 p.m. à 8.20 p.m.
15 minutes de 8.20 p.m. à 1.07 a.m.
Dernier tramway de Bordeaux à 1.07 a.m., à Ahuntsic seulement.
De Montréal-Nord, service de
10 minutes de 5.35 a.m. à 8.45 a.m.
15 minutes de 8.45 a.m. à 4.45 p.m.
10 minutes de 4.45 p.m. à 7.45 p.m.
15 minutes de 7.45 p.m. à 1.15 a.m.
Derniers tramways de Montréal-Nord à 1.00 a.m. et 1.15 a.m. à Ahuntsic seulement.

ST-LAURENT ET CARTIERVILLE

Des avenues Mont-Royal et du Parc, service de
15 minutes de 5.00 a.m. à 4.45 a.m.
10 minutes de 5.45 a.m. à 8.15 p.m.
15 minutes de 8.15 p.m. à 9.00 p.m.
30 minutes de 9.00 p.m. à 1.00 a.m.
Dernier tramway pour Cartierville à 1.00 a.m.
De Cartierville, service de
15 minutes de 5.30 a.m. à 6.30 a.m.
10 minutes de 6.30 a.m. à 9.00 p.m.
15 minutes de 9.00 p.m. à 9.45 p.m.
30 minutes de 9.45 p.m. à 1.45 a.m.
Dernier tramway de Cartierville à 1.45 a.m.

BOUT DE L'ILE

Des rues Lasalle et Notre-Dame, service de
60 minutes de 5.00 a.m. à 12.00 minuit
Du Bout de l'Ile, service de
60 minutes de 6.00 a.m. à 1.00 a.m.

TETREAULTVILLE

Des rues Lasalle et Notre-Dame, service de
15 minutes de 5.00 a.m. à 9.00 a.m.
30 minutes de 9.00 a.m. à 3.00 p.m.
15 minutes de 3.00 p.m. à 7.00 p.m.
30 minutes de 7.00 p.m. à 12.00 minuit

POINTE-AUX-TREMBLES
(par Notre-Dame)

De la rue Notre-Dame et 1ère Avenue, service de
15 minutes de 5.00 a.m. à 4.00 p.m.
7 minutes de 4.00 p.m. à 6.45 p.m.
15 minutes de 6.45 p.m. à 7.30 p.m.
20 minutes de 7.30 p.m. à 12.10 a.m.
30 minutes de 12.10 a.m. à 1.40 a.m.
Dernier tramway pour Pointe-aux-Trembles à 1.40 a.m.
Dernier tramway de Pointe-aux-Trembles à 2.10 a.m.
De 7.00 à 8.45 a.m. et de 4.45 à 6.15 p.m. Tramways supplémentaires à la Place d'Armes et de la Place d'Armes.

67-m.v.s

Si l'eau froide ne leur fait pas de tort, ainsi en sera-t-il de
"TOTO"
Le savon pour la soie et la laine
3 paquets, 25c, chez votre épicier.

A partir du 15 Mars
LE PRIX DES
PASSEPORTS
POUR L'EUROPE ET AUTRES PAYS SERA DE **$5.00**

Il est encore temps de vous procurer vos passeports au prix actuel de $2.00. Si vous avez l'intention de voyager cette année ou l'année prochaine, venez nous voir IMMEDIATEMENT pour vos passeports. Apportez-nous deux photographies—nous voyons au reste.

N.B.—Les passeports sont valables pour deux ans.

Les Agences de Voyages
JULES HONE
BUREAU CENTRAL:
83, RUE ST-JACQUES
MAIN 0237
SUCCURSALE:
HOTEL WINDSOR
UPTOWN 8019 121-2

VOYAGES à la
HAVANA
Environs compris
10 jours **$160** et plus
TOUTES dépenses payées, y compris visite des intéressants points de vue de la ville et des environs. Le bateau vous sert d'hôtel.
Croisières de 25 jours au MEXIQUE $200 et plus
Renseignements chez les agents locaux ou à la
New York & Cuba Mail S. S. Co.
Foot of Wall St. New York
WARD LINE
7.14

NOUVELLES OUVRIERES

Le congrès de la division No 4 des employés de chemins de la Fédération Américaine du travail, qui s'ouvrira à Montréal, le 20 mars courant, tiendra ses séances dans la salle de la Banque Royale, coin de la rue Notre-Dame et de la rue des Seigneurs. La loge Sainte-Marie No 255 des wagonniers, sera représentée à cecongrès par trois délégués: MM. L. Morin, I. Bowman et A. Brault.



M. A. DURAND, élu président du syndicat catholique et national des plombiers et poseurs d'appareils de chauffage.

La loge Sainte-Marie, des wagonniers, tiendra une fort importante assemblée, ce soir, aux quartiers de la Construction. Un vote referendum sera pris sur la question suivante: "La haute Cour de la Fraternité des wagonniers d'Amérique devra-t-elle convoquer un congrès général des employés de chemins de fer, cette année, en 1924 ?"

OUVRIER EN FOURRURE

L'union internationale des travailleurs en fourrure a terminé ses négociations avec les employeurs, au sujet des différends qui existaient dans certains ateliers, au sujet des salaires. Une dernière réunion est tenue, cette après-midi, par le bureau de conciliation.

Des rapports des négociations, rapports qui donneront peut-être des surprises, seront faits à l'assemblée de l'union No 56 des travailleurs en fourrure, ce soir, à la salle du Commerce.

SYNDICAT DES FERBLANTIERS

Le syndicat des ferblantiers a tenu une belle assemblée à la salle des syndicats, mardi dernier. M. M. Dieumegarde présenta un intéressant rapport sur le placement des hommes et sur le sactivités du métier. Trois nouveaux membres furent initiés. M. Signori a prononcé une allocution demandant aux membres de faire tout en leur pouvoir pour accroître leur compétence professionnelle; il conseilla de suivre des cours spéciaux. Il demanda aussi aux membres de travailler à la propagande syndicale. Il incita ses confrères à amener leurs amis non-syndiqués aux assemblées.

Le 22 avril prochain, il y aura tirage d'une magnifique pendule en ivoire au profit du syndicat. A cette occasion, il y aura soirée récréative. La prochaine assemblée du syndicat aura lieu mardi prochain. Les délégués au conseil de construction et au conseil central ont présenté d'intéressants rapports.

CLUB SAINT-HENRI

L'ancien club ouvrier Saint-Henri, qui eut son heure de célébrité, il y a quelques années, et qui avait cessé d'exister, vient d'être réorganisé sur des bases solides, dit-on. La première séance de ce club réorganisé a été tenue, mardi dernier, 4 courant, au No 81a, Parc Georges-Etienne Cartier, à Saint-Henri, sous la présidence de M. Maxime-A. Guy, organisateur. Il fut proposé et adopté à l'unanimité que l'hon. Médéric Martin, conseiller législatif et maire de Montréal, soit nommé président d'honneur. Les autres officiers élus sont: MM. M.-A. Guy, président; E.-H. Fortier, 1er vice-président; J. Aubin, 2me vice-président; H.-I. Lynch, secrétaire-trésorier; E. Charbonneau, secrétaire-archiviste; A. Legault, sergent d'armes. MM. A. Legault et J. Martel furent élus syndics; MM. M.-A. Guy et E. Charbonneau, élus délégués. Le club demande à être affilié au parti ouvrier du Canada, branche de Montréal. Les assemblées seront tenues à la salle de l'union Saint-Joseph, 1880 Notre-Dame ouest.

TAILLEURS DE PIERRE

L'union internationale des travailleurs de pierre de Montréal, à sa dernière assemblée, a endossé la candidature de l'échevin A.-A. Desroches, pour les prochaines élections municipales.

CONFECTION POUR FEMMES

L'union No 112 des ouvriers et ouvrières de la confection des vêtements de femmes tiendra une grande assemblée, ce soir, à 8h. à la salle Prince-Arthur. Des communications de haut intérêt et qui feront plaisir aux membres, et principalement à ceux qui sont sans travail, seront faites à l'assemblée.

BRIQUETEURS NATIONAUX

Une assemblée très importante de l'union des briqueteurs, incorporés, aura lieu ce soir, à 8h. au Temple du travail. L'état financier de l'exercice écoulé sera soumis aux membres de cette union, conformément au statut de la charte d'incorporation. D'autres questions graves seront discutées. Tous les membres, sans exception, sont priés d'y assister. Cet avis est officiel.

CONSEIL DE CONSTRUCTION

Le conseil syndical catholique et national des métiers de la construction s'assemble ce soir à 8h. 15 à la salle des syndicats 655, Demontigny est. Le comité des organisateurs présentera son rapport.

SYNDICAT DES LATTEURS

Les poseurs de lattes métalliques et les travailleurs de l'armature métallique sont cordialement invités à l'assemblée du syndicat catholique et national de ce métier qui a lieu ce soir, à 8 h. à la salle No 4, édifice des syndicats. Rapport de l'agent d'affaires, et initiation de nouveaux membres.

A LACHINE

Ce soir, M. J. Comeau, trésorier général de la C.T.C.C. donnera une conférence devant les ouvriers de Lachine, à la salle des syndicats, angle St-Louis et 15ème avenue, sous-bassement de l'Académie Picher. M. Comeau, causera du rôle des syndicats dans la société moderne. Cette réunion est sous les auspices du Cercle d'études St-Michel. L'entrée est libre.

CHARPENTIERS-MENUISIERS

L'union locale No 1558 de la fraternité unie des charpentiers-menuisiers convoque ses membres à une assemblée générale qui sera tenue ce soir, 7 mars, à 8 h. au No 448 rue Orléans. A cette assemblée un vote referendum sera pris relativement au salaire et aux conditions de travail à établir au printemps. Les membres sont instamment priés de se rendre à cette assemblée pour fixer eux-mêmes les conditions qu'ils désirent. Par ordre.

AVIS AUX BARBIERS

Les membres de l'union des barbiers, local No 455, sont invités à assister à une soirée récréative, qui sera donnée, mardi prochain, à 9 h. à la brasserie Ekers, boulevard Saint-Laurent. Les membres, pour être admis, devront présenter leurs livrets d'union. M. Bruno Roy, président de cette union, et les autres officiers du local, seront présents à cette soirée.

REUNIONS POUR CE SOIR, 1er VENDREDI DU MOIS:

TEMPLE DU TRAVAIL, 393 Saint-Dominique: Union des briqueteurs, incorporée, de Montréal.

QUARTIERS DE LA CONSTRUCTION, 417 Ontario Est: Union internationale No 33 des plâtriers; Union No 178 des charpentiers de navires; Loge Sainte-Marie No 234 des wagonniers.

SALLE DES CHARPENTIERS, 448 rue Orléans: Union No 1558 des charpentiers-menuisiers.

SALLE DU COMMERCE, 149 Berri: Union internationale No 66 des travailleurs en fourrure.

SALLE PRINCE-ARTHUR, 37 Prince-Arthur: Local No 112 des ouvriers de la confection pour femmes.

QUARTIERS DES SYNDICATS CATHOLIQUES, 655 Demontigny Est: Conseil syndical catholique des métiers de la construction; Syndicat catholique et national des poseurs de lattes métalliques.

RADIO
Ne payez pas des prix fantaisistes pour des
PIECES DE RADIO
Ce n'est pas nécessaire.
SPECIAL SAMEDI
et toute la semaine prochaine

Fiches de contact doubles pour écouteur	49c
Douilles Standard nickelées	49c
Bornes initiales, une série de 8 pour	55c
Raccords d'écouteur, la paire	10c
Casques d'écouteur, chacun	25c
Batteries Burjes	55c
Rhéostats, 6 et 30 ohms	49c
Détecteurs à cristaux	49c

THE HILLMOR CO.
Canada, Limited,
Magasin à rayons de 5-10-25-$1.00
IMMEUBLE BELGO,
(anciennement Almyr)
252-254, rue Ste-Catherine Ouest
Magasin ouvert jusqu'à 10 hrs. p. m. le samedi

RIEN NE SURPASSE TANLAC DIT UN CITOYEN D'ALBERTA

"Le traitement Tanlac m'a donné l'apparence et la sensation d'un homme différent," dit Petro.

"Le traitement Tanlac m'a donné l'apparence et la sensation d'un homme différent", telle est la déclaration exacte de H.-G. Petro, citoyen bien connu de Okotoks, Alberta, Canada.

"Avant de prendre Tanlac, j'étais terriblement affligé d'indigestion de gonflements par les gaz et un serrement de poitrine qui me coupait la respiration. J'avais perdu l'appétit, ma circulation était faible, et j'avais des maux de tête et des étourdissements presque tous les jours. Mes jambes enflaient aussi beaucoup.

"Trois bouteilles de Tanlac m'ont remis dans un état parfait sur tous rapports. J'ai un appétit vorace, je dors comme une bûche et suis soulagé de tous mes maux, même de l'enflure de mes jambes. Je suis devenu tellement gros que les vêtements que je portais avant de prendre Tanlac sont trop étroits pour moi, et je me sens bien portant. Rien ne surpasse Tanlac."

Tanlac se vend chez tous les bons pharmaciens. N'acceptez pas de succédané. Il s'est vendu plus de 40 millions de bouteilles.

PRENEZ LES PILULES VEGETALES TANLAC.

International Proprietaries Inc., Atlanta, Ga., U.S.A.

LES TRAVAILLEURS
ont besoin des éléments nutritifs fortifiants de Father John's Medicine



Les hommes et les femmes qui travaillent dur, qui arrivent à la maison fatigués de leur journée de labeur s'aperçoivent souvent qu'ils sont enclins à contracter le rhume et qu'ils perdent du poids.

Father John's Medicine a prouvé sa valeur à des milliers de personnes qui travaillent ardument.

Il leur donne la vigueur et la santé qu'ils n'obtiennent pas de leur nourriture. Father John's Medicine est un mélange scientifique d'huile de foie de morue avec d'autres ingrédients qui obtient de tels succès depuis plus de soixante-huit ans qu'on en est venu à le reconnaître comme le plus grand reconstituant de l'organisme.

Father John's Medicine
CONTRE TOUX OPINIATRES

Samedi de 9 a.m. à 10 p.m.



Pour célébrer l'ouverture d'une autre saison printanière nous offrons 1000 NOUVEAUX CHAPEAUX DE PRINTEMPS, tous des modèles importés, seyant très bien aux jeunes filles qui ont les cheveux coupés, ainsi qu'aux jeunes femmes. PRIX:

3.95, 4.50, 4.95

Nous offrons en particulier cette saison des chapeaux tailleur faits par les meilleurs manufacturiers de New-York, Paris et Londres.

Des centaines de chapeaux nouveaux sont arrivés cette semaine. Venez les essayer: vous serez la bienvenue. Il vaut toujours mieux faire son choix de bonne heure.

Magasin principal:
561, rue STE-CATHERINE O.
Magasin de l'Ouest.
322, RUE BLEURY, près théâtre Impérial.
Magasin de l'Est
741, Avenue MONT-ROYAL.
Magasin à Québec
252, RUE ST-JEAN.

Davies LIMITED

OUVERT LE SAMEDI SOIR JUSQU'A 10 HEURES.



N'en manquez jamais!

Sur les rayons de votre armoire, ayez un approvisionnement de lait de campagne, riche, pur et frais, et le problème de l'alimentation quotidienne se trouvera résolu.

Les potages à la crème, les légumes à la crème, les mayonnaises et les entremets préparés avec beaucoup de lait sont des mets savoureux, nourrissants, profitables à toute la famille et faciles à préparer.

Ecrivez à The Borden Co. Limited, Montréal, et vous recevrez gratuitement un joli livre de recettes, illustré en couleurs naturelles. Vous serez étonnée de la variété de mets lactés, succulents, qu'un peut facilement préparer.

Achetez chez votre épicier plusieurs boites de Lait St-Charles et gardez-en toujours deux boites en réserve, au cas de besoin urgent.



Employez-le pour toute recette qui demande du lait

STC-7-24

THE HOUSE OF QUALITY
REGISTERED

Occasions de Samedi à notre
VENTE de FERMETURE
Tous les Jolis Nouveaux Vêtements de Printemps sont Réduits de 20%

Robes en croisé Poiret
Une révélation de beauté et de valeur—modèles distinctifs—splendide confection—quelques robes sont brodées, d'autres sont soutachées—encolures unies ou avec jolis collets—robes manteaux comprises dans le groupe—Marine et noir seulement. Rég. $26.50 **$21.20**

Nouvelles Blouses Françaises
Modèles fermés et avec bande sur les hanches, en beau crêpe français perlé — Aussi les nouvelles blouses — manteaux Mah-Jongg en crêpe broché—couleurs des costumes et nuances pastel. Rég. $30.00 à $48.00 **$19.75**

Robes Tricotées pour le Printemps
Elles sont très peu coûteuses, mais jolies et seyantes — couleurs unies et nouvelles rayures — certaines sont gaiement garnies en couleurs formant contraste. Rég. $17.00 à $22.00 **$13.60 à $16.50**

Nouveaux Bas de Soie pour le Printemps
Soie pure—entièrement façonnées et sans couture—talons renforcés—variété complète de couleurs et pointures. Rég. $2.00 et $2.50 **$1.65**

Bas de Soie et Laine
Entièrement façonnés—unis et à côtes—mélanges de gris—gris pâle—mélanges de brun—fauve—Pointures 8½ à 9½. Rég. $2.50 et $2.75 **$1.15**

Nouveaux Bas de Soie Fins
Soie pure—bas entièrement façonnés—coins ajourés fantaisie—haut à jarretelles en lilie—talons et bouts renforcés—toutes couleurs et pointures. Rég. $5.00 **$3.39**

Souliers de Printemps
Les derniers modèles de brogues en daim—couleurs: brun foncé, log cabin et gris. Rég. $9.50 **$7.60**

Tous les nouveaux souliers de printemps à 20% de rabais.

Fairweathers
RUE STE-CATHERINE, PRES PEEL
TORONTO MONTREAL

REALISATION EN BOURSE---FRANC PLUS FAIBLE QUE JAMAIS

AFFAIRES de BOURSE

Wall Street, 7. — La cote a aujourd'hui débuté de façon encore irrégulière, mais plutôt à la hausse. Les commandes d'achat, d'un caractère professionnel, se répartissaient par toute la liste des valeurs actives. Dupont montait d'un point et des gains fractionnaires s'effectuaient chez les émissions pétrolières pan-américaines, Standard Oil of California, Union Pacific, Davison Chemical, C. P. R. et Southern Ry.

Vers midi, des réactions se produisaient, ça et là, sous l'influence res réalisations de profit parmi les industrielles. Pacific Coast réagissait de 3½ points; Coca-Cola, de 2 points, à 68, un nouveau minimum 1924; Utah Copper, Famous Players et Gulf States Steel, d'un point environ. Les titres des grands magasins étaient vigoureux. Woolworth (record de hausse à 311½), Gimbel Bros., Cluett-Peabody, Shulte et United Drug gagnaient un terrain notable.

Les francs français et belges établissaient de nouveaux records de baisse, sous l'influence de la spéculation des baissiers internationaux.

Les maisons de courtage rapportent que la participation du public dans le marché est encore à son minimum, probablement à cause de la crainte de nouveaux événements politiques défavorables. Le marché a ignoré la publication de télégrammes mêlant le nom du président Coolidge à l'enquête sur le pétrole ainsi que la nouvelle dégringolade du franc français. Les haussiers ont cependant été encouragés par le décision du comité financier du Sénat de chercher immédiatement la passation d'une résolution annonçant la possibilité d'une amélioration sensible des recettes de février sur le mois de janvier, qui a été prédite par quelques-uns des employés supérieurs des ces chemins de fer.

Cours d'aujourd'hui communiqués par H.-M. Connolly & Co.

Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	Midi
Allis-Chalmers	45⅝	45⅝	45½	45½
Ame Beet Sugar	42	...	...	...
Ame Can	117¼	117¼	116½	117
Ame Smelters	60⅝	60⅝	60⅝	60⅝
Ame Wool	75⅝	75⅝	75⅝	75⅝
Anaconda	34⅝	34½	34¼	34⅜
Baldwin Loco	124	124	123¼	123¼
B. S.	57⅛	57⅛	56⅞	56⅞
Cal. Pete	24⅜	25	24⅜	25
Can. Pac.	144½	144½	144	144
Con. Leather	12½	12½	12⅜	12⅜
S. C. I.	63	63¼	63	63
S. N. J.	38⅝	38½	38⅜	38½
Erie	25	25	25	25
Gulf Steel	83	82¼	82	82⅝
Insp. Copper	24¼	24½	24¼	24½
Int. Marine pfd	30¾	30⅜	30½	30½
Int. Electric	13⅛	13⅛	13	13
Kenn Copper	35⅞	36⅛	35⅞	35⅞
P. P. A.	49¾	49¾	49⅝	49⅝
P. P. B.	47	47	46⅞	46⅞
P. S. G.	63⅝	64	63⅝	64
New Haven	20	20	20	20
New York Cent.	101⅜	101⅜	101⅜	101⅜
North. Pacific	52	52	52	52
Pennsylvania	43⅜	43⅜	43⅜	43⅜
T. O. T.	50⅜	50⅝	50⅜	50⅝
Reading	55⅝	55½	55¼	55¼
Rep. Iron and St.	57	57	57	57
Rock Island	23⅛	23⅛	23¼	23⅛
South. Pacific	87⅛	87½	87⅛	87⅜
Studebaker	102⅝	102⅝	101⅞	102⅜
Texas Oil XD	42¼	42¾	42	42
T. B.	65	65⅝	65	65⅛
Union Pacific	129	129	129	129
U. S. Ind. Alcohol	77⅜	77⅜	76⅝	76⅞
U. S. Steel	104	104	103½	103⅝
U. T.	67	67¼	66½	66⅝
Cosden	35¾	35⅞	35⅜	35⅝
Willys Overland	12⅝	12⅝	12¼	12⅜
Westinghouse	62⅜	62⅝	62¼	62¼
D. S. V.	55⅜	55⅛	53⅝	54⅛

* * *

A MONTREAL

La grande vedette du marché local, cet avant-midi, a été le Steel of Canada qui s'est élevé à 80⅞, le plus haut point depuis avril 1919. Après l'excellent rapport préliminaire sur les opérations de l'an dernier, il est plutôt surprenant que le prix n'ait pas accusé une plus forte hausse. On se souviendra que l'an dernier, les directeurs ont été obligés de prendre sur la réserve une partie du dividende sur les actions ordinaires, mais cette année, les recettes nettes équivalent à plus 12% sur les actions ordinaires. Avec un fonds de roulement de plus de $11,000,000, Steel of Canada tient la tête des compagnies industrielles enregistrées à la Bourse de Montréal.

Le ton général du marché s'est beaucoup amélioré et la séance a été la plus active du mois à date. Les Brazilian Traction ont attiré beaucoup d'attention et la cote est montée à 53, une amélioration d'un demi-point sur la fermeture précédente.

Au compartiment des pâtes et papiers, Howard Smith ordinaire s'est particulièrement distingué, gagnant 4 points, de 66 à 70. Les autres titres ont été négligés.

Une hausse d'un point est à noter chez les Southern Canada Power. Après des mois de léthargie, les Canada Steamship montrent une belle vigueur; les actions ordinaires se sont hissées à 13¾ et les privilégiées à 45, soit une hausse de 1¾ pour les premières et 2½ pour les secondes.

Des réalisations se sont produites vers midi.

(Cotes fournies par L.-G. Beaubien et Cie):

Steel of Canada—1689 de 80¾ à 80⅞ à 80½.
National Breweries—150 à 52.
Abitibi P. and P.—107 à 66½.
Asbestos Corp. pfd—15 à 89½, 10 à 89⅝.
Bell Rights—1086 de 4⅞ à 5.
Bell Telephone—125 à 132.
Brazilian Traction—838 de 52⅝ à 53 à 52¾.
Brit. Emp. Steel, 1st pfd—25 à 56½, 5 à 57.
B. E. Steel 2nd prf—60 à 14½.
Brompton P. and P.—50 à 40½.
Canada Cement—35 à 88⅜, 100 à 88½.
Tucketts pfd—5 à 94½.
Dom. Glass—6 à 108.
Mont. Tramway—10 à 154.
Canada Steamship pref.—95 à 42½.
Lyall Cons.—10 à 18½.
Montreal Power—41 à 154½.
Quebec Railway—20 à 15½.
Spanish River— 10 à 108.
Canada Car—50 à 47.
Canadian General Electric pfd—25 à 83¾, 20 à 83⅝.
Mackay—10 à 112.
Winnipeg Electric pfd—26 à 79½.
B. C. Fish and Packing—10 à 14¾.
Rainmistiquia Power—20 à 109.
Crown Reserve—600 à 62½, 161 à 62.
Southern Can. Power—50 à 84¾.
Steel of Canada—925 de 80¼ à 80 à 80¾ à 80⅝.
National Breweries—50 à 52.
Abitibi P. & P.—40 à 66¼.
Asbestos Corp pfd—5 à 89½.
Bell Telephone—117 à 132.
Brazilian Traction—935 de 52¾ à 53 à 53⅛.
Brit. Emp. Steel 1st pfd—5 à 56¼.
B. E. Steel 2nd prf—40 à 14½.
Canada Cement—128 de 88½ à 88¾ à 88½.
Cons. Smelting—25 à 36½.
Dom. Glass—125 à 108¾.
Canada Steamship Pref—5 à 42½; 100 à 43.
Laurentide Co.—30 à 91½.
Canada Car—65 à 47.
Canada Car Prf—45 à 95½.
Winnipeg Electric pfd—10 à 79½.
Can. Ind. Alcohol—35 à 27½.
Howard Smith—10 à 67; 100 à 70.
Bell Rights—992 de 4⅞ à 5.

BANQUES

Molsons.—25 à 154.
Royale.—2 à 214½.
Union.—5 à 106.

OBLIGATIONS

Southern Can. and Power Bonds.—3000 à 99½.
Quebec Land.—214 à 15⅜.
Wayagamack Bond.—1 à 79.
Montreal Tramway Land—1 à 91¾.

(Cours de McCuaig Bros & Company)

Eastern Engineering, 25 à 24; 10 à 23¾; 10 à 23½; 5 à 23½; 20 à 23½; 25 à 23¾.
Tram. Power—50 à 6.
Hollinger—50 à 11.50.
Frontenac—5 à 60.
Illinois 7% pfd—35 à 92½; 25 à 92¾.
Kelley—500 à 2.35.
Rouyn—100 à 42½.

Ottawa, 7. — A la suite de l'application de la loi sur les taux de transport dans la Passe du nid de corbeau, les compagnies ferroviaires tentent d'obtenir des taux favorables sur les marchandises touchées par l'entente intervenue entre le gouvernement et les compagnies.

Paris, 7—Vers deux heures, aujourd'hui, le franc tombait à 26½ au dollar et à 113¾ à la livre sterling.

AFFAIRES DE BANQUE

Dans l'ensemble, les compensations bancaires de cette semaine sont plus élevées que pour la semaine correspondante de l'année dernière.

Voici un tableau comparatif:

	1924	1923
Montréal	$106,086,756	$100,241,960
Winnipeg	41,314,304	36,047,408
Ottawa	6,413,652	6,996,214
Hamilton	5,078,537	6,029,716
Québec	5,191,997	4,983,289
Halifax	2,708,923	2,906,538
London	2,740,137	2,823,552
Saint-Jean	2,463,548	2,638,433
Kitchener	949,882	1,063,808
Brantford	911,330	927,154
Sherbrooke	715,436	836,786
Fort-William	859,865	761,647
Kingston	628,948	655,651
Calgary	5,864,855	4,368,608
Moncton	900,120	1,114,381
Toronto	94,790,536	95,463,014
Vancouver	15,600,166	12,447,112
Régina	3,210,212	3,118,498
Victoria	2,093,367	1,714,507
Lethbridge	663,729	537,565
Moose-Jaw	1,088,582	1,028,945

BANQUE DE FRANCE

Paris, 7. — Le rapport hebdomadaire de la Banque de France accuse les changements suivants:

Or en caisse, aug. 106,000 francs;
Argent en caisse, aug. 102,000;
Billets en circulation, aug. 921,225,000;
Dépôts du trésor, aug. 1,824,000;
Autres dépôts, aug. 41,657,000;
Effets escomptés, aug. 488,805,000;
Avances, aug. 116,216,000.

Les avances de la Banque à l'Etat demeurent sans changement.

BANQUE D'ANGLETERRE

Londres, 7. — Le rapport hebdomadaire de la Banque de Londres accuse les changements suivants:

Réserve totale, dim. 446,000 livres sterling;
Circulation, aug. 441,000;
Lingots, dim. 4,481;
Autres valeurs, aug. 2,024,000;
Autres dépôts, aug. 29,000;
Dépôts de l'Etat, dim. 348,000;
Billets en réserve, dim. 439,000;
Valeurs de l'Etat, dim. 1,790,000.

La proportion de la réserve de la Banque à son passif, pour cette semaine, est de 17.72 pour cent. La semaine dernière, elle était de 18.3 pour cent.

Le taux d'escompte est de 4 pour cent.

CIRCULATION DE 40 MILLIARDS

Paris, 7. — La circulation fiduciaire de la France a atteint 40,269,994,405 francs, comme on peut le voir par le rapport de la Banque de France publié aujourd'hui même. Pour la porter à plus de quarante et un milliards, il faudrait que le gouvernement en obtint l'autorisation du parlement.

Le rapport de la banque a exercé une influence déprimante sur la Bourse.

CONTRE TOUT AMENDEMENT A LA LOI DES BANQUES

M. Graham-F. Towers, surintendant du département du commerce extérieur, Banque Royale du Canada, a déclaré hier, au lunch du club Kiwanis, que le système bancaire du Canada est le plus parfait que l'on puisse établir. Le pays est ainsi organisé qu'il faut que les fonds bancaires soient très mobiles. L'Est a plus d'épargnes que l'Ouest, et celui-ci, à certaines périodes de l'année, requiert plus de fonds que n'en possèdent ses habitants. Il les emprunte donc de l'Est, ce qui est légitime, car la prospérité de l'un dépend de la prospérité de l'autre.

Notre système bancaire permet ce transfert de fonds; aux Etats-Unis, le système de banques indépendantes le rend beaucoup plus difficile.

M. Towers s'oppose à ce qu'on amende la loi des Banques.

Les banques répondent de la sureté des dépôts et de leur remise immédiate. C'est pourquoi elles ne peuvent consentir que des prêts à court terme.

Quant à l'agriculture, l'orateur dit que les banques lui accordent tout le crédit qu'elle pouvait légitimement réclamer. Il faudrait une organisation spéciale pour accorder des prêts à long terme, laquelle recevrait tout l'appui possible des banques.

M. Robert-A. Willis présidait.

LA FAILLITE HOME BANK

Toronto, 7. — L'assesseur Charles Garrew, C.R., a doné ordre à tous les actionnaires de la Home Bank, qui n'ont pas encore fait opposition, de s'acquitter de leur double responsabilité avant le 1er mai, sous peine d'être poursuivis.

DEVISES ETRANGERES

Cours sur Devise au pair	Valeur N.-Y.	Mtl.
Londres, livres st.	$4.86⅔	$4.28 $4.42
Paris, franc	19.3c.	.0382 .0393
Bruxelles, franc	19.3c.	.0332 .0342
Rome, lire	19.3c	.0430 .0445
Genève, franc	19.3c.	.1727 .1787
Amsterdam, florin	40.2c.	.3717 .3847
Madrid, pesta	19.3c.	.1213 .1255
Stockholm, cour.	26.8c.	.2610 .2701
Christiania, cour.	26.8c.	.1359 .1405
Copnhague, cour.	26.8c.	.1582 .1636
Rio de Janeiro, milreis	32c.	.1210 .1252
New-York, dollar	prime	3½%

NOUVELLE BAISSE DU FRANC

New-York, 7 — Pour la première fois dans l'histoire, le franc français est tombé au-dessous de quatre cents, sur le marché local des devises étrangères. Vers deux heures, aujourd'hui, la cote faisait 0.07c. De son côté, le franc belge ne faisait plus que 0.032. Le mouvement de liquidation a été provoqué par Londres et Paris, à la suite de la publication du rapport hebdomadaire de la Banque de France, hier après-midi, lequel accuse une augmentation de près d'un milliard de francs dans le montant des billets en circulation. Les baissiers exploitent aussi le malaise qui persiste dans la situation politico-économique européenne.

New York, 7—Le franc français s'est vendu pour la première fois à moins de quatre sous hier après-midi, soit à 3.95 cents. En même temps l'escompte sur les opérations à terme françaises montait à 10 points par mois en-dessous du prix comptant pour les trois prochains mois.

L'augmentation sans précédent de l'inflation fiduciaire, soit d'un milliard de francs presque, donna naissance à une bourrée d'ordres de vente de la part des capitales étrangères, ce qui occasionna la dégringolade.

En plus du malaise dû aux difficultés du pays à équilibrer son budget et à régler sa dette flottante, l'incertitude du bilan hebdomadaire de la Banque de France fut la cause de la majeure partie de la spéculation à Paris.

L'ultimatum de M. Poincaré au comité des finances du Sénat d'avoir à ratifier ses projets financiers sans quoi il remettrait la démission de son cabinet au président Millerand contribua également à amoindrir la confiance.

Le franc belge se ressentit par contrecoup de la baisse. Le sterling fut ferme. Le peseta espagnol se raffermit après avoir touché hier le chiffre le plus bas qu'il ait coté depuis plusieurs années. Le yen japonais continua à s'affaisser. Il atteignit un nouveau bas pour l'année, à 44 cents.

Voici la cote des devises étrangères, fournie par la maison Jenks, Gwynne & Co.:

	Pair	Ouv.	Ferm. d'hier
Ang., sterling	4.86	4.29⅜	4.29 9/16
France, franc	0.193	.0404	.0397
Italie, lire	0.193	.0429	.0428
Belgique, franc	0.193	.0353	.0343½
Allem., mark	0.238	x4T500	x4T500
Suisse, franc	0.193	.1729	.1728
Hollande, florin	0.402	.3727	.3721
Espagne, peseta	0.193	.1226	.1220
Suede, cour.	0.268	.2610	.2609
Norvège, cour.	0.268	.1368	.1354
Danemark, cour.	0.268	.1578	.1576
Brésil, milreis	0.32	.1216	.1220

x—Pour un dollar américain.

POUR L'EXONERATION DU DOUBLE DECIME

Paris, 7. — La question de l'exonération du double décime pour le droit de circulation sur les vins est vivement discutée dans les milieux politiques du Sénat et de la Chambre. Le gouvernement est favorable à cette exonération, mais la Commission des Finances et la Commission des Douanes la combat. Toutefois, la Commission des Douanes, étant également défavorable à l'application du chiffre d'affaires pour les marchandises exportées, il se pourrait qu'une entente puisse se faire en faveur de l'exonération des vins. En effet, un amendement de M. Landry sur les impôts payés par les régions libérées, et qui rapporterait au trésor 200,000 millions, permettrait à la Commission des Finances d'accepter la demande d'exonération des viticulteurs.

QUEBEC RY. AMELIORE SA SITUATION

On signale une augmentation substantielle des recettes brutes et nettes.

REMANIEMENTS

Comme il fallait s'y attendre, le rapport annuel du Quebec Railway, Light, Heat and Power, pour l'exercice financier clos le 31 décembre, qui est adressé aujourd'hui aux actionnaires, revèle que la nouvelle administration a effectué de nombreux remaniements financiers.

Voici le compte de profits et pertes pour les deux dernières années:

	1923	1922
Recettes brutes	$2,973,004	$2,858,606
Dépenses d'expl.	2,100,731	2,010,814
Recettes nettes	872,272	874,792
a-Dép. suppl.	123,621	.....
Reliquat	748,651	847,792
b-Charges fixes	583,282	557,961
Revenu net	165,368	289,830
Dépréciation	150,000	182,546
Reliquat	15,368	107,284
Escomp. s. oblig.	12,116	21,183
Solde	3,251	86,100
Solde précédent	760,149	674,048
Total	763,400	760,149
c-Ajustement	279,917	.....
Solde créditeur	$483,483	$760,149

a-Réparations extraordinaires et dépenses pour 1923.

b-Intérêts sur obligations et loyer à la ville.

c-Dépréciation et ajustement imputables à la période précédant janvier, 1923.

Voici le bilan pour les deux dernières années:

ACTIF

	1923	1922
a-Placements	$15,313,378	$14,298,633
Propriété	2,313,509	.....
b-Obligations	849,000	95,934
c-Escomp. s. obl.	4,576,002	4,100,932
Prêts à filiales	1,773,894	2,136,549
Construction	.....	534,098
Oblig. dans trésor	.....	3,411,000
Anticipations	36,367	58,237
Outillage	199,973	221,560
Comptes rec.	238,372	317,264
En caisse	204,061	159,100
Total	$25,605,558	$25,333,306

a-Actions, obligations et intérêts dans d'autres compagnies.

b-Obligations de la Quebec Jacques-Cartier Electric Co., qui seront acquises à l'échéance.

c-Ajustements sur placements et escomptes sur obligations.

PASSIF

	1923	1922
Capital-actions	$ 9,999,500	$ 9,999,500
a-Obligations	10,000,000	10,000,000
b-Bons "income"	3,307,200	3,323,634
Réserves	.....	185,725
Solde créditeur	483,483	760,149
c-Effets payables	1,085,800	382,000
Comptes payables	453,144	414,668
Avances	.....	61,550
Intérêt accru	123,292	37,310
Intérêt différé	.....	65,082
Contingence et rés.	153,437	.....
Charges accrues	.....	103,687
Total	$25,605,558	$25,333,306

a-Mises en sûreté pour racheter les obligations de la Quebec Jacques Cartier Electric Co. — $849,000.

b-Plus de 90% de ces obligations appartiennent à la Quebec Power.

c-Dus à la Quebec Power Co.

REMARQUES DU PRESIDENT

Voici les remarques du président, Julian C. Smith, aux actionnaires:

Durant l'année dernière, le contrôle et la gérance de votre Compagnie ont passé aux mains de la "Quebec Power Company", parce que cette dernière a acquis environ 90 p.c. des Actions Communes de votre Compagnie. Cette association de votre Compagnie à la "Quebec Power Company", votre Compagnie a été en mesure de pourvoir amplement à ses dépenses pour constructions et améliorations, et pour payer les obligations de $2,500,000 du "Quebec, Montmorency and Charlevoix Railway", obligations dues le 1er juin dernier. Votre compagnie a aussi été mise en mesure de se procurer l'argent nécessaire pour ses améliorations et ses extensions à venir.

"Les recettes brutes de l'année 1923 ont été de $2,973,004.07. Les dépenses d'exploitation ont été de $2,100,731.39; ce qui donne $872,272.68 comme profit net d'exploitation. Ce bilan est un peu meilleur que celui de l'an dernier.

"Vos directeurs ont examiné avec grand soin les finances de la Compagnie, et ils ont cru sage de débiter de $123,621.56 les recettes de cette année, t de $279,917.88 les surplus qui ont été accumulés avant janvier 1923. Ces sommes représentent certaines réparations majeures, des évaluations nouvelles pour inventaires et comptes recevables, et aussi l'envoi de certains actifs douteux. Des fonds additionnels seront peut-être nécessaires; et vos directeurs ont déjà délibéré à ce sujet.

"Le 1er juin, les obligations du "Quebec, Montmorency and Charlevoix Railway" sont devenus dues. Votre Compagnie les a payées en vendant ses propres obligations (Consolidated 5 p.c.) dues en 1939.

"De plus, $62,000 des obligations de la "Canadian Electric Light Company", et une somme égale provenant des obligations (1939) de votre Compagnie, ont été réalisées pour payer ces diverses transactions.

"L'acte de fidéicommis qui garantit à votre Compagnie l'émission de ses Obligations (Consolidated 5 p.c.) stipule comme suit: lorsque votre Compagnie aura acquis tous les stocks et les obligations d'une quelconque de ses compagnies subsidiaires dont les actions ou les obligations ont été hypothéquées d'après les termes dudit acte, votre Compagnie pourra liquider toutes telles compagnies subsidiaires et transférer tout leur actif à la compagnie associée (parent).

SIMPLIFICATION DE CONTROLE

"Vos directeurs croient que cette sage politique financière contribuera à promouvoir les intérêts matériels de votre Compagnie. Les conditions d'exploitation et du contrôle des finances seront de beaucoup simplifiées. Mais, ce qui est encore plus important, — la valeur des obligations de votre compagnie augmentera, parce que toutes les propriétés qui avaient d'abord été hypothéquées comme garanties de leurs obligations par ces diverses compagnies subsidiaires, resteront hypothéquées comme garanties des obligations de votre Compagnie. C'est ce qui est actuellement en vigueur en ce qui concerne la "Canadian Electric Light Company", la "Frontenac Gas Company", et la "Quebec Gas Company"; en effet, tout l'actif de ces trois compagnies appartient maintenant à la "Quebec Railway, Light and Power Company, Limited". Sur le compte de balance de votre Compagnie, vous pouvez voir les résultats de cette situation financière.

"Durant l'année, la Compagnie a achetez dix (10) nouveaux tramways (one-man) et les a utilisés. Dès les premières semaines de 1924, elle en recevra dix autres (10), de même modèle. Afin de pouvoir remiser ces tramways, nous avons un peu agrandi les remises de Saint-Malo. Votre Compagnie se propose de renouveler, durant l'année, plusieurs de ses rails dans la ville et changer le parcours de quelques-unes de ses voitures, afin de fournir un meilleur service.

"La Compagnie a décidé de se servir uniquement de l'énergie électrique sur la Division Montmorency. Dans le passé, ce service a fonctionné par la vapeur et l'électricité; mais les résultats financiers ont été plus ou moins satisfaisants. Nous avons donc acheté, à cette fin, deux puissantes locomotives électriques.

PENURIE HYDRAULIQUE

"Durant les mois de février et mars, le Service Electrique de votre Compagnie a fonctionné avec grandes difficultés à cause du manque d'eau, spécialement à la "Laurentide Power Company", à tel point, que, durant ces deux mois, nous avons été obligés d'acheter de la "Quebec Power Company" une grande quantité de l'énergie électrique dont nous avons eu alors besoin. En dépit de ce secours, le service de votre Compagnie a diminué durant ces deux mois, ainsi que les recettes. Nous espérons que le service hydraulique sera meilleur, durant cette saison-ci.

"Votre Compagnie a fait des réparations considérables et de grandes améliorations dans ses usines d'énergie électrique. Nous avons fait les travaux nécessaires d'extension et de distribution pour les nouveaux clients, surtout dans les quartiers résidentiels, dont le nombre augmente sans cesse.

"Dans certaines parties de la ville, nous avons posé des tuyaux à gaz nouveaux, et nous avons remplacé les anciens par des tuyaux plus gros. De l'usine à gaz, nous avons installé des machines additionnelles pour augmenter la pression du gaz.

LE TAUX D'ECLAIRAGE

"Depuis plusieus années, le taux de l'éclairage électrique exigé par votre compagnie a été un peu plus élevé que celui de la "Quebec Power Company". Nous avons diminué notre taux, de sorte que les deux sont maintenant semblables, savoir—6.52 centins par heure kilowatt. Nous avons aussi diminué le taux du gaz à quinze centins (15 centins) par cent pieds cubes.

"Comme nous l'avons dit au début de ce rapport, votre Compagnie est maintenant associée (close association) à la "Quebec Power Company". Cette association assure à votre Compagnie le plein bénéfice de toutes les ressources et des avantages de la "Quebec Power Company", et nous mettra en position de servir les clients de votre Compagnie d'une manière plus avantageuse que dans le passé.

"En terminant ce rapport, vos Directeurs désirent vous faire remarquer combien les choses ont changé, quant à ce qui concerne leurs rapports des années précédentes. Votre Compagnie est aujourd'hui une compagnie subsidiaire de la "Quebec Power Company", et presque tous ses actionnaires ont échangé leurs actions contre celles de la "Quebec Power". Sans compter le nombre des parts représentées par des effets au porteur (bearer warrants), le nombre total des actionnaires de votre Compagnie était de 934, le 31 décembre 1922, et le nombre total des parts entre les mains de ces personnes était de 88,348. Le 31 décembre 1923, le nombre des actionnaires était de 252, et le nombre total de leurs parts était de 92,798. Parmi ces actionnaires, la "Quebec Power Company", à elle seule, possède 89,135 parts.

"Il est clair que les intérêts de votre Compagnie sont intimement unis à ceux de la "Quebec Power Company". Plusieurs de nos actionnaires se sont rendu compte de la situation; aussi, ont-ils cru sage de devenir actionnaires de la "Quebec Power Company", en échangeant les parts de votre Compagnie".

UNE CAMPAGNE EN FAVEUR D'UN POOL DU BLE AU MANITOBA

Winnipeg, 7. — En vue de la campagne en faveur du "pool" du blé, qui s'ouvre lundi prochain, 15,000 formules de contrat officielles sont adressées du bureau-chef de Winnipeg, cette semaine, a déclaré M. C.-H. Burnell, président de cette organisation.

On expédie aussi tout ce qui est nécessaire aux centaines de solliciteurs qui vont parcourir la province en tous sens jusqu'à la fin de mars.

Du 10 mars au 1er avril, l'organisation en faveur du "pool" entreprendra d'inscrire 1,000,000 acres ou 40% de la superficie totale ensemencée au Manitoba. Ce résultat doit être atteint pour que le pool fonctionne.

LE MARCHE DE WINNIPEG

Les cours, à la Halle aux Grains, sont relativement fermes. Bien que les marchés du Royaume-Uni manifestent une bonne fermeté, la demande de ce côté continue d'être faible, soit moins de 250,000 boisseaux par jour, principalement, de blé manitobain. L'incertitude des marchés américains, où les prix sont plus faibles que précédemment, exerce son influence sur le sentiment du marché local. En fermeture d'hier, l'option de mai était en baisse de ⅛ cent, ainsi que octobre; juillet a clôturé sans changement.

Les gros grains futurs continuent d'être tranquilles; l'avoine et le seigle étaient un peu plus faibles et il était à peu près impossible d'obtenir une cote pour l'orge. Le marché du lin était un peu plus faible.

Le marché au comptant a été tranquille, et la demande était un peu meilleure. La demande s'améliore, pour le blé dur, mais les offres sont rares.

LA COTE DES GRAINS

Winnipeg, 7. — Prix au comptant:

Blé — No 1 northern, 100; No 2 northern, 97; No 3 northern, 92⅝; No 4, 87⅞; No 5, 81⅝; No 6, 75⅞; picotin, 70⅞; sur voie, 100⅜.

Avoine — No 2 cw, 39½; No 3 cw, 36⅝; picotin extra No 1, 36⅝; picotin No 1, 34⅞; picotin No 2, 36⅞; repetée, 31½; sur voie, 39⅞.

Orge — No 3 cw, 63; No 4 cw, 57¼; rejeté, 56¾; picotin, 54½; sur voie, 63.

Lin — No 1, nwc, 228⅜; No 2 cw, 223⅞; No 3 cw, 207⅛; rejeté, 207⅜.

Seigle — No 2 cw, 67½.

Chicago, 7. — Prix au comptant:

Blé — No 3 rouge, 108 à 110½; No 2 dur, 110½ à 114½.

Maïs — No 3 mêlé, 76¾ à 78; No 3 jaune, 77½ à 78¾.

Avoine — No 2 blanche, 47½ à 48½; No 3 blanche, 46½ à 48.

Seigle — No 2, 70¾.

Orge — 68 à 83.

Graines de mil — 600 à 825.

Graines de trèfle — 1650 à 2350.

LES COLONIES FRANÇAISES ET LA CHERTE DE LA VIE

Paris, 7.—Les colons des Antilles demandent instamment la création d'installations frigorifiques à bord des navires pour le transport en France des produits de ces îles, particulièrement des fruits: ananas, bananes, oranges, citrons, mangues, sapotilles, etc., dont beaucoup se vendent sur place et que nous pourrions avoir sur nos marchés à des prix huit ou dix fois inférieurs à ceux qu'ils coûtent actuellement..... quand on en trouve, si les moyens de transport étaient perfectionnés.

Avant la guerre, deux bateaux neufs, "La Guadeloupe" et le "Pérou" possédaient de ces installations; l'un fut torpillé par les boches, l'autre a été transformé par la suppression de ses organismes frigorifiques. Il ne serait que temps de reconstituer ces bateaux spéciaux, pour l'approvisionnement de la métropole au lieu de laisser les étrangers accaparer peu à peu la vente sur nos marchés de production, grâce à la baisse du franc, et à leur flotte de commerce et prélever de gros bénéfices sur ce qu'ils veulent bien apporter chez nous.... et qu'ils ont été chercher chez nous!

UN EMPRUNT MUNICIPAL

Trois-Rivières, 7.—Le conseil municipal du Cap-de-la-Madeleine a disposé de $75,000 de débentures, à un prix très satisfaisant, aux yeux de tous les échevins. Quatre soumissions avaient été reçues. Une soumission conjointe de la Compagnie d'Obligations et de Placements des Trois-Rivières Limitée, et du Crédit Anglo-Français Limitée, de Québec, offrait $98,365; Gourdeau, Gareau et L.-A. Gaudry offraient $98,071; la Corporation des Obligations Municipales Limitée, de Québec, proposait le prix de $97.07 et l'offre de Versailles, Vidricaire et Boulais, de Montréal, était de $97.53.

Cette émission de débentures est faite à 5½ avec échéance, par séries, de 1 à 10 ans.

La soumission de la Compagnie d'Obligations de Placements des Trois-Rivières et du Crédit Anglo-Français a été acceptée.

"STANDARD OIL"

Les bénéfices nets de la Standard Oil of Indiana, pour 1923, avant le paiement des impôts dus au gouvernement fédéral, ont été de $46,938,499, contre $55,-881,904, pour l'année précédente, selon le rapport annuel, qui a été rendu public aujourd'hui.

LA "STEEL OF CANADA" EST EN BONNE POSTURE

Les profits de 1923 ressortent à 12.4% du capital-actions ordinaire.

RAPPORT OPTIMISTE

La confiance que les actionnaires de la "Steel Co. of Canada" ont eu en la puissance de gain et en l'administration de leur compagnie sera amplement justifiée par le rapport annuel, pour les douze mois terminés le 31 décembre 1923. A la suite d'une réunion des directeurs de la compagnie, tenue ici hier, le président Robert Hobson a donné des chiffres préliminaires qui indiquent que la compagnie a gagné 12.4 pour cent sur son capital commun après le paiement de toutes les charges et des dividendes privilégiés. En même temps, la dette consolidée a été réduite à environ trois-quarts de million, par le rachat des obligations des Montreal Rolling Mills, et par le fonctionnement normal du fonds d'amortissement; de plus, le capital liquide a augmenté de $1,372,444.

M. Hobson a déclaré qu'après avoir pourvu aux intérêts sur obligations, le fonds d'amortissement, l'impôt sur le revenu, la dépréciation, et les dividendes sur les actions privilégiées et ordinaires, il reste un solde, au compte d'exercice, de $627,875.40. Comme le dividende sur le capital commun absorbe la somme de $805,000, il reste donc, après le paiement du dividende privilégié, la somme de $1,432,875., disponible pour les actions ordinaires, soit l'équivalent de 12.4 pour cent, ce qui se compare à $448,856. en 1922, et $362,551. en 19921, soit 3.90 pour cent et 3.15 pour cent, respectivement.

RESERVES CONSIDERABLES

Pendant l'année 1923, a déclaré M. Hobson, le capital liquide de la compagnie a augmenté de $1,372,444, et se chiffre maintenant par $11,279,809. Cette augmentation, a-t-il fait remarquer, est en grande partie attribuable à l'augmentation de l'inventaire et des comptes recevables. L'augmentation de l'inventaire, a déclaré M. Hobson, est surtout constitué par deux facteurs: la constitution d'une réserve de charbon comme protection contre la possibilité d'une grève des mineurs américains pendant cette année, et l'insuffisance d'une quantité suffisante de fer en gueuse pour faire face à la situation, pendant que le haut-fourneau A ne fonctionne pas. Ce haut-fourneau a cessé de fonctionner depuis quelque temps, pour cause de réparations.

Les espèces en caisse sont d'environ $80,000 moindres que l'an dernier, alors que cet item s'élevait à $633,202.

M. Hobson a aussi déclaré que le pourcentage des recettes sur le chiffre d'affaires avait été moindre qu'en 1922, l'augmentation des recettes pour 1923 étant produite par l'augmentation du chiffre d'affaires.

Sur les perspectives de 1923, il semble optimiste. Il a rappelé le fait que les affaires de la compagnie sont d'environ deux mois en arrière des conditions de l'industrie de l'acier, aux Etats-Unis, qui sont maintenant très encourageantes.

L'assemblée annuelle aura lieu à Hamilton, le 10 avril.

DIVIDENDE DECLARE

Steel Co. of Canada, 1¾ pour cent sur l'ordinaire et le privilégié, pour le trimestre finissant le 31 mars, payable le 1er mai aux actionnaires inscrits au livre le 5 avril.

LES MINES

BOURSE LOCALE DES MINES

	Max.	Min.
7,500 Argonaut	63	.52½
1,000 Crown Reserve	.62½	..
500 Castle	.62	..
4,930 Indian	.32	.29⅝
500 Keeley	2.33	2.32
1,000 Kirk Lake	.21	.20¾
400 Lake Shore	3.65	3.63
500 Lorrain	.14¼	..
10 McIntyre	16.92	..
7,500 Mont. & Ont.	.15	.14
31,550 Rouyn	.44	.43
1,100 Teck Hughes	1.26	1.25
2,000 Wasapika	.03⅛	..
1,000 West Dome

Transactions de Bourse

VENTES D'HIER A NEW-YORK

		Max.	Min.
500	Allis-Chalmers	46½	45⅝
1,000	Allied Chemical	68½	68¼
400	Am. Beet Sugar	42¼	41
86,400	Am. Can	118	115⅛
400	Am. Hide and L.	11¼	11¼
	Do. pfd.	57½	54¾
3,000	Do. pfd.	22½	21¾
2,000	Am. Inter. Corp.	75½	74¾
1,400	Am. Locomotive	61	60½
1,100	Am. Smelting	39⅝	38½
1,500	Am. Steel Fdys	58¼	56¼
2,700	Am. Sugar	22⅛	22
300	Am. Sum. Tob.	130	129¾
2,400	Am. Tel. and Tel.	76¼	74½
7,900	Am. Woollen	34¾	34⅛
3,200	Am. Copper	99½	99⅛
1,100	Atchison	17½	16¾
600	Atl. Gulf and W. I.	124	123¼
10,300	Baldwin Loco.	56⅞	55⅝
6,800	Balt. and Ohio	57½	56⅞
3,400	Beth. Steel	16	15¾
2,000	Brk. Man. Tran.	25¾	24¾
2,800	Calif. Petrol	145½	145
300	Can. Pacific	12⅜	11⅜
8,100	Cen. Leather	47	46⅝
300	Cerro de Pasco	62⅛	61
4,900	Chandler Motors	72½	71¾
700	Ches. and Ohio	16⅛	16
2,200	Chi., M. and St. P.	26	25⅛
7,200	Do. Pfd.	24	23⅝
7,800	Chi., Rock Island	27¾	27⅝
300	Chile Copper Co.	36¾	35¾
8,500	Cuban Amal. Sugar	63⅞	63⅝
2,100	Con. Gas	51	49⅝
1,900	Con. Can.	178¼	178½
2,900	Corn Products	36	35¼
9,300	Cosden Oil	64¾	64
300	Crucible Steel	16	15¾
400	Cuba Cane Sugar	69½	68⅝
800	Do. Pfd.	54⅞	54
5,100	Davidson Chem.	107½	106½
300	Del. and Hudson	131½	129½
400	Dupont Motors	62¾	62
400	Endicott J.	25	24⅝
4,300	Erie Ry.	30¾	30⅛
300	Do. 1st Pfd.	57⅞	56⅝
8,400	Famous Players	10¼	10⅛
400	Freeport Texas	41½	40¾
1,200	Gen. Asphalt	210⅞	208½
3,100	Gen. Electric	15¼	14⅜
14,000	Gen. Motors	22⅞	22¾
400	Goodrich	56¾	56½
1,300	Gt. North Pfd.	29½	20⅛
400	Gt. North Ore.	83¼	81⅝
5,000	Gulf States Steel	72⅞	70¾
4,200	Houston Oil	24⅞	24½
1,600	Inspir. Copper	13⅛	13
300	Inter. Nickel	31⅜	30¼
3,000	Do. pfd.	38¼	35
300	Inter. Paper	18¾	18⅝
200	Kan. C. South.	22⅝	21¾
4,400	Kelly Springfield	37	36¾
1,800	Kenna. Copper	69½	69¼
800	Lehigh Valley	17½	16⅞
500	Loews Theatre	87¾	87
1,200	Mack Truck	37¾	37
6,800	Marland Oil	4⅞	4¾
2,600	Mid. States Oil	11½	11¼
2,800	Miss K. ant T.	12⅛	12⅛
1,800	Miss Pacific	33	31½
600	Nat. Enamel	13¼	13⅛
800	Nev. Con. Copper	20¼	19⅝
5,800	New Haven	101⅝	101⅛
8,200	N.Y. Central	117¾	116¾
4,200	Nor. and Western	52⅛	51½
6,200	North. Pacific	53½	52
12,700	Pacific Oil	49⅞	49
4,800	Pan-Amer. Petrol	47⅝	46¼
14,600	Pan-Pete B.	43⅝	43⅛
800	Penn. R. R.	43	42¾
400	Pere Marquette	44½	43⅞
900	Philadelphia	39¾	39
13,100	Philips Pete	24¾	24½
400	Pierce Oil	9¾	9¾
	Pierce Arrow	35⅝	35
2,900	Prod. and Ref.	44	43½
300	Pub. Ser. Corp. N.J.	120	119¼
500	Pullman	63¼	62⅝
8,500	Punta Sugar	25	24½
5,400	Pure Oil	56	55¾
500	Reading	107⅛	104⅝
600	Replogle Steel	57⅛	56¾
1,800	Rep. Iron and S.	54	53½
400	Royal Dutch	18¾	18⅛
3,000	Shell Union Oil	90¾	90
800	Sears Roebuck	22½	22⅜
200	Simmons Bed	24	23⅝
	St. Louis and S. F.	38¾	38
1,400	St. L. S. W.	23¼	22⅝
11,500	Sinclair Con.	24⅞	24½
1,100	Skelly Oil	87½	86⅞
1,700	South. Pacific	50¼	49½
12,100	South. Railway	38¾	38⅛
2,100	Stand. Oil N.J.	63¾	62½
7,600	Stand. Oil. Cal.	79½	79
300	Stromberg Cr.	103¼	101⅝
11,700	Studebaker	8¼	8⅛
200	Tenn. Copper	43⅛	42⅞
7,100	Texas Oil	26¾	25⅝
9,200	Texas Pacific	66	63⅞
12,900	Tob. Prod. Co.	129	128½
700	Union Pacific	77⅝	75¼
23,800	U. S. Ind. Alcohol	1,300	U. S. Rubber	34	33¼
21,200	U. S. Steel	104¼	103⅛
500	Utah Copper	67½	67⅜
1,000	Van. Steel	31⅛	31
200	V. Car. Chem.	2½	2⅜
3,600	Wabash A.	44¼	44
8,200	Westinghouse	62⅜	61¾
300	White Motor	58⅞	58
11,600	Willys-Overland	12⅞	12½
1,400	Woolworth Co.	309¾	300¼

OBLIGATIONS INTERNATIONALES

$	Canada 1926 5%	100	
6,000	Do. 1929 5½%	101⅛	101
10,000	Do. 1931 5%	100	99⅞
13,000	Do. 1952	100	99⅞
13,000	Bordeaux 6%	76	75¼
21,000	Lyon 6%	76	75⅛
20,000	Marseille 6%	76½	75¼
19,000	Soissons 6%	78	77¼
18,000	Seine 7%	81¼	80¾
18,000	Japon 4½%	97	97
43,000	Do. 2me 4½%	97⅛	97
22,000	Do. 4%	79	78¾
3,000	U.K., 1929 5½%	107⅛	107
269,000	Do. 1937 5½%	100½	99¾
	France 7½% 1941	93⅛	

VENTES D'HIER A MONTREAL

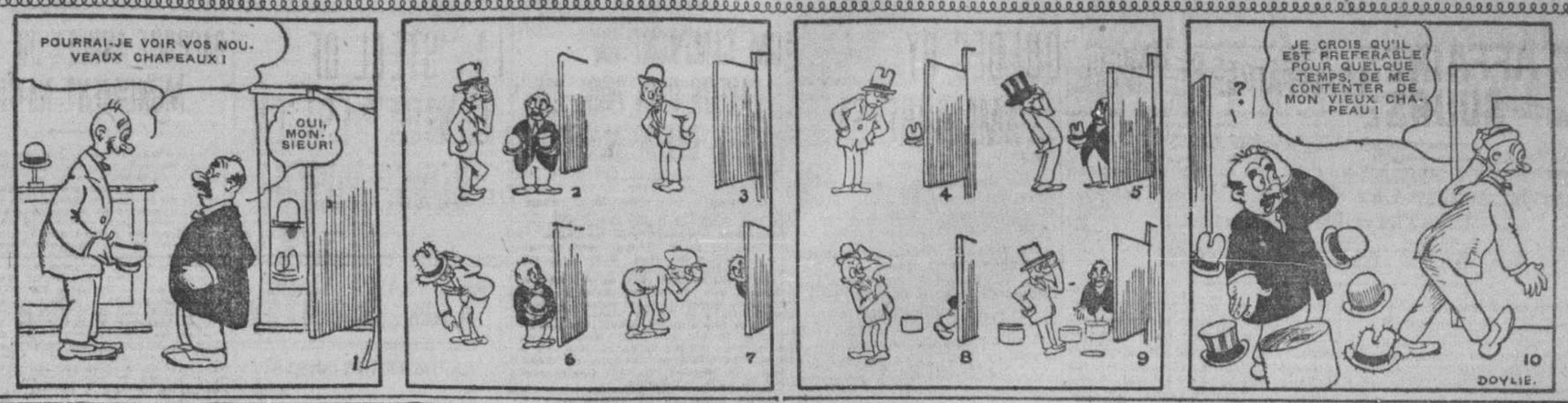
	Actions Valeurs	Max.	Min.
285	Abitibi	67	66¼
25	Asbestos pfd	60	59½
134	Bell Telephone	132	132
797	Do. Rights	5	4⅞
1,810	Brazilian	52⅝	52¼
10	B. C. Fishing	14½	..
68	B. E. Steel 1st pfd	57	56½
25	Do. 2nd pfd	14¼	14¼
105	Brompton	41	40⅝
190	Can. Car	47½	47
116	Do. pfd	106½	..
12	Can. Converters	80⅝	80
15	Can. Cottons	101	..
10	Can. Ind. Alcohol	27¾	..
5	Can. Steamship pfd	48	..
47	Con. Smelting	38¾	36¾
85	Cuban Can. Sugar	9¼	9¼
22	Do. pfd	45	44
400	Detroit Ry	63½	63½
40	Dom. Bridge	78¾	78¼
75	Dom. Canners	32⅜	31
5	Dom. Glass	107⅛	..
25	Dom. Iron pfd	57	56
47	Dom. Textile	62½	62½
97	Howard Smith	66½	66½
11	Do. pfd	99¾	99½
50	Illinois pfd	92	92
2	Lake of Woods pfd	119	..
95	Lyall	16	16
15	MacDonald	4	..
10	*Mackay pfd	69	..
111	Mont. Power	155	154
900	Nat. Breweries	52	52
10	Price Bros	44⅞	..
10	Quebec Power pfd	94	..
80	Shawinigan	127	127
126	So. Can. Power	54½	54
550	Spanish River	108	107⅞
190	Do. pfd	113	112½
1,657	Steel of aCnada	79½	78¼
1	Do. pfd	103	..
60	Toronto Ry	82¼	82¼
110	Tuckett	60	59¾
5	Do. pfd	94½	..
10	Twin City	63½	..
5	Winnipeg Ry	27⅜	..
5	Do. pfd	79½	..
85	Woods Mfg Co.	28	128
	BANQUES		
26	Montréal	240½	240½
	OBLIGATIONS		
$3,200	Can. Loan, 1925	100.85	100.85
3,300	Can. Loan, 1931	101.05	101.00
2,000	Can. Loan 1937	103.00	103.00
3,600	Vic. Loan, 1924	100.65	100.60
1,500	Vic. Loan, 1933	102.80	.....
8,150	Vic. Loan, 1933	105.12	105.05
6,650	Vic. Loan, 1934	102.65	102.65
29,500	Vic. Loan, 1937	107.70	107.70
50	Renewal, 1927	101.60	.....
8,700	Refunding, 1943	99.90	99.90
1,000	Can. Con. Rubber	97½	.....
1,000	Dom. Textile "D"	100.00	.....
500	Mont. Tramways	92.00	.....
1,000	M. Tram. Debs	80.00	.....
	HORS-LISTE		
108	Eastern Eng	23½	23½
50	Hollinger	11.50	11.50
14	Laurentide P.	.92	..
1,867	M. Tram. Power	6¾	6
11,000	Mont. & Ont.	.15½	.14
200	McIntyre	16.75	16.75
39	Nat. Brick pfd	54	54
51	St. Maurice P.	63½	63½
20	So. Can. Power pfd	91¾	..

*Ex-dividende. ‡Nouv. min.

VENTES D'HIER A TORONTO

		Max.	Min.
360	Abitibi	67¼	66¾
76	B. E. Steel 1 pfd.	57¼	57
1,390	Brazilian	52½	52
59	Brompton	41½	41
54	B. C. Fishing	15⅜	15
29	Bell Telephone	131⅞	..
50	Burt.	128	..
283	Bell Tel. Rights	5	..
100	C. Car and F.	47¼	47
15	Can. St. L. pfd.	42	41½
2	Do. pfd.	53¼	..
15	Can. Loco.	67	..
1	C. P. R.	150	..
125	Can. Salt	115	..
115	Cons. Smelt.	37	36¾
200	D. Canners	33	30½
15	Do. pfd.	88	..
50	Duluth Sup.	32	..
00	Int. Mill pfd.	94	..
65	M. Leaf	62	61
20	Do. pfd.	91¼	..
6	Russell pfd.	55	..
30	Sales Book	45	..
6	Do. pfd.	92	..
125	Span. River	108¼	108
150	Steel of C.	79½	79
189	Toronto Ry.	82	81½
	MINES—		
50	Conlagas	200	..
1,000	Tretheway	100½	..
	BANQUES ET BONS—		
3	Commerce	184½	..
2	Molson	155½	..
4	Can. Land	82½	..
$2,600	V. L., 1934	102.65	..
6,000	V. L., 1937	107.45	..
200	Can. Bread	101	..
	HORS-LISTE		
2,500	Goldale	26	..
1,250	L. Shore	3.68	3.65
100	Con. W. D.	25½	..
4,000	Castle	73	..
915	T. Oakes	73	70
50	Keeley	2.32	..
3,250	T. Hughes	1.26	..
400	Beaver	28	..
155	Imp. Oil	113¼	112⅞
50	Cuban Sugar	9	..
5	Do. pfd	46	..
150	M. Star	1.05	1.00
265	Mutual O.	12⅛	12½
250	Hollinger	11.50	11.45
500	Argo	52	..
1,000	Indian	31	..
1,000	Clifton	8½	..
2	N. S. Car	14	..

MARIUS — VIVE LE VIEUX CHAPEAU!



LA SESSION PROVINCIALE

Suite de la page 15

que les occupants de ces maisons jouissent d'une grande liberté pour la contrebande, la prostitution, le banditisme et autres abus de cette sorte, qu'il convient de faire cesser. C'est pourquoi l'on assimile ces maisons aux maisons de prostitution qui, depuis quelques années, peuvent être fermées ou démolies par ordre d'un jour après injonction. Cette loi adoptée il y a quelques années a été attaquée par des gens qui sont alliés jusque devant le Conseil privé où elle a été maintenue. On peut donc être certain que la nouvelle loi, si elle est attaquée devant nos tribunaux, sera maintenue.

Le bill de la commission des écoles catholiques de Montréal a subi sa troisième lecture avec les légers amendements qui lui avaient été apportés par le comité de législation du Conseil. Il reste que cette commission aura le pouvoir d'emprunter deux millions de piastres, sant taxe spéciale.

Le conseil a aussi voté la troisième lecture du bill de la compagnie des tramways de Verchères, Chambly et Laprairie, sans amendement, ainsi que le bill de la "Quebec and Western Railway Co.", avec amendements.

Le rapport du comité de législation sur le bill Richard, concernant les chemins, ponts et cours d'eau municipaux, a été présenté au Conseil par l'hon. M. Champagne. Ce comité s'est prononcé contre le bill, qui se trouve tué. Le rapport officiel dit que le préambule n'a pas été prouvé.

Le bill constituant en corporation la ville de l'île Maligne, adopté sans amendement hier matin par le comité des bills privés du Conseil, a subi sa troisième lecture sans autre amendement. C'est une ville nouvelle qui s'édifiera sur une île située dans la Grande-Décharge du lac Saint-Jean, près du barrage que l'on construit en ce moment.

Le bill de l'Exposition internationale de Montréal, adopté avec un léger amendement par le comité des bills privés, a été renvoyé à la séance d'aujourd'hui du Conseil pour sa troisième lecture, ainsi que le bill ratifiant une certaine résolution de la corporation de la paroisse de Saint-Vincent de Paul.

Le Conseil législatif s'est ensuite ajourné à ce midi.

SAINT-BASILE-DE-PORTNEUF

Ces jours derniers, un beau témoignage de reconnaissance et d'amitié a été donné à Mlle Cécile Collette, alors qu'un groupe d'amis se sont réunis à la demeure de ses parents, pour fêter par surprise son dix-neuvième anniversaire de naissance. Une adresse lui a été lue par sa cousine, Mlle Anne-Marie Matte. Mlle Blanche Gilbert lui présenta une gerbe de roses naturelles.

Des cadeaux lui ont été offerts, parmi lesquels un cadran en ivoire français, don de MM. Ulric Leclerc, professeur à l'Académie Saint-Sauveur; Lucien Bertrand, A.-C., et des étudiants en médecine, deuxième année, de l'Université Laval de Québec; une lampe en ivoire français, don du cercle de ses amis du Pont-Rouge, et un service de toilette en ivoire français, don de ses amis des cercles réunis de Portneuf, Saint-Raymond et Saint-Basile. Il y eut chant, musique, jeux de société. M. Paul-Emile Leclerc déclama "La Mouche", de E. Guiraud, et "Le bon Dieu", de E. Frenet-Dancourt. A minuit, un goûter a été servi, au cours duquel plusieurs santés ont été prononcées.

Etaient présents: Mlles Germaine et Annette Vallée, du Pont-Rouge, Mlle Anne-Marie Matte, de Saint-Basile, organisatrices; Mlles Rachel, Béatrice et Marguerite Marcotte, de S.-Raymond; Mlle Rachel Godin, du Lac Saint-Joseph; Mlles Fernande Hamel, Gilberte et Irène Dallaire, du Pont-Rouge; Mlle Adèle Bishop, de Portneuf; Mlles Alice, Irène et Marie-Jeanne Germain, Germaine et Gilberte Lanouette, Marie-Alice et Cécile Godin, Juliette Descarreaux Isola Bédard, Julienne Piché, Thérèse Matte, de Saint-Basile; MM. Roland Vallée, Stanislas Leblanc, du Pont-Rouge; MM. Paul-Emile Leclerc, Jules Matte, Bernard Godin, Jean-Noël Lanouette, de Saint-Basile; MM. Ulric Leclerc, professeur; Lucien Bertrand, A.-C. Hervé Gagnon, E.E.M.; C. Gilbert, E.E.M.; Lucien Coulombe, E.E.M.; Eugène Fortin, E.E.M.; Ed. Préfontaine, E.E.M.; Le.-Ph. Lacasse, E.E.M.; Victor Cloutier, E.E.M.; Emile Martel, E.E.M.; Léandre Beaudoin, E.E.M.; Eugène Allard, E.E.M.

Le Chatouillement dans la Gorge
est toujours ennuyeux, spécialement la nuit. Vous pouvez l'arrêter rapidement avec le
REMEDE CHAMBERLAIN CONTRE LA TOUX
Fait des amis partout

Conservent leur tranchant
Scient vite et bien
SCIES SIMONDS
SIMONDS CANADA SAW CO. LIMITED
Montréal, Qué. Vancouver, C.-A. St-Jean, N.B.

OXYDONOR
Le seul véritable
Evitez les imitations frauduleuses
Dr H. Sanche & Cie
364, ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, P.Q.
94-m.j.v.n

ON SENT QU'IL GUERIT
Mentholatum
RHUMES - GERCURES - BRULURES
103-m.v.n

Chassez la Neurasthénie!
Enrichissez votre sang et tonifiez vos nerfs en employant le merveilleux tonique reconstituant qu'est BROMA. Il combat la faiblesse, résultant de l'appauvrissement du sang, surmenage, maladies déprimantes.
Dr. Ed. Morin & Cie, Limitée QUEBEC
Broma

RHUME DE CERVEAU, CATARRHE
NAZALINE
DU DOCTEUR CHRÉTIEN - ZAUGG
103-m.v.n

PROJET D'ERECTION D'UN IMPORTANT MOULIN A PAPIER

Edmundston, N.-B., 7 — Il est rumeur qu'une grosse usine de papier s'ajoutera à celles qui sont déjà en exploitation dans les environs. On se base sur le fait que deux acres de terre près du pont international, sur la rivière S.-Jean viennent d'être vendues. Fraser Co. et Brown Corporation seraient intéressés dans cette transaction. Quelques rapports sont à l'effet que la Brown Corporation a conclu une entente pour prendre la production des usines de la "Fraser Co.", et qu'elle construira un moulin à Madawaska.

LA "CHICOUTIMI PULP" EN LIQUIDATION VOLONTAIRE

Québec, 7—D'accord avec la réorganisation prévue de la "Chicoutimi Pulp", une requête de mise en faillite a été présentée aujourd'hui à midi, à Montréal, contre cette compagnie.

La requête est rapportable dans quinze jours et des séquestres provisoires ont été nommés. Ceux-ci sont: Eugène Trudel, de LaRue, Trudel et Piché, de cette ville; D.-B. Brodie, de Price and Company; Arthur Ross, de B.S. Ross and Sons, de Montreal.

Dans les milieux financiers, cette action est considérée comme devant produire des développements pour la réorganisation, après liquidation ou vente aux intérêts Price.

A l'assemblée de la "Saguenay Pulp", tenue à Montréal cette semaine, on a déclaré qu'aucune offre définitive n'avait été reçue de Price Bros. On en déduit que des offres directes n'ont pas été faites; mais on sait que des pourparlers sont engagés.

L'EXPERTISE DANS LES FAILLITES FINANCIERES

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 7.—Avec le consentement de la Saskatchewan et de l'Ontario, le gouvernement proposera des amendement à la loi des expertises en cas de faillite d'institution financière. Ces amendements permettront aux autorités provinciales de s'emparer et d'administrer les valeurs déposées en garantie par des compagnies d'assurance incorporées dans une autre province. Actuellement, lorsqu'une telle compagnie vient en faillite, la province étrangère ne peut toucher aux garanties, avant que l'expertise n'ait été faite.

CONFISCATION D'OLEOMARGARINE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 7. — Maintenant que la nouvelle loi sur l'oléomargarine est en force, les inspecteurs du ministère de l'Agriculture confisquent ce qui reste aux marchands de ce produit. Plusieurs subiront ainsi des pertes parfois considérables.

ON VEUT QUE LE SANS-FIL SOIT SOUS LE CONTROLE DU MINISTERE DES POSTES

Londres, 7. — La compagnie Marconi va entreprendre une dure lutte contre le gouvernement anglais, si celui-ci agit d'après les recommandations du comité du télégraphe sans-fil, qui prétend que toutes les communications par sans-fil en Grande-Bretagne devraient être la propriété et sous le contrôle du Bureau des postes, sauf en ce qui concerne celles avec le Canada, avec lequel la compagnie Marconi continuerait son service en concurrence avec celui du Bureau des postes.

M. Godfrey Isaacs, directeur-gérant de la compagnie Marconi, a déclaré que ce n'était pas une proposition raisonnable pour la compagnie d'avoir des postes dans les Dominions et aux Indes quand tous les postes sont sous le contrôle du gouvernement.

La compagnie Marconi prétend que le Bureau des Postes n'a pas l'autorité voulue pour refuser des permis pour postes de sans-fil. Le comité du gouvernement est d'avis contraire.

POUR LA MAJORATION DES TAUX DE MESSAGERIES

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 7. — Une délégation très considérable, représentant les compagnies de messageries, s'est présentée aujourd'hui devant la Commission des chemins de fer, pour demander une augmentation des taux.

Les Boards of Trade, de Montréal et Toronto, représentés par MM. J.-K. Smith et Thomas Marshall, déclarèrent qu'ils tentent d'établir, en coopération avec les officiers du trafic des compagnies, des taux plus avantageux dans l'est du pays. Ils demandent à la commission de leur aider dans ces efforts.

L'Alberta et la Colombie-Britannique demandent encore que leurs taux soient mis au même niveau que ceux de l'est.

LES NOUVEAUX BUREAUX DE LA "METROPOLITAN LIFE" A OTTAWA

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 7.—Pour établir ses nouveaux bureaux à Ottawa, qui devient le quartier général de la "Metropolitan Life" au Canada, M. Doyon, gérant local, a fait l'emplète du coin nord-est des rues Bank et Sparks, du coin sud-est des rues Wellington et Bank, et d'une bonne partie de la propriété Slater, entre les rues Wellington et Sparks. Cet achat représente une valeur d'un demi-million de dollars.

"MONTREAL LOAN"

A l'assemblée annuelle générale de la Montreal Loan & Mortgage Company, hier après-midi, les directeurs ont été réélus: MM. George Caverhill, président; W. Ernest Bolton, vice-président; Herbert Raine, G. Rutherfurd, Caverhill et W. B. Blackader.

CASE LIMITED

Spécial ce Soir
de 7.30 à 9.00

Habits de Gala et Accessoires

Complets tuxedo, $28.85 et $38.85
Habits de gala, $38.85
Redingotes et gilets, $28.85 et $38.85

Tout ce dont les marchandises suivantes ont besoin, c'est un petit tour à la buanderie.

Chemises de toilette, $2.65 — 3 pour $7.50
Unies, piquées et plissées.
Boucles blanches, 25¢
Gilets en piqué blanc, 95¢
Rég. $5.00 à $6.00

Les Articles Suivants à Moitié Prix

Gilets de diner. En soie noire cordée et ouvragée. Rég. $13.50 à $18.50.
Boucles noires de diner. Rég. 75¢ à $2.00
Faux cols de toilette. Rég. 25¢ à 35¢
Gants de toilette. Rég. $1.75 à $2.50

507 Ouest, rue Ste-Catherine — CASE LIMITED — Dans l'Immeuble Drummond

Ouvert vendredi jusqu'à 9 p.m. — CASE LIMITED — Ouvert samedi jusqu'à 10 p.m.

La Vente de Fumée
se termine positivement samedi, 15 mars

LE printemps s'en vient. Nous devrons terminer notre vente de fumée le samedi, 15 mars, et remanier notre magasin pour la réouverture avec nos nouveaux stocks du printemps.

Pour accomplir ceci dans le moins de temps possible nous avons décidé de réduire continuellement nos prix toute la semaine prochaine et de terminer pour de bon la vente de fumée le samedi 15 mars. Toutes les marchandises qui étaient en magasin le soir de l'incendie devront être vendues samedi soir. D'où cette réduction de prix radicale.

Etudiez les prix mentionnés ci-dessous. Plus vous attendez moins vous payez cher, mais en achetant le plus tôt possible vous avez un meilleur choix. Nous vous conseillons fortement de choisir vos complets, paletots, chemises, pyjamas et cravates demain. Les meilleurs vont s'enlever vite. Tous les prix indiqués ci-dessous cesseront dès que les marchandises seront écoulées.

Complets et Paletots

LES PRIX BAISSENT DE $1.00 PAR JOUR
$18.85
Régulier $40.00
Lundi $17.85
Mardi $16.85
Mercredi $15.85
Jeudi $14.85
Vendredi . . . $13.85
Samedi $12.85
Complets de trois morceaux et paletots en cheviote, tweed, worsted et cachemire fin.

$38.85
Régulier $65.00
Lundi $37.85
Mardi $36.85
Mercredi . . . $35.85
Jeudi $34.85
Vendredi . . . $33.85
Samedi $32.85
A ce prix nous offrons nos meilleurs complets de 3 morceaux faits à la main. Aussi paletots Burberry, paletots Burberry et Austin, et habits de gala et de dîner confectionnés à la main.



LES PRIX BAISSENT DE $1.00 PAR JOUR
$28.85
Régulier $55.00
Lundi $27.85
Mardi $26.85
Mercredi . . . $25.85
Jeudi $24.85
Vendredi . . . $23.85
Samedi $22.85
Complets de trois morceaux faits à la main, paletots, Burberrys et imperméables en gabardine.

$44.85
Régulier $90.00
Lundi $43.85
Mardi $42.85
Mercredi . . . $41.85
Jeudi $40.85
Vendredi . . . $39.85
Samedi $38.85
Complets sport anglais de 4 morceaux par les célèbres manufacturiers Burberry, Austin et Crombie; paletots, complets de dîner, redingotes et gilets. Chaque vêtement est fait du plus beau tissu anglais.

Chemises 10c de moins chaque jour
1.90 3 pour $5.50
Rég. jusqu'à $5.00 ch.
Lundi $1.80
Mardi $1.70
Mercredi . . $1.60
Jeudi $1.50
Vendredi . . $1.40
Samedi . . . $1.30

Pyjamas 10c de moins chaque jour
2.85 3 pour $8.00
Rég. jusqu'à $5 chac.
Lundi $2.75
Mardi $2.65
Mercredi . . $2.55
Jeudi $2.45
Vendredi . . $2.35
Samedi . . . $2.25

Cravates 5c de moins chaque jour
.70 3 pour $2.00
Rég. jusqu'à $2.50 ch.
Lundi 65c
Mardi 60c
Mercredi . . . 55c
Jeudi 50c
Vendredi . . . 45c
Samedi 40c

Cravates TRICOTEES 10c de moins chaque jour
1.85 3 pour $5.00
Rég. jusqu'à $5 chac.
Lundi $1.75
Mardi $1.65
Mercredi . . . $1.55
Jeudi $1.45
Vendredi . . $1.35
Samedi . . . $1.25

Chemises 10c de moins chaque jour
3.65 3 pour $10.00
Rég. jusq. $10.50 ch.
Lundi $3.55
Mardi $3.45
Mercredi . . $3.35
Jeudi $3.25
Vendredi . . $3.15
Samedi . . . $3.05

Pas de crédit — Pas d'échanges — Pas de remboursements — Pas de ventes sur approbation — Pas de ventes C. O. D.

507 rue Ste-Catherine Ouest — CASE LIMITED — Dans l'Immeuble Drummond

LES DEBATS AU SENAT

LA COMPARAISON A SOUTENIR AVEC UN VOISIN PROSPERE

Le contribuable canadien ne doit pas être plus imposé que celui des Etats-Unis, déclare sir George Foster. — Passer au crible les dépenses.

LE SENATEUR CASGRAIN

(Tu correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 7.—Sir George-E. Foster a pris la parole sur l'adresse en réponse au discours du trône. La gravité de notre situation, dit-il, est due en grande partie à notre voisinage des Etats-Unis qui est notre concurrent et qui, n'ayant que peu participé à la guerre, peut diminuer le fardeau de ses taxes et sa dette nationale. Il est impossible que le fardeau soit plus lourd pour notre peuple que pour le peuple de nos concurrents, les Etats-Unis. Le sénateur Foster propose de faire face à la situation en arrêtant toute augmentation de la dette publique et en commençant à la diminuer peu à peu. Nous pouvons agir ainsi et réduire en même temps les taxes. L'ouest demande de faire des économies, mais exige aussi de fortes dépenses en travaux publics, comme la construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson et le transport du charbon de l'Alberta à moins que le prix coûtant.

ECONOMIES A FAIRE

Voici les économies qu'il suggère. Le nombre des ministres serait réduit de 17 à 12 et pour cela, on abolirait le secrétariat d'Etat en même temps qu'on réunirait les douanes aux finances. Les travaux publics, les chemins de fer et canaux et la marine ne formeraient qu'un seul ministère et on fonderait ensemble la justice et le département du solliciteur général, comme on le ferait pour le rétablissement des soldats et la défense. Il demande aussi un examen sérieux de tout le service administratif pour diminuer ses dépenses. Il déclare que l'ancien gouvernement a diminué les dépenses de $600,000 par année en réformant l'imprimerie et qu'il était sur le point de réaliser des économies de 2 millions aux postes. On devrait aussi mieux contrôler les dépenses et les examiner non pas après qu'elles sont faites, mais auparavant. De plus, les prévisions budgétaires devraient être examinées plus soigneusement.

Depuis deux ans, les Etats-Unis ont un contrôleur des articles du budget qui a su réduire les dépenses de 300 millions après qu'elles eurent été acceptées par le congrès.

Quant au changement du tarif, il est d'avis que l'heure est grave, étant donné la situation des marchés du monde. Cela aurait aussi un sérieux effet sur l'exploitation de nos ressources naturelles. Le système de protection cherche un développement et une exploitation entiers, alors que le tarif réduit signifie une exploitation arrêtée. Pour bien établir la nation nous devrions avoir une politique tarifaire comme une police des transports. Avec la disparition de sir Lomer Gouin et de l'hon. M. Fielding, les forces du cabinet sont mal équilibrées et les libre-échangistes ont beau jeu. Un tarif trop peu élevé fera passer nos industries aux Etats-Unis.

LE SENATEUR CASGRAIN

Le sénateur Casgrain est d'avis que la dette est bien plus grande que l'hon. préopinant l'a estimée. Nous devons ajouter à la dette nationale celle des chemins de fer: L'ancien gouvernement n'a mis en vigueur aucune politique d'économie. Il entend dire que le gouvernement actuel doit équilibrer le budget, mais il est un peu sceptique sous ce rapport. Il est protectionniste et croit qu'on peut être bon libéral tout en favorisant la protection. Le parti tory n'admet pas une telle liberté d'opinion. Pour réaliser plus d'économies le Canada devrait se retirer de la Société des nations qui coûte 200 dollars par jour et ne rapporte rien au Canada. Tous les ans nous votons $50,000 pour un ambassadeur à Washington. Il est vrai que nous ne les avons pas dépensés, mais cette dépense serait absolument inutile.

Parlant de la situation commerciale, il dit que la dépréciation du numéraire européen a permis l'entrée au pays d'une foule de marchandises. La préférence britannique est inutile au Canada. Sir W. Laurier a déclaré que nous n'attendions rien en retour, mais il sait que l'ancien premier ministre a été désappointé de voir que notre générosité n'avait pas été appréciée par l'Angleterre. Nous devrons adopter l'attitude de M. Bruce, premier ministre d'Australie, qui a dit au peuple britannique que s'il ne voulait pas nous donner une préférence, d'autres peuples étaient prêts à le faire. Le sénateur Casgrain cite des chiffres montrant que sur la taxe du revenu, la population de Québec paye $9 par tête, celle d'Ontario $8.25, le Manitoba $7, la Colombie anglaise $7, l'Alberta $2.70, la Nouvelle-Ecosse $3.00, le Nouveau-Brunswick $2.75, la Saskatchewan $2.00 et l'Ile du Prince-Edouard $1.00.

LE SENATEUR POPE

A la séance du soir l'hon. R.-H. Pope a repris le débat. Il regrette de voir que le Canada expédie des matières premières à l'étranger au lieu de fabriquer des produits finis. A son sens cela est dû aux perturbations du tarif qui empêchent le capital de se fixer au pays et l'effraie.

"Il y a, dit-il, aux Etats-Unis, autant de gens qui devraient être Canadiens que nous en avons ici qui le sont".

La perte de nos citoyens est une chose pitoyable. Si le commerce a augmenté c'est surtout par l'exportation de nos citoyens canadiens. Au cours des derniers six mois un demi-million de nos nationaux sont allés aux Etats-Unis, chassés de leur pays par le gouvernement actuel. Cet état de choses affecte beaucoup l'avenir du pays. Nous voulons un gouvernement qui puisse et sache mettre en vigueur une politique susceptible de faire rester nos nationaux au pays. Actuellement nous n'avons pas de gouvernement, mais une réunion de groupes qui temporisent.

Les libéraux unis aux agraires nous ont donné un gouvernement sans principes et sans honneur national.

Le sénateur demande la protection pour l'agriculture.

Il fait observer que nos importations de produits agricoles se sont élevés à 235 millions par année. Il prétend que le seul acte amical des Etats-Unis envers nous a été de placer un droit élevé sur nos blés.

Le sénateur offre ses sympathies aux provinces maritimes et demandent à ce que le pacte de la confédération soit respecté dans son entité.

Il ajoute qu'il a voté l'an dernier contre le bill des embranchements et qu'il le combattra encore si l'on ne le transforme pas en forme et en substance. Il croit que le bill contient des projets d'embranchements que la direction du réseau n'approuve pas.

Le débat est ajourné par le sénateur Bennet, puis la séance est ajournée à vendredi, trois heures.

ACCUSATIONS PORTEES CONTRE W.-H. HENDERS

W.-H. Henders, un agent pour la vente des billets de steamers, de la rue Windsor, devra subir son examen volontaire sur deux accusations de détournements de fonds. Il a subi son enquête, hier après-midi, sur ces accusations, devant le juge Monet. Une autre enquête, pour une accusation de même nature, dans laquelle il est question d'une somme de $11,000, a été remise au 18 du courant. Il aura son examen volontaire, sur les deux premières plaintes, à la même date que cette enquête. Le total des sommes que Henders est accusé d'avoir converties à son propre usage est de $15,000.

Le capitaine A.-V. Seferovitch, consul général de la Yougoslavie, est l'un des plaignants, dans cette affaire qui date de 1918.

Walter Duncan, enquêteur spécial du département des finances fédérales, à Ottawa, a déclaré à l'enquête que Henders a reçu $1,000 du capitaine Seferovitch en 1918, argent qui devait être expédié en Serbie. Cependant, d'après le témoin, cette somme n'a pas été employée de la manière prescrite par le déposant.

L'autre plainte sur laquelle l'inculpé devra subir son examen volontaire est pour une somme de $25.

COUR SUPERIEURE

DIVISION DE PRATIQUE

6 mars 1924; séance de l'après-midi. Prés.: Hon. juge Coderre. Jugements rendus dans les causes suivantes:

E. Labonté vs A. Duquette et contrat. Motion du défendeur pour cautionnement, 8 jours de délai; dépens à suivre.

Magloire Leclaire vs Moise Ethier et Dame R. Leclaire et vir, mis-en-cause. Motion du défendeur pour permission de plaider; accordée en par défendeur payant frais de motion et défaut.

Dame M.-R. Violanga vs Pietro Sampieri. Jugement accordant la séparation de biens. Bruneau, juge.

National Steel Car Corporation, Limited vs La Compagnie des Véhicules moteurs de Montréal, limitée & La Société d'Administration Générale, opposante. Jugement relevant l'opposante de la saisie.

Dame B.-E. Cusson vs A.-W.-S. Lavers. Requête de la demanderesse pour pension et provision de frais; accordée quant à $35 par mois jusqu'au 1er mai prochain à partir de la signification de la requête et après le 1er mai 1924; $45 par mois, provision de $25 payable $5 par mois, dépens à suivre.

Dame Mary Amélia Davies vs Edward-Lord Kelly. Requête de la demanderesse pour garde des enfants, pension et provision de frais; requête accordée ,pension fixée à $50 par mois à partir de la signification de la requête, provision de frais fixée à $25 payable $5 par mois, dépens à suivre.

Dame Mary-Tardy Cartwright, requérante. Requête pour autorisation à poursuivre; accordée.

Albert-L. Baldwin vs Harold-D. Munnis et al. Motion du demandeur pour ouvrir le rapport de la commission rogatoire; accordée.

G. Geofredo vs Dominion Coal Co., Limited. Reqête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; jugement pour $400.00.

H. Labrecque alias Renaud vs Nap. Séguin. Habeas Corpus maintenu sans frais.

—J.-W. Pilon vs Dame Rose Ouellette et F.-X. Roy, T. S. Jugement suivant la déclaration T. S. Bruneau, juge.

Dame Louisa Deguire vs O. Gauthier et R. Desmarais et al., T. S. Jugement suivant la déclaration du T. S. Bruneau, juge.

Dame Margaret Conroy vs Thos. Ed. Penny. Jugement accordant la séparation de corps. Bruneau, juge.

Si l'eau froide ne leur fait pas de tort, ainsi en sera-t-il de
"TOTO"
Le savon pour la soie et la laine
3 paquets, 25c, chez votre épicier.



Cette toux fatigante
Cèdera à l'action de ce sirop incomparable. *L'Anatussol* est un remède qui a fait ses preuves dans le traitement scientifique des maladies de la gorge, des bronches et des poumons.
En vente partout au prix de 25c. la bouteille, ou expédié franco sur réception de cette somme par
ROMUALD PICARD, Pharmacien, 164, rue du Pont - Hull, Qué.
Anatussol

La haute qualité
a été la caractéristique prédominante du
THÉ
"SALADA"
H520F
depuis trois décades. Toujours pur et exquis.
—Essayez-le.


Vous Pouvez Devenir Forte et Bien Portante de la Même Manière que Je l'ai Fait—en Employant la
Nourriture du Dr CHASE Pour les NERFS

Si l'eau froide ne leur fait pas de tort, ainsi en sera-t-il de
"TOTO"
Le savon pour la soie et la laine
3 paquets, 25c, chez votre épicier.


Protégez la Gorge
et la plupart des maladies épidémiques passeront outre.
La plupart des infections commencent dans la gorge. Dans les foules favorables à l'expansion des microbes, dans les rues poussiéreuses, durant les épidémies, ou quand votre résistance corporelle est faible, Formamint vous protègera contre l'infection, parce qu'il détruit les germes à leur port d'entrée, la gorge. Dans toutes les pharmacies.
Formamint
PASTILLES GERMICIDES POUR LA GORGE
Pour éviter l'infection, faites dissoudre une pastille Formamint dans la bouche à toutes les heures ou à toutes les deux heures.

Un Petit Bovidé

Comme les autres êtres animés, le veau a des ancêtres car il appartient à la famille des bovidés ; mais pour la plupart d'entre nous il ne nous intéresse que qaund il est placé sur la table sous forme d'un délicieux rôti. Le veau de lait que nous offrons pour cette fin de semaine tentera sûrement votre appétit, tellement il est beau. Achetez-en pour le dîner de dimanche.

VEAU DE LAIT

6000 lbs de beau veau de lait, désossé et roulé 24½c
20,000 lbs de superbe cuisseau de veau, très tendre, lb 24½c
20,000 lbs de rôtis dans le devant 14½c
Délicieuses côtelettes de veau, à partir de, la lb 20c

BEURRE

Le meilleur beurre de crémerie — ce qui se fait de mieux au Canada. La lb. . . . . 42 c
3 lbs pour $1.25
Beurre de crémerie spécial pasteurisé marque Woodside. La lb. . . . . 47 c

ŒUFS FRAIS

Maintenant que nous sommes en carême les œufs frais vont être fort en demande. Ceux que nous vendons viennent d'arriver de la campagne.
Oeufs frais garantis par le gouvernement, frais premiers, la douzaine 40c
Frais extras, très beaux, la douzaine . . . 44c

BŒUF

La qualité de notre boeuf est la même à l'année — la meilleure.
Steaks et rôtis tendres, dans le devant, lb 12½c
Rôtis dans les côtes centrales, lb 23½c
Steaks et rôtis dans la ronde, lb 23½c
Surlonge de choix, lb . . . . . 30 c
Tranches de faux-filet, lb . . . . . 30 c

POIS, BLE D'INDE, TOMATES

Nous faisons une offre spéciale dans cette catégorie. 1 boîte de chaque item — les trois pour . . . . . 48 c

PATATES

Les prix de nos patates sont encore les mêmes. Les meilleures patates — belles et farineuses, 10 lbs 25 c

BACON & JAMBON

Cette vente spéciale de Bacon et Jambon se continue encore.
1000 côtes de baconet jambons à vendre cette semaine.
Beau bacon Breakfast fumé—morceau 22½c; tranché 25 c
Jambon Picnic, fumé, lb 18½c
Fameux jambon fumé, dans la fesse, entier ou moitié, 28½c
Jambon mariné, dans la fesse, entier ou moitié . . . 26 c
Jambon Picnic mariné, lb 16½c
Côté de porc mariné, lb 17½c

CATSUP

1000 douzaines de grosses bouteilles—prix spécial . . . 25 c

PORC

Porc frais à nos bas prix exceptionnels — longe, cuisot, épaule.
2000 lbs de longues pattes de cochons fraîches . . . 8½c
Côtes maigres fraîches, lb . . . . . 15 c

THE

Si vous n'avez pas essayé le fameux thé Dan-Jan de Martin, vous devriez y goûter tout de suite — il est délicieux.
Thé Dan-Jan — saveur automnale, lb. . . . . 65 c

ORANGES

Oranges Sunkist juteuses, à écorce mince, bonne grosseur. La douzaine . . . . . 25 c

A tous nos magasins, y compris notre Grand Palais des Comestibles de l'ouest de la ville, 365, rue Ste-Catherine Ouest.

A. MARTIN
LIMITED
Magasin de gros, 159, rue McGill. Commode pour les citoyens de la rive sud. Prix du gros.

LES FEMMES *disent* PARTOUT :

"Chipso est le plus grand facteur d'économie de travail que je connaisse."

Les épiciers nous disent que, depuis qu'ils sont dans les affaires, jamais ils n'ont rencontré un produit qui se vende aussi vite que Chipso.

Un si prénoménal succès doit avoir une cause réelle.

Il doit avoir non seulement une, mais une douzaine de causes. Lisez ces causes exposées par ceux qui font usage de Chipso.

Une femme de Louisville réduit son travail de 2 heures à chaque lavage

Cette femme fait le lavage de six personnes chaque semaine. Notre représentant a transcrit ses commentaires à la lettre :

"J'achetai un paquet de Chipso l'autre jour et l'essayai pour mon lavage, C'était un gros lavage, croyez-moi. Ce fut merveilleux: ce lavage normalement aurait dû me prendre quatre heures, mais après deux heures mon linge était étendu et séchait et mes vêtements de même que mon linge de lit étaient aussi blancs que la neige et avaient l'apparence du neuf. Je n'étais pas, non plus, comme auparavant harassée de fatigue après mon lavage. Chipso est de tout ce que j'ai employé pour le lavage, la chose la plus merveilleuse, et je crois que j'ai tout essayé. Vous pouvez être assuré que je vais acheter Chipso maintenant."

Cette ménagère de Boston emploie Chipso pour toutes sortes de choses

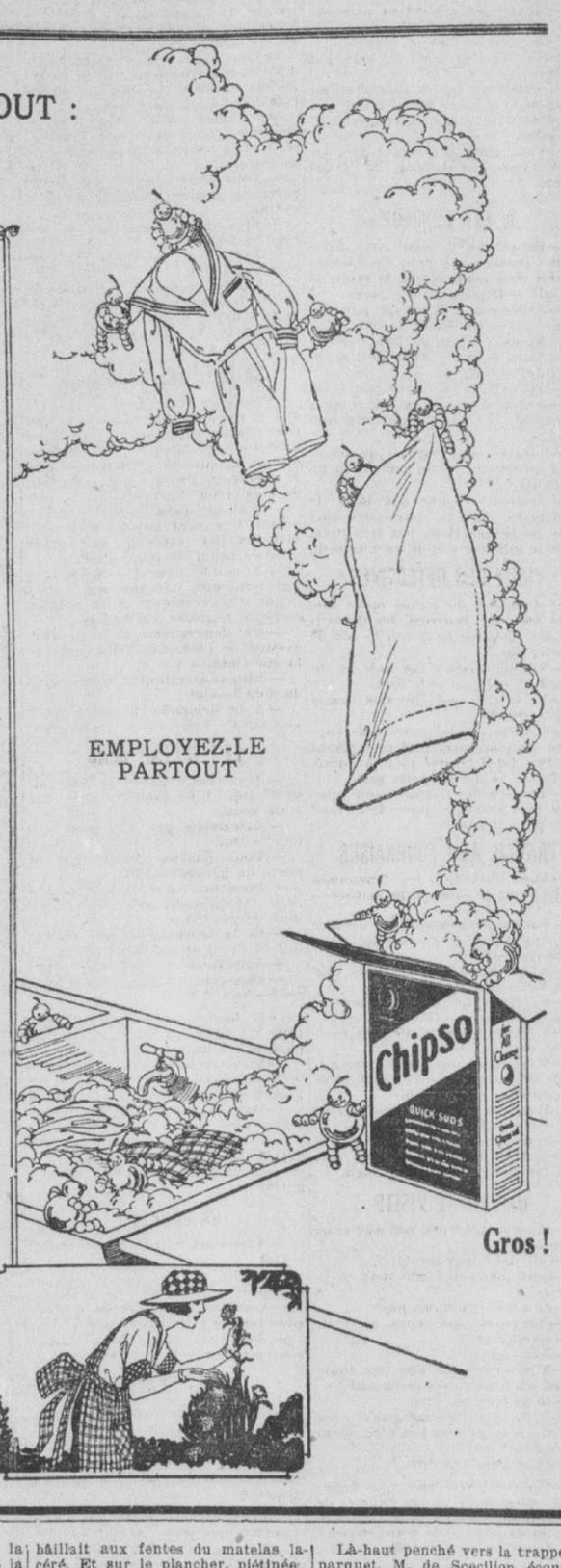
Elle causait avec un épicier. Voici ce qu'elle lui dit :

"Il me fait plaisir de voir que vous vendez Chipso. La seule pensée que je devais acheter tel savon pour laver la vaisselle, tel autre pour la machine à laver, tel autre pour ceci et tel autre pour cela, commençait à m'ennuyer fort. Savez-vous que Chipso convient à merveille à tout ce qui nécessitait auparavant l'usage du savon de ménage ? Rien de ce que vous pouvez me vendre deux fois plus ne conviendra la moitié aussi bien."

Vous pouvez vous procurer Chipso dans toutes les bonnes épiceries. En grandes boîtes de deux dimensions, bleu et orange. Essayez-le aujourd'hui.

PROCTER & GAMBLE

Chipso
(Eau de savon condensée)



EMPLOYEZ-LE PARTOUT

© 1923 Procter & Gamble

Feuilleton de la "Presse"

L'ESPIONNE DE L'EMPEREUR
OU LA FEMME FATALE ET TRAGIQUE

PAR

HECTOR FLEISCHMANN

GRAND ROMAN DRAMATIQUE

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.

81 (Suite)

Il glissa un mot au brigadier. Le gendarme disparut. De la soupente, on continuait à descendre les pièces à conviction, les cartouchières vides, les manteaux, un pistolet éclaté, les menues et tragiques dépouilles de la bataille perdue. Sur la table un sac d'avoine soutenant sa tête, le chevalier avait été étendu.

La porte s'ouvrit et, dans l'encadrement pâle et tremblante, Elvire apparut. Quelque chose qui était la terreur et la joie la faisait frissonner. On avait réussi! On tenait le chouan! Mort ou vif! C'était pour en être certain qu'on la mandait.

—Ah ! Ah ! madame, approchez! la salua le capitaine Michelot. Nous tenons nos hommes. Veuillez nous dire lequel des deux est Lahaye Saint-Hilaire ?

Lentement, elle s'était avancée. Billy leva vers elle un regard lourd et haineux. Elle fit un pas vers la table où gisait le chevalier. Mais celui-ci, lentement, s'était à moitié redressé. Dans son visage noirci de poudre, éclaboussé de sang, sous la chevelure en broussaille, deux yeux terribles brillèrent. Sans mot dire, il considéra l'espionne, mais la flamme de son regard incendiait et la frappait d'un éclat sinistre. Alors elle recula, envahie soudain d'une peur inexprimable, les mains tremblantes. Une telle fureur se dégageait du silence du prisonnier, de l'éclat de ses yeux, une telle atmosphère tragique enveloppait la scène, que, presque défaillante, elle s'appuya au panneau de la porte.

—Eh bien, questionna le capitaine Michelot, lequel des deux ?

—C'est moi, dit le chevalier, c'est moi qui suis Lahaye Saint-Hilaire, mais que cette femme sorte !

—Ah !

Le cri de joie creva dans toutes les poitrines. C'était lui ! lui ! Et il était là ! Le chouan ! Enfin !... Lui ! ...

Sous l'apostrophe du chevalier, Elvire était demeurée immobile. Elle le considérait avec stupeur. Quoi ! C'était là l'homme redoutable ! Misérable prisonnier ! L'ordure et le sang le souillaient. La boue maculait sa veste usée. Les bottes s'éculaient. Ah ! l'élégant et charmant chevalier de la rue Thérèse d'autrefois ! Quel passé ! ...

Autour d'elle on s'empressait, bouclant les paquets des objets saisis, pressant le départ. De l'écurie, on venait de tirer une voiture à paille, et les gendarmes y attelaient leurs chevaux. Fébrile, le capitaine gourmandait ses hommes. Elvire l'arrêta.

—Quels sont vos ordres, capitaine ?

Il haussa les épaules, tout entier à ses préoccupations :

—Je n'ai point d'ordres à vous donner, madame.

Ce lui fut un coup rude. Maintenant que l'affaire avait réussi, on ne s'inquiétait plus d'elle. Ses soins devénaient superflus. On tenait le chouan. Bonsoir ! Et le capitaine trottait, nerveux et actif, aux talons de ses gendarmes.

Il ne lui demeurait qu'à s'en aller. Sa tâche était terminée. Elle gagna la route. Autour d'elle, c'était la nuit, la lourde nuit pleine de silence. Le vent s'était tu dans les coudriers. Au ciel avaient disparu les étoiles. Le règne de la ténèbre l'enveloppait de sa torpeur. Elle s'arrêta frissonnante, et, soudain, une terreur énorme, une terreur instinctive, une terreur de la nuit, du silence, de l'ombre, l'envahit. Elle se mit à fuir, à fuir désespérément à travers les landes, par les bruyères, poursuivie par les fantômes de sa peur. Autour d'elle des saules rabougris paraissaient tendre d'énormes poings. Et elle fuyait, les mains étendues devant elle, la lourde torsade d'or de sa chevelure éployée au vent de la course de sa terreur.

XXI. — La ferme abandonnée

Maintenant, dans la ferme de Le Hars on achevait les préparatifs du départ. Dans la charrette recouverte de paille, le cadavre de Pourchasse avait été jeté, à côté du brigadier Thivier blessé. On y fit monter Billy, lequel, par une corde, fut attaché aux ridelles. Puis, Lahaye Saint-Hilaire y fut étendu. Et, parmi le tas de ces corps couchés, on lança des paquets ficelés dans des sacs à fourrage. Une dernière fois, le capitaine Michelot inspecta la maison et n'ayant plus rien trouvé, donna l'ordre du départ. Il tira la porte derrière lui, oubliant d'éteindre la chandelle posée sur la table.

—En route! Les cavaliers en carré!

Les gendarmes encadrèrent étroitement la charrette qu'éclairait une lanterne, accrochée aux ridelles. Les hommes à pied flanquèrent les cavaliers, entourant le capitaine Michelot. Ainsi le cortège quitta la ferme et s'enfonça dans la nuit, au pas. Lentement, le bruit de la troupe en marche décrut. Quatre heures sonnèrent, et le silence régna.

Alors, du bouquet de coudriers où elle s'était tapie, une ombre surgit, doucement levée du sol où elle s'était couchée. Elle fit quelques pas, prêtant l'oreille, et gagnant le refuge d'un arbre pour arriver à l'abri d'un vallonnement, elle se glissa vers la borderie abandonnée dans la nuit.

C'était M. le chevalier de Scecilon.

Il enrageait. Dès l'instant où, sur la promenade de la Rabine, il avait acquis la certitude de la trahison de l'espionne, la malechance s'acharnait après lui. Tout aussitôt l'idée lui était venue de prévenir Lahaye Saint-Hilaire du traquenard dans lequel il allait tomber. Au galop, essoufflé, il avait pris sa course vers la ferme de Le Hars, en arrivant, il avait trouvé la maison vide, la lettre pour Elvire posée dans la lumière de la chandelle. Il avait lu le billet comprenant la méfiance du chevalier. Cette fois encore, il ne donnerait pas dans le piège. Cependant, il avait intérêt à le rejoindre pour le tenir au courant de la manoeuvre d'Elvire. Reparti aussitôt, le chevalier de Scecilon avait gagné les taillis dans la direction de Plaren, où il savait une cache à Lahaye Saint-Hilaire. Vainement, pendant une heure, il avait battu la futaie. Personne. Alors, désorienté, ne sachant à quoi se résoudre, il avait repris la route de la ferme de Le Hars. Grand Dieu! qu'était-ce donc? On tirait des coups de fusil! Des salves crépitaient par le silence de la lande. Pressant le pas à quelque distance de la ferme, il s'était arrêté. Stupeur! Les gendarmes faisaient le siège de la maison! C'étaient donc que Lahaye St-Hilaire et ses hommes y étaient rentrés? Il arrivait trop tard! trop tard! Le malheur allait se consommer. Impuissant et désarmé, il en était réduit à demeurer là, à assister à la bataille, à la défaite certaine car il savait quelle était la troupe qui montait à l'assaut de la ferme. L'issue du combat ne pouvait être douteuse. Vingt-huit hommes ! contre trois ou quatre ! ... M. de Scecilon fit des voeux pour ses amis. De loin, l'action lui apparaissait confusément. Aux coups de feu, de longs intervalles de silence succédaient. Puis, brusquement, il voyait la ferme envahie. Une lumière passait et repassait à la lucarne du toit. Une rumeur prolongée arrivait, portée par les souffles de la nuit. De l'écurie on tirait une charrette. Voici que des chevaux s'ébrouaient. Les hommes se hissaient sur leurs montures. Dieu ! On partait ! C'en était fait.

Ainsi tout le drame eut, à quelque distance où il se jouait, son écho dans l'âme du chevalier de Scecilon. Lahaye Saint-Hilaire prisonnier ? Cela était-il possible ? Que faire ? Il y eut en M. de Scecilon cet instinct qui porte à revoir l'endroit d'un drame auquel on fut mêlé. Ce fut cela qui le poussa à revenir à la ferme de Le Hars. Voilà que, la porte poussée, il se retrouvait dans la salle basse. Des escabeaux gisaient renversés. De la paille éparse jonchait le sol. Quelle lugubre désolation. Terrorisé, au fond de l'âtre, les yeux en flammes vivantes dans le pelage noir du museau, le chat miaulait comme une bête en détresse. La canne sous le bras, une sueur froide aux tempes, M. de Scecilon regardait tout cela. Machinalement il prit la chandelle et alla à la grange. L'échelle demeurait debout contre l'ouverture de la trappe au plafond. M. de Scecilon monta. Là-haut, c'était comme un champ de bataille déserté. Il glissait dans les caillots de sang figés au parquet. Du lit, les couvertures étaient arrachées. Le varech bâillait aux fentes du matelas lacéré. Et sur le plancher, piétinée bouseuse, gisait une casquette de chasse en velours, que M. de Scecilon reconnut aussitôt : c'était celle de Lahaye Saint-Hilaire.

A l'aspect de ce désastre muet, le chevalier sentit une indicible émotion l'envahir. De lentes larmes lui brûlaient les paupières. Il pleurait la fin de ses illusions, la mort de la chouannerie. Le cortège des souvenirs heureux lui assiégeait la pensée. Lentement, il enleva son chapeau et, la chandelle à la main, il demeurait là comme un parent trop tard venu dans la chambre mortuaire d'un disparu.

Mais, soudain, il tressaillit. Le trot d'une carriole venait jusqu'à lui. Cela s'arrêta au seuil de la ferme de Le Hars. Un léger bruit de voix monta. Alors, M. de Scecilon souffla la chandelle, et dans la ténèbre, silencieux, demeura à attendre l'imprévu.

L'attente fut brève, on frappa à la porte, puis après un instant, le chevalier entendit grincer les gonds. On entrait dans la salle basse. Sur le dallage de pierre, les pas résonnaient lugubrement. Une voix parla :

—Ne m'as-tu point dit qu'à cette heure Le Hars serait chez lui ?

—Si fait, monsieur! Aussi, suis-je fort étonné de ne le point trouver. A chacun des voyages il se trouvait ici.

—La maison paraît abandonnée.

—Elle ne l'est certes point, voyez le chat, là, dans l'âtre, et le chanteau de pain que voici est frais encore. L'ami est, sans doute, à tirer quelques lapins dans le taillis.

Là-haut penché vers la trappe du parquet, M. de Scecilon écoutait. Ce n'était point des ennemis qui venaient de pénétrer dans la ferme, mais quelques compagnons de la chouannerie, venus au hasard, et, certes, bien dans l'ignorance des tragiques événements qui venaient d'avoir la maison pour théâtre. Il battit le briquet railluma la chandelle et descendit l'échelle. Il coupa la dialogue dans la salle basse en y pénétrant, le chapeau à la main.

—Bien le pardon, messieurs.

—Hein?

Deux ombres venaient de se reculer, surprises par la brusque apparition du chevalier. Il continua:

—Il y a apparence, messieurs, que c'est le sieur Le Hars que vous cherchez en ces lieux?

—Sans doute, mais vous-même?..

C'était un petit homme à l'oeil vif, à cravate de soie noire, actif, nerveux, impatient, qui venait de s'adresser au chevalier. A côté de lui, le bonnet à la main, se tenait un quidam, au visage en crevasses, aux lourdes pattes, au dos rond et arqué.

A la question du petit homme, le chevalier répondit avec politesse:

—Si vous êtes des amis de Le Hars, messieurs, mon nom vous en apprendra peut-être plus qu'il est inutile que j'en dise: je suis le chevalier de Scecilon.

—Hé! monsieur, que ne nous l'appreniez-vous plus tôt! s'écria avec impétuosité le petit homme en noir. Je suis bien aise de vous rencontrer... mais...

(A suivre)

L'AFFAIRE DELORME

Suite de la première page

tiré la première balle avec le révolver de l'accusé? —Je n'ai jamais tiré moi-même. C'est M. Haynes, le 21 janvier 1922.

ERNEST LECLAIR

Après dix minutes d'attente, apparaît le témoin Ernest Leclair, revêtu d'un uniforme de soldat canadien. Il semble quelque peu gêné, et sourit. Par Me Calder:

—Quand êtes-vous arrivé à Montréal? —Dans la veillée d'hier soir.

Le juge: Veuillez parler plus fort.

Me Calder: Vous veniez des Etats-Unis?

—Oui, de Windsor.

—Jusqu'à hier, vous étiez interné au pénitencier de Windsor?

—Oui.

—Pour quelle offense?

—Pour vol d'un cheval et d'un collier.

—En arrivant aux frontières, on vous a livré aux autorités canadiennes?

—Oui.

—Et vous êtes resté aux bureaux de la Sûreté jusqu'à maintenant??

—Oui.

CHAUFFEUR CHEZ DELORME

—En janvier 1922, vous souvenez-vous d'avoir appris la mort de Raoul Delorme?

—Oui.

—A quelle occasion??

—Quand les détectives sont venus chez Delorme.

—Savez-vous lire et écrire?

—Je sais lire mais ne sais pas écrire.

—Avez-vous lu les nouvelles au sujet de la mort de Raoul avant que les détectives viennent vous voir?

—Oui.

—Vous étiez à l'emploi de l'accusé comme chauffeur de fournaises.

—Oui.

IL EST CONGEDIE

—Est-ce que vous travailliez pour Delorme depuis longtemps quand vous avez appris la mort de Raoul? —Depuis quatre jours.

—Avez-vous été engagé par Delorme avant les Rois? —Oui.

—Après le Jour de l'an? —Oui.

—Alors entre le Jour de l'an et les rois? —Oui.

—Est-ce vous qui avez quitté votre emploi ou est-ce lui qui vous a renvoyé? —C'est lui qui m'a renvoyé.

— Quel jour était-ce quand il vous a renvoyé? —Un samedi ou un vendredi.

—Etait-ce le jour des Rois, le lendemain ou le surlendemain? —Je ne me souviens pas très bien, mais je sais que c'était un vendredi.

VISITE DES DETECTIVES

— Combien de temps après que vous avez été renvoyé, les détectives sont-ils allés vous voir? —Je ne ne sais pas.

—Sont-ils allés vous voir le dimanche? —Je ne puis dire.

—Le lundi? —Je ne sais pas si c'est le lundi.

—D'après ce que vous vous rappelez des journaux, quel jour Raoul Delorme fut-il trouvé mort à Snowdon?—Je ne me rappelle pas.

—Etait-ce le dernier soir que vous avez travaillé pour Delorme? —Je ne sais pas.

TRAVAIL AUX FOURNAISES

—Vous chauffiez les fournaises de Delorme le soir et le matin?—Oui.

—Vous souvenez-vous du dernier soir que vous avez travaillé pour Delorme?—Oui.

—A quelle heure êtes-vous allé chez lui?—A 9 heures.

—Y étiez-vous allé, auparavant, dans la journée?—Oui.

—A quelle heure?—Vers 11 heures et demie, midi.

—Y êtes-vous aussi allé entre midi et 9 heures du soir?—Oui, vers 3 heures de l'après-midi.

—Vous y êtes allé seulement trois fois cette journée-là?—Oui.

—Pourquoi êtes-vous allé là à 3 heures de l'après-midi?—Pour voir si la fournaise fonctionnait bien.

UNE AUTRE VISITE

—Delorme n'était-il pas allé vous chercher?

—Oui, dans l'après-midi.

—Quel jour est-il allé vous chercher ?

—Je ne me souviens pas.

—Jurez-vous que vous ne vous en souvenez pas?

—Je ne sais pas.

—N'êtes-vous pas allé aux fournaises à 5 heures de l'après-midi?

—Je ne peux pas dire.

—Je ne vous demande pas si vous pouvez ou ne pouvez pas dire; vous en rappelez-vous?

—Je ne peux pas dire.

—Delorme est-il allé vous chercher, chez vous, à 5 heures de l'après-midi, pour vous amener chez lui, la journée de votre renvoi?

—Je ne me souviens pas.

PLUS DE PRECISIONS

—A quelle heure avez-vous été renvoyé, le jour de votre renvoi?

—A 3 heures de l'après-midi.

—La journée précédente, "le jour d'avant", Delorme est-il allé vous chercher parce que la fournaise ne fonctionnait pas?

—Oui, le soir avant mon renvoi.

—Est-il allé vous chercher en auto?

—Il est venu me chercher en auto, mais je n'ai pas voulu monter dans son auto. J'ai préféré marcher.

—Où êtes-vous d'abord allé ?—Dans sa maison de la rue Amherst.

—Pourquoi faire?—Pour arranger la fournaise de cette maison.

—Ensuite, où êtes-vous allé?—Dans sa maison de la rue Saint-Hubert.

C'ETAIT A 5 HEURES

—Vers quelle heure? — Vers 5 heures.

—Après que vous eûtes arrangé la fournaise de la rue Amherst?—Oui.

—Qu'avez-vous fait dans sa maison de la rue Saint-Hubert?—J'ai arrangé la fournaise.

—Cette fournaise vous avait-elle donné des difficultés avant?—Oui, j'en avais "arraché" avec.

—Qu'avez-vous fait? J'ai dû la vider pour la rallumer.

—Il était cinq heures? — Cinq heures.

—Est-ce la fournaise près du garage que vous avez rallumée?—Oui.

—Venez donc l'indiquer sur le modèle miniature de la maison.



ERNEST LECLAIR, l'ancien chauffeur des fournaises de Delorme, qui est venu témoigner, ce matin, pour la première fois depuis l'enquête du coroner. —(Croquis d'un artiste de la "Presse")

LA FOURNAISE RALLUMEE

—Reconnaissez-vous d'abord le garage de la maison de Delorme? Vous êtes au premier étage?—Je ne reconnais rien.

Le juge:—M. Calder, montrez-lui d'abord toute la maison. On la démolira ensuite. Le témoin reconnaît l'arrière de la maison.

Me Calder:—Par où entrait le chauffeur pour aller aux fournaises?—Par cette petite porte, à côté du garage.

—Vous êtes entré par cette porte, en passant à côté du garage? —Oui.

—Etes-vous entré dans le garage?—Non.

—Vous avez descendu par cet escalier?—Oui.

—Quelle fournaise avez-vous rallumée, le jour en question?—Le témoin indique la fournaise marquée de la lettre U, qui est la fournaise à côté du garage.

SA PREMIERE FOURNAISE

—Vous nous avez dit que vous aviez vidé et rempli la fournaise, puis que vous l'avez rallumée. Aviez-vous l'habitude de faire ce travail ? —C'était la première fournaise que je chauffais. J'y ai mis du charbon de bois et du charbon.

—Etait-elle prise à votre départ? —Oui. Il y avait une belle flamme bleue et j'ai attendu un quart d'heure avant de m'en aller.

—A quelle heure ?—Je ne l'ai pas remarqué. Je sais que c'est avant d'aller souper et je prenais ce repas toujours à 6 heures.

—Où demeuriez-vous ? — 422, avenue de l'Hôtel-de-Ville, près de la rue Ontario.

—Etes-vous retourné à 9 heures du soir ?—Oui.

—A la demande de quelqu'un ? —Non. J'y suis allé de moi-même.

LE FEU ETAIT BEAU

—Avez-vous regardé la fournaise ?—Oui. Elle chauffait ; le feu était beau.

—Aviez-vous une clef pour entrer?—Oui.

—Vous pouviez passer par la porte du garage?—Non.

—Etes-vous entré dans le garage cette fois-là?—J'y suis déjà entré, mais ce jour-là...

—Et la fournaise?—Elle chauffait et j'y ai ajouté du charbon.

—Avez-vous vu l'accusé?—Non.

—Etes-vous revenu, après 9 heures?—Non.

—Le lendemain:—J'avais l'habitude d'y aller, parfois à 6 heures, parfois à 7 heures.

—Vers quelle heure, ce matin-là?—Je ne sais. C'est à 2 h. 30 de l'après-midi.

—Mais, le matin, à quelle heure y êtes-vous allé?—A 7 heures.

—Etes-vous entré dans la cave? —Oui. La fournaise marchait.

—La fournaise était-elle rouge? —Oui.

SA CAPACITE

—Avez-vous remis du charbon? —Oui.

—Quelle est la capacité de la fournaise?—Elle prenait 100 livres.

—Combien de pelletées deviez-vous mettre pour la remplir?—Six.

—Avez-vous vu l'accusé, l'avez-vous attendu?—Non.

IL EST CONGEDIE

—Etes-vous retourné dans l'après-midi?—Oui. Vers 3 heures. L'accusé était dans l'escalier de la cave. Je suis allé mettre du charbon, puis quand je suis remonté, l'accusé m'a congédié.

—Pourquoi?—Il a dit que je ne chauffais pas assez bien.

—Vous avez déjà rendu témoignage à la Cour du coroner, puis à l'enquête préliminaire?—Oui.

A L'INCINERATION

—Où avez-vous travaillé ensuite? —J'ai travaillé un mois, pour l'incinération.

—Qu'avez-vous fait ensuite?—Je me suis trouvé sans ouvrage et je suis parti pour Saint-Albans.

—Y avez-vous travaillé? — Oui. Je me suis placé immédiatement et j'ai travaillé pendant deux jours. J'ai été arrêté, après ces deux jours de travail.

Me Calder dit ensuite au juge qu'il y aurait bien certaine partie de la déposition du témoin qu'il voudrait contrôler. Il aimerait à relire son premier témoignage, mais il ne le peut pas. Me Germain dit qu'il n'a pas de question à poser et le témoin se retire.

LE Dr DEROME

Me Calder appelle le Dr Wilfrid Derome et dit que le Dr MacTaggart étant actuellement aux Bermudes, il voudrait savoir s'il lui faut envoyer un câblogramme de revenir immédiatement ou s'il peut se contenter de lire son témoignage.

Me Alban Germain s'empresse de dire qu'il n'exigera pas le rappel du Dr MacTaggart.

Me Calder commence alors à interroger le Dr Derome.

—Docteur, vous êtes attaché à la Cour du coroner, à titre d'expert médico-légal. Où avez-vous fait les études qui vous qualifient? — Je suis gradué de l'université de Paris, en médecine légale.

—Avez-vous fait des études portant entre autres sur les découvertes de taches de sang, l'examen des cadavres, l'expertise des armes à feu et autres armes offensives, l'examen des étoffes et la manière de les comparer?—Oui.

EXAMEN DU CADAVRE

—Vous êtes exclusivement attaché à ce genre de recherches depuis 1910?—Oui.

—Vous avez un laboratoire à votre disposition, pour faire les analyses nécessaires?—Oui.

—Avez-vous eu l'occasion, le 7 janvier 1922, d'examiner le cadavre de Raoul Delorme?—Oui. J'étais, à 9 heures du matin, dans mon bureau, quand on m'a prié de descendre pour voir le cadavre de Raoul. Il était étendu sur le parquet, tout habillé, tel que trouvé.

—L'avez-vous soulevé pour le mettre sur la table?—J'ai d'abord fait les premières constatations. Je ne sais si j'ai aidé à le soulever, car je n'ai pas l'habitude de ce genre de manipulations.

LES CONSTATATIONS

— Quelles constatations avez-vous faites avant le déshabillage? —J'ai constaté que la tête était recouverte d'abord par les pans du paletot, ces pans attachés l'un par-dessus l'autre, par de petites épingles ordinaires.

—Avez-vous enlevé ces épingles et rabattu les pans? —Oui.

—Etait-ce quelque chose de difficile que d'attacher ainsi les pans avec des épingles ordinaires? —Je ne puis pas dire que c'est difficile. Ça pouvait prendre un certain temps.

La cause se continue.

LES CAMBRIOLAGES TOUJOURS NOMBREUX

M. Michel McCarthy, domicilié 191, McCord, s'est plaint à la police, qu'en son absence, des cambrioleurs sont entrés chez lui avec des fausses clefs et lui ont volé un complet, un paletot et des bijoux.

M. Arthur Lahaise s'est aussi plaint à la Sûreté que, pendant la nuit, des voleurs se sont introduits dans sa taverne, rue Saint-Jacques, en passant par-dessus la porte. On lui a volé pour environ $75 de cigares et de cigarettes.

M. Moses Goldberg, 1448, rue Clarke, est aussi une victime récente des voleurs. Alors que les membres de sa famille étaient absents, hier après-midi, des malandrins se sont introduits chez lui, à l'aide d'une fausse clef, et lui ont volé des bijoux et des vêtements.

UN ECHO DU PROCES DE S.-ONGE, EN COUR

La cause d'Oscar Leboeuf accusé de s'être parjuré lors du procès de Wilfrid Saint-Onge, condamné à être pendu le 25 du courant, a été appelée, cet avant-midi, devant le juge Monet, mais à cause de l'absence de Me Joseph Archambault, substitut du procureur général, qui représente Leboeuf, l'enquête a été remise à lundi matin, à 10 heures.

Me Antonin Lepage qui est le défenseur de Saint-Onge, a déclaré au tribunal, qu'il est urgent, dans les circonstances que l'on procède au plus tôt, dans l'intérêt de son client et il a demandé au juge d'ordonner à trois de ses témoins dont l'un demeure en dehors de la ville, d'être présents lundi matin. Ces témoins sont Joseph Boucher, alias Leblanc; Jos. Legoff et T. Bastien.

ASSEMBLEE DANS LE QUARTIER HOCHELAGA

M. Raoul Portugais, candidat dans le quartier Hochelaga, a ouvert sa campagne hier soir par une réunion à la salle Baril, à laquelle plus de 2,000 personnes assistaient. L'assemblée était présidée conjointement par le Dr Lafortune, ancien échevin, et M. D. Signori. Les orateurs furent MM. Alcibiade Bros-seau, avocat; Henri Champagne, M. Tremblay, Félix Desrochers, avocat; M. John-A. Sullivan, avocat, et M. Raoul Portugais. M. Desroches fut vivement pris à parti pour l'imposition d'un dépotoir en plein quartier ouvrier de la partie est, pour son attitude sur la reconstruction de l'hôtel de ville, et pour avoir réclamé une augmentation de la taxe de $1.35 à $1.50.

M. Champagne expliqua l'histoire des unions et en démontra l'utilité au point de vue des relations entre le capital et le travail. M. Sullivan traita de la question des démêlés entre la ville et la police et déclara que l'on s'était mépris sur l'intention du corps de police de Montréal vis-à-vis l'administration. M. Desrochers fit le récit des négociations relativement à l'achat de la carrière Poupart et traita également la question des taxes et des travaux dont M. Desroches réclamait la paternité. M. Portugais dans son discours, déclara qu'il acceptait la candidature pour répondre aux voeux de la population ouvrière du quartier Hochelaga au milieu de laquelle il vit depuis un si grand nombre d'années. Le candidat reçut un chaleureux accueil de la part de l'assistance, et l'assemblée se dispersa après qu'un vote de remerciements eut été offert aux présidents conjoints.

LES VICTIMES D'ACCIDENTS DU TRAVAIL

Les syndicats catholiques demandent une nouvelle loi de compensations.

LES MANUFACTURIERS

La commission d'étude sur les réparations des accidents du travail,a entendu les représentants des syndicats catholiques et ceux de l'Association des manufacturiers, cet avant-midi, à l'Ecole Technique. La séance était présidée par l'honorable juge E. Roy. MM. Gérard Tremblay et Euclide Provost ont parlé au nom des syndicats catholiques de Montréal. Ils ont recommandé que la loi actuelle des compensations aux ouvriers, en cas d'accidents, soit entièrement changée et se sont déclarés en faveur d'une commission, nommée en dehors des influences politiques, pour administrer la nouvelle loi et en faveur d'une assurance d'Etat, contre les accidents du travail.

M. Jos. Daoust, président de l'Association des manufacturiers, a déclaré que les manufacturiers sont généralement satisfaits de la loi actuelle. Cependant, on pourrait, dit-il, lui apporter quelques amendements.

A la séance de l'après-midi, hier, M. J.-A. Bothwell, l'un des représentants des employeurs, présida en l'absence de l'honorable juge Roy. La commission entendit un grand nombre d'ouvriers qui eurent à subir des accidents du travail, et qui racontèrent les difficultés qu'ils avaient rencontrées pour se faire indemniser. Ainsi, un tailleur de pierre raconta qu'ayant été blessé sérieusement à son travail, il reçut comme dédommagement la somme de $420. Comme il avait été obligé de plaider devant les tribunaux, il dut dépenser toute la somme reçue pour payer son avocat. Un autre vint dire qu'il ne put jamais se faire payer pour un accident de travail, parce que son patron devint insolvable.

Tout le reste de la séance fut pris par une délégation des employés des chemins de fer, qui se prononça en faveur d'une loi comme celle de la province d'Ontario, pour les réparations des accidents du travail. Le porte-parole de cette délégation, M. Coughlin demanda que la loi nouvelle puisse protéger tous les ouvriers, mais aussi ceux qui exposent leurs vies pour le salut des autres, comme les policiers, les pompiers, les officiers des trains, les marins. Il favorisa le projet d'une commission qui serait nommée pour administrer la loi.

A la séance du soir, la commission entendit une importante délégation de la corporation des médecins. Cette délégation comprenait le Dr Fred Tees, le Dr O. F. Mercier, le Dr A.-D. McTier, M. George Hogg, et autres représentants des hôpitaux. Le Dr Tees lut un long mémoire dans lequel les médecins demandent que des hôpitaux spéciaux soient établis pour soigner les victimes des accidents du travail; que les frais médicaux et chirurgicaux soient payés par les employeurs; que des salles d'urgence, pour porter les premiers secours aux blessés, soient permanemment entretenues dans les établissements industriels.

SUR LA COLLINE PARLEMENTAIRE

Suite de la page 3

L'hon. Charles Murphy, ministre des Postes, n'est pas encore paru en Chambre, depuis l'ouverture de la session. Il est assez sérieusement malade.

Bien que le gouvernement n'en ait pas fait mention dans le discours du trône, il est entendu qu'il présentera bientôt un bill établissant un fonds de pension pour le service civil. Mardi dernier, l'hon. James Robb a convoqué une assemblée des chefs de service, au cours de laquelle on discuta le projet à adopter à cet égard.

Le bill en question ressemble beaucoup à la loi de 1882, qui fut abolie en 1897. La loi ne sera pas aussi généreuse que la loi Calder, qui avait un caractère temporaire et était destinée à secourir les fonctionnaires ayant 65 ans.

On croit que le gouvernement refusa de mentionner cette mesure dans le discours du trône, pour éviter les critiques des progressistes, lors du débat sur l'adresse en réponse.

Les économies que réalisera, cette année, le gouvernement seront encore plus considérables que l'on ne s'y attendait. En effet l'on annonce que, tout en voulant balancer le budget, le gouvernement placera le déficit du chemin de fer national dans la colonne du débit. Comme ce déficit fut de 60 millions l'an dernier, il faudra au cabinet réaliser de grandes économies pour contrebalancer ce déficit.

On annonce que la quincaillerie sera placée sur la liste des articles sur lesquels le tarif sera réduit.

AU SENAT

On s'attend à ce que le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône se termine, aujourd'hui, au Sénat, après quoi la chambre haute s'ajournera jusqu'au 25 mars.



DOIT-ON VENDRE L'ENERGIE ELECTRIQUE A L'ETRANGER?

Question qui est posée devant la commission échevinale, chargée de l'étude du projet de construction d'une usine hydroélectrique, à Carillon. — Les manufacturiers américains.

ON VEUT DES RENSEIGNEMENTS

La commission échevinale, nommée par le conseil municipal pour faire l'étude du projet relatif à la construction d'usine hydroélectrique à Carillon, sur la rivière Ottawa, a tenu une réunion, ce matin, dans la salle du conseil. L'usine projetée développerait un pouvoir de 200,000 chevaux-vapeur, au minimum. La construction nécessiterait une dépense de quarante à cinquante millions de dollars.

Les échevins Sansregret et Seybold proposèrent, à la dernière assemblée du conseil, que les échevins se déclarent favorables à l'entreprise, et prient le gouvernement fédéral d'édicter toute loi nécessaire pour que le projet puisse être mené à bonne fin. Les échevins Bédard et Gareau demandèrent que la question fut plutôt référée, pour rapport, à une commission composée du maire et de tous les échevins. C'est cette commission qui a siégé, ce matin, à l'hôtel de ville. L'échevin J.-E. Sansregret, leader du conseil, proposa l'échevin J.-H. Bédard, comme président de la commission.

L'échevin Bédard a, dès le début de la séance, demandé si l'on avait les documents voulus pour se renseigner sur le projet. Il a dit que si on arrivait à fournir l'électricité pour le chauffage des maisons d'habitation et le fonctionnement des usines, le conseil devrait favoriser l'entreprise.

L'échevin Sansregret suggère que le secrétaire de la commission, M. Etienne Gauthier, écrive aux promoteurs de l'entreprise pour obtenir les informations voulues.

L'échevin Turcot dit qu'il semble y avoir du pour et du contre autour de ce projet. Il faudra savoir si la construction de l'usine aura pour effet de réduire les taux d'électricité.

Si l'énergie électrique est vendue à l'étranger, il faudra savoir si cela bénéficiera quand même à Montréal où si notre ville en souffrira, si, par exemple, l'énergie électrique était vendue plus cher à l'étranger.

L'échevin Trépanier voudrait que l'on ait devant la commission les documents qui sont actuellement devant le gouvernement fédéral.

L'échevin Jacobs, appuyé par l'échevin Lalonde, proposa que le conseil appuie le projet pourvu que l'énergie développée par l'usine soit utilisée dans la province de Québec. L'échevin Trépanier ajoute qu'il faudra savoir si l'énergie électrique vendue à l'étranger nuira aux intérêts de la province. C'est dire que si l'on permet l'exportation d'énergie électrique, il faudra poser certaines conditions.

L'échevin Jacobs a parlé longuement sur le sujet et il favorise le projet en autant que le pouvoir ne soit pas exporté à l'étranger.

L'échevin Trépanier veut que l'on étudie le projet, en ayant les documents voulus, avant de se prononcer.

L'échevin Gareau désire aussi avoir tous les détails du projet avant de prendre une décision quelconque.

Il est cependant de notre intérêt de voir à ce que les capitalistes américains placent leurs capitaux dans notre pays.

L'échevin Jacobs dit qu'il y a sept millions de chevaux-vapeur à développer dans notre province. Avec l'augmentation actuelle, ce pouvoir sera utilisé par nos industries d'ici une trentaine d'années.

L'échevin Quintal croit que le principe émis par l'échevin Jacobs doit surtout être considéré.

L'échevin Sansregret veut que l'on fasse une étude complète de la question. Il croit que l'on doit faire venir devant la commission les représentants de la compagnie et aussi des experts sur cette matière.

D'autres échevins demandent des renseignements sur le projet avant de se prononcer.

L'échevin Trépanier, par voie d'amendement, propose que le projet soit étudié dans tous ses détails, d'abord.

L'échevin Sansregret suggère qu'on invite un ingénieur, versé sur la question, et l'échevin Quintal propose qu'on invite aussi des représentants des grandes compagnies, et aussi des Chambres de commerce.

Finalement, la commission décide d'obtenir tous les renseignements nécessaires avant de faire rapport au conseil. La motion Jacobs reste sur la table.

L'échevin Gabias déclare ensuite qu'il sera bientôt question d'établir une usine municipale pour la production de l'électricité, dans notre ville. Il soumettra un projet, à ce sujet.

UNE SEANCE ORAGEUSE

(Service de l'"United Press")

Berlin, 7. — Un membre du parlement de Tchécoslovaquie a déclaré avec indignation que la Tchécoslovaquie avait aussi son petit scandale du Teapot Dome, suivant des dépêches reçues de Prague.

Il accuse des hauts fonctionnaires du ministère de la défense d'être impliqués dans un complot pour acheter de la gazoline d'une firme roumaine à 50 pour 100 au-dessus du prix du marché. Ces accusations ont causé beaucoup d'émoi.

Quatorze personnes ont été arrêtées, y compris trois fonctionnaires.

Le premier ministre a essayé, hier, de donner des explications au Parlement. Comme il disait que les conditions d'après-guerre avaient partout ébranlé le sens moral, des communistes l'ont interrompu en criant: Corruption. Un grand tumulte s'ensuivit. Plusieurs demandaient au premier ministre de démissionner. Un député lui lança une bombe remplie de gaz délétères qui ne fit heureusement pas explosion. Le premier ministre, après l'avoir examinée, la jeta loin de lui. Des députés se bousculaient pour s'en emparer. Un agrarien la saisit et, comme il tentait de la lancer parmi les banquettes des communistes, elle éclata entre ses mains. Tout le monde dut sortir, fuyant l'air empesté.

COUR SUPERIEURE
DIVISION DE PRATIQUE

7 mars 1924. Séance du matin. Président: Hon. juge Coderre. Jugements rendus dans les causes suivantes:

J.-A. Mirault vs L. Francoeur et L. Francoeur, opposant. Opposition à jugement; reçue.

Ernest Vaillancourt vs A.-H. Léger et Dame veuve P. Gareau, mise-en-cause. Jugement pour $186.00, Bruneau, j.

Automobile Limited vs Ernest Ladouceur. Jugement maintenant saisi-revendications. Bruneau, j.

C.-T. Tétrault vs A.-S. Newstead et al. Jugement pour $115.00. Bruneau, j.

Wilfrid Toupin vs Antoine Robert et al. et Albert-Y. Aumais, opposant. Motion du défendeur, opposant pour réunir causes; accordés, dépens à suivre.

M. Granatstein Sons of Montreal, Limited vs M. Block et T. Brassard, es-qual, mis-en-cause. Exception dilatoire, accordée, $60 de cautionnement, un mois de délai, dépens à suivre.

J. Beaulac et al. vs Albert Drager et Dame Cordélia Marin, demanderesse en reprise d'instance. Motion de la demanderesse pour produire réponse; accordée, dépens de motion et frais de nouvelle inscription vs demanderesse.

Ernest Bouchard vs Donoghue Bros. Limited. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; jugement pour $123.75.

Popham Co. Limited, vs J.-B. Prendergast. Motion de la demanderesse pour mode de signification; accordée.

Dame Rose-Anna Chamberland, vs Henri Dubuc. Motion de la demanderesse, pour réunir causes; accordée; dépens à suivre.

Eloi Lacombe vs Canadian Pacific Railway Co. Requête du demandeur pour ester en justice, suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

A suivre sur la page 20

LE REVENU SUISSE

Berne, 7. — Les revenus des douanes, en Suisse, pour 1923 ont été de 182 millions de francs, soit 19,000,000 de plus qu'en 1922.



LES TRIBUNAUX CIVILS

LA COUR DOIT ETABLIR CETTE RESPONSABILITE

Poursuite en dommages contre la ville à la suite d'un accident.

LES AUTRES CAUSES

Dame Marie Langlois et son mari, Alfred Goyette, ont pris contre la ville de Montréal une action en dommages au montant de $2,259.50. Les demandeurs, qui sont représentés par Me Paul Mercier, allèguent que le 20 février 1922, Mme Goyette tomba sur le trottoir, rue Rivard, et se brisa la jambe gauche. Cet accident aurait été la cause de dépenses considérables de même qu'une diminution de santé chez l'épouse. Ce cas est soumis à l'hon. juge Duclos.

La ville nie toute responsabilité et demande le renvoi de l'action.

CONTRE LA COMMISSION

Le 14 février 1922, des détectives de la Commission des liqueurs arrêtèrent F.-X. Saint-Denis sur l'accusation d'avoir vendu des spiritueux sans permis. Le 22 avril suivant, ce dernier fut condamné à la prison, mais cette sentence fut renversée par la Cour supérieure le 26 juin. Devant l'hon. juge Surveyer, qui entend la cause, Saint-Denis réclame des dommages pour un montant de $1,770. La Commission plaide avoir agi de bonne foi.

DOMMAGES ACCORDES

L'hon. juge Rinfret s'est prononcé, cet avant-midi, dans une cause de J.-D. Dupont contre la Dominion Bridge Co. Ltd. Le 16 mai 1922, l'enfant mineur du demandeur eut la jambe droite brisée par des pièces de fer que transportaient des employés de la compagnie. Dupont prit une action pour $6,131. La Cour lui a accordé, tant personnellement qu'en sa qualité de tuteur, la somme de $1,631.

L'HOPITAL D'OTTAWA

(Du correspondant de la "Presse")

Ottawa, 7. — Une autre séance extrêmement animée fut tenue, hier soir, par le bureau de contrôle. La commission de l'hôpital civique présenta des estimés au montant de $655,000 pour cette institution, ce qui portait à $750,000 les montants demandés. Mais sur la proposition du contrôleur Balharrie ces estimés furent coupés de $250,000.

TARIF

Des annonces de naissances, mariages, décès et autres.

NAISSANCE: 3 centins du mot avec minimum de 50c par insertion selon notre formule.

DECES: 50 centins chaque insertion selon notre formule. Tout mot supplémentaire 3 centins par mot.

MARIAGE
Service Anniversaire
MESSE DE REQUIEM
} 3 centins du mot avec minimum de 75 centins par insertion selon notre formule.

FIANÇAILLES
Phochain Mariage
REMERCIEMENTS
} 3 centins du mot avec minimum de $1.00 par insertion selon notre formule.

Tous les avis de Naissances, Mariages et Decès doivent être endossés des noms et prénoms authentiques des personnes donnant l'annonce, et toute annonce de fiançailles ou de mariage prochain ne pourra être publiée dans la "Presse" que si elle nous est communiquée par une personne connue dont la signature puisse être attestée comme authentique.

TEMPERATURE

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum: 42
Aujourd'hui minimum: 34

Baromètre: 8h. a.m., 29.86; 11h. a.m., 29.84; 1h. p.m., 29.82.

Chiffres fournis par R. de Messé, successeur de Hearn & Harrison, 340 rue Sainte-Catherine Est.

Grands lacs et baie Georgienne—Forts vents, neige locale. Demain vents du nord-ouest, beau et froid.

Haut Saint-Laurent et vallée de l'Ottawa—Nuageux avec neige légère. Demain vents du nord-ouest et plus froid.

Bas Saint-Laurent, golfe et rive nord —Forts vents du nord-est, nuageux, neige légère aujourd'hui et demain.

Provinces maritimes—Vents frais du nord-est, légère pluie ou neige occasionnelle aujourd'hui et demain.

Lac Supérieur—Forts vents du nord-ouest et du nord.—Neige. Demain, beau et froid.

Manitoba et Saskatchewan—Vents du nord, beau et froid aujourd'hui et demain.

Alberta—Beau et comparativement doux aujourd'hui et demain.

SAINT DU JOUR

Saint Thomas est pour l'Eglise ce que le soleil est pour le monde. Il l'a éclairée par sa science et sa sainteté. Il commença dès l'âge de cinq ans à faire chaque jour deux heures d'oraison. Il entra dans l'ordre de saint Dominique et y persévéra, après avoir fortement résisté aux menaces de ses parents et à tous les efforts pour le faire renoncer à sa vocation. Il disait tous les jours une messe et en entendait une autre. C'était au pied de son crucifix qu'il cherchait la solution des difficultés qu'il rencontrait dans l'étude de la théologie. Il mourut en 1274.

EPHEMERIDES

M. Edmond Leclercq est nommé chancelier du consulat de Belgique à Montréal.

DECES

CLEMENT—A Montréal, le 6 mars, est décédé à l'âge de 60 ans, 7 mois, M. Emilien Clément, époux d'Eda Benoit, 249 Plessis.
Avis des funérailles plus tard.

DELORME dit LEMAY—A Sainte-Dorothée, le 6 mars 1924, décédée à 79 ans, Mme Vitaline Barbe, épouse de Damase Delorme dit Lemay.
Funérailles samedi à 9 hrs. à l'église Sainte-Dorothée. 120-2

DESCARY—A Montréal, le 6 mars 1924 est décédé à 76 ans, M. Benjamin Descary, plâtrier. Funérailles lundi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son frère, M. Ferdinand Descary, No 238 rue Rivard, à 7.45 hrs a.m. pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré et ait cimetière de la Côte des Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 121-2

DUTEMPLE—A Montréal, décédée à 17 ans, 11 mois, 2 jours, Mlle Louise Dutemple.
Funérailles ont eu lieu mercredi, le 5 courant. Le convoi funèbre est parti du No 9a rue Rose de Lima, pour se rendre à l'église Saint-Irénée où le service a été célébré. Le corps fut transporté à Cornwall, lieu de la sépulture.

FIPLE—A Seattle, Wash., est décédé le 5 mars, Cheri Fiple, âgé de 52 ans, autrefois de St-Rémi, P. Q.

FRANCIS—Est décédé subitement à sa résidence, 444 avenue Prince Albert, Westmount, jeudi le 6 mars 1924, à l'âge de 53 ans, Walter, Joseph Francis, époux bien-aimé de Laura-Elisabeth Grainger et frère du Lieut. Edward-W. Francis, R. A., et de Francis Francis. Départ du convoi funèbre à trois heures samedi après-midi, 8 mars 1924. 131-2

FROIDEVAUX-RUFFENACHT — A Montréal, le 5 mars 1924, décédée à 89 ans, Mme Anne-Marie Ruffenacht Vve de feu François Froidevaux, maître-plombier. Funérailles, samedi, le 8 mars.
Le convoi funèbre partira de sa demeure à 2 heures, No 474, rue St-Hubert, à 8 heures 15 a.m., pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 120-2

GIROUX—A Montréal, 6 mars 1924, décédé à 22 ans, Mlle Jeanne Giroux, fille de feu Martine Giroux.
Funérailles samedi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira de l'hôpital des Incurables à 8 hrs a.m. pour se rendre à la gare du Mile-End où le service sera célébré à St-Jérôme, à l'arrivée du train. Parents et amis sont priés d'y assister.

LANGLOIS—A Montréal, le 6 mars 1924, est décédée à l'âge de 6 mois, Jacqueline, enfant bien-aimée de M. et Mme Arthur Langlois 653 Bordeaux.
Funérailles privées.

LAPRES—A Montréal, le 6 mars 1924, est décédé à l'âge de 88 ans, 9 mois, 26 jours, M. John Lapres, rentier.
Les funérailles auront lieu lundi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira du No 313 Avenue Wilson, N.D.G., demeure de son gendre, M. Moïse Jodoin, à 8 hrs 15 a.m., pour se rendre à l'église Notre-Dame de Grâces, où le service sera célébré. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 121-2

LIBERSAN—A Ste-Thérèse, le 6 mars 1924, décédée à 44 ans, Mme Elisa Aumais, épouse de Francis Libersan.
Les funérailles auront lieu lundi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 9.30 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

McGOWAN—A Montréal, le 6 mars 1924, est décédé à l'âge de 59 ans, M. Alfred McGowan, voyageur de commerce.
Les funérailles auront lieu samedi le 8 courant. Le convoi funèbre partira du No 179 rue Craig Est, Cie Gén. de Frais Funéraires à 6½ hrs a.m., pour se rendre à l'église Notre-Dame où le service sera célébré. Parents et amis sont priés d'y assister. 120-2

MORIN—A St-Philippe de Laprairie, le 5 mars 1924, est décédée à l'âge de 76 ans et 3 mois, Mme veuve Simon Morin.
Les funérailles auront lieu le 8 mars. Le convoi funèbre partira de sa demeure pour se rendre à l'église paroissiale. 120-2

PROULX—A Alexandria, le 6 mars 1924, est décédé accidentellement à l'âge de 62

IL YAURA 30 ANS DEMAIN

De la "Presse", le 8 mars 1894

Hier après-midi s'est déroulé en Cour d'assises le procès de Samuel Colo convaincu d'assaut meurtrier sur sa femme, Laura Bertrand. MM. Quinn et Archambault occupent pour la Couronne et MM. J.-N. Greenshields et Laflamme ont charge de la défense.

* * *

A la séance régulière du comité des chemins, il a été décidé de nouveau que l'on recommande le nom de la rue Mignonne en celui de De Montigny.

* * *

On doit décider le prolongement de la rue Saint-Laurent jusqu'au fleuve prochainement.

* * *

L'échevin Hurteau arrivera en ville, lundi soir.

* * *

L'hon. J.-A. Chapleau est arrivé à Montréal hier. Le lieutenant-gouverneur loge au Windsor.

* * *

L'hon. M. Mercier a été invité par le Club Papineau à donner une conférence. Il traitera le sujet "Les ouvriers au Canada, leurs droits, leurs devoirs."

UN BILL QUI INTERESSE HULL

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 7. — Le comité des bills publics de l'Assemblée législative a adopté, hier, le bill destiné à régulariser la position des constituts de Hull c'est-à-dire des citoyens possesseurs de maisons construites sur des terrains dont ils n'ont pas les titres de propriété.

Les propriétaires de ces terrains ont combattu le bill. Ils réclament au moins le même privilège que ceux accordés aux constituts.

Par le bill on veut autoriser les constituts à racheter le fonds par voie d'expropriation devant la commission des services publics.

Les propriétaires désirent avoir le droit d'acheter les améliorations comme les constituts auront le droit d'acheter le fonds. Cette demande a été rejetée.

Le comité n'a apporté au bill que quelques amendements de détail.

ON PROCEDE CONTRE EUX PAR SOMMATION

D'après un amendement récent au code criminel, articles 9 et 10, chapitre 15, toute personne faisant se déclarer un incendie est coupable si, par négligence, il vient en contravention avec les règlements.

A la suite d'enquêtes tenues par M. le commissaire Rodolphe Latulippe sur des incendies récents, le président du tribunal a autorisé le sergent-détective Constantin de procéder par voie de sommation contre deux personnes.

Dans les deux cas, le feu aurait pris dans des maisons à cause de défauts dans l'installation des fournaises à eau chaude.

Les prévenus ont comparu, cet avant-midi, devant le juge Monet, qui a fixé l'enquête préliminaire au 13 du courant.

ECHOS DE SAINT-JEROME

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Jérôme, 7.—Mlle Cécile Arbour, garde-malade, de Montréal, était en visite chez son frère, M. A. Arbour et chez sa soeur, Mme Albert Labelle à S.-Jérôme, dimanche dernier.

—Mlles Marie-Olive et Marie-Estelle Pigeon, de Verchères étaient en visite ces jours derniers, chez M. et Mme Arthur Leroux.

—La grande tombola qui devait finir mardi, ne se terminera que samedi à la grande satisfaction de tous.

—Mlle Lanauville, autrefois de Sainte-Agathe, passait en face du magasin Johnson, sur la rue S.-Georges lorsqu'une avalanche de neige et de glace tomba du toit. Mlle Lanauville fut blessée à la figure et tomba à la renverse. Le chef Aug. Guyon, témoin de l'accident, transporta la jeune fille chez elle. Son état n'est pas grave.

—En Cour supérieure, cette semaine, deux causes importantes ont été entendues, celles de Mmes Israël Giroux et Sasseville, qui demandent toutes deux séparation de corps et de biens contre leur mari.

—Un feu de cheminée s'est déclaré chez l'échevin O. Drouin.

NOCES D'ARGENT

(Du correspondant de la PRESSE)

Lachevrotière, 7.—Ces jours derniers M. et Mme Henri Lefebvre ont célébré leurs noces d'argent. Il y eut chant, musique et danse. M. et Mme Lefebvre ont reçu de nombreux cadeaux. Parmi les invités on remarquait MM. et Mmes F.-D. Boisvert, Alphonse Boisvert, Honoré Arcand, Georges Lachevrotière, Rosaire Lachevrotière, Narcisse Paquette, A. Gravelle, etc.

Mexico, 7. — L'armée du général révolutionnaire Hipolito Villa a essuyé une défaite écrasante et elle est désorganisée.

Si l'eau froide ne leur fait pas de tort, ainsi en sera-t-il de

"TOTO"

Le savon pour la soie et la laine

3 paquets, 25c, chez votre épicier.

Teinturiers—Nettoyeurs Diplômés—Médaille d'Or

ACHETEZ des draperies que tout le monde admire — puis faites-les nettoyer régulièrement par les experts détenteurs de la médaille d'or afin de les conserver belles et neuves. Téléphonez et nous irons les chercher immédiatement.

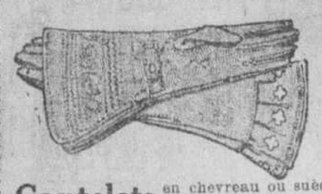
DEPOTS :

Dupuis Frères	Est 87
660 Ste-Catherine O.	Up. 1399
4161 Ste-Catherine O.	West 5629
127 Notre-Dame O.	Main 3818
Bureau-chef	*Vic. 470

British-American Dyeing Company, Limited

DUPUIS FRERES, Limitée — DUPUIS FRERES, Limitée — DUPUIS FRERES, Limitée

10 JOURS SEULEMENT AVANT NOTRE 56e VENTE ANNIVERSAIRE



Gantelets en pure soie, marque Kayser ou Niagara, pour dames; nuances: pongée, mastic, castor marine et noir; tous ces gants sont finis avec courroie, et haut des manchettes avec dessins brodés; pointures: 6 à 7½; 1.50, 2.50, 3.00 et 3.50

Gantelets en chevreau ou suède, de marque française, pour dames; dernière nouveauté de la saison; choix de toutes les nuances; pointures: 6, 6½ et 7; prix 3.50, 4.50, 5.00, 5.50, 6.00, 7.00 et 7.50

—Au rez-de-chaussée.

Dupuis Frères LIMITEE

LE MAGASIN DU PEUPLE

rues Ste-Catherine, Demontigny, St-André et St-Christophe.

J.-N. Dupuis, Président, Eug. Dupuis, Vice-Président, A.-J. Dugal, Directeur-Gérant.

BAS en pure soie "Full Fashioned", marque Mercury, pour dames; nuances: marine, brun foncé, pongée, perle, argent, suède et or; pointures: 8½ à 10; qualité de 2.25 la paire pour . . . **.98**

BAS en soie chiffon, pour dames; haut de la jambe fini très élastique; semelle renforcée; nuances: castor, pongée, taupe, gris foncé, pêche et noir; pointures: 8½ à 10; la paire. . . . **1.89**

BAS en soie italienne, marque Kayser ou Niagara, pour dames; choix de toutes les nuances; pointures: 8½ à 10; la paire . **3.69**

—Au rez-de-chaussée.



Mouchoirs de fantaisie en mousseline suisse, pour dames; petits motifs dans un coin, bord ajouré. Valeurs jusqu'à .50 chacun; votre choix . . **.19**
3 pour .50

—Au rez-de-chaussée.

Ruban taffetas, duchesse et moiré, de qualité tout soie; largeur 4½ à 6 pouces; choix de toutes les nuances appropriées pour boucles de cheveux, ceinturons, etc. Spécial, la verge pour . . **.25**

Exposition des Modes du Printemps

Demain soir, à 8 heures, au 5e étage de nos nouveaux magasins,

Promenade des Modèles Vivants

Nous vous invitons respectueusement à assister à cette parade.

Orchestre Dumas.

Sacoches en véritable cuir noir ou de couleur; poignée en cuir. Spécial **1.49**

—Au rez-de-chaussée.

Parapluies en pure soie taffetas, pour dames; monture paragon, 23 pouces; nuances: noir, bleu marine, vert, violet, brun, etc.; bout fini ambré ou blanc; jolis manches avec anneau ou lanière en cuir;

9.00, 10.00 et **12.00**

2,100 Paires de Gants en Chamoisette pour Hommes — .79

Qualités de 1.50, 1.75 et 2.00 la paire pour 3 paires pour 2.25









Voici notre grande vente annuelle de printemps de gants pour hommes. Nous sommes heureux de pouvoir vous offrir, cette année des aubaines inespérées et telles que nous n'avons pu encore vous offrir avant aujourd'hui.

Un grand manufacturier, pour de l'argent comptant, nous a laissé, à notre propre prix, un lot de 175 douzaines de gants en chamoisette. Notez bien que tous ces gants sont garantis parfaits sous tous rapports. Deux modèles à votre choix: l'un fini avec une courroie, l'autre avec un bouton-pression. Pointures: 7 à 10.

Notre rayon d'articles pour hommes a, dans le passé, offert des aubaines remarquables en gants, mais nous ne croyons pas qu'il ait jamais offert rien d'aussi avantageux à ce prix.

Venant à cette époque de l'année, une vente de gants de cette qualité à un tel bon marché est une aubaine plus que rare, car ces gants peuvent aussi bien convenir pour la toilette que pour chauffer votre auto. Nuances: gris, brun et chamois.

Venez de bonne heure demain pour avoir le meilleur choix.

Chez Dupuis

L'une des caractéristiques les plus remarquables des magasins Dupuis Frères, c'est que l'on peut y trouver à peu près de tout. Vous ignorez peut-être que cette maison a été à Montréal l'un des pionniers du Radio. *Le radio est plus qu'un amusement passager. D'aucuns pourraient croire que ce n'est qu'une question d'engouement devant durer un certain temps, après quoi le radio sera délaissé. Il n'est rien de tel: le radio est implanté pour demeurer. Chez Dupuis, le rayon du radio est au deuxième plancher, près de l'électricité. Tout ce que les propriétaires et amateurs de radio peuvent désirer, ils le trouveront là; de fait, le rayon est l'un des plus complets à Montréal et, ce qui n'est pas à dédaigner, les prix y sont des plus bas, ainsi qu'en fait foi l'annonce de ce rayon en page du radio aujourd'hui.*

Huguette

Accessoires pour le Jeu de Mah-Jongh

Série complète de dominos en bois fini pyralin pouvant se laver, dans une boîte de bonne qualité; avec livret d'explications en français ou en anglais; régulièrement 5.00, pour **3.25**

Autres séries de qualités différentes;

10.00 jusqu'à **40.00**

Porte-dominos, simple; la série. **1.75**

Porte-dominos, double; la série. **2.50**

Réceptacle pour compteurs . . **4.00**

Dessus de table recouvert en feutre ou fini noyer. . **20.00**

—Au deuxième.

Au Centre de la Mode à Montréal, où l'Elégance se joint à la Qualité

Manteaux, Costumes, Robes et Blouses pour le Printemps



Manteaux en tissu à dessins rayés ou quadrillés; choix de modèles et de nuances . . **11.98**

Manteaux de meilleure qualité en croisé Poiret ou en tweed; choix de tous les nouveaux modèles; différentes grandeurs **17.98**

Manteaux en croisé Poiret de haute qualité; modèles à effet très long; jolies garnitures; doublure toute la longueur; choix de nuances **35.00**

Costumes modèle Boston, genre à effet masculin; jolie doublure en soie;

29.98, 39.50 et **55.00**

Costumes en tricotine et Croisé Poiret tout laine; garnitures de broderie; nuances: marine, noir et sable . . . **24.98**

Costumes à effet tailleur, avec manteau long, en Croisé Poiret de la meilleure qualité; nuances: marine, noir et sable; doublure en crêpe Canton **39.50**

Robes en crêpe Canton, soie de fantaisie, satin, croisé Poiret et tricotine, appropriées pour la rue, l'après-midi ou soirée; choix de tous les derniers modèles de New-York; très jolies nuances;

19.98, 25.00 et **29.50**

Manteaux et Costumes

de haute qualité dans un choix de très nouveaux modèles confectionnés par les meilleurs manufacturiers; main-d'oeuvre et fini irréprochables;

55.00 *jusqu'à* **89.50**

Nous vous invitons à venir examiner nos magnifiques BLOUSES d'importation française en crêpe Georgette, crêpe Canton et velours; toutes avec jolis dessins de broderie;

14.98 à **19.98**

—Au premier, en haut.

Chapeaux pour Hommes



Borsalino . . . **7.50** *Moore* **6.00**

Mallory . . . . **7.00** *Buckley* **5.00**

Tous sont garantis conserver leur forme, et de couleurs qui ne changeront ni au soleil ni à la pluie.

CASQUETTES, choix des plus nouveaux modèles du printemps **1.75**

—Au rez-de-chaussée.

Chaussures pour Hommes

NOUVELLES BOTTINES ET NOUVEAUX SOULIERS pour hommes . . . . **3.95** à **10.00**



BOTTINES noires ou brunes; modèles à trépointe Goodyear; forme pointue; presque toutes les pointures; 90 paires seulement; la paire **1.98**

DEMI-CLAQUES en caoutchouc de qualité supérieure; pointures: 5½ à 10; prix réduit de 1.50 la paire à . . . **.49**

—Au rez-de-chaussée.

Cigares

CIGARES Boston; rég. 4.25 la boîte de 50 pour **3.98**

CIGARES La Bohême et Demando; rég. 1.00 la boîte de 10 pour . . . **.69**

PIPE Kola; choix de formes et de grandeurs; rég. 1.00 pour . . **.69**

—Au rez-de-chaussée.

Lingerie et Articles pour Dames



Brassières à **.59**

Coutil broché, avec dessins fleuris, soie, satin de coton ou dentelle; agrafant en avant ou en arrière; quelques-unes finies avec élastique à la taille; buste: 32 à 44 dans le lot, mais pas dans chaque série.

Corsets à **.98**

Coutil blanc ou rose, de qualité pesante; buste bas; baleines inoxydables; taille: 20 à 28.

Corsets à **1.98**

Nouveau modèle "bandeau oriental" (Wrap around) en coutil broché de fantaisie; fini avec bande élastique dans les côtés; baleines inoxydables; aussi corsets en broché de soie ou coton; élastique inséré; légèrement baleinés; grandeurs ordinaires.

Chemises de Nuit *Prix réduit de 1.25 à* **.98**

Flanellette blanche, modèle passant par-dessus la tête, manches courtes ou modèle boutonnant en avant, manches longues; garniture en pareil ou en dentelle; grandeurs: 36 à 38.

Chandails à **4.98**

Laine brossée de qualité pesante; fini soie; modèles avec nouveau col roulé; devant avec rayures de couleur faisant contraste; les nuances sont: beige et brun, et argent et bleu paon; grandeurs: grandeurs: 36 à 42.

—Au premier, en haut.

Nouveaux Chapeaux pour le Printemps



CHAPEAUX prêts à être portés; modèles poke et à effet relevé, en paille Milan ou timbo, toutes les nouvelles nuances, ainsi que noir. Jolies garnitures de ruban, de fleurs et d'ornements; prix réduits de 3.98 jusqu'à 5.98 à **2.98**

CHAPEAUX en paille ou tissus de fantaisie; paille Visca, crin, ou paille et satin combinés; modèles qui plairont à toute femme soucieuse de sa toilette. Garnitures de fleurs, de ruban ou de broderie; qualités jusqu'à 10.00 pour **5.98**

FORMES en paille Milan, Timbo ou paille de fantaisie; choix de tous les nouveaux modèles et nouvelles nuances;

. . . . . **1.98, 2.98, 3.98** et **4.98**

—Au premier, en haut.

Soulliers de Fantaisie pour Dames

Choix des modèles les plus nouveaux, provenant des meilleures manufactures: La Parisienne, Kingsbury Footwear Co., Eagle Shoe Co.

Pointures 2½ à 7 dans le lot, mais pas dans chaque série.

SOULIERS en cuir verni, modèles à une ou deux courroies; talons hauts et cubains.

SOULIERS en chevreau noir; modèles à trépointe Goodyear; une courroie à 2 boutons; talons cubains.

4.95, 5.95 et **8.95**

—Au premier, en haut.



Complets à Deux Pantalons pour Hommes — 35.00



Worsted bleu à fines rayures, de haute qualité, ou en cheviote bleu marine tout laine; nouveaux modèles pour le printemps; devant double ou croisé; confection irréprochable; doublure de la meilleure qualité.

Complets à Deux Pantalons pour Hommes — 32.50

Herringbone bleu marine ou brun tout laine; modèles pouvant convenir pour hommes et jeunes gens; jolis complets de toilette.

Paletots de Printemps — 27.50

Drap vénitien tout laine, nuance beige; modèle slip-on; coupe élégante et confection parfaite; nous en garantissons la durée.



COMPLETS en tweed de fantaisie gris ou beige tout laine, pour garçonnets de 6 à 12 ans; spécial **8.00**

COMPLETS à 2 culottes pour garçons de 9 à 17 ans; Tweed "homespun" tout laine, chiné gris et vert, ou beige rayé; prix d'après la grandeur . . . . **13.00** à **17.00**
Tweed bleu marine rayé blanc; prix d'après la grandeur . . . . . **14.00** à **19.00**

BLOUSES en duck et en fil avec rayures de soie; col à même ou séparé; âges: 6 à 16 ans; prix variés de . . . . . **1.49, 1.69** et **1.98**

BRETELLES blanches en élastique de bonne qualité; bouts en chevreau blanc **.50**

CASQUETTES du Jardin de l'Enfance; visière solide; cordelière de soie et boutons dorés **1.25**

NOTRE 56e VENTE ANNIVERSAIRE AURA LIEU LUNDI, LE 17 MARS

DUPUIS FRERES, Limitée — DUPUIS FRERES, Limitée — DUPUIS FRERES, Limitée